

MERIDIES

13/14 JANEIRO/DEZEMBRO 1991

SUMÁRIO / SOMMAIRE

APRESENTAÇÃO / AVANT-PROPOS

Corse, le Destin d'une île 3

ARTIGOS / ARTICLES

François de LANFRANCHI (Univ. de Corse)
L'archaïsme insulaire: un legs de la préhistoire 13

Wanda DRESSLER-HOLOHAN, (I.R.E.S.C.O. - C.N.R.S., Paris)
Un moment d'histoire de la Corse (Xème-XVème):
société pastorale contre Cité-Etat 25

F. FLORI, Ethnographe du Niolo
Le Niolo à la fin de 1769 57

Georges RAVIS-GIORDANI (Univ. d'Aix-En-Provence)
Une société archipel: famille, maison
et communauté en Corse aujourd'hui 79

Paul DALMAS-ALFONSI (G.E.S.Q., Univ. Paris X Nanterre)
Quatre récits de voyageuses originaires du Castel d'Acqua 87

Dorothy CARRINGTON
(Docteur Honoris Causa de l'Université de Corse.)
Entre le destin et la science 117

Alexandra JAFFE (Indiana University)
La femme, le mot et le pouvoir en Corse 131

Marie Françoise POIZAT COSTA
L'individuation et le vide du sujet
Problématique d'une société de transition 147

Nathalie ROSSINI (E.H.E.S.S., Paris)
Au-delà du malaise corse, une société
en mouvement à la recherche de son présent 171

Pierre TAFANI Le polutropos et le mangeur d'hommes où du politique en Corse: Etat et clientèles	189
Wanda DRESSLER-HOLOHAN (I.R.E.S.C.O.-C.N.R.S., Paris) Le clan entre Etat Providence et mouvements sociaux: vers de nouvelles pratiques politiques?	217
RESUMOS DOS ARTIGOS / RESUMES DES ARTICLES	249

APRESENTAÇÃO / AVANT-PROPOS

CORSE, LE DESTIN D'UNE ILE.

Au moment où ce numéro s'élaborait, se développait en Corse un mouvement social qui a surpris par son ampleur, sa tonalité et la spécificité des forces mobilisées — les fonctionnaires revendiquant une prime d'insularité — mais aussi par la solidarité d'une partie importante de la population durant près de trois mois.

Une fois de plus, "le problème corse" était posé dans son "étrangéité" et sa globalité. Que se passe-t-il dans cette île que l'on ne parvienne pas à saisir? D'où vient cette turbulence sociale permanente? De quel malaise profond est-elle révélatrice?

Le problème corse irrite ou questionne. Cet ouvrage n'a pas la prétention de répondre à toutes ces questions. Il apporte seulement certains éclairages par le détour de l'histoire, de l'ethnologie et de la sociologie. Certains auteurs s'attachent en particulier à saisir le phénomène insulaire dans sa spécificité pendant que d'autres abordent, chacun à sa façon, l'analyse de certaines évolutions structurelles qui éclairent la situation présente. Cette introduction fait rapidement le tour de cet ensemble, reliant passé et présent, spécificité insulaire et articulation de la Corse aux grands courants de son temps.

Le phénomène insulaire appelle, en effet, quelques approfondissements. Il faut pour le comprendre remonter loin. Là, l'histoire et l'espace sont

indissolublement liés. Le continuum social continental est échoué aux rivages de Neptune. Tout là s'y présente autrement et nous oblige à un effort de dé-centrement.

Les isolats, ces sociétés poussées en marge des grands courants de civilisation, étonnent par leur originalité. Ils ont choisi des implantations géographiques pour la protection naturelle qu'elles offrent. Leur cadre de vie est donc souvent montagneux, désertique ou insulaire. L'île en est l'archétype. La combinaison vitale qui s'y élabore est équilibre de survie matérielle et d'épanouissement culturel. Cet équilibre est fait de ses luttes, de ses difficultés, de ses contradictions et de ses tensions. Tel qu'il est, cet équilibre bénéficie d'un consensus collectif exceptionnel. L'attachement fortement identitaire de chacun au groupe n'a d'égal, bien souvent, que les qualités guerrières étonnantes qui s'y révèlent pour le défendre après avoir quelque fois contribué à l'asseoir.

L'implantation humaine en Corse remonte à des millénaires. Elle abrite une communauté humaine dont les récits de Diodore de Sicile nous révèlent les caractères singuliers. Quelle que soit son origine ethnique, l'homme de Cyrnos a organisé ici une vie communautaire et hiérarchisée. La ruche sauvage appartenait à son premier découvreur. Les troupeaux étaient lâchés. Chacun respectait les marques qui signalaient l'appartenance des bêtes. Bien des survivances dans les moeurs insulaires attestent encore la pérennité des lointaines racines.

L'île en mer

Les sociétés insulaires ont, cependant, à l'abri de leurs protection naturelle, toujours entretenu des contacts multiples avec les autres sociétés humaines. C'est une règle sociale qui ne se dément pas. En période faste, c'est à dire en temps de paix et en pleine possession de ses choix, le microcosme insulaire rayonne, choisit, s'enrichit. Il élabore une synthèse vitale d'éléments techniques, culturels et religieux toujours adaptée à son échelle et à son terrain de vie. L'histoire des îles méditerranéennes est fertile en exemples de réussites brillantes. On pourrait y voir des laboratoires de civilisation.

En bref, la société insulaire est naturellement tout le contraire d'une société renfermée.

En même temps, l'île est un espace têtue, inintégrable. Toute volonté d'intégration la précipite dans une situation de dissymétrie, que l'entité paritaire soit elle-même insulaire ou non.

Or, la loi qui régit les rapports de dissymétrie est telle, qu'entre deux entités en présence, elle s'exprime d'une façon quasi balistique. En l'absence de toute intervention modératrice, on observe un renforcement du pouvoir du plus fort avec en retour une dépendance accentuée du plus faible.

Généralement, cette situation ne s'installe pas dans la passivité. En Corse, l'histoire a conservé des traces de la résistance farouche opposée par les insulaires à la conquête romaine. Après le déclin de Rome, l'histoire de ce peuple ne fut qu'une longue suite d'épisodes tragiques. Aux incursions de toutes natures, les réactions des microcosmes montagnards repliés dans les hautes vallées furent héroïques mais trop peu souvent coordonnées entre elles à l'échelle de l'île.

L'administration de Gênes, permanente de la fin du 15^{ème} au 18^{ème} siècle fut, avant la lettre, une entreprise de type colonial jamais acceptée. L'épisode final de la lutte pour secouer le joug génois rassembla toutes les forces vives de l'île, y compris les religieux qui en furent un des leviers importants.

Amarrage

Plus tard, les Corses ne purent qu'être séduits par les idéaux de la Révolution française dans le contexte monarchique qui était alors celui de l'Europe. Ils avaient été en 1763 le point de mire de toute l'Europe éclairée, en se dotant d'une constitution démocratique comportant une assemblée populaire. Malgré cette convergence idéologique, les effets de notre loi de dissymétrie ne furent pas évités. La France monarchique avait appliqué des méthodes colonisatrices, la Révolution lui substitua des idéaux égalitaristes. La tournure jacobine imprimée à l'Etat français renforça encore le phénomène de déséquilibre. L'île subit le sort qui fut celui des provinces françaises face à

un centralisme grandissant. Mais, elle fut encore l'objet de dispositions qui en firent "la marge de la marge". En effet, un siècle durant jusqu'au début du XX^e siècle, une taxe frappait les produits venus de Corse en France continentale alors que les produits français arrivaient en Corse librement. Cette disposition visait à protéger le territoire français de l'entrée de produits italiens qui auraient transité en contrebande par la Corse. Elle eut pour effet, ici, d'accentuer la pression des produits importés sur les produits locaux et de mettre les capacités productives de l'île en état de choc. Face à la Révolution industrielle européenne, tout esprit d'entreprise ici se heurta à des échecs successifs. Lentement, le pays allait s'enfoncer dans la consommation de produits extérieurs. Dans le même temps, les jeunes Corses bénéficiaient de l'égalité de traitement devant l'enseignement avec les jeunes continentaux. Une chance qu'ils n'ont pas laissé passer. Ils coururent leur destin individuel en s'expatriant. Leurs qualités humaines et guerrières héritées de l'histoire convinrent parfaitement aux ambitions colonisatrices d'une France démographiquement affaiblie. Le destin du Corse était tout tracé : fonctionnaire ou militaire. L'aventure coloniale était bien faite pour séduire son tempérament de chef et de guerrier en même temps qu'elle utilisait ses facultés d'adaptation innées. La fin de la période coloniale et la saturation de la fonction publique sur le continent vit se tourner une page d'un mode d'articulation de la Corse au continent français.

Quelle économie et quelle société aujourd'hui?

De nouveau liés au devenir de leur île, les jeunes voient depuis les années 60 se fermer devant eux les possibilités de carrière à l'extérieur et refusent de plus en plus de "partir", phénomène observé ailleurs dans les provinces françaises.

Il sont se trouver face à une île exsangue, vidée des forces vives de sa population par la guerre et l'exil, économiquement archaïque et comme enlisée par sa lente marginalisation.

Les besoins d'une restructuration administrative et économique se font urgents. Le grand tourisme méditerranéen moderne aborde la Corse. Les possibilités productives de l'île s'avèrent insuffisantes, son infrastructure peu prête à répondre à cette nouvelle demande. On assiste à une tentative de production indigène qui pourrait pour certains produits déboucher sur le marché touristique. Dans le même temps, l'état des prix dans l'île préoccupe. On l'explique par le coût des transports.

La mise en place en 1975 de la continuité territoriale va permettre l'acheminement en Corse des produits en franchise, grâce aux aides institutionnelles de l'Etat. Mais, cette disposition est l'expression économique à nouveau des règles de rentabilité élaborées pour les échelles nationales et le bénéfice de cette franchise est assorti d'une condition : elle doit porter sur un volume minimum. Cela interdit l'application des effets de cette disposition aux produits non groupés et défavorise les petits chargeurs majoritaires en Corse. Autrement dit, elle amène les grosses unités de consommation du tourisme et les grandes unités de distribution de l'île à privilégier un flux régulier d'importations qui leur permet de profiter des avantages de la continuité territoriale. Celles-ci ne s'adressent, à prix égal, à la production locale que pour répondre à des pointes de leur demande. Les conditions productives se font de plus en plus précaires dans l'île où l'on encourage et décourage tour à tour les initiatives. Ainsi, les grandes cultures de la plaine orientale qui avaient bénéficié des aides de l'Etat quelques années auparavant se voient proposer des primes à l'arrachage. Un exemple parmi d'autres des effets contradictoires et distincts qu'engendrent ici des décisions prises ailleurs dans d'autres perspectives et relayées dans l'île par les médiateurs qui en tirent pouvoir et prébendes.

Les effets des mécanismes précédemment décrits ont amenuisé la production au point qu'elle représente actuellement 3,5 % du PIB. En l'espace de quarante ans, la société corse est devenue une société tertiaire et urbaine. La distribution est devenue le principal secteur économique rentable malgré les handicaps liés aux forts déséquilibres saisonniers dus au tourisme. Cependant, elle s'adresse à un marché captif à consommation imposée. Ce qui permet un pôle de rentabilité attractive. Les revenus distribués par ce secteur demeurent saisonniers et l'on comprend que cette économie presque uniquement basée sur la consommation dépende principalement des revenus

issus des emplois publics. Ce qui explique que le problème posé au niveau national pour cette catégorie de salarié ait revêtu au printemps 1989 un caractère explosif.

La solidarité qui a entouré ces protestataires de l'Etat d'un nouveau genre invite à explorer ce qui a sous-tendu ce malaise social et plus largement celui d'une société toute entière profondément bouleversée dans ses fondements depuis quarante ans : la psychologie individuelle et collective spécifique qui s'articule à ces grandes manifestations, les idéologies qui travaillent la conscience collective en profondeur depuis des décennies sinon des siècles, les structures sociales qui les ont portées, leurs mutations actuelles. . . La société insulaire porte en elle sa mémoire millénaire, ferment de différence émergée en clair dans la conscience des individus, ou enfouie, prête à surgir d'une façon inattendue et toujours surprenante "pour les gens d'en face". Les décennies qui viennent de s'écouler ont brutalement accéléré l'histoire de l'île, modifié l'identité collective, déstabilisé des structures que l'on croyait quasi immuables.

La plupart des articles de ce numéro s'attellent à leur exploration et débouchent sur les interrogations que leur évolution pose dans le présent.

F. de Lanfranchi met en évidence la perdurance d'un système d'occupation de l'espace qui remonte au néolithique et met ainsi l'accent sur l'originalité de la civilisation agropastorale corse. L'article de W. Dressler Holohan met en rapport le fonctionnement politique de cette société pastorale avec celui des puissances tutélaires qui ont de tout temps influé sur son devenir du fait de leur présence multiple et de leur logique propre. Il s'appuie sur les écrits les plus récents des historiens de la Corse pour expliquer les ressorts puissants de cette société, notamment le ressort du clan qui apparaît là comme "une modalité de la vie en commun", générée par une société pastorale structurée autour de sa défense contre l'extérieur. L'article de F. Flori est une illustration vivante de la société pastorale du Niolo en 1769, reconstituée à partir des chiffres des recensements et des témoignages oraux. G. Ravis-Giordani évoque le rôle des structures familiales dans les communautés corses traditionnelles et ses transformations dans la société villageoise actuelle : celui-ci consiste désormais dans le maintien de la maison pour une famille de cousins de plus en plus éloignés. D'autre part, P. Dalmas-Alfonsi signifie comment l'imaginaire garantit la survie d'une communauté, par les

récits de pratiques qui n'ont plus cours ou des exploits des gens que l'on a connus, par l'inscription dans des lieux supports d'identité. Il prend l'exemple des moyens de transports spécifiques à ce lieu désertifié du Castel d'Acqua pour mettre en évidence la nature et la fragilité des liens des communautés de montagne avec l'extérieur. D. Carrington démontre la force de la cosmologie populaire à travers la persistance de l'idée de destin et souligne la très récente irruption de l'esprit scientifique dans la société insulaire par le biais de l'université comme indicative de changements lents mais prometteurs. A. Jaffe dénonce les discours idéologiques actuels qui font de la mère corse l'unique responsable de la perte de la langue et de la culture corse. Elle replace la stratégie éducative de la mère dans une stratégie collective de promotion sociale hors de Corse. Elle y ajoute une interprétation supplémentaire : que la femme dominée dans une société dominée a d'autant plus facilement considéré la francisation comme une libération de son statut de mère que celui-ci était trop souvent idéalisé par la tradition. M.F. Poizat Costa évoque, quant à elle, la difficulté d'individuation du sujet corse dans cette société communautaire en mutation et la nécessité pour certains d'emprunter le langage de la maladie pour s'exprimer. Elle emprunte à M. Albertini l'interprétation d'une mauvaise structuration oedipienne pour expliquer les difficultés d'identification et d'individuation observées chez beaucoup de patients actuellement. P. Tafani propose un renversement euristique de l'analyse structuraliste du clientélisme culturel et sa modélisation à partir de son instance idéologique. Il met l'accent sur la très forte structuration idéologique de l'espace par le clientélisme et les conséquences de celle-ci sur l'organisation sociale de la parenté en particulier. Il parvient ainsi à démonter la hiérarchie sociale qu'elle implique. Il insiste également sur la discontinuité des structures étatiques et clientélares et conclut à l'échec permanent de la mise sous tutelle de l'une par l'autre et à la pérennité du clan. N. Rossini aborde la Corse d'aujourd'hui à partir des discours de nouveaux acteurs, puisés dans un média régional. Elle y découvre une Corse en mouvement, productrice de nouveaux référents culturels, d'un questionnement sur son identité et son devenir. Elle fait l'hypothèse d'une transformation lente de la réalité sociale perceptible dans le quotidien de cette société. W. Dressler Holohan clôt cet ensemble de réflexions par un diagnostic d'un lent réaménagement de la vision du monde social et politique dans la société corse d'aujourd'hui sous les coups

de bouloir de la restructuration économique et des rapports sociaux. Elle repère le travail de destruction idéologique du système clan-Etat par les mouvements sociaux des années 70, en particulier le mouvement nationaliste. Elle s'arrête un moment sur le conflit social du printemps 89 pour conclure à l'apparition de plus en plus manifeste d'un nouvel ordre social et idéologique qui bouscule l'ordre jusqu'alors régi par les clans, forçant ceux-ci à s'adapter, à freiner, à réagir mais pas à disparaître.

Horizon 93 et devenir de l'île au sein de l'Europe

L'île se trouve, à n'en pas douter, à un nouveau tournant de son histoire. L'horizon 1993 avec ses grandes échéances européennes ne peut manquer de se poser en termes prospectifs. La Corse sera-t-elle un espace à prendre pour servir les fins stratégiques d'une Europe préoccupée d'assurer ses relais défensifs en Méditerranée occidentale? Deviendra-t-elle à cause de sa beauté, la résidence de luxe de tous les nantis de l'Europe, sorte de Capri à l'échelle européenne? Ou sera-t-elle livrée aux tours opérateurs alors qu'elle a été jusque-là épargnée de la baléarisation? Ile de la Méditerranée, la plus riche en eau et en forêts, sa chance serait sans doute de pouvoir miser aujourd'hui sur les toutes nouvelles technologies (technologies douces, techniques de communication) et de tirer parti de sa situation de carrefour entre nord et sud, ce qui rendrait moins lourds les handicaps géographiques de l'insularité tout en préservant son identité.

Porte-avions? Usine à tourisme? Serait-il interdit de la voir réaliser, face à l'Europe et avec elle, sa vocation de beauté et de qualité, une réussite à son échelle?

Plus que jamais, peut-être, cette nouvelle donne européenne aura besoin de ces enclaves culturelles alternatives, de ces traits d'union entre les continents que sont naturellement les îles. Avec une France décentralisée qui retrouve le chemin de ses marches et le goût de sa diversité, on peut penser la mise au point de réglementations qui, dans une vision qualitative, effacent les effets de mécanismes aveugles. Pour au contraire redonner son destin d'île

à une Corse qui, avec ses soeurs méditerranéennes, enrichira de ses différences la construction qui se prépare.

Qu'advient-il, sinon, de cette histoire millénaire qui, par-delà les tourmentes de l'histoire générale, nous apporte le témoignage vigoureux d'un petit peuple parvenu à maintenir à bout de bras certains traits d'un mode de vie et de pensée original en plein siècle d'uniformisation? Parviendra-t-il par sa vigilance à préserver, dans un cadre supranational européen ce qu'il en reste, voire même à tracer, à partir de ses voix intérieures, des voies possibles pour le futur qui dépassent par leur portée le cadre étroit de son territoire?

Si cet ouvrage a permis au lecteur attentif de déchiffrer ces voix en laissant de côté les stéréotypes qui quadrillent généralement la vision de cette île, il aura rempli son but.

Wanda Dressler Holohan, (CNRS, Paris)

Marie Antoinette Loviconi, (Univ. Paris XII)

L'ARCHAÏSME INSULAIRE : UN LEGS DE LA PREHISTOIRE.

François de LANFRANCHI (Univ. de Corse)

L'origine des activités agro-pastorales et de l'économie productrice de nourriture remonte au Néolithique qui se situe pour la Corse au VIe-Ve millénaire avant notre ère. Plus tard, des apports non négligeables s'opèrent à l'Age des Métaux. Ils concernent le domaine des techniques et surtout de l'organisation des cités. Ces dernières sont connues sous le nom de *casteddi*¹ protohistoriques dans le Sud de l'île. Avec l'implantation des Romains en Corse, à partir du IIIe siècle avant J.-C., les *Korsi*² vont lentement, mais inexorablement, basculer dans le monde latin par adoption de sa langue, de son mode de vie et, en partie, de ses croyances. Toutefois, un contraste fort accusé subsistera entre la zone littorale entièrement romanisée et une Corse intérieure plus conservatrice où se maintiendront des traditions dont certaines perdurent encore de nos jours.

Quelques aspects de cet héritage préhistorique méritent que l'on s'y attarde car ils ont marqué des domaines aussi divers que celui des techniques agricoles ou pastorales. En l'absence d'éléments qui nous permettraient d'expliquer une telle perduration, pour le moins stupéfiante, limitons notre approche au seul examen des faits. Pour comprendre l'élevage traditionnel insulaire tel qu'il se pratiquait encore dans les années cinquante, et pour certaines régions de l'île où il est encore en usage, observons successivement le troupeau, les pâturages, puis les techniques pastorales.

En Corse, le troupeau d'ovins est constitué par une sélection qui tient surtout compte du caractère de grégarité de l'espèce. Il s'agit donc pour le berger d'accorder une priorité absolue à l'aptitude des brebis à rester en bande. Grâce à un conservatisme renforcé par le caractère d'insularité, on peut sans aucun doute parler d'une race corse, d'un *troupeau relique*. Ainsi, depuis l'introduction en Corse du premier mouton au Néolithique, il s'est constitué un cheptel insulaire "possédant certains traits d'archaïsme qui lui sont spécifiques" (Ravis-Giordani, 1983 p. 38). Ce troupeau surmonte les intempéries, la rudesse du climat, la pauvreté des pâturages et ceci, généralement, sans l'aide du berger. Il ne fait aucun doute que le caractère de rusticité et de résistance à des conditions climatiques défavorables a constitué une des qualités recherchées par le berger lors de sa sélection.

Si le troupeau forme le patrimoine zoologique, le pâturage en est le patrimoine botanique. D'une manière générale, on peut voir dans le maquis une formation post-forestière. Effectivement, en l'absence de toute action humaine, le couvert végétal tend à la forêt d'yeuse, compte tenu de la nature du sol et du climat. L'intervention de l'homme en vue des travaux agricoles peut se traduire par un défrichage ou par un écobuage. Il y a alors production d'une végétation spontanée post-culturale. Le maquis, "ce dernier vestige d'une forêt" (Contandriopoulos, 1962, p. 71), apportera pour la nourriture du troupeau ses surfaces herbacées et ses espèces arbustives.

Le système pastoral mis en place en Corse depuis le Néolithique ainsi que nous nous proposons de le montrer, se caractérise donc par l'exploitation presque exclusive de la grégarité des ovins, l'existence d'un maquis entretenu sous cet aspect par un écobuage annuel et par la pratique d'une technique particulière de la conduite du troupeau appelée *invistita*³. Examinons donc cette forme d'occupation de l'espace.

Les ovins de Corse présentent des traits d'archaïsme génétique caractérisés notamment par la couleur de la robe, mais surtout par l'aptitude à une forme particulière de conduite. Ce cycle d'errance quotidienne du troupeau ou *invistita* a pu être étudié par nos soins dans la région de Sagone, au sud du golfe de Lava. Sur ces collines pelées, le circuit est parcouru en une journée par le troupeau qui passe sur des sites archéologiques. Il nous a paru intéressant de tenter de mettre en relation une *invistita* avec une implantation de sites préhistoriques. Autrement dit, y a-t-il un rapport entre une occupation de

l'espace par une tribu néolithique et l'utilisation d'un territoire par un troupeau? Devant la superposition de deux phénomènes, une réflexion s'imposait. Pour tenter de répondre à cette question, commençons par décrire cette forme de pastoralisme.

Le matin, le berger sort le troupeau du *compulu* qui est un parc à bestiaux rudimentaire, de surface réduite limitée par une clôture faite de branchages tressés avec art. Le pasteur donne à sa bande une direction à prendre en l'accompagnant sur quelques dizaines de mètres : c'est *a mossa* (on peut traduire de manière très approximative par *le départ*). Les règles du parcours sont donc données par le berger. Pour un même troupeau, la régularité du circuit dépendra de la nature du terrain, de la saison, de l'état physiologique de la bande. L'errance ou *invistita* a ses règles strictes. Le matin, le troupeau se dirige vers le soleil levant (*a sulana*), là où l'herbe est plus sèche. Il s'élève ensuite, pour atteindre le sommet de la colline, à la recherche d'air frais. A midi, les brebis font la pause près du Monte Sant'Angelo. Aux heures chaudes de la journée, elles s'arrêtent à l'ombre des bouquets⁵ de lentisques. A la tombée de la nuit, elles regagnent le parc (*u compulu*). Dans certaines régions, le berger fait l'économie d'une telle structure qui est alors remplacée par une aire ouverte, grossièrement aménagée où peuvent accéder librement les bêtes. On donne à ces espaces le nom de *ghjactoghju* (que l'on peut traduire par : endroit où l'on dort : (de *ghjacia* = être couché). Parfois, en pleine nuit, les moutons sortent de cette aire pour se remettre à brouter. Ce nouveau départ vers les pâturages porte le nom de *rimossa* (le nouveau départ).

Le pays situé au sud de Sagone, le territoire de Lava, est traditionnellement réservé à l'élevage. La plupart des bergeries furent bâties à une altitude située entre 90 et 110m. Chacune d'elle a sous sa dépendance un espace ouvert, suffisamment vaste pour assurer au troupeau la possibilité de suivre plusieurs circuits, voire trois ou quatre. Le rayon d'action de chaque *invistita* varie en fonction des saisons : plus courte en hiver et plus longue en été. Comme ces vastes espaces comportent tous un ou plusieurs points d'eau, le trajet emprunté par les ovins passe nécessairement par ces secteurs privilégiés. Notons enfin pour terminer cette brève esquisse que deux troupeaux peuvent se rapprocher l'un de l'autre, sans jamais se confondre. A Lava, nous avons pu observer un tel phénomène, absolument remarquable.

Ces indications succinctes sur la pratique de l'errance du troupeau nous invitent à aborder certains points qui nous permettront de mieux comprendre les mentalités agro-pastorales actuelles.

En premier lieu, nous poserons le problème de l'*invistita* par rapport au droit de pacage. Ces formes de pastoralisme intensif, et plus précisément l'errance réglée du troupeau "renvoient à de multiples niveaux de détermination et de médiation dans lesquels s'enracinent techniques, pratique et droit" (Ravis-Giordani, 1983, p. 258). Effectivement, pour qu'un tel système pastoral soit possible, il faut, dans le domaine du droit, que le berger ait la jouissance des propriétés communautaires ou la libre disposition des propriétés privées. Toutes ces parcelles devront être ouvertes pour permettre le fonctionnement normal d'un tel système. Cette forme de pastoralisme pratiquée au Néolithique (c'est notre hypothèse de travail) ne devait poser aucun problème à une société régie par le principe de la propriété tribale (c'est notre seconde hypothèse). Aujourd'hui, toutes les parcelles sont soumises au régime de la propriété privée, qu'il s'agisse de propriétaires, de communes ou de domaines. Toutefois, afin de permettre une errance quotidienne, incompatible avec la présence de clôtures, seules des bornes ou des signes divers précisent les limites des propriétés sur lesquelles se pratique cette forme de pastoralisme. Les parcelles ouvertes constituent donc la condition fondamentale pour une telle pratique.

La propriété close à vocation agricole est donc en fait une entrave au libre parcours. C'est ce qui explique probablement la résistance paysanne dans le sud de la Corse à de telles pratiques pastorales. L'opposition paysan-berger reste très marquée à tel point que l'éleveur reste pour l'agriculteur un *pasturacciu* (le vilain berger), terme que décuple une intonation particulière. Dans les parties centrales et septentrionales de l'île, par contre, ce dualisme semble beaucoup moins accusé, à cause de la généralisation de l'*invistita*. En conclusion, le système de l'errance quotidienne constitue une résistance à l'appropriation du sol. Tout au long de son histoire, et même de nos jours,

l'élevage du mouton, de la chèvre, du porc, du boeuf, et, plus précisément, les techniques de ce pastoralisme tendent à limiter les droits de propriété.

La survivance d'un système de conduite du troupeau procédant du proto-élevage est un autre aspect de ce problème. Comment peut-on com-

prendre qu'à l'aube du XXI^e siècle, dans une des zones les plus riches du globe, à savoir l'Europe, se perpétue dans l'une de ses parties, un élevage tel qu'il se pratiquait durant la Préhistoire? Une telle perduration mérite que l'on tente une analyse pour l'expliquer.

On admet que "... l'adoption de l'élevage est liée à l'interférence de deux systèmes de valeurs : les caractères biologiques et biogéographiques de l'espèce élevée et le niveau techno-économique de l'éleveur" (Leroi-Gourhan, 1981, I, p. 306, note 12). Examinons successivement chacun de ces deux systèmes. Le troupeau relique de la Corse possède des caractères génétiques qui, depuis les origines sans doute, ont été retenus et utilisés par l'homme. Citons plus particulièrement l'aptitude du troupeau à rester groupé et à pratiquer de courtes migrations dont la durée est celle de la journée. Quant au niveau techno-économique de l'éleveur, on peut l'apprécier à partir de quatre points fondamentaux:

- son aptitude à constituer un troupeau par sélection ;
- sa soumission aux conditions naturelles qui sont basées sur une transhumance saisonnière ;
- son art d'utiliser de vastes espaces ;
- son adaptation au nécessaire équilibre agro-pastoral.

Nous adhérons d'autant plus volontiers à l'idée qu'un système aussi archaïque que celui connu sous le nom de proto-élevage doit être considéré "comme un reliquat proto-historique" (Leroi-Gourhan, 1964, I), que nous pensons pouvoir le démontrer. De surcroît, nous nous rangeons à l'avis des ethnologues lorsqu'ils affirment que "Les races corses d'ovins... relèvent, du point de vue génétique, d'une étape intermédiaire de la domestication, plus proche des débuts de la domestication que de la constitution des races modernes" (Ravis-Giordani, 1983, p. 40).

L'invistita peut-elle être considérée comme un système pré- ou proto-historique? Nous en sommes persuadés car nous avons été conduits à réaliser une vérification expérimentale de notre hypothèse selon laquelle l'espace parcouru par les brebis est inclus dans le territoire d'une tribu préhistorique.

L'inventaire des monuments mégalithiques de la Corse nous a permis d'établir une relation entre les aires d'errance quotidienne des moutons et l'existence de sites préhistoriques. Ces observations ne sont valables que pour les secteurs géographiques sur lesquels se dressent de tels monuments. Ce

sont les vallées de fleuves coulant dans la partie occidentale de l'île pour la Corse du Sud avec la dépression Figari-Porto Vecchio et, pour la Haute Corse, le désert des Agriates.

Dans la dépression de Figari-Porto Vecchio, le complexe monumental de Tivulaghju se dressait entre les ruisseaux de Bala et du Stabiacciu. Non loin de là, la nécropole mégalithique de Vasculacciu occupe une grande partie de la colline située au sud du ruisseau d'Orgonu. Ces deux complexes mégalithiques furent construits sur des aires faisant partie d'une *invistita*. Toujours dans cette dépression de Figari-Porto Vecchio, le complexe monumental de Monte Rotondu fut construit sur une colline située entre le ruisseau de Canigionu au nord et de Becchi au sud, tous deux affluents du Stabiacciu. Ce site mégalithique se trouve sur une aire traditionnellement réservée à l'élevage et, plus précisément, sur une zone préférentielle d'un de ces circuits. D'ailleurs, dans ce *rughjonu*⁶ nous avons recensé des tombes mais également des habitats.

Nous pourrions multiplier les exemples avec la totalité des monuments mégalithiques de la partie occidentale de l'île. Tous confirmeraient que leur emplacement est sur l'un des parcours ayant pour origine une bergerie traditionnelle. L'étude approfondie de ces territoires auxquels on donne généralement le nom de *rughjonu* révèle la présence d'habitats néolithiques et, parfois, d'aires réservées à des groupements de monolithes (alignements de menhirs, par exemple). Les documents archéologiques mis au jour montrent qu'il s'agit bien là de territoires ayant appartenu à des groupes humains porteurs d'une culture néolithique.

Ainsi, tombes et habitats néolithiques couvrent un territoire (un *rughjonu*) sur lequel le pastoralisme traditionnel a établi un ou plusieurs cycles d'errance. L'*invistita* constitue donc l'un des fils directeurs reliant entre eux les divers éléments constitutifs du territoire des éleveurs du IV^e millénaire avant notre ère.

Il apparaît donc à l'évidence que

"Le fait humain par excellence est peut-être moins la création de l'outil que la domestication du temps et de l'espace humains" (Leroi-Gourhan, 1982, p. 139).

Cette insertion spatio-temporelle de l'homme et de l'animal se fait donc à partir d'un habitat ou d'une bergerie par "la création d'un espace et d'un temps maîtrisables". C'est là un état de fait au Néolithique.

A partir de monuments mégalithiques connus, nous avons trouvé les troupeaux de brebis, leur bergerie et le circuit qu'ils parcouraient. A *contrario* sur des domaines où l'on n'avait à ce jour signalé la présence d'aucun monument mégalithique, nous avons fait une prospection en suivant le circuit des troupeaux de moutons. Des dolmens ont été découverts prouvant ainsi qu'il existe un rapport étroit entre une *invistita* et le territoire des Néolithiques. C'est ainsi que dans la vallée du Taravu, les dolmens découverts sont sur une *invistita*. En conclusion, notre expérimentation comporte une double vérification. D'une part, à partir de monuments mégalithiques on restitue une *invistita* ; d'autre part, à partir d'une *invistita* on découvre des monuments mégalithiques. Dans l'attente d'un inventaire exhaustif nous pouvons déjà affirmer qu'il existe un rapport très étroit entre le pastoralisme traditionnel et le territoire des tribus des premiers paysans et éleveurs néolithiques.

Le pastoralisme fondé sur l'errance quotidienne du troupeau de brebis, parfaitement attesté aux IV^e-III^e millénaires avant J.-C., a pu se mettre en place dès le premier Néolithique, soit aux VI^e-Ve millénaires avant J.-C. Ce système s'affirmera durant la Protohistoire insulaire.

Au début de l'Age du Bronze se produisirent d'importants changements. En tout premier lieu, l'apparition du *casteddu*¹ témoigne des modifications intervenues dans les modes de vie au début du II^e millénaire avant notre ère. On peut y voir une proto-urbanisation de la partie méridionale de l'île. L'aménagement des chaos granitiques se fait de manière à réaliser dans certaines cas un complexe monumental avec des loges, des diverticules et parfois une *torre*.⁷ Jouxant cet ensemble, un village s'inscrit dans une enceinte réalisée à l'aide de gros blocs de pierre. Le *casteddu* est donc un espace social, le symbole concret d'un système social donné.

Autour du *casteddu* un territoire comportant des forêts, des clairières à vocation agricole ou pastorale. Toutefois l'élevage où dominent le boeuf, le porc, mais où sont également présents la chèvre et le mouton, ne semble pas comporter un système fondé sur l'errance quotidienne. Ce dernier est réservé aux vastes espaces comme ceux de la Sarado, par exemple et d'autres ter-

ritoires assez éloignés des *casteddi*. Il y a donc, apparemment, une occupation du sol beaucoup plus complexe qu'au Néolithique.⁸

En outre, dans le *casteddu*, apparaît une forme de spécialisation, bien attestée par des indices archéologiques : le fondeur, le sculpteur, probablement la poterie à une grande échelle. L'emploi de l'araire en bois témoigne de l'importance prise par le bouvier. Diverses observations donnent à penser que la fonction de berger se distingue parfaitement de celle de paysan.

La rareté des *casteddi* protohistoriques en Corse septentrionale nous invite à penser à une autre organisation de la société. Economie beaucoup plus pastorale qu'en Corse méridionale, groupes humains beaucoup plus mobiles (transhumance), et exploitation du sol se rapprochant des techniques en usage au Néolithique.

L'espace sous la dépendance du *casteddu* protohistorique se rapproche beaucoup de celui du Moyen Age. Cela explique sans doute que de nombreux *casteddi* médiévaux se dresseront sur l'emplacement de structures protohistoriques. Pour ce qui est de l'espace, la latinisation des toponymes en usage au temps des protocorses ou *Korsi*, atteste la romanisation de l'île. On notera avec intérêt, à ce sujet, que le territoire sous la dépendance des *casteddi* de Capula et de *Cucuruzzu* se nomme Rughjonu, un toponyme très répandu en Corse. Une partie de ce vaste domaine porte le nom de Saltu, que l'on ne peut s'empêcher de rapprocher de *Saltus* (l'espace sauvage non cultivé).

La toponymie conforte l'étude que nous avons faite sur le territoire des *casteddi* (Lanfranchi, 1985). Parmi les toponymes prélatins, nous retiendrons avec certitude celui de *cucuruzzu*, qui est probablement un nom commun ayant servi à désigner un grand nombre de *casteddi* en Corse et de *nuraghi* en Sardaigne.

En conclusion, l'identification des territoires exploités par les Néolithiques et les gens de l'Age du Bronze, la définition des techniques agricoles et pastorales pré et protohistoriques, la recherche de l'organisation sociale des habitats, tout concourt à nous faire mieux comprendre les phénomènes de survivance ainsi que les contraintes qui perdurent. C'est là une contribution de la recherche paléoethnographique à une meilleure connaissance de la Corse contemporaine.

NOTES

1. Du latin *castellum* sert à nommer les constructions médiévales. Souvent ces ruines surmontent des structures protohistoriques à tel point que le même nom *casteddu* désigne deux réalités distinctes. C'est la raison pour laquelle nous faisons suivre le nom *casteddu* de l'épithète protohistorique pour caractériser les constructions de l'Age du Bronze.
2. *Korsi* : Il s'agit d'une interprétation archéologique du nom donné par les Grecs d'Alalia aux indigènes porteurs d'une culture de l'Age du Fer et vivant en Corse. Nous élargissons aux populations de l'Age du Bronze ce nom de *Korsi* qui sont les habitants des *casteddi* protohistoriques.
3. L'*invistita* est à la fois le circuit parcouru en une journée par le troupeau et une technique pastorale, un cycle d'errance.
4. Le *compulu* est un parc à bestiaux rudimentaire.
5. Les touffes de lentisques abritent parfois des monuments mégalithiques. Les blocs de pierres qui les composent constituent des obstacles aux labours à l'araire. Le laboureur les contournait créant ainsi de petits bosquets propices au développement des lentisques.
6. Rughjonu : c'est un vaste territoire sur lequel se pratiquent de multiples activités agricoles.
7. *Torre* : c'est un nom créé par R. Grosjean à partir du monument éponyme de Torre de Porto Vecchio. Il désigne une construction en forme de tour. Elle peut être isolée ou se trouver, comme à Cucuruzzu, à l'intérieur de l'enceinte.
8. Nous avons commencé à étudier le terroir des *casteddi* protohistoriques et le territoire des tribus Néolithiques.

BIBLIOGRAPHIE

- AMBLARD, B., 1984, *Les systèmes d'alimentation des bovins à travers l'étude du fonctionnement d'un élevage en Corse*. Mémoire de D.E.A., Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier.
- BAUDOIN-ALBERGNIE, J., 1967, *La Corse dans les textes latins*, La pensée universelle, Aix-en-Provence, 286 pages.
- BLOCH, A., 1901-1902, Considérations anthropologiques sur la Corse actuelle, *Bull. de la Société Anthropologique de Paris*, p. 333-336.
- CONCHON, O., 1979, Comment les animaux terrestres ont-ils pu atteindre la Corse? *Courrier du Parc de la Corse*, n° 32, 58 fig.
- FAUCHER, D., 1934, Polyculture ancienne et assolement biennal dans la France méridionale, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, p. 241-255.
- LANFRANCHI, F. de, 1981, *La genèse et l'évolution des castelli de Cucuruzzu et de Capula, Etude comparée de deux sites voisins*, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 334., 92 fig., 25 pl., 2 plans.
- LANFRANCHI, F. de, 1987, *Inventaire des monuments mégalithiques de la Corse*, Thèse multigraphiée, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 720 p., 186 fig.
- LAUVERGNE, J.J., 1975, *Rapport sur la conservation des ressources génétiques animales*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), Rome, 70 p.
- LAUVERGNE, J.J., et ADALSTREINSSON, S., 1976 – Gènes pour la couleur de la brebis "corse", *Annales de génétique et de sélection animales*, n° 8, Paris, I.N.R.A., p. 153-172.

- LECLERC, B., 1984, Utilisation du maquis corse par des caprins et des ovins, *Acta AEcológica, OEcol. Applic.*, vol. 5, n° 4, p. 383-406.
- LEROI-GOURHAN, A., 1964, *Le geste et la parole I, Technique et langage*, Paris, Ed. Albin Michel, 383 p.
- RAVIS-GIORDANI, G., 1983, *Bergers corses. Les communautés villageoises du Niolu*, Edisud, 560 p.
- RAVIS-GIORDANI, G., 1975, Le troupeau errant : l'utilisation de l'espace par les bergers du Niolu, Collectif, *Ethnologie et Histoire*, Ed. Sociales, Paris, p. 285-301.
- RAVIS-GIORDANI, G., 1979, Les travaux et les jours, *Corse, Encyclopédie régionale*, Ed. Christine Bonneton, p. 285-301.
- SANTUCCI, P.M., 1983, Premières observations sur les systèmes d'élevage caprins de la Corse, *34^e Réunion Annuelle de la Fédération Européenne de Zootechnie*, Madrid, 3-6 oct. 1983.
- VERTES, C., 1977, Utilisation du territoire par les Chèvres Corses et Etude de la Végétation, Mémoire de D.A.A., Ecole Nationale Agronomique de Montpellier.
- VIALE, D., 1977, Essai d'appréciation des potentialités alimentaires du maquis, *Bull. de la Soc. des Sc. Hist. et Nat. de la Corse*, n° 525, p. 57-74.

*UN MOMENT D'HISTOIRE DE LA CORSE (Xème-XVème):
SOCIETE PASTORALE CONTRE CITE-ETAT*

Wanda DRESSLER – HOLOHAN (IRESCO – CNRS, Paris)

Cet article est une contribution au débat sur les structures politiques corse et leur rapport à l'Etat. Il traite de l'articulation de la Corse à la cité Etat qui se réalise lentement à partir du XI^{ème} siècle avec Pise puis Gênes.

La Corse ayant presque toujours été dans la dépendance politique d'une puissance "protectrice" extérieure plus ou moins lointaine, il nous a semblé important de penser ses structures dans leur interaction constante avec leur environnement politique et économique global en faisant l'hypothèse d'une fécondation dialectique. Le but est de repérer des mécanismes capables d'expliquer la dynamique des rapports Etat-société corse tels qu'ils se manifestent encore aujourd'hui. Cet article synthétise des éléments du débat sur l'évolution des structures politiques corse présentés dans un numéro de la revue *Peuples Méditerranéens* consacré à la Corse, "L'île paradoxe"¹. Il les prolonge à la lumière d'une plongée historique très synthétique dans la période de l'articulation à la cité Etat, fondatrice d'événements qui ont marqué autant l'imaginaire politique insulaire que ses structures².

Penser la Corse comme un isolat particulier placé dans un rapport de dissymétrie³ avec les puissances continentales qui l'ont "protégé" nous permet de considérer l'originalité des structures de la société corse comme un produit de ce rapport et de l'interaction avec un environnement naturel spécifique dont les archéologues⁴ ont montré la combinaison vitale élaborée au

cours des millénaires. Cette position nous permet d'expliquer ensuite un des principaux ressorts du clanisme corse au fondement de sa puissance et de sa perdurance sous des formes évolutives. Il rejoint en cela la position de G. Lenclud qui qualifie le clanisme corse "d'invention culturelle"⁵. Il semble que ce soit parce que l'île a toujours été l'objet de convoitises entre les grandes puissances du moment en raison de sa position stratégique en Méditerranée qu'elle a organisé ses structures sociales de façon à résister à ces effets de dissymétrie. L'intrication des structures politico sociales et du système économique est la traduction de cette organisation défensive, typique d'une société pastorale⁶. On ne doit pas perdre de vue ce fait si l'on veut comprendre la résistance que cette société a opposée tout au long de son histoire aux puissances urbaines qui ont tenté de la soumettre à la logique de leur propre organisation politique. Les travaux les plus récents d'historiens comme J. Defranceschi sur les structures foncières, A. Casanova sur l'organisation féodale, J. A. Cancellieri sur les formes de colonisation au Moyen Age et de D. Carrington sur la période paolienne nourrissent aujourd'hui cette réflexion.

Forte de telles structures, la société corse s'est trouvée, malgré sa faiblesse démographique et militaire, en mesure de négocier à certains moments de son histoire son patronage⁷ avec les puissances en lutte pour leurs prérogatives sur l'île : en jouant ainsi de l'éloignement de l'île et de la concurrence entre puissances hégémoniques ou entre partis, aujourd'hui, l'assurance de protection était demandée sans trop de contreparties. Par le contrat de souveraineté ou "deditio collective", pratique en vigueur sous l'Antiquité, la puissance tutélaire s'engageait à arbitrer les conflits surgissant entre les différentes communautés de l'île. L'arbitrage des puissances extérieures devait éviter le déclenchement de la pratique de la vendetta, mécanisme régulateur de justice communautaire. D'où l'importance d'un arbitre qui sache négocier les conflits des groupes en présence, au mieux des intérêts des communautés⁸. En fait, "la deditio" s'est généralement avérée un contrat inégal en fonction de la règle de dissymétrie énoncée. La puissance tutélaire, investie du rôle de justice supra communautaire, tint rarement son rôle d'arbitre impartial entre les factions insulaires. Elle eut toujours tendance à privilégier ses intérêts au détriment de ceux des communautés en conflit et à accentuer pour mieux régner les tendances à la guerre intestine inhérentes à la dynamique de cette société sans Etat.

Toute volonté d'intégration a précipité cet espace dans une situation de dissymétrie qui, en l'absence de toute intervention modératrice, a toujours renforcé le pouvoir du plus fort, accru la dépendance du plus faible et, donc, sa résistance chaque fois que la puissance extérieure exerçait une pression trop forte sur elle et menaçait les fragiles équilibres élaborés entre l'intérieur et l'extérieur de l'île⁹.

Chaque puissance étrangère a toujours tenté, en effet, de réduire l'hétérogénéité des structures corses, ne serait-ce que pour en extraire des taxes ou un surplus céréalier. Dans le domaine foncier, par exemple, les puissances tutélaires d'origine urbaine ont toujours favorisé le droit foncier privé notamment par l'introduction du fait urbain : Rome, Pise, Gênes, la France ensuite, ont favorisé l'urbanisation des côtes en encourageant le passage à la propriété privée par le biais de concessions domaniales à l'encontre du droit coutumier insulaire. Celui-ci, antérieur au droit romain, est fondé sur la superposition de deux droits : le droit de pâture ou d'errance libre du bétail sur toutes les terres ouvertes de l'île, droit commun à tous les insulaires, et le droit de culture réservé à un groupe plus restreint sur les terres à blé et les terres de coteaux, proches des villages. La coutume corse limitait la propriété au fruit du travail personnel, le troupeau au berger et la récolte au cultivateur, la terre étant le bien commun de tous les hommes¹⁰.

Ces puissances se sont toujours, de ce fait, heurtées à la résistance farouche des pasteurs transhumants entre plaine et montagne, longtemps majoritaires dans la société corse organisée par ses chefs de guerre. L'espace rural montagnard, resté longtemps surabondant et mal maîtrisé du fait de la faiblesse démographique et technique, était facile à défendre de l'emprise des puissances étrangères, peu familières de cet environnement hostile et de ses méthodes de survie.

Ainsi, à la faveur de l'éloignement d'un pouvoir central fort, les communautés insulaires, soudées depuis le néolithique par des liens de solidarité lignagère et de coopération économique, ont progressivement réussi à organiser leur cadre de vie de façon relativement autonome selon les époques. A la chute de l'Empire romain, la population est retournée à l'élevage extensif et au nomadisme. Seuls, les moines maintiennent une présence très ténue. La papauté qui établit sa souveraineté sur l'île au nom de la donation de Constantin dont elle se dit le dépositaire, leur donne un premier cadre d'organisation

géographique, les vallées ou "pieve", qui sera aussi un cadre administratif et religieux. Ce serait lors de l'effondrement du Royaume Lombard (VIII^{ème} siècle) que, selon certains historiens (cf le Mémorial des Corses, Tome 1), l'on aurait jeté les bases de la société médiévale, institué le statut des communautés libres dotées d'un pouvoir électif, et diffusé le modèle d'une classe dirigeante organisée en "consorteries"¹¹. Faute d'armée pour défendre l'île, le pape en confie la garde à l'Empereur carolingien qui y délègue un représentant. Celui-ci prend désormais le titre de Comte. Ce cadre va marquer très tôt les habitudes communautaires.

L'histoire insulaire est ainsi faite de la dynamique créée par le rapport entre trois forces politiques qui vont s'affirmer progressivement de façon complémentaire et contradictoire :

- les communautés formées par les différents clans familiaux et dirigées par des chefs élus choisis parmi les chefs de famille,
- la puissance tutélaire appelée au rôle d'arbitrage supra-communautaire,
- le groupe des délégués des communautés chargés d'assurer la médiation avec la puissance étrangère et d'articuler deux types de pouvoir hétérogènes. Ces délégués sont choisis soit parmi les féodaux soit parmi les chefs élus au sein des communautés, deux fonctions qui ont pu coïncider à certaines époques seulement.

Les péripéties de l'articulation à la cité génoise illustrent bien la dynamique de ces trois forces que l'on voit encore à l'oeuvre aujourd'hui, parfois dans les mêmes termes, alors que les conditions socio-économiques et la nature de celles-ci ont changé.

Avant d'y venir, un aperçu de l'organisation territoriale, sociale et politique de la société corse telle qu'on peut la restituer à partir des écrits récents des historiens et archéologues durant ces siècles retiendra notre attention. Ceci pour tenter d'expliquer leur étonnante capacité de résistance à l'intégration étatique, encore observable sous diverses formes, malgré les coups de boutoir de la modernisation économique et de l'homogénéisation culturelle.

1. Caractères originaux de la société rurale corse¹²

Organisation économique

Bien que la Corse se soit trouvée toujours au centre de gravité des échanges de la mer Thyrrénienne depuis la plus haute Antiquité¹³, elle a conservé des traits d'archaïsme structurel observables en particulier dans les structures politiques claniques et la prédominance de terres communautaires jusqu'au XIX^e siècle. J. Defranceschi a essayé de retrouver l'organisation des communautés primitives à partir du puzzle complexe de leur organisation territoriale aux confins du XVIII^e — XIX^e siècle et de la lecture des conflits qui les opposent. Il fait ressurgir avec clarté l'étonnante permanence d'une organisation territoriale communautaire sur l'ensemble de l'île. La Corse est compartimentée en douze vallées dont la particularité est l'étagement végétal et climatique. L'habitat le plus propice se situe sur les terres de mi-pentes, fertiles et faciles à défendre (zone du châtaigner située entre 200 et 1000 mètres d'altitude).

En deçà, la côte est généralement insalubre et dangereuse : les étrangers n'ont cessé d'y accoster depuis l'Antiquité pour y installer des comptoirs, des cités (Aléria sous les Romains) et exploiter les terres à des fins céréalières. Très fertiles, ces terres, ont de temps immémorial, été, en effet, le lieu privilégié des cultures céréalières et des pâturages d'hiver. L'insécurité des côtes a contraint les habitants à n'y édifier qu'un habitat précaire.

Pièce essentielle du système agro-pastoral pratiqué depuis la préhistoire, la plaine est, comme la montagne, en jouissance communautaire indivise. A l'origine, objet d'une seule utilisation extensive en raison de la faiblesse de la démographie et de l'activité agricole permanente, son utilisation se complexifie par la mise en place d'un système de rotation périodique des cultures sur la portion de territoire nommée "presa". Il s'agit d'une rotation triennale particulière donnant lieu à un cycle de neuf ans¹⁴. Au fur et à mesure de l'extension de l'activité agricole, les communautés procèdent à une répartition égalitaire des terres, périodique puis définitive.

La zone de montagne ou "furestu" constitue la seconde pièce importante du dispositif. Situé au delà de 1000 mètres, "u furestu" permet le pacage

estival des troupeaux des différentes communautés et fournit à tous leurs membres, selon leurs besoins, les compléments indispensables à la vie rurale : le bois de chauffage et de construction des habitations et des instruments aratoires, les produits de la chasse, de la pêche, de la cueillette, de la glandée et du défrichage occasionnel d'un essart. . .

Un habitat précaire permet d'abriter l'été le berger et sa famille. Ceux-ci résident le reste du temps, au printemps et à l'automne dans la zone intermédiaire, siège de l'habitat permanent qu'il partage avec les artisans et les laboureurs. L'appropriation familiale de la terre est seulement possible dans le "circolo" où se pratique la culture du jardin familial ou d'une vigne. Celle-ci peut être commune à plusieurs familles. Au village, les bergers et leurs familles participent aux travaux de la vie rurale et aux activités de la vie sociale.

Liées par un droit de compascuité, les communautés jouissent dans l'indivision de toutes ces terres. Ce qui leur permet de parcourir du nord au sud d'immenses espaces sans traverser la moindre parcelle appropriée et donc de contrôler entièrement l'intérieur de l'île. Ces données, essentielles, contribuent à expliquer la force "militaire" et la puissance seigneuriale fondée sur l'allégeance de ces bergers et des chefferies montagnardes qu'évoque J. A. Cancellieri dans son article sur les Corses et les Génois¹⁵. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les familles seigneuriales issues à l'origine d'un même rameau, mises à part celles du Cap¹⁶, consolidées par leurs alliances matrimoniales, soient parvenues à constituer un ensemble politique capable d'incarner dans la partie intérieure de l'île une autorité représentative, légitimée sous le titre de comte entre le 13^{ème} et le 15^{ème} siècle (voir supra). Elles ont pu ainsi inscrire leur pouvoir sur un territoire extrêmement cloisonné mais quasiment unifié par cette organisation foncière à l'échelle de l'île et sur des communautés de bergers en constante inter-relation.

Selon Ptolémée, douze tribus occupaient ces vallées. On peut concevoir que les communautés installées sur les pentes d'une même vallée sont issues de l'éclatement et de la diversification d'un groupe primitif dont les zones d'estive et d'hivernage communes permettent la reconstitution périodique. La vie rurale corse a toujours été marquée par la prise en compte de liens de parenté collatérale jusqu'à un degré élevé (7 ou 8^{ème} degré)¹⁷ et par la jouissance individualisée des fruits de terres possédées par une même famille. Indivision et solidarité ont favorisé la constitution de groupes familiaux puis-

sants sous l'autorité des chefs de famille chargés de la mise en oeuvre du système de culture.

Les différences micro-régionales

Ce système fonctionne à peu près de la même façon dans la plupart des vallées ou "pieve" avec, cependant des différences micro-régionales importantes. Les zones collinaires du nord de l'île dite du Deça des Monts¹⁸, plus étendues, peu distantes de la mer et des zones d'échange commercial italiennes affirment très tôt une vocation agricole et commerciale. On y procédera au partage définitif des terres agricoles à partir des XI-XII ème siècle.

Les vallées du sud de l'île ou Delà des Monts, plus profondes et plus enclavées conservent très tardivement une vocation pastorale unique : les plages très éloignées des lieux d'habitations, difficiles à garder, restent désertées et rythmées par le mouvements périodiques des pasteurs en hivernage et des laboureurs des "prese" beaucoup moins nombreux. Les villages sont en majorité habités par des propriétaires de troupeaux¹⁹.

D'une façon générale, les terroirs à vocation agricole sont soumis aux mouvements périodiques des troupeaux qui les traversent deux fois l'an : les "prese" et le "circoli" sont enclos temporairement sous peine d'amende, décernée par les gardiens affrétés par les chefs de famille.

L'importance numérique relative des pasteurs empêche longtemps la remise en cause de ce système par les laboureurs des premières pentes. Les bergers apparaissent, dans ce dispositif, en contact permanent avec les divers groupes sociaux de l'île. Ils procèdent sans cesse à des échanges non monétaires avec les producteurs d'huile, de vin ou de châtaignes. Ils ont, de ce fait, une bonne connaissance du territoire et constituent une force capable d'y imposer leur loi. Cependant, l'appropriation privée des terres littorales, périodiquement réalisée par les puissances tutélaires, provoquent leur asphyxie et les condamne à la guerre permanente.

Chaque unité familiale, comprenant à la fois des laboureurs et des pasteurs est ainsi une unité guerrière appelée à défendre ses droits à la terre.

Organisation socio-politique

La mise en oeuvre de ce système de culture agropastoral a toujours nécessité l'intervention intermittente d'un pouvoir réglementaire et la sanction d'une institution judiciaire, d'où l'importance de l'élection, par tous les chefs de famille, d'un chef capable d'arbitrer les conflits et de rendre la justice de façon à maintenir en équilibre cette architecture complexe de groupes familiaux attachés autant à préserver leur autonomie qu'à démontrer leur puissance.

Le chef élu est un faiseur de paix, généreux de ses biens, bon orateur et bon guerrier, mécanisme décrit par P. Clastres dans le cadre de sa réflexion sur le fonctionnement des sociétés sans Etat²⁰ : le chef élu d'une tribu sans Etat détient un pouvoir temporaire toujours contrôlé par ceux qui l'ont élu. Son pouvoir est ainsi voué à une instabilité permanente liée à la disjonction entre pouvoir et coercition. Il n'a de pouvoir absolu que dans la guerre, quand il y a menace extérieure. D'où la tentation de maintenir son prestige et d'accumuler des richesses par la guerre pour répondre aux exigences de ses fidèles, au risque de mettre en jeu la survie même du groupe.

La vendetta est l'exemple même de règles coutumières capables de freiner un tel mécanisme. Dans la vie quotidienne, les institutions mises en place à l'échelle de la pieve régulent la vie politique, économique et sociale jusqu'au moment où Gênes privilégie l'échelon villageois pour casser les solidarités lignagères trop puissantes au XVI^e siècle²¹. Les institutions supra communautaires dont se dote l'île ont vocation à résoudre les conflits qui opposent plusieurs communautés ou à organiser une riposte contre une menace extérieure : c'est le rôle que jouent les "vedute" du XIII^e siècle au XV^e siècle ou les "consulte", les siècles suivants, institutions instables que l'on voit réapparaître sous des noms différents à des siècles de distance et qui réunissent en particulier les délégués des assemblées de pieve²².

J. Gil fait intervenir un autre mécanisme pour rendre compte du fonctionnement du système politique corse tel qu'on peut tenter de l'imaginer pour les périodes qui ont précédé la domination des cités-Etats : celui qu'il désigne sous le nom de "lutte des envies"²³. Des propositions de cet auteur, nous pouvons reprendre, en particulier, l'idée que la société politique corse

s'élabore à travers la structuration générale des rapports sociaux et des institutions selon le modèle d'une lutte pour le prestige. Celle-ci donne naissance à un type de rapport politique régulateur, régi par des conventions propres à un système de justice. Ce système s'articule sur un système culturel où tout un patrimoine de convictions traditionnelles réfère à une cosmologie de l'équilibre des forces (cf. également la représentation du destin dans la société corse chez D. Carrington). Le système politique et culturel induit des comportements paradoxaux : l'obligation de symétrie, condition de l'égalité, va de pair avec l'affirmation d'indépendance car l'adhésion à un modèle unique entraîne le risque de perte d'indépendance. Par contre, le danger de symétrie réside dans la perte de singularité des forces en présence et la baisse de la tension qui assure leur indépendance : de ce fait, un tel système tend à rechercher le décalage mais jusqu'à un certain seuil au delà duquel le jeu de l'affrontement symbolique ne doit pas parvenir sous peine de faire éclater le conflit ou d'entraîner la domination d'une partie sur l'autre²⁴. Le système régulateur qui permet d'établir le seuil maximum de surenchère doit être maîtrisé à l'intérieur même de la société, faute de quoi l'anarchie s'installe. L'opposition entre groupes rivaux ne doit pas compromettre l'unité de l'ensemble. C'est cette dynamique d'opposition qui empêche l'absorption par un système centralisé et aussi sa maîtrise par ce même système.

Si l'on accepte ce modèle qui prolonge la pensée de Clastres, tout en mettant l'accent sur le fait que les groupes en présence tendent en permanence à l'égalisation des forces des familles, (notamment par les phénomènes de clientélisation), on ne voit pas comment cette dynamique politique permet d'instaurer de façon durable des rapports de domination et d'exploitation sinon par l'articulation à une puissance extérieure capable de stabiliser le pouvoir du chef élu et de priver la communauté de son contrôle sur lui. Sans ce recours, le pouvoir coercitif est impossible à exercer sur des communautés libres, disposant longtemps d'un espace surabondant et d'institutions politiques propres.

La période d'articulation aux deux cités-Etats du XI ème au XVI ème siècle, complexifiée par la présence de deux autres puissances concurrentes, la Couronne d'Aragon et la Maison d'Anjou, illustre cette analyse : chacune de ces puissances choisit ses alliés insulaires pour tenter de s'introduire dans l'île. Les seigneurs font allégeance à ceux qui servent leurs desseins et s'adaptent.

tent, ainsi, aux fluctuations de la conjoncture internationale. Les communautés, de leur côté, choisissent de suivre ou de se désolidariser de leurs chefs de guerre pour demander protection ou s'organiser contre eux quand ils ne satisfont plus leurs exigences.

Ainsi, le récit du processus de féodalisation (IX^{ème}-XIII^{ème}), rapidement suivi du processus inverse sous l'impulsion de la révolution communale, met alternativement en scène la dynamique conflictuelle de ces différentes forces politiques dans leur évolution historique. Il nous permet de saisir à la fois la relative attraction d'un modèle unique quand celui-ci parvient à assurer un arbitrage satisfaisant (que ce soit le modèle comtal hérité de l'empire carolingien qui fait la popularité de Giudice de Cinarca ou le modèle communal génois qui provoque la "deditio" de 1348 mais aussi la résistance des communautés ou des lignages à l'absorption dans ce modèle unique chaque fois que le pouvoir instauré selon l'un ou l'autre modèle s'avère trop contraignant pour les communautés. On voit comment la consolidation du pouvoir étatique parvient à casser cette dynamique politique instable et à imposer progressivement un pouvoir coercitif en fonction de la loi de dissymétrie déjà évoquée. La dynamique politique analysée ici se déchiffre constamment à sa lumière.

La cité-Etat génoise qui ne dispose pas d'un appareil étatique très puissant, étant elle-même aux prises avec des luttes intestines, doit attendre, en effet, trois siècles pour venir à bout de la puissance des lignages seigneuriaux. Ceux-ci parviennent à cimenter autour d'eux une certaine unité politique contre les Génois entre le XIII^{ème} et la fin du XIV^{ème} siècle malgré la virulence de leurs conflits internes²⁵. Cette prise de contrôle se fait en plusieurs étapes. L'ultime passe par leur démantèlement et celui des communautés du sud et du centre pastoral qui les suivent dans leur exil pour fuir la politique de terre brûlée appliquée par un organisme gestionnaire, l'Office de St-Georges dans tout l'intérieur de l'île.

Auparavant, les deux cités en concurrence dans l'île, aiguillonnées par l'Aragon et la Maison d'Anjou, privilégient deux modèles de pouvoir politique : au modèle féodal clérical soutenu par Pise s'oppose tout d'abord l'institution comtale, soutenue par les seigneurs de Cinarca ; à celle-ci — plus tardivement soutenue par Pise pour contrer l'influence génoise —, s'oppose ensuite le modèle communal soutenu par Gênes et les communautés du De-

ça. D'une façon générale, le modèle féodal entre en opposition avec le modèle de la chefferie politique insulaire érigée en institution supra-communautaire par le biais de l'institution comtale qui parvient à lui imposer ses exigences²⁶. Cette institution politique, décrite sous le nom d'institution "a popole e commune", reconnue par Gênes, dessine une évolution vers un clanisme politique tyranique de plus en plus proche du modèle féodal combattu auparavant²⁷.

II Féodalisation de la Corse

Il est difficile de faire un récit précis de cette période car on retrouve peu de traces des marquis-comtes de Lucques, délégués au début du IX^{ème} siècle par l'empereur carolingien pour y faire respecter l'autorité du Pape ; sinon dans la tradition orale recueillie par les chroniqueurs du XV^{ème} siècle qui restituent une chronologie incertaine (Giovanni della Grossa en particulier). Celle-ci évoque cette période des débuts de la féodalisation après le règne du marquis-comte, Arrigo Bel Messere, idéalisé par la nostalgie millénariste de l'an 1000, comme l'un des épisodes les plus noirs de l'histoire insulaire. La chronique raconte également la résistance des communautés qui refusent de reconnaître barons et gentilhommes, élisent leurs propres chefs sous le titre de comte et les envoient en délégation auprès du pape, seul reconnu comme autorité légitime.

Après la dissolution de l'autorité comtale de l'Empire carolingien, la plupart des seigneurs et leurs vassaux rompent leur allégeance avec l'autorité papale et adoptent l'esprit d'indépendance des communautés insulaires. Les vicomtes de Ligurie de l'albergo génois de Gentile investissent le Cap corse dans les années 1100 avec des groupes apparentés. Les vicomtes de Toscane occupent le Deçà des Monts et les Seigneurs de Cinarca la partie septentrionale de l'île²⁸. Ces derniers "qui se parent du qualificatif de Cinarchesi", se réfèrent à des ancêtres communs, légendaires ou historiques, tous également prestigieux. Le premier en est Ugo Colonna qui aurait porté le premier, au IX^{ème} siècle, le titre de "comte de Corse" : il est donc la clé de voûte

de l'épopée carolingienne dans la culture historique insulaire. Son descendant direct Cinarco est l'ancêtre commun éponyme des grandes maisons féodales du sud de l'île, d'où le fait que la possession de Cinarca, château fondé par lui, soit le symbole de l'autorité suprême sur la "Terra dei Signori."

Tous semblent avoir "conscience d'appartenir à un vaste clan familial, celui des Cinarchesi, large groupe agnatique à plusieurs branches (Della Rocca, Leca, Istria) et aux alliances matrimoniales croisées"²⁹.

Chacun d'entre eux circonscrit son territoire géré par des consorceries indivises. Jouant sur les querelles d'investiture qui commencent à diviser l'Italie entre partisans du Pape et partisans de l'Empereur, les seigneurs négocient leurs alliances pour s'octroyer les bénéfices du fisc au détriment des ressortissants ecclésiastiques. Les marquis de Toscane, envoyés par le pape pour défendre ses biens, se taillent à leur tour d'importants domaines fonciers et exercent la justice sous le titre de comte.

La réforme grégorienne, mise en place pour contrer l'autorité impériale, permet au Pape de recouvrir ses prérogatives dans l'île et d'imposer temporairement le pouvoir de l'Eglise. Par l'intermédiaire de l'Evêché de Pise, le Pape tente de réaffirmer sa suzeraineté temporelle sur la Corse reconquise aux Sarrasins grâce aux efforts conjugués des troupes pisanes, génoises et marquisanes. L'évêque est alors chargé de gérer les intérêts temporels et spirituels du gouvernement de la Commune de Pise. Son pouvoir s'affirme d'autant plus sur le pouvoir comtal que la Commune est promue archevêché à la fin du XI ème. Elle est alors au fait de sa puissance politique et commerciale. La Corse représente pour elle un lieu stratégique de premier ordre pour son hégémonie en Méditerranée. Elle la ravitaille en vin et en produits d'élevage et devient aussi de bon rapport pour la rente ecclésiastique, vue l'importance des donations faites aux congrégations et à l'évêché pour soutenir l'effort de réforme religieuse entrepris par le Pape³⁰. Sur ses instances, Pise entreprend, en effet, un programme de rechristianisation "à marches forcées" au début du XII ème siècle³¹. En moins de cinquante ans, elle ne construit pas moins de quarante piévanes et 600 églises dont quelques-unes sur des sites côtiers, en particulier dans le Deçà des Monts, très lié au commerce pisan. Sans que pour cela ne s'enclanche un essor démographique et un retour à l'habitat côtier à la mesure de cet effort architectural réalisé en grande partie à des fins de prestige³². La côte reste déserte même si l'activité agricole et

commerciale sur les sites côtiers s'intensifie de façon permanente ou saisonnière. Les Bénédictins sont chargés de la rechristianisation. Pour PERGOLA, archéologue du Moyen Âge³³, la réorganisation administrative et religieuse fait de la pieve le rouage essentiel de l'articulation des communautés au pouvoir central. L'église piévane, construite à un carrefour de chemins muletiers conduisant à toutes les communautés de la pieve, en constitue le centre religieux et administratif. La découverte à proximité des piévanes du siège des tribunaux ou "arringo" laisse penser que les assemblées de pieve s'y tenaient en présence d'un "gonfalonnier" et deux pères de la Commune³⁴. La coexistence de ces deux institutions, religieuse et judiciaire, dans ce lieu, met en évidence l'importance des institutions politiques des chefferies électives préexistantes. Celle-ci se traduit aussi par la résistance que les communautés opposent à la nomination autoritaire des évêques par le Saint Siècle à partir de la Réforme grégorienne. Jusque-là, les tribunaux laïcs avaient droit de sanction sur le clergé insulaire qui partageait le mode de vie des communautés et jouissait d'une certaine autonomie. Après la réforme, le Saint Siècle tente de combattre toutes ces pratiques sans grand succès (mariage des prêtres, pratique de la vendetta³⁵); car, les communautés n'acceptent de se départir de leur pouvoir politique ni au profit de la hiérarchie ecclésiastique ni de la hiérarchie féodale laïque, sur le modèle de laquelle la première calque ses moeurs. Les seigneurs sont tenus de présider les assemblées de pieve aux côtés des Pères de la Commune et de partager les juridictions avec eux³⁶. Ils perçoivent les droits féodaux mais ont surtout avec leurs vassaux un rapport de chef de guerre. On leur doit fidélité pour leurs qualités mais on ne leur reconnaît pas l'hérédité de la charge. Aussi, ce pouvoir leur est-il toujours contesté et sont-ils toujours conduits à faire alliance avec le pouvoir ecclésiastique ou communal continental pour faire admettre le paiement obligatoire de l'"accatto" (don en échange d'un acte de justice) au même titre que le clergé qui perçoit les dîmes et le droit d'*erbatico* ou de *terratico* (herbage et terrage) sur les terres collectives.

Pour assurer la protection de ses comptoirs, la Commune de Pise est tenue de son côté de contracter alliance avec eux. Cette alliance est toujours temporaire et réactualisée en fonction de la concurrence exercée par Gênes à l'encontre de Pise et de la piraterie des seigneurs corses qui se jouent de cette concurrence. Celle-ci se fait plus manifeste depuis la prise de pouvoir

de Pise. Gênes n'a de cesse d'obtenir les mêmes prérogatives. Le Pape doit accéder à ses exigences d'autant que Pise est devenue son adversaire dans la querelle qui l'oppose à l'Empereur. Il partage l'île en deux évêchés : il attribue trois diocèses à Pise et deux à Gênes en 1133 (voir carte). Dès lors, Gênes lance l'offensive contre les positions pisanes par tous les moyens à sa disposition³⁷ : course en mer, politique de colonisation commerciale et territoriale, prise des places de mer. L'hégémonie de Pise couvre le XII^e siècle. Celle de Gênes s'affirme davantage à partir de la fin du XII^e siècle, "moins par une avancée méthodique et compacte que par une expansion audacieuse dans toutes les directions, comme par un phénomène de capillarité"³⁸. Cette expansion se réalise surtout par deux biais : par la colonisation urbaine (prise de Bonifacio en 1195 et de Calvi en 1250), la plus significative selon J. A. Cancellieri car elle entraîne une colonisation de peuplement de plusieurs milliers de personnes fidèles aux intérêts de Gênes ; et par la colonisation agraire à visée frumentaire (à peine esquissée du 13 au 15^e siècle)³⁹.

Cependant, l'influence des deux cités se chevauche encore longtemps. La rapidité de mise en œuvre du programme de construction ecclésiastique de Pise trouve sa justification dans cette concurrence. Les multiples tentatives de colonisation agraires génoises familiales, laïques ou religieuses, – inscrites souvent en plein domaine pisan –, cumulent les visées de peuplement, de mise en valeur littorale et de défense contre les positions pisanes ou seigneuriales qu'elles cherchent à encercler. Cette politique d'essaimage colonial apparaît significative de la volonté de Gênes d'établir une frontière entre ces deux puissances alliées⁴⁰ pisanes et seigneuriales. Ces colonies sont encore de faible importance, mais elles déclenchent l'hostilité irréductible des seigneurs du sud dont elles menacent l'hégémonie et la mise en œuvre du système de culture de leurs partisans. La plupart de ces colonies littorales, échouent devant la tenacité des montagnards, seigneurs en tête, à défendre leurs espaces côtiers. Il ne faut pas moins d'un siècle à Gênes, en effet, pour venir à bout de la résistance que lui oppose Giudice de Cinarca (razzias sur les convois, piraterie, rupture de contrats, etc.) ; puis deux autres pour abattre ses descendants et partisans, issus des branches des Leca, d'Istria et della Rocca. Le très populaire Giudice, investi du titre de comte, trouve un allié précieux dans la commune de Pise qui lui prête main-forte pour combattre Gênes et asseoir son pouvoir et son assise économique : elle donne les privi-

lèges de sa citoyenneté à ses partisans dont beaucoup émigrent dans le contado pisan à la fin du XII^{ème} siècle (l'esclavage n'existe plus à Pise au XII^{ème} siècle alors qu'il est attesté à Gênes au XIII^{ème} siècle où la vente de "servi" (esclaves) corses est encore mentionnée)⁴¹.

Au siècle suivant, les Seigneurs Vincentello d'Istria, Giudice d'Istria et Paulo delle Rocca prennent appui sur la Couronne d'Aragon pour tenir tête aux Génois.

La lutte des deux cités détruit les efforts de rechristianisation entrepris. Si une hausse démographique est attestée durant le XIII^{ème} et le XIV^{ème} siècle, les côtes restent désertes et les échanges modestes⁴². Seuls les cotteaux sont le siège d'un habitat permanent. L'émigration continue est plus un indice de misère rurale que d'essor économique. La plupart des historiens reviennent actuellement sur la vision trop idéalisée d'une évolution économique significative durant cette période. Il n'en revient pas moins, semble-t-il aux institutions pisanes d'avoir, constitué le "matériau d'évolution sociales, institutionnelle et culturelle des campagnes corses surtout dans le Deça"⁴³. La fécondation institutionnelle pisane se lit plus tard quand cette région prend l'initiative de la révolution communale antiféodale au XIV^{ème} siècle et fait institutionnaliser par Gênes les structures dites "a popole e commune". Leur influence toscane ne fait plus de doute. On peut discerner plus tôt qu'ailleurs dans le Deça, une première différenciation au sein des communautés avec la présence de négociants, armateurs ou intermédiaires liés au commerce métropolitain. Le Cap sous l'influence des seigneurs, liés à Gênes et au grand commerce méditerranéen, a développé très tôt une viticulture et une agriculture d'exportation.

A la fin du XIII^{ème} siècle, l'emprise du système féodal pourtant renforcée par l'appui de Pise au Seigneur de Cinarca, est de plus en plus contestée. Les seigneurs multiplient les taxes pour faire face à l'accroissement de leurs besoins dans leurs fiefs trop morcelés⁴⁴ et passent leur temps en guerres intestines, en actes de piraterie et de brigandage, faisant sombrer la Corse dans la misère rurale⁴⁵. Aussi, les communautés acceptent mal la rapacité seigneuriale ou ecclésiastique qui s'accroît avec le développement de l'économie monétaire. Elles ont maintenu leur structures électives et soumettent au vote les Seigneurs de Cinarca qui ont investi l'institution comtale. Le pouvoir central est, quant à lui, très affaibli. Au moment où Gênes abat militairement la

puissance pisane (La Meloria en 1284) et le Seigneur de Cinarca (en 1291), la Commune, elle-même déchirée par ses luttes factionnelles n'est plus en mesure d'assumer son autorité sur l'île. Le Pape confie sa gestion à l'Aragon en échange de la levée de ses prétentions sur la Sicile (1298).

III La Révolution communale antiféodale (1358)

Il ne s'agit que d'un abandon provisoire si l'on en juge par la stratégie déployée par Gênes au début du XIV^{ème} qui précipite la Corse sous sa tutelle et fait apparaître sa "deditio" comme l'expression de la volonté populaire des Corses.

Dès le début du XIV^{ème} siècle, la situation change à Gênes. D'importantes transformations institutionnelles sont intervenues : le doge est, désormais, élu parmi "les popolari" qui siègent au gouvernement à côté de l'aristocratie. De cette "révolution populaire" émerge un doge exceptionnel qui réorganise l'Etat et affirme ses positions coloniales face à l'Aragon. Dès 1330, la Cité déploie une activité diplomatique intense à l'adresse des Seigneurs de Cinarca dont la versatilité permanente entre leur allégeance à la Commune et celle au roi d'Aragon constitue une menace. En 1347, le doge lance un emprunt très lourd dans tous ses territoires pour constituer une caisse pour l'acquisition de la Corse, tandis qu'il arme ses partisans contre les seigneurs pro-aragonais. Une grande peste amenée par les vaisseaux, de retour d'Orient, décime les deux tiers de la population et annule les effets de l'expédition. Cette catastrophe démographique contribue, cependant, à ébranler fortement les bases du pouvoir féodal laïc et ecclésiastique en bouleversant la situation morale et politique de l'île. En 1354, en effet, un mouvement messianique émanant d'une secte de franciscains dissidents se répand comme une trainée de poudre : les Béguins du Tiers Ordre de Marseille, réfugiés en Corse, prêchent l'égalité, la pauvreté évangélique, l'exploitation communautaire des terres, la souveraineté du peuple et l'imposture de toute autorité qui n'émane pas de lui⁴⁶. Parti du sud, ce mouvement dit "des Giovannali" gagne une grande partie de l'île où les franciscains établis depuis le XIII^{ème} sont

très populaires. Selon D. Carrington⁴⁷, cette hérésie dirigée contre la hiérarchie ecclésiastique, constitue l'une des faces importantes du mouvement qui aboutit au renversement de la féodalité dans le Deçà, quatre ans plus tard. Elle résiste à la croisade lancée contre elle et trouve des partisans encore au début du XV^{ème} siècle. Pise absout les hérétiques tandis que le Saint Siège les extermine sans ménagement.

Si le succès de la rébellion antiféodale qui a lieu dans le Deçà a été préparé par ce mouvement de fond, il est dû aussi à l'aide militaire que Gênes accorde aux rebelles sur leur demande (1358). Moins d'un an après l'insurrection, les féodaux rendent les armes dans tout le nord, moins le Cap. Un régime populaire dit de la "Terra di u Cumune" est placé sous la tutelle directe de Gênes. L'appellation est souvent reprise, par la tradition orale, dans le sens de Temps du Commun (Tempo di u cumune). Ce qui renvoie dans l'imaginaire insulaire à l'avènement d'une ère "communautaire" nouvelle : "une commune de Corse instaurée par la volonté populaire, un moment fondateur du pouvoir du peuple, devenu symbole d'une tradition "démocratique" corse dont se réclament dès lors la plupart des mouvements d'opposition qui prennent l'étiquette nationaliste à partir de la prise de pouvoir par les "patriotes" de P. Paoli au XVIII^{ème} siècle. Les historiens préfèrent, de nos jours, traduire "le Temps de la Commune" par référence à l'institution politique communale ; ce qui gomme un peu l'interprétation locale de l'événement, sa mythologisation et son opérativité dans les représentations présentes de ce passé. La façon dont les acteurs ont vécu à leur niveau cette révolution communale, rurale plus qu'urbaine, en fonction de leurs attentes propres, et la façon dont les acteurs d'aujourd'hui la restituent sont importantes à connaître dans la mesure où ces représentations influencent l'action politique et lui donnent une forme symbolique⁴⁸. Cette interprétation que les Corses ont fait de l'événement explique qu'ils aient pu adhérer à l'esprit de la révolution communale génoise et le reprendre à leur compte à un moment donné.

On retrouve, ici, la signification profonde de la "deditio" : Gênes s'engage, en effet, à envoyer un gouverneur chargé de régler la justice assisté d'un conseil de six Corses, imposé par les insulaires et un podestat chargé de collecter les impôts, aidé de deux pères de la Commune. L'institutionnalisation de la structure "a popolo e cumune", issue du modèle des communautés sous l'ordre comtal, officialise dans le Deçà le droit des communautés d'élire leurs

représentants parmi les lignages rustiques de leur choix⁴⁹. Le Cap et le Delà restent "Terra di Signori". Pour accroître sa légitimité, dans le Deçà, Gênes fait acclamer ses émissaires par les "consultes", assemblées populaires plus ou moins représentatives des régions soulevées qui, selon certains historiens⁵⁰, sanctionnent le pouvoir d'un puissant au moment où Gênes y trouve son intérêt. Pour H. Taviani, en effet, le soulèvement de 1358 fut concerté d'avance avec les émissaires génois. La démarche de soumission fut transformée en pacte d'union entre deux puissances pour masquer l'inégalité du contrat de souveraineté. Mais on peut penser aussi que les "populaires" corses surent profiter des transformations politiques de la révolution communale génoise pour solliciter l'aide qui leur permettaient de renverser un régime déjà contesté et de restaurer à leur profit un système de représentation plus conforme à leurs traditions. On ne peut oublier l'importance de cette révolution communale urbaine qui caractérise le mode de production de cette époque et dont la logique marchande va tenter de se développer. Les heureux bénéficiaires de cette alliance avec la commune de Gênes, les "caporali", sont les premiers à s'intégrer à cette logique marchande dans cette partie du Deçà, déjà très liée au commerce péninsulaire. Ils vont se servir de la résistance des seigneurs du Delà pour négocier les moyens de consolider leur pouvoir. Ils vont se constituer en lignages puissants (une quinzaine au XV^{ème} siècle) grâce à la juxtaposition de deux ordres politiques qu'ils ont charge d'harmoniser : ils gardent leur rôle d'arbitre et d'avocat des communautés auprès de la puissance tutélaire tout en ayant accès aux charges administratives que Gênes met à leur disposition dans l'île et au sein de la cité (droit de citoyenneté génoise) au début de sa prise de pouvoir. La Commune va jusqu'à salarier ses alliés pour satisfaire leurs exigences et gagner leur fidélité. Ceux-ci ne cessent, en effet, de proposer leurs services au roi d'Aragon ou aux féodaux moyennant la même rétribution⁵¹. Investis d'autorité et pourvus de richesse par l'accès à ces nouveaux moyens de pouvoir, les caporali se transforment peu à peu en despotes, utilisant l'alliance avec la puissance tutélaire pour imposer un mode de pouvoir partisan sur lesquels les communautés ont de moins en moins de prise (première forme de clanisme politique selon F. Pomponi).

Les caporali évoluent vers une "aristocratie mixte"⁵², regroupée en "casate" familiales, partageant les mêmes modes de vie que les seigneurs (oisive-

té, guerre), multipliant les alliances matrimoniales avec eux (fin du XV^{ème} siècle)⁵³. Le fonctionnement de ces "casate" n'est pas sans rappeler celui des "casate" populaires génoises calquées sur le modèle des alberghi nobles, institutions évolutives adaptées au nouveau contexte des rapports sociaux génois pour maintenir le pouvoir de l'oligarchie. Le nombre important de clients que ces familles vont représenter de cette façon est d'un appui précieux pour Gênes qui cherche à consolider son pouvoir à travers ces nouveaux alliés face aux puissants lignages de Cinarca. E. Grendi⁵⁴ situe l'affirmation optimale du phénomène de l'albergo comme institution socio-politique officielle et union de famille entre le XII^{ème} et le XV^{ème} siècle. Elle apparaît comme une forme de reconstitution de la noblesse féodale qui assoie sa position urbaine en déployant une nouvelle forme d'intégration interclassiste des voisins et une structuration nouvelle du rapport de clientèle sans sacralisation de l'ordre social (modification du contenu de la solidarité verticale). Les "casate" populaires ont opéré par mimétisme : on peut faire l'hypothèse qu'un même mode de comportement entre la classe dirigeante communale génoise et la nouvelle classe politique corse a facilité l'articulation de cette dernière à l'Etat génois. Son adhésion aux valeurs de la société marchande semble, en effet, modifier son comportement à l'égard du système de production insulaire. La révolution communale lui permet d'instituer de nouveaux rapports sociaux fondés sur la logique de la production marchande et l'appropriation privée de la terre⁵⁵.

Les XIV-XV^{ème} siècle voient progresser, en effet, la sédentarisation agricole et l'intégration de l'arboriculture commerciale au système de culture. Il s'agit d'une remise en cause partielle et localisée de ce système par différentes stratégies d'accaparement de la terre (accès des communaux aux plus gros éleveurs par application du droit coutumier qui transforme de ce fait leur partage égalitaire en partage inégalitaire⁵⁶: enclosures illicites, accaparement des biens et bénéfices ecclésiastiques profitant de l'affaiblissement du pouvoir ecclésial par une nouvelle hérésie auxquels participent notables et seigneurs (les Battuti)⁵⁷.)

Les exemples de formes indirectes d'exploitation (contrats de métagage qui maintiennent le paysan dépendant tout en le laissant libre de son travail au sein d'institutions communautaires sauvegardées mais mises au service du puissant, usure pratiquée par des détenteurs du pouvoir communal,

extorsion de l'accatto en échange de protection) nous plongent au coeur du mode d'exercice du pouvoir partisan qui sauvegarde l'illusion d'égalité par l'idéologie de la réciprocité et du service rendu.

Ce mode d'exercice du pouvoir politique implique aussi bien la consolidation des rapports de type clientélaire entre la famille du notable et la population d'obligés dépendants que les querelles entre puissants pour le contrôle le plus large possible d'un réseau de pieve⁵⁸. Cette logique assoit bientôt le pouvoir de "casate" aussi puissantes et turbulentes que les familles seigneuriales et explique l'acharnement des luttes intestines entre elles du XIV^{ème} au XV^{ème} siècle. L'excès d'anarchie provoque des révoltes populaires au milieu du XV^{ème} siècle. Les communautés en appellent de nouveau à l'arbitrage du Pape car Gênes n'est plus en mesure de l'assurer. Le consensus s'est rompu au sein de la République depuis la fin du XV^{ème} siècle : 14 révolutions s'y succèdent pendant la première moitié du XV^{ème} siècle. Gênes cède ses droits sur la Corse à la Maison de St Georges, organisme de gestion financière de la dette publique indépendant de la République, comme elle l'avait fait un siècle plus tôt, de 1378 à 1407 avec la Maone de Corse, à un moment de crise politique intense⁵⁹. Au contraire de cette tentative avortée d'administration indirecte "économiquement rentable pour Gênes", l'intervention de la Maison de St Georges s'avère décisive pour abattre la puissance seigneuriale et articuler davantage la Corse aux intérêts économiques génois.

IV Démantèlement des structures de la société féodale et pastorale sous le règne de l'Office de St Georges (1453-1562)

L'Office, participant au gouvernement par son conseil mais protégé des conflits factionnels par son indépendance à l'égard du pouvoir d'Etat, tente de créer un appareil administratif, financier et militaire capable d'assurer la permanence du pouvoir d'Etat et la rentabilité des colonies. Cédant à la tradition de la *deditio*, l'Office rédige de nouvelles règles de gouvernement qui restreignent, en fait, l'autonomie des communautés et l'emprise des chefs

de lignages sur de grandes unités difficilement contrôlables : les assemblées sont convoquées, désormais, sur ordre du gouverneur et de ses podestats assistés d'une magistrature spécialisée. Les communautés élisent des conseillers sans pouvoir, les Nobles XII. La fiscalité est étroitement contrôlée. Des citadelles protègent les comptoirs ou présides. De nouveaux sites côtiers urbains comme Ajaccio et Bastia contrôlent l'activité économique⁶⁰.

Les caporali, ménagés au début du règne de l'Office, sont progressivement écartés des charges d'avocat, de podestat et de notaire. Mais l'oeuvre la plus importante de l'Office reste celle à l'encontre de la féodalité corse. Elle s'attache à la combattre et vise à travers elle l'organisation communautaire du système agropastoral qui permettait aux bergers et à leurs chefs de contrôler la Corse par ses sommets indivis. L'Office lance une large offensive contre la propriété communautaire en favorisant la culture du châtaigner sur les cotteaux et le système de concessions littorales données au patriciat génois. Celui-ci déclenche, bien évidemment, l'opposition conjuguée des communautés montagnardes et des seigneurs du sud pastoral. L'Office les traque jusque dans leurs retraites montagnardes. Il détruit des villages entiers, déplace les populations. Celles-ci fuient en Sardaigne et à Pise, toujours accueillante pour les victimes de ses adversaires⁶¹. L'Office mène une véritable guerre d'extermination aux derniers représentants des Cinarchesi qui font encore deux tentatives de prise de pouvoir sous le titre de comte. Le bilan démographique est très lourd. Les alliés de l'Office souffrent aussi de représailles adverses. La reprise économique attendue par l'Office est impossible. Les concessions littorales elles-mêmes sont des échecs.

Un nouvel épisode guerrier vient soulever la Corse, pas moins de cinquante ans après la fin des représailles anti-féodales, faisant entrer, cette fois, la France en lice. Un officier à la solde du roi de France, Sampiero Corso, tente désespérément de faire intervenir la France contre la tyrannie génoise mais se voit abandonné par celle-ci au Traité de Cateau-Cambrésis (1559). Guerre de misère contre l'Etat collecteur d'impôts⁶², la guerre de Corse, souvent considérée comme une des premières guerres d'indépendance, s'enlise faute de ressources et de soutien international. Elle prive l'Office de ses prérogatives et rend la Corse exsangue aux Génois.

La Commune prend alors véritablement le pouvoir en Corse. De nouveaux statuts consacrent l'élimination des chefs insulaires des fonctions judi-

ciaires et fiscales au fondement de leur puissance et reconstituent une nouvelle couche sociale pensionnée et étroitement surveillée : les "benemeriti" ou ceux qui ont bien mérité de l'Etat. Gênes achève la destruction des lignages, amorcée par les guerres et l'exil massif de communautés entières, en provoquant le démantèlement des pieve par la reconnaissance institutionnelle des communautés de villages⁶³ ou paroisses. Elle casse, ainsi, la solidarité des pasteurs et laboureurs également mise à rude épreuve par le retour à la sécurité des côtes par la victoire de Lépante contre les Turcs (1571). Dès 1587, Gênes lance un vaste programme de mise en valeur des terres agricoles, pressée de rentabiliser ses colonies les plus proches pour satisfaire une population citadine en expansion et compenser la perte de ses possessions lointaines qui lui assuraient du blé. La politique d'urbanisation et de concessions foncières littorales associant, cette fois, des Corses pour dépasser les échecs précédents, marque une nouvelle offensive de la logique marchande et coloniale contre les fronts de résistance de la société pastorale corse. Les ressorts de celle-ci sont loin d'être cassés, cependant. Les progrès de l'arboriculture et de la céréaliculture ne sont pas suffisamment importants pour remettre totalement en cause un ordre millénaire qui doit son exceptionnelle longévité à un mode d'usage du sol encore largement prédominant. Celui-ci le reste jusqu'au partage des biens communaux et nationaux aux confins du XIXème, bien après la conquête française. Le Terrier de 1769 dénombre un nombre encore considérable de terrains en jouissance communautaire⁶⁴. Aussi, la Révolution de Corse (1729 – 1755) n'a-t-elle pas d'autres origines que la révolte des pasteurs contre les concessions foncières et les taxes dont les accablent Gênes. La coalition nationale qui l'emporte par la suite avec la venue au pouvoir de P. Paoli en 1755 ne peut voir le jour que parce que les notables, écartés de tout réel pouvoir dans la gestion de l'île prennent la tête des insurgés contre Gênes. Les premiers tentent de rentrer en possession de leurs terres communautaires tandis que les autres visent la restitution de leurs droits de justice et la transformation à leur profit du système de culture par l'exploitation indirecte du travail paysan et l'appropriation privée de la terre⁶⁵.

P. Paoli essaye de trouver un compromis entre ces forces contradictoires en créant un Etat national dont le fonctionnement repose sur des assemblées populaires ou "consultes", assorties d'une constitution (une des premières du genre "à l'avant garde de la pensée politique" dans ce siècle des

révolutions⁶⁶). Aucun pays d'Europe n'était doté d'"une assemblée législative à caractère de représentation nationale" aux pouvoirs si étendus. Cette tentative de courte durée est intéressante aussi parce qu'elle repose sur les structures politiques que l'on a vu s'affirmer au fil des siècles évoqués. Elle est "l'aboutissement d'une série de tentatives d'organisation politique entreprises dès 1729" (...) "qui semblent refléter un mode de gouvernement très présent à l'esprit de la population", habituée à être administrée par ses élus. Les assemblées se tiennent sur "convocation des représentants des seigneuries et des communautés franches pour faire adopter une forme rudimentaire de gouvernement national". Réduits, en effet, à leurs propres moyens, sans protection d'une puissance tutélaire pour la première fois depuis plusieurs siècles, les insurgés se trouvent "obligés d'établir une organisation politique afin de poursuivre l'action révolutionnaire, tout en maintenant un semblant d'ordre."⁶⁷

P. Paoli institue un système "égalitaire dans sa conception et bourgeois dans sa pratique" ; ce qui "satisfait la masse et indignes les nobles". Les "consultes" dont le mode de représentation évolue sous la pression de P. Paoli, qui veut réduire la résistance des chefs de famille hostiles, se succèdent à un rythme accéléré (deux à trois fois par an). Elles s'imposent de plus en plus et "jouent le rôle d'une assemblée nationale voire d'une forme de gouvernement parlementaire aux structures rudimentaires" selon D. Carrington. La Diète de 1755 hérite des fonctions exercées par les consultes, édicte des lois, fixe les impôts..., institue la séparation des pouvoirs exécutifs et législatifs.

Malgré ses efforts pour restreindre la puissance des différentes familles qui lui contestent le pouvoir, P. Paoli ne parvient pas à les maîtriser et à les soumettre à un pouvoir centralisé unique. Il se fait balayer par une nouvelle puissance conquérante : la France de l'Ancien Régime qui trouve des alliés dans les familles hostiles à cette politique "communautaire" pour réaliser ses visées sur la Corse⁶⁸. Après la Révolution et la défaite définitive de P. Paoli, celles-ci vont d'ailleurs accentuer la pression foncière agricole et individualiste sur les terres communautaires et recevoir pour cela le soutien de la France⁶⁹.

Ainsi renforcée dans ses pratiques par la puissante conquérante, la stratégie de ce groupe de médiateurs, notabilisé par l'Etat, a donc été de continuer à s'appuyer sur les deux ordres politiques pour renforcer son pou-

voir de négociation : arguant d'un côté de son pouvoir sur des communautés puissantes pour arracher de l'Etat un maximum de liberté et des dérogations aux lois nationales, protégeant de ce fait la spécificité de ces communautés, de l'autre imposant les conditions de sa protection aux communautés en usant potentiellement du droit de coercition que la proximité de l'Etat mettait à sa disposition. D'où l'intérêt pour ces médiateurs de monopoliser la fonction judiciaire qui leur donne la maîtrise des deux ordres et la capacité de les faire jouer l'un contre l'autre. L'important est d'accaparer la médiation et les privilèges y afférant pour consolider son pouvoir et la puissance des lignages fidèles. La contrepartie essentielle de la médiation pour les factions qui choisissent l'alliance avec la puissance extérieure est l'accès aux bénéfiques et pouvoirs liés à un mode de production dont ils se font le véhicule dans l'île. La capacité de la société insulaire à mobiliser pendant longtemps des contre forces à travers des mouvements sociaux jadis millénaristes ou communautaristes (on parlerait aujourd'hui de mouvements autonomistes ou nationalistes, souvent à l'origine déclenchés par les pasteurs⁷⁰) explique l'extrême longévité du mode de production pastoral insulaire. Les années 60 de modernisation agricole qui ont par un retour de l'histoire relancé l'offensive sur les plaines littorales ont provoqué une fois de plus les réactions défensives des derniers représentants du système agropastoral ancestral.

La forte diminution du nombre des bergers qui n'ont en partie renoncé à certaines pratiques pastorales que très récemment (sédentarisation relative, maintien de l'"investita" ou errance réglée, cf F de Lanfranchi), la très grande déprise agricole et l'orientation de plus en plus nette de la société corse vers une société urbaine expliquent la forte atténuation de ces combats millénaires. L'hostilité manifestée dans les années 60 contre les pieds noirs apparaissent comme les soubresauts d'un système agropastoral qui n'existe maintenant que comme vestige. La situation foncière, héritière de ce passé, et les pratiques communautaires qui s'y rattachent n'ont pas fini, cependant, de poser problème aux promoteurs du tourisme bien que de tous les côtés un lent ajustement se fasse aux exigences des sociétés urbaines consommatrices d'espace privatisé et qu'il existe toujours des médiateurs passés maîtres dans l'art de cet ajustement. L'indivision et les privilèges fiscaux dont bénéficient la Corse depuis 1807 ont maintenu la terre entre les mains des familles insulaires avec une relative pérennité. Qu'en sera-t-il dans le futur sous la pres-

sion de l'Europe et de ses nouvelles réglementations qui poussent à la modernisation structurelle des terroirs et à la levée des contraintes coutumières particulières.

NOTES

1. Le numéro spécial de la revue *Peuples méditerranéens* : Corse, île paradoxale, n° 38-39, juin 1987 coordonné par W. DRESSLER HOLOHAN, a publié les actes de la table ronde qui s'est tenue à Corte en 1986 sur le thème : Evolution des structures politiques corses en fonction de leur mode d'articulation à l'Etat. L'idée avait été de se replonger dans l'histoire de la Corse avec des spécialistes de celle-ci pour repérer la nature et le fonctionnement des structures politiques corses aux périodes charnières de son histoire.
2. Ce texte se situe dans le prolongement de deux textes : l'un publié dans la revue *Peuples Méditerranéens* de mars 1982 sur la Communauté et intitulé "Communauté et nationalisme en Corse", l'autre présenté à la table ronde organisée par la revue *Peuples Méditerranéens* à Marseille sur l'Etat et la Méditerranée en octobre 1983 et intitulée "Logique d'intégration et logique de résistance à l'Etat en Corse du XIème au XVIème siècle", 44 p.
3. Concept avancé par M. A. LOVICONI dans ses travaux en cours.
4. Cf les travaux de F de LANFRANCHI dont "L'héritage des Corsi. De la protohistoire à l'histoire", Corse, l'île paradoxale, *Peuples Méditerranéens*, op. cit., puis ceux de J. JEHASSE sur la période romaine: "Etat

- et région corse durant l'Antiquité", Corse, île paradoxique, de O. JEHASSE : *Corsica Classica*, La Marge ed, Ajaccio, 1986.
5. G. LENCLUD "De bas en haut et de haut en bas, le système des clans en Corse", *Etudes rurales*, Paris, Janvier, 1986.
 6. cf E. GELLNER, *Muslim society*. Cambridge University Press, 1981.
 7. Le mot patronage est utilisé ici au sens de patronage romain, pratique courante de Rome à l'égard de ses colonies de même que le mot "deditio", in F. POMPONI "A la recherche d'un invariant historique. La structure clanique dans la société corse", *Pieve e paesi*. Ed du CNRS, Paris, 1978.
 8. in Y. RENOARD *Les villes italiennes du Xème au XIVème siècle*, Paris, Cours de la Sorbonne, 1961. Il était une pratique courante dans les cités italiennes de cette époque de faire appel à un arbitre extérieur pour assumer le rôle de podestat et se placer au dessus des factions.
 9. J. JEHASSE le souligne déjà à propos de la Corse romaine.
 10. J. DEFRANCESCHI, p. 108. *Recherche sur la nature et la répartition de la propriété foncière en Corse de la fin de l'ancien régime au milieu du XIXème siècle*, Ed Cynros, Ajaccio, 198
 11. *Mémorial des Corses*, Tome 1, La Corse médiévale, Ajaccio.
 12. L'essentiel du chapitre concernant l'organisation des communautés corses est tiré de l'énorme travail de J. DEFRANCESCHI cité en note 10. Il retrace de façon méticuleuse l'évolution des "pieves" jusqu'aux 19ème siècle et fait état précisément des relations entre pasteurs et cultivateurs. Cf aussi l'article sur ce sujet : "Pasteurs et cultivateurs en Corse", *Annales historiques de la révolution Française*, N° spécial Corse

oct-déc 1974, 1er cahier 1979, Maison de la Culture de la Corse, Ajaccio.

13. *Le Mémorial des Corses*, Tome 1, La Corse antique. Ajaccio.
14. Un même territoire est utilisé pour la culture du blé pendant trois ans, pour la pâture de gros bétail les trois années suivantes puis celle du petit bétail. Chaque territoire est délimité par des clôtures temporaires. in J. DEFRANCESCHI, op. cit.
15. J. A. CANCELLIERI, "Corses et Génois : éléments pour une phénoménologie de la colonisation de la Méditerranée médiévale", *Etat et colonisation au Moyen Age et à la Renaissance*. La Manufacture, Lyon 1989.
16. Autour des années 1100, "quelques groupes familiaux génois apparentés, prirent racine dans le Cap corse où ils constituèrent des seigneuries qui étaient comme le prolongement géographique de leur domaine ligure. Tous les membres de ces lignages étaient actifs dans le grand commerce méditerranéen, auquel Gênes commençait à devoir sa fortune de capitale marchande : commerce du vin, des céréales et autres denrées" (J. A. CANCELLIERI, "Corse et Génois. . ." p 36)
17. D. CARRINGTON, *La Corse*, Ed. Arthaud, Paris, 1980.
18. Cette désignation est d'origine génoise. Elle "recouvre sensiblement un clivage d'ordre culturel et politique" qui va s'affirmer davantage par la suite et se fonder sur une évolution économique différente (J. A. CANCELLIERI, "Corse et Génois. . ." p 41.
19. J. DEFRANCESCHI. "Pasteurs et cultivateurs." *Annales de la Révolution française*, op. cit.
20. P. CLASTRES, *La société contre l'Etat*, Paris, ed. Minuit, 1974.

21. F. POMPONI, *Histoire de la Corse*, Paris, Hachette, 1979.
22. A. CASANOVA "Révolution féodale, pensée paysanne et caractères originaux de l'histoire sociale de la Corse", *Etudes Corses*, 1980.
23. J. GIL "La lutte des envies", *Etudes Corses*, n° 20-21, 1982 ou *Entre la liberté et la terreur*, ed La Découverte, Paris, 1984.
24. J. Gil, op. cit
25. J. A. CANCELLIERI, "Corses et Génois..", op. cit
26. A. CASANOVA "Révolution féodale, pensée paysanne et caractères originaux de l'histoire sociale de la Corse" op. cit.
27. F. POMPONI, *Histoire de la Corse*, op. cit.
28. J. A. CANCELLIERI évoque la répartition des seigneuries au bas Moyen Age, à la fin du XIV ème et surtout au XV ème siècle : "La seigneurie de Leca est. . la plus vaste et la plus peuplée : elle s'étend des contreforts montagneux dominant le territoire de Calvi, à la plaine d'Ajaccio. S'ouvrant sur trois grands golfes de la côte occidentale (Porto, Sagone et Ajaccio — cf carte en annexe), elle prend appui sur le pôle montagneux central du Niolu. . . que les seigneurs de Leca ont toujours considéré comme partie intégrante de leur patrimoine de même que. . la région méridionale de la Balagne. . pourtant géographiquement dépendante . . de l'en Deça des Monts. . . La seigneurie de La Rocca, domaine . . de l'extrême sud contrebalance l'influence des Leca. Elle s'ouvre sur les côtes orientales et occidentales par les mouillages de Favone, Porto-Vecchio, Roccapina et du Valinco. . et s'appuie sur les pôles montagneux du massif du Coscione et de la haute vallée du Taravo. . et déborde sur les contreforts montagneux de la plaine orientale (Fiumorbo). "Entre ces deux grandes seigneuries du pays dit des "Cinarchesi", trois unités . . plus réduites se partagent les vallées du Taravo et du Prunelli : la seigneurie d'Istria subit la pression des féo-

daux de la Rocca. "Les seigneuries d'Ornano et de Bozzi sont nées de partages familiaux intervenus au XIV ème". Etroitement imbriquées, "elles furent, en fonction des circonstances et des alliances matrimoniales, alternativement dans la zone d'influence des Leca et des Della Rocca". in "La Corse et les Génois.", P 46.

29. J. A. CANCELLIERI, idem, p. 46
30. *Le mémorial des corses*. Tome 1, op. cit.
31. G. MORACHINNI—MAZEL "Le mouvement paléochrétien en Corse", Paris 1967, *Les églises romanes en Corse*, Paris 1967.
32. J A. CANCELLIERI, Direction de la recherche sur la démographie de la Corse médiévale, XIII-XV ème siècle. in *Strutture familiari, epidemie e migrazioni nell'Italia medievale*, Naples, 1984. voir pour cette période également l'article du même auteur "De la Corse pisane à la Corse génoise : remarques sur la portée structurelle insulaire de la bataille de la Meloria (1284)", "traduit de l'article en italien "Genova, Pisa e il mediterraneo tra due e trecento", *Per il VII centenario delle battaglie delle Meloria, Génova, 24-27 Ottobre 1984* ; Genova, Nella sede della società ligure di storia patria, Vai Albaro, 11.
33. *Mémorial des corses*. Tome 1, La Corse au Moyen Age.
34. A. CASANOVA "Révolution féodale, pensée paysanne". . op. cit
35. A. B. CASANOVA *Histoire de l'église corse*, Tome 1, op. cit. Des origines à 1729, Zicavo, Corse, 1931.
36. A. CASANOVA, "Statuts de la seigneurie banale en Corse", *Etudes corses*, Ajaccio, 1956.
37. à ce sujet cf J. A. CANCELLIERI, "La Corse et les Génois..", op. cit., et sa thèse d'histoire: *Gênes en Corse et en Sardaigne au XIIIème siècle*.

Tome 1: Recherches sur commerce et colonisation dans la Méditerranée médiévale, 1200-1280, Aix-en-Provence, 1980.

38. R. S. LOPEZ, "Da mercanti a agricoltori aspetti della colonizzazione genovese in Corsica", in J.A. CANCELLIERI, "La Corse et les Génois. ."
39. J. A. CANCELLIERI, "la Corse et les Génois.." op. cit.
40. J. A. CANCELLIERI, "Directions de recherche sur la démographie."
41. F. MOLLARD, "De l'esclavage et du servage en Corse au XIIème siècle", *Bulletin historique et théologique du travail historique et scientifique*, 1889.
42. J. A. CANCELLIERI, "Directions de recherche sur la démographie."
43. J. A. CANCELLIERI *Gênes en Corse et en Sardaigne au XIIIème...*
44. COLONNA DE CESARI ROCCA *Histoire de la Corse*, Paris 1901.
45. J. A. CANCELLIERI, "La Corse et les Génois."
46. H. TAVIANI, *Histoire de la Corse*.
47. D. CARRINGTON, *La Corse.*, op. cit.
48. J'ai développé cet aspect de l'événement historique en question dans l'article "Commune, communauté et nationalisme en Corse", *Peuples Méditerranéens*, Mars 1982.
49. J. A. CANCELLIERI, "La Corse et les Génois."
50. H. TAVIANI, *Histoire de la Corse*, op. cit.

51. F. POMPONI, "A la recherche d'un invariant historique." op. cit.
52. Le terme est de COLONNA DE CESARI ROCCA dans son *Histoire de la Corse* ; il est repris par A. CASANOVA dans son article intitulé "Caporaux et communautés rurales au XIVème et XVème siècle", *Corse Historique*, 1963 et 1967.
53. J. A. CANCELLIERI, "La corse et les Génois." op. cit.
54. E. GRENDI, "Profilo storico degli alberghi genovesi", Ecole de Rome, 1974.
55. A. CASANOVA "Révolution féodale, pensée paysanne". . op. cit.
56. J. DEFRANCESCHI, *Recherche sur la nature de la répartition de la propriété foncière*. op. cit.
57. A. B. CASANOVA *Histoire de l'église corse*, Tome 1, op. cit.
58. A. CASANOVA "Révolution féodale, pensée paysanne". op. cit.
59. J. A. CANCELLIERI, "La Corse et les Génois." op. cit.
60. J. A. CANCELLIERI, "La Corse et les Génois." op. cit.
61. J. A. CANCELLIERI, "De la Corse pisane à la Corse génoise".
62. F. BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Ed A. Colin, Paris, 1976.
63. F. POMPONI, *Histoire de la Corse*, op. cit.
64. J. DEFRANCESCHI, *Recherche sur la nature de la répartition de la propriété foncière*. op. cit.

65. *Recherche sur la nature de la répartition de la propriété foncière.* op. cit.
66. D. CARRINGTON, "Pascal Paoli et sa "constitution", 1755-1769", *Annales historiques de la Révolution Française*, n° spécial Corse, oct-déc 1974, 1er Cahier 1979, Maison de la Culture de la Corse. "Le texte original de la constitution de Pasquale Paoli?"
Sur cette question voir aussi son dernier article paru dans *Ces îles que l'on dit françaises et la Révolution Française*, Ed Synepse, Paris, 1989.
67. D. CARRINGTON, "Pascal Paoli et sa "constitution", 1755-1769.
68. La France envoya des troupes en Corse à la demande de Gênes moyennant finances. Elle prit possession de l'île peu après quand Gênes ne fut plus mesure de payer ses dettes et consacra définitivement sa défaite au profit de la nouvelle puissance qu'allait devenir Marseille, tête de pont de l'Empire colonial français à la jonction stratégique entre Nord et Sud par le biais du canal du Rhône au Rhin.
69. Cf sur ce sujet la thèse de 3ème cycle de J. DFRANCESCHI qui analyse bien cette période de ce point de vue ainsi que son article "Pasteurs et cultivateurs en Corse", op. cit. et aussi "le rêve brisé".
70. Si les mouvements nationalistes ont par exemple une composante sociale rurale très radicale dans les années 60-70, celle-ci n'est plus du tout prédominante du fait du caractère urbain de la contestation et des couches sociales qui la portent dans les années 80.

LE NIOLO A LA FIN DE 1769

*F. FLORI, Ethnographe du NIOLO (Auteur de la Bibliographie
Générale de la Corse)*

Je me propose de vous tracer un tableau du NIOLO à la fin de l'année 1769, il y a donc un peu plus de 200 ans. En 200 ans, il s'en est passé des choses : révolutions, guerres, bouleversements.

Le visage des nations et des sociétés change.

De la société d'ancien régime, nous sommes passés à une société hautement industrialisée dont les tendances laissent entrevoir ce que sera la civilisation de l'an 2 000.

Bien qu'extrêmement isolé à l'époque, le NIOLO a évolué tant bien que mal, quelquefois plutôt mal que bien, au diapason des grands événements.

Il est connu qu'une guerre comme celle de 14/18, pour ne parler que de celle-là, a influé d'une manière profonde sur l'évolution de cette vallée. C'est donc un pays très différent que je vais m'efforcer de vous décrire et de faire revivre aussi fidèlement que je le pourrai.

La période que j'ai choisie pour pratiquer cette coupe est la fin de l'année 1769.

Ce n'est pas le hasard qui a déterminé mon choix, mais le fait que j'ai pu réunir un certain nombre d'éléments qui permettent d'observer à la loupe le NIOLO à ce moment-là. C'est une période très intéressante : les opérations militaires sont terminées. La CORSE cédée par les Gênois à la France est en-

tièrement conquise. PAOLI est parti en exil. Une autre ère commence pour notre temps.

Pour cette étude, j'ai utilisé les quatre sources suivantes :

1. — La tradition orale.

2. — Les sources écrites, c'est-à-dire le peu que l'on trouve dans les ouvrages ou documents imprimés. Principalement le voyage dans le NIOLO de l'Abbé Gaudin.

3. — Les registres des notaires du NIOLO, source négligée jusqu'à présent, mais très importante.

4. — *Le dénombrement* de la population corse effectué de 1769 à 1770.

Comme il s'agit de la source *principale* qui a déterminé le choix de la période étudiée, j'en dirai un peu plus long à son sujet.

Mais je voudrais, auparavant, signaler une autre source que, malheureusement, je n'ai pas du tout exploité. Il s'agit des Registres paroissiaux du NIOLO (baptêmes, mariages, sépultures).

Il n'existe pas dans nos églises de registres antérieurs à 1820.

Par contre, les archives départementales conservent les registres des paroisses du NIOLO, déposés au moment de la Révolution qui couvrent, avec des lacunes, la période 1600-1790 environ. Pour ALBITRECCIA, il existe même un registre des baptêmes de 1590.

Source importante non seulement pour les archives d'état civil, mais pour la détermination des églises paroissiales, du personnel ecclésiastique, etc.

Revenons au dénombrement qui a servi de base principale à ce travail :¹

Dès la fin de la conquête, le Maréchal de VAUX, qui ne laissait rien au hasard, avait adressé le 25 Juin 1789 à l'intendant de Corse, CHARDON, un projet de dénombrement de la population. Ce dernier avait préparé un modèle de tableau qui fut agréé par le Gouverneur le 16 Juillet 1769, puis par le secrétaire d'Etat à la Guerre, le Duc de CHOISEUL, le 10 août 1769. Aus-

sitôt l'accord reçu par les autorités de l'île, les opérations commencèrent et tout était terminé au début de 1770. Quand on considère la masse énorme de renseignements recueillis en si peu de temps, on peut saluer au passage l'efficacité de l'administration.

Le pays était bien administré, mais mal gouverné.

Sous ces quelques réserves, on peut considérer que les renseignements fournis peuvent être utilisés valablement à condition d'être contrôlés, chaque fois que cela est possible, par d'autres documents contemporains (registres paroissiaux, des notaires, etc.)

Maintenant, essayons de nous représenter ce qu'était le NIOLO en cette fin de l'année 1769. Nous examinerons successivement :

1/ – L'aspect démographique et économique : les hommes et leurs biens.

2/ – La vie dans le NIOLO

La Démographie

En suivant l'ordre des Etats, c'est CASAMACCIOLI qui se présente d'abord.

Peut-être n'est-ce pas tout à fait fortuit. Le commando des "recenseurs", descendant du Col de l'ARINELLA s'est arrêté au village le plus proche, c'est-à-dire CASAMACCIOLI.

La paroisse de CASAMACCIOLI compte :

66 Feux
712 Feux (1)
 73 foyers

Hommes (16 à 50)	101	Chevaux	49
Hommes (50 à plus)	25	Mulets	2
Garçon (inf. à 16)	70	Anes	21
Femmes	80	Boeufs	55
Veuves	11	Vaches	477
Filles	103	Moutons	1836
	<hr/>	Chèvres	1636
	390		

(1) en général veuves payant la 1/2 taille.

De CASAMACCIOLI, nous prenons le chemin raccourci, nous franchissons le GOLO à gué.

ALBERTACCE, paroisse, comprend les hameaux d'ALBERTACCE, PIETRA, ZITAMBOLI..

FEUX : 73
 1/2 : 5
 78

POPULATION		BIENS	
Hommes (16 à 50)	94	dont 2 prêtres	Chevaux 69
Hommes (super. à 50)	23	dont 1 prêtre	Mulets 0
Garçon (inf. à 16)	59		Anes 27
Femmes	54		Boeufs 31
Veuves	12		Vaches 132
Filles	76		Moutons 3604
			Chèvres 961

PIETRA – ZITAMBOLI – CALASIMA

FEUX : 85
 1/2 : 18
 103

	PIETRA	ZITAMBOLI	CALASIMA
Hommes (16 à 50)	29	24	43
Hommes (Supér. à 50)	10	6	13
Garçons (Infér. à 16)	28	19	37
Femmes	24	15	28
Veuves	5	10	10
Filles	31	29	37
	398 âmes		

BIENS

Chevaux	35
Mulets	0
Anes	8
Bœufs	20
Vaches	91
Moutons	898
Chevres	906

ACQUALE: Une particularité : Les noms de famille sont indiqués (ainsi qu'à LOZZI).

FEUX : 53
 1/2 : 5
 58

POPULATION			BIENS	
Hommes (16 à 50)	76	dont un prêtre	Chevaux	90
fugitif (*)			Mulets	3
Hommes (Supér. à 50)	15		Anes	72
Garçons (Supér. à 16)	58		Boeufs	75
Femmes	50		Vaches	453
Veuves	17		Moutons	2488
Filles	69		Chèvres	2479
	<hr/>			
	285			

(*) il s'agit du Père Jean Baptiste ACQUAVIVA, 40 ans. Fils de Maître Jean Grégoire, oblat du couvent de NIOLO, fugitif.

LOZZI

FEUX : 38
 1/2 : 1
 39

POPULATION			BIENS	
Hommes (16 à 50)	61		Chevaux	27
Hommes (Supér. à 50)	13		Mulets	0
Garçons (Infér. à 16)	34		Anes	18
Femmes	34		Boeufs	15
Veuves	7		Vaches	38
Filles	53		Moutons	1159
			Chèvres	1014
	<hr/>			
	202			

POGGIO

FEUX : 27

1/2	:	1
		28

POPULATION

Hommes (16 à 50)	33
Hommes (Supér. à 50)	4
Garçons (Infér. à 16)	36
Femmes	30
Veuves	3
Filles	34
	240

BIENS

Chevaux	39
Mulets	0
Anes	20
Boeufs	26
Moutons	1964
Chèvres	645

Pour toute la paroisse, on compte : 627 ânes

5611 moutons

4138 chèvres

Paroisse de CALACUCCIA

FEUX : 59

1/2	:	11
		70

POPULATION

Hommes (16 à 50)	67
Hommes (Supér. à 50)	22
Garçons (Infér. à 16)	50
Femmes	52
Veuves	15
Filles	73
	279

BIENS

Chevaux	76
Mulets	5
Anes	26
Boeufs	36
Vaches	267
Moutons	2236
Chèvres	1057

CASTELLACCIE

FEUX : 36

$$\begin{array}{r} 1/2 \quad : \quad \underline{4} \\ \quad \quad \quad 40 \end{array}$$

POPULATION	
Hommes (16 à 50)	43
Hommes (Supér. à 50)	6
Garçons (Infér. à 16)	26
Femmes	34
Veuves	8
Filles	48
	<hr/>
	165

BIENS	
Chevaux	57
Mulets	4
Anes	20
Boeufs	28
Vaches	132
Moutons	2454
Chèvres	396

PILE

FEUX : 9

$$\begin{array}{r} 1/2 \quad : \quad \underline{1} \\ \quad \quad \quad 10 \end{array}$$

POPULATION	
Hommes (16 à 50)	11 dont un prêtre
Hommes (Supér. à 50)	3
Garçons (Infér. à 16)	5
Femmes	11
Veuves	1
Filles	7
	<hr/>
	38

BIENS	
Chevaux	3
Mulets	0
Anes	0
Boeufs	2
Vaches	0
Moutons	46
Chèvres	216

SIDOSSI

FEUX : 25
 1/2 : 4
 29

POPULATION

Hommes (16 à 50)	26
Hommes (Supér. à 50)	12
Garçons (Infér. à 16)	20
Femmes	24
Veuves	5
Filles	40
	<hr/>
	127

BIENS

Chevaux	10
Mulets	0
Anes	6
Boeufs	7
Vaches	41
Moutons	265
Chèvres	165

Pour la paroisse, on compte: 609 âmes

Chevaux	146
Mulets	9
Anes	52
Boeufs	73
Vaches	440
Moutons	5003
Chèvres	1836

SOLARO

FEUX : 26
 1/2 : 3
 29

POPULATION	
Hommes (16 à 50)	33
Hommes (Supér. à 50)	3
Garçons (Infér. à 16)	30
Femmes	21
Veuves	7
Filles	29
	<hr/>
	123

BIENS	
Chevaux	16
Mulets	2
Anes	8
Boeufs	14
Vaches	57
Moutons	1083
Chèvres	476

PANTANACCE

FEUX	: 16
1/2	: <u>2</u>
	18

POPULATION

Hommes (16 à 50)	16
Hommes (Supér. à 50)	3
Garçons (Infér. à 16)	25
Femmes	14
Veuves	4
Filles	22
	<hr/>	84

CAVALLNACCE

FEUX	: 29
1/2	: <u>4</u>
	33

POPULATION			BIENS	
Hommes (16 à 50)	35	dont 2 Prêtres (1)	Chevaux	30
Hommes (Supér. à 50)	4		Mulets	0
Garçons (Infér. à 16)	38		Anes	7
Femmes	32		Boeufs	14
Veuves	9		Moutons	1564
Filles	45		Chèvres	153
	<hr/>		Vaches	54
	163			

(1) Don Benoît SEBASTINI, 44 ans, vivant avec sa mère Dorothée 80 ans.

COSTA

FEUX : 17
 1/2 : 4
 21

POPULATION			BIENS	
Hommes (16 à 50)	19	dt un Prêtre	Chevaux	11
Hommes (Supér. à 50)	4		Mulets	0
Garçons (Infér. à 16)	21		Anes	3
Femmes	18		Boeufs	5
Veuves	12		Vaches	36
Filles	23		Moutons	416
	<hr/>		Chèvres	219
	97			

Soit CORCIA 467 âmes

Chevaux	70	Mulets	2	Anes	27	Boeufs	43
Vaches	181	Moutons	3563	Chèvres	1517		

NIOLO (Totaux)

FEUX : 559
 1/2 : 70
 629

POPULATION		BIENS	
Hommes (16 à 50)	711	Chevaux	515
Hommes (Supér. à 50)	166	Mulets	16
Garçons (Infér. à 16)	556	Anes	242
Femmes	521	Boeufs	336
Veuves	136	Vaches	1532
Filles	719	Moutons	24729
		Chèvres	11112
	<hr/> 2809		<hr/> 35841

Ces chiffres se passent-ils de commentaires?

Je crois qu'ils en mériteraient au contraire de nombreux.

Je souhaiterais, pour ma part, puisque les renseignements le permettent, que quelque chercheur établisse des pyramides d'âges. On en tirerait sûrement de très intéressantes conclusions.

En attendant, je me bornerai aux trois observations suivantes :

1. — Extraordinaire jeunesse de la population. Les 2/3 ont moins de 50 ans.
2. — Extraordinaire importance du cheptel ovin et caprin.
3. — Nombre important de chevaux et nombre réduit de mulets.

2) La vie dans le NIOLO

Comment vivait cette population dont nous venons de faire le dénombrement?

Le cadre a changé bien évidemment.

L'environnement n'est plus tout à fait le même, sans parler du lac de CALACUCCIA qui a modifié profondément le paysage niolin ; le Niolo en 1769 était certainement plus boisé. Le pin laricio arrivait plus près des villages et, surtout, le chêne vert constituant de véritables forêts, notamment près de CORSCIA.

La maison a un ou deux étages, plus des magasins ("carciule") au rez-de-chaussée, et un grenier.

La toiture était, à quelques exception près, de bardeaux de pin laricio. Les cheminées étaient rares : "le fucone" était un foyer rustique installé dans la cuisine directement sous le grenier. Celui-ci était en partie séparé de la cuisine par une espèce de claie "rata" où l'on mettait à sécher les châtaignes. La fumée s'échappait par où elle pouvait. Les cuisines étaient noircies au point qu'on aurait pu les croire taillées dans le charbon. Les bardeaux du toit étaient également noircis. Imaginons le village avec ses maisons aux murailles de granit patinées par les ans, les toits de "scandule" noircies par la fumée, les ouvertures étroites obstruées par les fenêtres et des volets de bois également patinés par le temps. Cela donnait ainsi un aspect très sévère pour ne pas dire lugubre.

Le mobilier était aussi des plus sommaires.

Nous entendons celui qui constituait le lot de la majorité des familles. Car, dans certaines demeures, assez rares au surplus, on pouvait trouver des meubles importés d'Italie et même de la vaisselle et de l'argenterie. J'ai été stupéfait, par exemple, en parcourant le testament du Docteur ACQUAVIVA, par la variété et par la richesse du mobilier. Il est vrai que le Docteur possédait même une robe de chambre à fleurs et que sa maison a gardé le nom de "Palazzu".

Pour en revenir au mobilier courant, il était constitué d'une maie, de quelques coffres et de bancs. La literie était généralement constituée de tréteaux avec des planches sur lesquelles on plaçait un "saccone" en paille de maïs.

Parfois, une petite table en noyer et un lit d'apparat complétaient, chez les plus aisés, ce mobilier, on ne peut plus rustique et fonctionnel qui ne sacrifiait en rien à la fantaisie.

Le vêtement était à l'image du reste.

Les hommes étaient uniformément vêtus de "pannu" encore appelé "pannu corsu". Rares devaient être chez nous ceux qui pouvaient s'offrir le luxe d'un costume en drap fin, en "pannu stammedu", importé de TOSCANE, ou en velours de GENES. Les chaussures étaient faites de "crudicciu", cuir grossièrement tanné. N'oublions pas qu'à cette époque, beaucoup de gens marchaient pieds nus, surtout les enfants. En cette fin d'année, avec l'arrivée du mauvais temps, on commençait à sortir la "cappotta", sorte de pèlerine courte, ou le "pilone" tissé avec du poil de chèvre.

Ces vêtements ne contribuaient certes pas à améliorer l'élégance de la silhouette. Écoutons ce qu'en dit un officier français des troupes de sa Majesté :

"Ceux-ci (les montagnards) ont l'air hideux, et quand on les aperçoit d'un peu loin, on ne sait d'abord si c'est un ours ou une créature humaine. Leurs cheveux mal peignés, leur barbe sale et peu soignée, les haillons dont ils sont couverts de la tête aux pieds, les rendent difformes."

Ça n'est pas très flatteur et peut-être même un peu malveillant.

Le même observateur nous décrit l'habillement des femmes :

"l'habillement des femmes de l'intérieur du pays qu'on nomme paysannes, est fait de la même étoffe et est de la même couleur que celui des hommes, à peu près comme celui des paysannes provençales. Dans le NIOLO et dans les parties agrestes de l'île, leur habillement diffère de celui-là en ce que la jupe et le corset sont tout d'une pièce et ouverts par devant, et que leur coiffure n'est qu'une espèce de tortillon qu'elles portent sur la tête presque toute la journée, et qui leur sert à porter le fardeau."

A propos du vêtement féminin dans le NIOLO, un autre voyageur écrit ceci :

"Il serait difficile de trouver une forme qui prêtât moins aux désirs et à l'imagination. Elle masque et écrase la taille, non seulement cache la gorge, mais empêche même de la soupçonner".

Ces propos qui ne manquent pas de justesse sont tout de même assez surprenants car ils émanent d'un ecclésiastique : l'Abbé GAUDIN qui visita

le NIOLO quelques années après la conquête. Pour le reste, l'Abbé GAUDIN confirme et complète la description de son compatriote :

"... La couleur de la robe qui est à peu près de celle de l'habillement des capucins, l'étoffe et le costume, sont absolument les mêmes pour tous les rangs, pour tous les âges, et dans toutes les saisons..."

Ajoutons qu'il y avait une exception à cette uniformité : le costume de mariage dont nous parlerons tout à l'heure.

Le décor ayant été mis en place, et les acteurs costumés, nous allons essayer de les mettre en scène.

Il règne dans nos villages une activité dont seuls peuvent avoir encore une idée les plus anciens d'entre nous, ceux qui ont vécu dans le NIOLO un peu avant ou un peu après la guerre de 14.

En ce milieu de l'automne 1769, les récoltes sont terminées. Le blé, l'orge et le seigle sont entassés dans les coffres. Les châtaignes sèchent sur les claies des greniers.

Le lin après rouissage attend, dans les magasins du rez-de-chaussée, d'être filé.

Les bergers n'ont pas encore quitté le NIOLO. Ils transhument beaucoup plus tard que maintenant. Ce n'est que vers la mi-novembre qu'ils se mettront en route pour le SIA, le FILOSORMA ou la MARANA.

En attendant chacun prépare l'hivernage. Les chemins connaissent un trafic inaccoutumé. Des bêtes, ânes ou chevaux de somme, transportent le grain au moulin. Quelques-uns en profitent pour confier une pièce de drap au munier qui la foulera dans "la balchera", modeste édifice attenant au moulin.

Au village l'activité n'est pas moindre.

Ici, on dépique des châtaignes séchées sur un billot de bois à l'aide d'un long sac de chanvre. Un peu plus loin, c'est le claquement des "broies" ("mascendule") actionnées en cadence par une main féminine. Le four banal fume et répand dans l'air l'âcre odeur du bois gras. Lorsqu'il sera chaud, les châtaignes dépiquées y seront torréfiées et prêtes à être moulues pour la provision de "pistaccina" (farine de châtaigne).

Partout, sur le seuil des maisons, ou à l'intérieur s'il fait mauvais, des femmes dont des fillettes, la quenouille à la ceinture, font tourner le fuseau de leurs doigts agiles, filant poils de chèvres, laine ou lin.

En fin d'après-midi, c'est la procession des femmes à la fontaine, la "secchia" sur la hanche à l'aller, et sur la tête au retour.

La nuit est tombée. Chacun est rentré chez soi pour son modeste repas; bouillie de farine de châtaignes, lait, fromage, le tout consommé à la lueur d'une torche de bois résineux, fichée dans la muraille, ou d'une lampe à huile.

Autour du "fucone", la longue veillée s'organise.

Dans un coin, en assemblée joyeuse, les jeunes filles dévident des échevaux pour les transformer en pelotes à l'aide des "dipanelle", posées sur un "carontellu".

Les hommes assis près du feu discutent gravement. Le sujet de leur conversation est facile à imaginer.

Il y a eu tant de changements en quelques mois : la guerre, la défaite, l'exil de PAOLI, l'arrivée des Français.

Qu'allons-nous devenir?

Que vont faire nos nouveaux maîtres?

Vont-ils rester, vont-ils nous céder à nouveau à la République de Gênes?

Et puis il y a les épopées individuelles.

Beaucoup de Niolins ont participé aux combats et rentrés au foyer ne manquent pas "d'affari stalbati" à relater.

Et il y a aussi ceux qui ne sont pas revenus, qui ont été envoyés comme prisonniers de guerre à TOULON et dont certains ne reverront plus leurs montagnes natales, tel ce Francescu ACQUAVIVA tué par de cruels paysans de PIERREFEU, lors d'une tentative d'évasion. A ceux-là, on pense aussi avec tristesse et presque déjà avec le deuil dans le cœur.

Cette évocation rapide laisse bien des détails dans l'ombre qu'il serait sans doute trop long d'énumérer et de décrire. Mais je voudrais pour en terminer dire quelques mots de l'aspect social et politique du NIOLO en cette période de transition entre le régime national et celui de province française.

Le NIOLO constitue une piève comprenant cinq paroisses comme aujourd'hui.

La paroisse principale où se trouve l'église piévane est CALACUCIA.

Le curé de CALACUCCIA, du NIOLO est le Rev. Don GHIUM-PAOLU NEGRONI, fils de feu PETRUJUVANNI di BONAMANACCIE.

Les autres paroisses ont pour titulaires à ALBERTACCE : Le Rev. D. GIOVANNI ALBERTINI, recteur de STE MARIA NOSTRA SIGNORA DELL'ASSUNTA.

L'ACQUALE : Le Rev. dt. D Francesco Acquaviva.

Casamaccioli : Le Rev. donc Benedeto ALBERTINI

Corscia : Le Rev. Don Benedetto ALBERTINI

L'organisation civile est celle de PAOLI, mais elle est en sommeil.

Chaque paroisse ou communauté est administrée par un podestat assisté de deux pères du commun.

Ces trois magistrats sont élus en suffrage universel.

Dans chaque communauté, il y a un capitaine d'armes, nommé par la "Consulte", chargé de maintenir l'ordre et de veiller à l'instruction militaire des jeunes recrues.

La pieve compte au moins quatre notaire :

Pasquin ALBERTINI – ALBERTACCE

Joseph COLOMBANI – PILA

Francisco-Maria SIMEONI – LOZZI

Gian Fco. MATTEI – CORSCIA

Cela paraîtra peut-être beaucoup, mais le nombre des actes qu'ils rédigent témoigne de l'intense vie sociale de la pieve.

Ce sont des actes de vente, de permutation de biens, de prêts avec ou sans intérêts, de constitution de rentes, des testaments et des actes de constitution de dot.

Un mot au sujet de cette solennité.

A la rédaction de l'acte au cours duquel les familles contractent "amicizia et parentato", participent le fiancé et le père de la fiancée ou, à son défaut, les frères ou même les cousins. La fiancée n'assiste pas à la cérémonie. Le père ou les frères s'engagent pour elle et promettent la dot qui est de l'ordre de 500 à 2 000 Lires.

Je n'entrerai pas dans les détails juridiques, notamment les dispositions qui réglaient la restitution en cas de décès de l'épouse sans postérité.

Je signalerai simplement que, suivant l'usage de la pieve, le père promet :

- au fiancé un présent de 50 livres (cheval ou boeuf de labour)
- à la fiancée "un vestito a colori" également estimé à 50 livres.

Comment était ce vêtement ?

Les actes nous apprennent qu'il était de "matalica", mais ne donnent pas d'autres détails.

En plus des notaires, il y a dans la pieve, un ou deux médecins (des chirurgiens comme on disait) et de nombreux artisans.

Des menuisiers, personnages toujours un peu énigmatiques et originaux, qui habitent dans leur établissement éloigné du village, des forgerons auxquels on donne le titre de maestro : Maestro Giovanni Paccioni, ferale de CALACUCCIA.

J'ai même trouvé un Pietro de feu Francesco de CALACUCCIA "di professione di negozio di scatola". Je suppose qu'il s'agit d'un colporteur allant de villages en villages vendre sa pacotille.

Et je suppose aussi que de cette qualification "negozio di scatola", vient l'expression "parte a scatola rotta" pour qualifier un départ précipité, en catastrophe.

Je m'arrêterai là.

Je ne sais si ce que je vous ai dit vous aura beaucoup appris.

Je souhaite seulement avoir éveillé la curiosité des uns, et distrait les autres par cette évocation, mais je crois avoir fait passer un peu de l'amour que je porte à notre chère vallée.

NOTES

1. En général, veuves payant une 1/2 taille.

2. Les données sont inscrites sur de grands tableaux comportant 20 colonnes:

1. Nombre de feux (1 ou 1/2)

Chefs de Famille: 2 hommes nom
3 âge
4 femmes nom
5 âge

Garçons

6 nom
7 âge
8 filles (c'est-à-dire non mariées)
9 âge

10 colonne total

Nombre et nature des bestiaux:

11 chevaux
12 mulets
13 ânes
14 boeufs
15 vaches
16 moutons
17 chèvres
18 production du pays (néant)
19 commerce (néant)

et l'inévitable colonne d'observation 20 : Boeufs de labour, vaches...
Les tableaux sont groupés par provinces et pièves.

Nous trouvons le registre la Pieve du NIOLO, dans la province de CORTE. Il se compose de 49 tableaux soit dans l'ordre:

CASAMACCIOLI : 6
1

ALBERTRACE : 5
1

ZITAMBOLI : 6
(Pietra et Calasima) 1

ACQUALE : 5

LOZZI : 3

POGGIO : 3
(BOZZO)

CALACUCCIA : 4

CASTELLATIO : 3

LA PILA : 1

SIDOSI : 2

SOLARO : 2

PANTANACCE : 2

CAVALARACCE : 2

CORTE : 2

Quelle valeur doit-on attribuer à ces tableaux?

Il faut les soumettre à un examen critique car on ne peut accepter comme parole d'évangile les renseignements d'un document, même si, comme c'est le cas ici, il présente un caractère incontestable d'authenticité.

Au sujet de ces tableaux, je me suis posé trois questions:

1. Les renseignements recueillis sont-ils sincères?
2. Sont-ils complets?
3. Sont-ils exacts?

1. En ce qui concerne la sincérité, c'est par rapport aux personnes interrogées qu'il faut se placer. Avaient-elles un intérêt à masquer la vérité en ce qui concerne l'estimation de ces chiffres?

On peut seulement le supposer.

En effet, les chefs de familles questionnés ne seront mis en doute qu'en cas d'imposition du fisc prenant leur déclaration comme base de calcul de leur contribution.

A moins qu'un sentiment de vanité les ait poussés à déclarer exactement la vérité.

2. Sont-ils complets? On peut supposer qu'ils sont à peu près complets. Et même que les gens étaient corporellement présents car la transhumance ne s'effectuant qu'en novembre, il s'agissait sans doute aussi de repérer les fugitifs.
3. Sont-ils exacts? En général oui. Ce qui veut dire qu'il n'y a pas beaucoup d'erreurs.

UNE SOCIÉTÉ ARCHIPEL : FAMILLE, MAISON ET COMMUNAUTE EN CORSE AUJOURD'HUI.

Georges RAVIS-GIORDANI (Univ. d'Aix-En-Provence)

On se représente généralement la Corse comme une société dans laquelle les liens de parenté et l'esprit de famille tiennent une place prépondérante. Et de fait tous les observateurs et témoins du XVII^e et du XIX^e siècle, de l'Officier du Régiment de Picardie à Maximilien Bigot, en passant par Feydel, soulignent cet aspect de la culture corse. Notons d'ailleurs que ces observateurs mettent en avant, pour expliquer la prégnance de la structure familiale, la fonctionnalité qui lui est sous-jacente. Feydel y voit essentiellement la solidarité, telle qu'elle peut s'exprimer dans la vendetta : "La seule science dont s'occupent les Corses est celle des généalogies ; c'est en effet sur cette science que repose, de temps immémorial, la sûreté des personnes et des propriétés." Léonard de Saint Germain, qui visite la Corse à la fin du Second Empire, insiste, lui, sur la fonctionnalité économique: "Chaque famille est une espèce de petit état qui fabrique tout ce qui lui est nécessaire".

A l'évidence, ces fonctionnalités ne sont pas les mêmes, et même les sujets auxquels elles sont rapportées sont différents : dans un cas il s'agit du groupe familial restreint, en tant qu'il fonctionne comme groupe de production et de consommation ; dans l'autre cas, il s'agit du réseau des parents proches ou lointains (au moins jusqu'aux cousins issus de germains) avec lesquels il y a solidarité dans les vendettas et plus largement dans l'exercice du pouvoir.

Cette focalisation poussée sur la famille et la parenté pourrait laisser croire, et d'ailleurs nos auteurs le disent, que cette forme d'organisation sociale se suffit à elle-même, et constitue l'armature de la société insulaire. Pourtant à y regarder de près, on s'aviserait aisément que le fonctionnement même de ces instances implique la présence d'un troisième terme, qui constitue la clef de voûte de l'ensemble organique et organisé de groupes familiaux, fondé sur des intérêts communs et des règles de fonctionnement communes. Prenons un exemple précis qui le montre bien : si l'on considère les alliances matrimoniales contractées par une famille cap-corsine, les Giovanini de Murgiglia, dans la période 1875-1900, on constate que, sur 18 mariages enregistrés dans cette famille, 16 d'entre eux se situent dans le cadre strict de l'endogamie de localité (dont deux avec des Italiens de souche, installés dans le village), et les deux derniers sont contractés dans un rayon de moins de 15 kilomètres.

Ainsi, cette famille, et la même démonstration serait facile pour toutes les autres, se trouve liée étroitement à un grand nombre d'autres familles de la communauté ; en telle sorte que, de proche en proche, et sans aller très loin, on peut dire que chaque famille "reflète" à sa manière toute la communauté dans laquelle elle se trouve insérée.

Cette insertion se concrétise dans le contrôle social que chaque communauté exerce sur la vie de chaque famille ; ce contrôle social peut être ritualisé (par exemple dans l'exercice du charivari ("bangagliacciu") ou dans la mise en oeuvre des "paceri" qui interviennent pour sceller les traités de paix inter-familiaux mettant fin à une vendetta. Il peut s'exprimer aussi de façon informelle, mais tout aussi efficace dans la pression que la communauté exerce sur l'exercice du pouvoir familial (notamment pour tempérer le courroux des pères de famille outragés par la désobéissance de leurs enfants quand ceux-ci "s'enfuient" pour se marier en "scapaticci" et mettre les parents devant le fait accompli). Mais il s'exerce aussi dans l'entraide communautaire ("operata") qui donne à chaque famille l'occasion d'afficher sa force de travail, l'adresse et le dévouement de ses membres, et, corrélativement, de juger les autres familles à son aune. Il s'exerce aussi de manière plus subtile dans la participation communautaire aux grands moments de la vie familiale, les mariages et les deuils ; tous ces événements donnent naissance et matière aux commentaires et aux rumeurs où les réputations des familles se font et se dé-

font. Enfin, bien entendu, ce contrôle s'exerce dans le cadre de la vie politique, au sein de chaque "clan", et d'un clan à l'autre.

Le fondement de cette interaction entre famille et communauté, c'est à l'évidence, ici comme ailleurs, l'endogamie de localité qui, dans le même mouvement, "fait" les familles et la communauté, et assure leur reproduction ; en telle sorte qu'on peut dire qu'il y a là le coeur du système de reproduction de cette société, sa limite interne et externe.

Or, si nous nous transportons d'un siècle en avant, que constatons-nous? D'abord que toutes les bases sur lesquelles reposait la fonctionnalité de la famille et de la parenté ont disparu, ou se sont transformées sensiblement.

La famille n'est plus, sauf dans le cas des familles d'exploitants agricoles ou des bergers (et encore avec des réserves) le cadre d'exercice de la production ; ni de la transmission des savoirs, pour lesquels l'école, les médias, les réseaux d'amitié constituent des institutions de transfert plus efficaces.

Elle n'est pas davantage le support de relations de vendetta qui sauf exception ont totalement disparu de la scène sociale.

Elle continue de jouer un rôle non négligeable, bien que moins important qu'autrefois dans les processus d'émigration ; c'est en effet le réseau de parenté qui bien souvent assure à l'émigré, fraîchement débarqué, le gîte, le couvert, et bien souvent le premier travail ; progressivement il acquerra son autonomie, en attendant de jouer lui-même un rôle semblable à l'égard d'autres arrivants. Parallèlement, le noyau familial resté au village continue d'assurer la gestion du patrimoine, et assure, en cas de retour, l'accueil de ceux qui rentrent au pays.

Enfin, la famille et la parenté continuent d'être les instruments privilégiés de l'exercice du pouvoir politique ; mais d'une façon nouvelle ; les décisions et la maîtrise des informations n'y sont plus l'apanage des seuls anciens, et pour tout dire du père de famille. La famille corse contemporaine, confrontée aux secousses économiques et idéologiques de ces dernières vingt années, est de plus en plus traversée en tous sens par des courants d'idées contrastés, dont l'expression reste possible car elle se fait sur le fond d'une solidarité affective qui n'est pas remise en question ; si bien qu'il n'est pas rare, et j'en ai eu plusieurs exemples, de voir une famille de sensibilité "roccaserriste" ou

"giacobbiste" (c'est-à-dire dans les deux cas, anti-indépendantiste) soutenir et défendre l'un des siens, inculqué pour sa participations au F.L.N.C., ou simplement inquiété pour avoir affiché des opinions nationalistes. D'autre part, même quand ce genre de situation ne se produit pas, il reste que le pouvoir politique devient plus abstrait, sa sphère d'application plus globale, son expression plus idéologique qu'elle ne l'était autrefois. Les enjeux changent de nature ; ce n'est plus aussi souvent qu'avant une place d'employé — a fortiori l'assurance d'une impunité en matière de délits agraires —, bien que ce type d'enjeu n'ait pas totalement disparu ou qu'il ait laissé la place à d'autres du même genre : la possibilité de construire une maison dans un site protégé, d'obtenir une concession pour aménager un terrain de camping, l'autorisation d'agrandir un commerce, une adjudication de travaux particulièrement lucrative, etc.

En un mot, le groupe familial, du fait de l'émigration et du décentrement profond qu'elle a entraîné par rapport au village, ne se reproduit plus sur place ni dans la même relation aux autres groupes familiaux qui constituaient autrefois la communauté. Il fait apparaître ce fait majeur que chaque famille se reproduit selon une stratégie et une histoire propres, et sans relation avec les autres groupes familiaux ; ce qui conduit à une interrogation : peut-on encore dire que la communauté villageoise se reproduit, et selon quel mode le fait-elle dès lors que l'endogamie de localité a quasiment disparu ?

L'hypothèse que je suis tenté d'avancer pour rendre compte de ce qui passe aujourd'hui intègre, en les combinant, deux idées : quand on considère ce qu'est aujourd'hui le paysage social (et même pourrait-on dire le paysage tout court) de la plupart des villages corses, on constate qu'il s'agit de micro-sociétés qui se maintiennent au fil des années sur une double base : un noyau de population résidente permanente ou quasi permanente, résidant au village au moins les 3/4 de l'année ; et une frange 4 à 5 fois plus large de résidents temporaires revenant au village aux vacances et, pour une part d'entre eux, même les fins de semaine. L'articulation de ces deux populations l'une sur l'autre se fait dans le cadre familial ; c'est le plus souvent par référence à un parent âgé, resté au village que les plus jeunes, exerçant leur activité professionnelle à Bastia ou à Ajaccio, ou sur le continent reviennent périodiquement vivre quelques jours ou quelques semaines au village.

Le schéma ci-dessus, pris toujours sur le même exemple d'une branche de la famille Giovanini de Mursiglia, le montre aisément ; il fait apparaître que, autour de 4 noyaux permanents, constitués de 5 personnes âgées de plus de 75 ans, viennent s'agréger pendant l'été, et parfois aux autres vacances, de Pâques et de Noël, vingt-cinq personnes, vivant habituellement dans la région marseillaise, leurs enfants et neveux. Dès le mois d'avril, les "permanents" commencent les travaux des jardins, en telle sorte que l'été venu chaque famille et chaque maison ait à sa disposition un jardin commencé.

Cette population noyau se renouvelle lentement par l'arrivée de nouveaux retraités, mais il semble que le solde global, compte tenu des décès et des départs en maison de retraite liés au grand âge, soit régulièrement négatif. Le cœur de ce processus c'est bien entendu la maison et, accessoirement, le jardin qui la complète. On voit par là combien la situation s'est transformée en quelques décennies : alors qu'autrefois c'était la famille qui, par son travail et son organisation, produisait et maintenait en état le patrimoine, c'est aujourd'hui presque l'inverse qui se passe : c'est la maison qui produit en quelque sorte, et maintient uni le groupe familial ; en telle sorte que le paysage social est un univers de maisons, homothétique à un réseau de familles, qui, autrefois, constituait la communauté.

La seconde idée, congruente à la première, c'est que cette communauté ne se reproduit pas sur place ; si nous reprenons l'exemple de la famille morsigliaise évoquée à l'instant, on constate que dans les vingt dernières années, aucun des mariages contractés dans cette famille n'a uni deux conjoints originaires du village, et dans un cas seulement il s'est agi d'un Corse. On peut donc dire, sans exagérer, que chaque famille est une île, se reproduisant selon ses propres stratégies, qui à aucun moment ne rencontrent les stratégies des autres familles. En conséquence, les relations que chacune peut avoir avec toutes les autres ne sont plus celles de l'alliance mais celles du cousinage ; on est passé d'une société de beaux-frères à une société de cousins, pour reprendre des expressions chères à Germaine Tillion. Chacun se réfère, par rapport aux autres, à une ascendance commune plus ou moins lointaine, dont les maisons, proches ou parfois encore indivises, donnent une image concrète.

Dans ces conditions l'articulation famille/communauté se renverse : le mouvement de constitution dialectique par lequel famille et communauté se

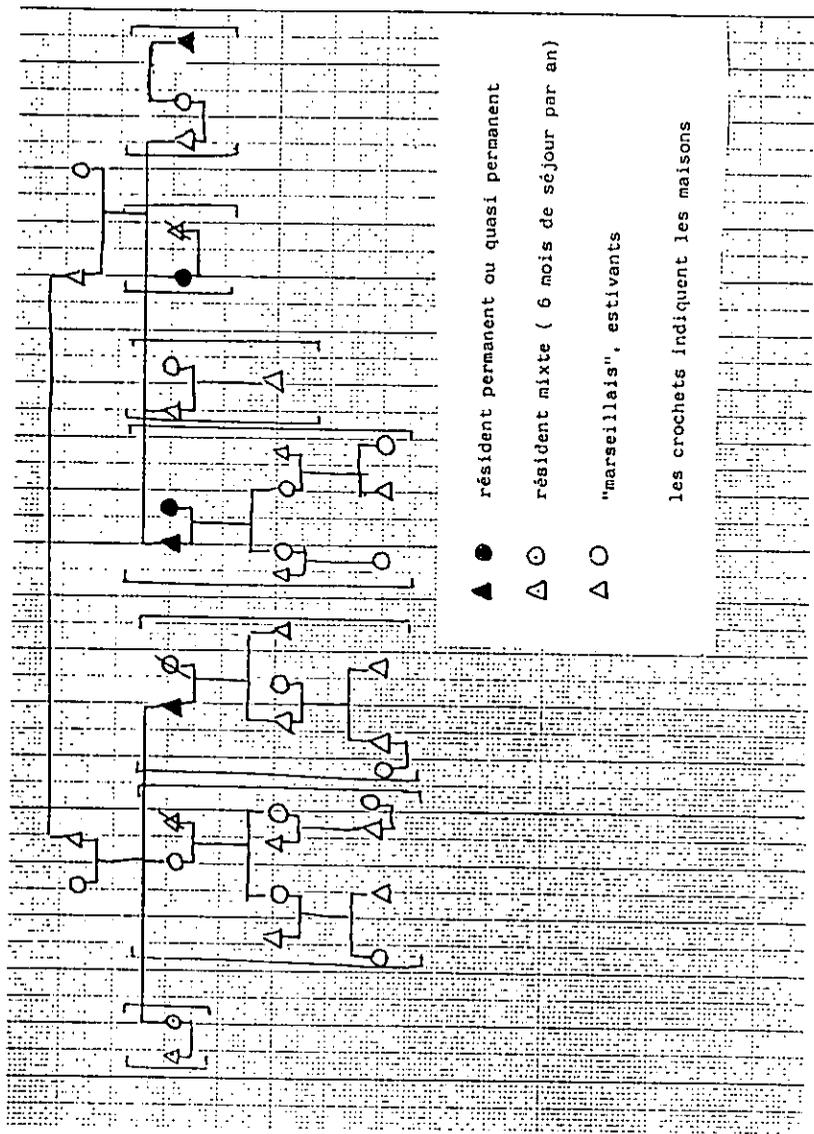
construisaient l'une dans l'autre, s'est transformé en un jeu de miroirs : la communauté se lit en pointillés à travers le maintien des maisons, elles-mêmes représentatives des familles et des souches communes qui les engendrèrent. Tel semble être aujourd'hui, un des rôles, déterminant, mais de façon nouvelle, de la famille et de la parenté dans la société corse contemporaine. Tout au moins dans la société des villages, car dans les villes, le problème que, faute d'avoir enquêté, nous n'abordons pas ici, semble être tout à fait différent.

BIBLIOGRAPHIE

BIGOT (Maximilien) *Paysans corses en communauté, Porchers-bergers des montagnes de Bastelica*. Paris, Firmin-Didot, 1889, 91 p. (Réédition Bastia, "U Muntese", 1971.).

SAINT-GERMAIN (Léonard de) *Itinéraire descriptif de la Corse*, Paris, Hachette, 1869.

Officier du Régiment de Picardie, *Mémoires Historiques sur la Corse, par un Officier du Régiment de Picardie, 1774-1777*, publ. par V. de Carafa, Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, n° 100-102, 1889.



*QUATRE RECITS DE VOYAGEUSES ORIGINAIRES
DU CASTEL D'ACQUA*

*Paul DALMAS-ALFONSI
(G.E.S.Q.-Univ. Paris X – Nanterre)*

Les muntanyes tenen una finalitat: fan companya a les persones que hi han nascut davant, contribuïxen a la felicitat que produeix l'horitzó tancat, és a dir, susciten una forma biològic de pàtria¹

Josep PLA

"S'il y a un génie des lieux en oeuvre dans les territoires, et qui explique ses caractères particuliers, et leurs conséquences sur la vie des hommes, c'est bien dans l'exploration des conditions concrètes qui commandent la vie quotidienne qu'il doit être recherché"². Le projet est d'approcher, ainsi, une réalité de l'inscription des "hommes dans les lieux." Celle-ci renvoie à des modalités particulières de domestication de l'espace et du temps, avec la production, entre autre, d'un *paysage*. Tout cela vaut, bien entendu, pour la terre dont nous parlons, dans son évolution et ses métamorphoses.

La vie dans le Castel d'Acqua n'était pas des plus faciles. Les départs massifs, la faible acquisition des éléments possibles d'une rénovation technique l'ont rendue toujours plus dépendante des ressources extérieures. Et il y eut dégradation sinon des conditions de la vie matérielle des résidents, du

moins de la mise en valeur d'un terroir très fragilisé qu'avaient pu façonner des usages, une tradition. Nombre de pratiques essentielles ne sont plus observables effectivement. Elles nous parviennent surtout par le biais du souvenir, dans les récits que certains en font. Dans la construction personnelle de ceux qui se structurent en fonction de ce lieu jouent alors des instances à situer surtout dans "l'idéologique", de l'ordre d'un paysage intérieur qui renverrait à l'autre, matériel celui-là, tout atteint qu'il est dans ses possibilités de reproduction.

Par une conviction d'autochtonie, le sentiment de partager une collectivité de destin, on arrive à se protéger d'une trop grande solitude. Par-delà les disparitions, une intimité se maintient qui imprègne l'individu. Pour un dialogue qui se poursuit. "Quando ci si rifletta à pienu, cun tutta a ghjente ch'avete cunisciutu, vi pare d'avè cent'anni"... "quand on y réfléchit bien, avec tous les gens qu'on a connus, on a l'impression d'avoir cent ans", disait, il y a déjà longtemps, Battistu Giovannetti, né en 1908, ancien bûcheron de U Poghju. L'autre approché, fréquenté, l'autre aimé, tenant lui aussi de ce lieu, poursuit en vous sa vie, nourrit encore la vôtre.

I. Un fragment de la Castagniccia, société rurale en déclin

Du canton de la Porta, qui reprenait les anciennes limites historiques de la *pieve*³ d'Ampugnani, on peut dire, au siècle dernier, que "toute sa surface est hérissée de collines et de montagnes élevées, qui donnent naissance à un grand nombre de vallées ; tout son territoire semble n'être qu'une vaste forêt de châtaigniers entrecoupée de vignes et d'arbres fruitiers"⁴. Si l'on concentre encore un espace que fragmente si nettement la géographie matérielle et que redouble celle construite par les représentations et pratiques des populations ici arrimées, on repère comme une unité le petit ensemble dit du Castel d'Acqua. Il regroupe quatre communes qui vont s'agripper sur les buttes, certains à-pics et avancées ou se lovent dans des replis de la basse vallée du Fiumaltu. Nous sommes là sur le versant nord du massif de l'Emerine, qui culmine à plus de 1000 m., à une soixantaine de kms. au S.O. de Bastia,

près du coeur même de la Castagniccia, cette vaste région au fort caractère de la partie septentrionale de l'île. La grande forêt de châtaigniers – la végétation éponyme –, occupe encore, malgré des coupes intensives, une notable proportion des superficies productives⁵. "Les hautes collines schisteuses de la Castagniccia lacérées par le ravinement ne laissent plus qu'une place restreinte aux vallées"⁶; le fort compartimentage physique, la configuration accidentée des massifs donnent des routes difficiles, étroites et sinueuses, longtemps garantes d'isolement. Néanmoins, cette zone de moyenne montagne au climat contrasté fut, à la fin du XIX^e siècle et au tout début de celui-ci, la région la plus densément peuplée de l'île. On cite volontiers, à ce propos, l'exemple du canton de Piedicroce – la *pieve* d'Orezza –, vallée mitoyenne qui atteignait des chiffres de 90 hab./km² en 1901. Si l'on a conservé longtemps le souvenir de terribles famines⁷, une relative prospérité a pu s'établir sur la production castanéicole, intensifiée au XVIII^e siècle. A l'usage de cet immense verger soigneusement taillé, entretenu, fumé, s'ajoutaient un jardinage minutieux rendu aisé par une certaine richesse en eau⁸, l'élevage surtout porcin – pour la charcuterie, ressource carnée de base – et caprin – pour le lait, les fromages –, la pratique d'un petit artisanat utilitaire. Laissant de côté l'exploitation possible des ressources thermales, est intervenu en modeste démarrage industriel avec une fabrique d'extraits tanniques, tout au bord du fleuve, à Champlan (1884-1918). Mais une telle activité s'est révélée au bout du compte désastreuse au plan écologique du fait de coupes de bois trop anarchiques non suivies de reboisement⁹.

Les temps se sont faits toujours plus incertains et, dès la fin du siècle dernier, on a pu assister à un ébranlement, profond et non réparé, du relatif équilibre antérieur. Faillite de l'économie vivrière traditionnelle, qui débute par l'effondrement de la production des grains d'altitude sous l'effet de l'importation des farines du continent. Intensification de l'émigration : on part vers les nouvelles terres de l'Empire colonial en pleine expansion, on rejoint les grands centres urbains du continent, Marseille et ses docks, son quartier du Panier, Toulon et son arsenal, Lyon et ses usines, plus tard... Un tel mécanisme, qui s'impose progressivement comme une véritable logique économique, sera à considérer, du fait de son ampleur, comme une donnée déterminante du devenir insulaire. Les cantons les plus peuplés au XVIII^e ont été ceux, constate-t-on, dont la population progressait le moins. L'exiguïté des

terroirs y a rendu inévitable une émigration qui, en Castagniccia, a démarré plus tôt qu'ailleurs. Mais il y a eu aussi les pertes en hommes massives de la Grande Guerre dont certaines personnes âgées peuvent encore réciter la litanie catastrophique, donnant tout son poids de drame à la plaque de marbre pâle qui a fixé le deuil collectif.

U Prunu, San Gavinu, Scata, et San Damiano, ces communes dispersent leur peuplement en plusieurs *paisoli* ou hameaux de la rive du fleuve jusqu'à près de 700 m. d'altitude et l'on observe, au bout du compte, une micro-région au passé certes industriel mais à l'économie aujourd'hui désintégré. Fortement dépeuplée au profit du continent, bien sûr, mais aussi, dans l'ensemble insulaire, vers Bastia¹⁰ et la plaine orientale, nouveau pôle économique décisif. Ainsi, depuis les années 60 – et la mise en exploitation plus intensive et systématique des terres littorales pour l'agriculture et le tourisme – s'est largement développée, au débouché de la vallée du Fiumaltu, l'agglomération de Folelli, longtemps simple relais de poste parmi des terres insalubres¹¹, sur la route du sud et vers les vallées de l'intérieur. Doté de plusieurs milliers de résidents permanents, Folelli est devenu un centre commercial important. Tandis que la plaine, ainsi, se développait, la vie économique et sociale des hautes terres traditionnelles se déstructurait toujours plus profondément. Exode rural, donc, et manque de bras pour le maintien des exploitations et de possibles innovations. Ainsi, San Gavinu, dont le domaine communal, assez restreint, se couvrait presque tout entier de bois plantés de châtaigniers, a vu sa population passer d'un total de 391 âmes en 1891 à celui de 111 en 1982. Cela se traduit en clair par une trentaine de résidents permanents pour cinq hameaux.

Chute presque totale des activités agricoles (à l'exception d'un peu de jardinage et d'un élevage ordinairement extensif qui tire parti des propriétés laissées à l'abandon et non clôturées), terres en friche de plus en plus gagnées par le maquis, ce qui n'est pas sans multiplier les risques d'incendies... Quelques jeunes couples se partagent les activités de production résiduelles et le tertiaire. La population, en majorité âgée, vit surtout de pensions et d'aides sociales diverses ; et cela vaut pour ceux qui n'ont jamais quitté la région comme pour ceux, retraités urbains, qui y retournent, sinon à demeure tout au long de l'année, du moins pour des séjours prolongés pendant les mois les plus cléments. De fait, le phénomène le plus frappant de ces quinze dernières

années semble être la réappropriation de l'espace villageois ancien par les résidents secondaires, qui viennent là pour la fin de semaine s'ils vivent à Bastia, ou plus largement dans les périodes de congé (il s'agit ici presque exclusivement de personnes ayant des attaches familiales fortes en ce lieu). Le secteur du bâtiment s'impose donc comme le plus prospère, occupant une bonne part de la population active masculine pour des constructions nouvelles ou le réaménagement de logements anciens. A cette sorte de temps fort que constituent les périodes de séjour des résidents temporaires s'articule, tant bien que mal, le tempo plus lent des occupants permanents.

II. Le transport collectif comme indice de la dégradation économique

Pour tenir un propos sur la région du Castel d'Acqua, et pour la raconter un peu, les conditions de transport nous ont paru pouvoir servir d'indicateurs. On pouvait les observer et elles étaient motifs d'histoires. La mobilité des personnes nous renseigne sur ce qu'elles sont tant il est vrai que, pas exemple, le système à disposition, s'il est perçu comme fonctionnel par les usagers réels ou potentiels, n'offre ce caractère que parce qu'il excède le simple transport des individus ou des marchandises pour faire du réseau institué un élément de vie collective et de maintien d'un minimum d'interaction sociale entre les diverses vallées, les sites habités. Pour les hameaux du haut du Castel d'Acqua, la situation, pendant les premiers mois de 1985, se présentait ainsi : un transport régulier dit *u serviziu, u currienu*¹² était accessible trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) pour rejoindre Bastia, via Folelli et la plaine orientale. On pouvait faire l'aller-retour dans la journée au prix d'une trentaine de francs. Le matériel était une grosse voiture diesel de sept à huit places¹³. Vers 6 h. 30 du matin, elle démarrait de San Damianu, la commune la plus élevée. On atteignait Bastia vers 8 h. Le rattachement en ville était un restaurant tenu par une famille originaire de la micro-région, du village de Scata plus exactement, situé dans une rue proche de la gare de chemin de fer. On repartait le soir à 16 h., impérativement¹⁴. Représentant une

autre possibilité institutionnelle, le chauffeur même du service régulier était disponible pour un transport à la demande. Il remplissait un rôle d'artisan-taxi à temps partiel, en dehors des heures du *courrier* régulier, bien évidemment. Les tarifs étaient, bien sûr, nettement plus élevés, 200 F. environ pour un passage vers l'aéroport, par exemple, un peu plus cher pour Bastia, etc.¹⁵.

Il est clair que l'entrepreneur qui a la charge d'un tel service assume un rôle qui va au-delà de sa stricte fonction technique de pur et simple transport. Il est homme de contact, en ce sens rassurant. On a volontiers recours à lui même pour des interventions très ténues. Il est aussi pièce importante dans le réseau local d'échange des informations, comme y contribuent, pour leur part, les commerçants ambulants. Le transporteur joue son rôle dans le maintien d'un caractère particulier (il est le représentant visible de la région qu'il dessert dans l'agglomération principale à laquelle elle se rattache), il aide à rompre l'isolement, cette préoccupation constante pour des contrées situées à l'écart des grandes voies de passage. Pour les non-motorisés, le dispositif ici décrit se doublait d'un ensemble bien plus diffus de possibilités non-institutionnelles. Elles sont normées par l'usage et les affinités ; elles ménagent une large place à la négociation (plus ou moins explicite). Voisins, parents et amis, du même *paisolu* ou des villages proches, possesseurs pour leur part de voitures individuelles, représentent en effet des occasions de déplacement accessibles. En Castel d'Acqua elles sont désormais devenues l'unique recours. Sèssè Federici, l'ancien sous-officier, né en 1926, qui assurait le service depuis les années 70, est aujourd'hui décédé¹⁶ et n'a pas été remplacé.

Au moment même où s'effaçait une telle institution de la vie communautaire, commençaient à paraître les forts volumes du *Mémorial des Corsés*¹⁷. Dans cette vaste entreprise collective, des auteurs venus de disciplines et d'horizons divers oeuvraient à établir une sorte d'inventaire des possessions corses, principalement dans les domaines historiques et littéraires. En p. 505 du troisième tome, on peut voir la reproduction d'une carte postale qui montre l'"arrivée du courrier de Scata" à U Poghju di San Gavinu. Et c'est prioritairement pour cette image, déclarent-ils, que certains membres du village — vivant sur le continent —, se sont engagés dans l'acquisition des ouvrages. En ce temps de disparition de l'avatar moderne du transport public

local, sa figuration ancienne se muait en symbole. Mais c'est qu'elle renvoyait peut-être aussi à une représentation identitaire plus globale en terme de communauté élargie à "l'ensemble des Corses". Le système apparaît complexe. Y semblent intervenir un imaginaire qui se détacherait, de fait, des contraintes matérielles d'une ruralité en cours d'extinction, la nostalgie liée à la recherche d'un enracinement stabilisant, la revendication d'un sentiment d'autochtonie (qui pourrait se réduire, parfois, à l'impression selon laquelle à tenir les symboles, on posséderait tout). On déchiffre un passé présent, quelque chose de mort qui survit, une mystique du territoire qui se manifeste en des actes à forte valeur affective. Continuer à posséder des arpents de terroir. S'y faire encore domicilier pour pouvoir y voter et peser ainsi sur les décisions collectives (alors même que l'essentiel de la destinée matérielle se déroule bien loin de là, en zone urbaine, le plus souvent continentale). Se préoccuper d'y avoir sépulture. Et tous ces soucis fusionnels – de l'ordre de cette "forme biologique de la patrie" dont nous entretient Josep Pla – pourraient bien, d'ailleurs, s'établir en contradiction avec des projets locaux de revalorisation articulés sur des ressources humaines en prise plus directe avec le présent insulaire.

Dans un même temps, les marques de désorganisation, toujours plus évidentes dans le paysage, tenaillent au ventre ceux qui observent, et s'y confrontent¹⁸. C'est qu'on y lit surtout les signes d'un épuisement du potentiel humain, une solution de continuité, comme si le futur n'était plus inclus dans le passé. Sous la poussée d'un maquis toujours plus vivace, les repères humanisés se brouillent, on ne voit plus les bornes qui permettaient de reconnaître les propriétés. Les châtaigniers, très atteints par les maladies, finissent par garder, au plus fort de l'été, la plus sévère des apparences hivernales (lorsqu'on les voit "nus, squelettiques, avec leurs branches sèches pareilles aux doigts d'une main"¹⁹). Il y a les animaux sauvages que l'agitation de la vie maintenait autrefois à distance ; ces éperviers, ces buses, toujours plus rapprochés ; ces renards, ces belettes qui s'aventurent dans l'immédiat des espaces bâtis que ne défendent plus les chiens, et alors que les basses-cours se font rares. Il y a les parcours de chasse, devenus malaisés parce que les espaces anciens ne sont plus dégagés et retournent à la friche : "Quelquefois, nous partons et nous sommes obligés de nous en retourner... c'est tellement sale que l'on ne peut plus passer... Tu verras, dans peu d'années, le feu va le

nettoyer... il faut s'y attendre... parce que, là où il y a le maquis, le feu arrive..." Ou encore : avant, "des merles, il y en avait... maintenant, il n'y en a plus... D'après moi, qui anéantit les merles, ce sont les rats. Parce que qu'ils font des nids, les merles, les autres petits oiseaux... les rats, eux, ils vadrouillent, ils mangent les oeufs et mangent les petits... ce sont ceux-là qui détruisent tout... Les terrains maintenant sont sales, tu comprends, avant, les rats s'y amusaient moins parce que les terrains étaient tous propres et que là où c'est propre, le rat n'y va pas, malin comme il est, il n'y va pas... si c'est sale, oui... Maintenant, comme c'est tout sale, ils mangent tout."²⁰

III. Quatre récits de voyageuses

C'est sur le fond d'une telle situation générale qu'il conviendra de lire les quatre témoignages que nous présentons ici. Ils ont été recueillis en deux sessions d'enregistrement, à quelques années d'intervalle, auprès de femmes d'un certain âge, habiles à raconter. Pleins de vitalité, ces récits ont le mérite de nous restituer un peu de ce que G. Condominas décrit comme le "jeu des institutions dans leur contexte épisodique"²¹. Se manifestent des usages, des règles de comportement et des faits de mentalité. Énoncés à une époque où vont en se dénouant bien des données matérielles traditionnelles, ils nous font percevoir les éléments d'un discours sur le passé. S'y montrent, aussi bien présents, des traits déterminants de parcours de formation personnelle. Ces éléments travaillent et structurent des représentations actuelles. Se mettent aussi en acte des savoir-faire de la parole. Sachant équilibrer le rôle des détails bien choisis et celui des commentaires plus synthétiques, le propos s'organise pour bien dire les choses et les rendre efficaces.

Des croquis sociaux

Les trois premiers textes, assez brefs, sont extraits d'une discussion ayant eu pour thème général les transports anciens au village. Elle rassemblait Mme Francesca Maria Alfonsi, sa fille Virga Maria et l'une de ses nièces, Ni-

culetta²². Entièrement tenue en langue corse, elle a été enregistrée en février 1985 dans le midi de la France où toutes trois séjournent pendant l'hiver.

On aime à raconter de telles histoires de voyage dans la mesure où elles permettent de bien montrer comment peuvent se révéler les caractères des individus. Confrontés aux risques et péripéties, aux circonstances inattendues du déplacement, on peut se signaler comme plus ou moins aventureux, plein d'astuce ou maladroit (ainsi que le héros malheureux du tout premier récit). A propos de la seconde pièce, une anecdote, rappel d'un événement familial de 1942 : F. M. Alfonsi avait bien précisé que Mémé Tambini – le transporteur dont il est fait souvent mention ici – avait deux associés, Petranghjulu Ferenti et Antontò Aliberti. Presque toujours ensemble, ils formaient un trio pittoresque qui réduisait d'autant les places pour les voyageurs sur le petit autocar (dans l'épisode qu'elle évoque, l'absence de Petranghjulu est suffisamment surprenante pour que la conteuse la signale). Memè vivait avec sa famille à U Poghju di San Gavinu, tandis que les autres étaient de Bonifaziu (hameau de San Damianu) et de Scata. Ils offraient donc comme un résumé de ce versant de la montagne. Ils assuraient le service trois fois par semaine vers Bastia (et allaient chercher la poste à Folelli). Après la guerre, Memè a acheté une traction ; il a fait le taxi pour apporter un complément, tandis que Petranghjulu conduisait le car. "Il avait ça, il faisait le taxi et le car partait le matin avec le courrier... Petranghjulu conduisait le car. Bien sûr, ça coûtait plus cher que le service. Il fallait le commander (à l'avance), si tu allais au bateau le soir, au lieu de partir le matin avec le car, tu allais avec Memè... (De même) quand on devait arriver (au village) le matin, parce que le car ne remontait (de Bastia) que le soir." Selon une autre remarque de notre conteuse, on comprend bien aussi comment le transporteur passait une bonne partie de sa journée à courir toute la ville pour s'acquitter des achats dont les villageois l'avait chargé : "Ah! Memè, pour ça, il faisait les commissions de tous... de tout le monde... Les jeunes filles lui commandaient même le rouge à lèvres... elles n'auront sûrement pas utilisé tellement le rouge, mais... On lui commandait tout... et puis alors, une fois arrivé à Bastia, Memè, tu ne le voyais plus... il laissait le car et il faisait les commissions jusqu'à l'heure de déjeuner!"

Le troisième texte nous amène exactement à la période de la guerre – qui servira aussi de cadre au propos de Battistina Franchini – . Cette période

exceptionnelle, "où il y a beaucoup à raconter", apparaît fréquemment dans les conversations. Les problèmes d'approvisionnement y ont amené les gazo-gènes dont le mécanisme a été si bien observé par N. Bernard. F. M. Alfonsi, pour sa part, avoue qu'elle n'y avait jamais prêté la moindre attention tant elle avait mal au coeur en voiture (excepté, semble-t-il, dans les moments de grande émotion tel que celui qu'elle évoque dans son récit). Ces temps troublés ont marqué les esprits dans la mesure, en particulier, où les villages se sont largement repeuplés de réfugiés urbains, montés de Bastia ou ayant fui les bombes et la disette des villes du continent. Avaient ainsi redémarré sur une assez vaste échelle les modes d'exploitation anciens. L'une des conséquences en fut la reprise du troc, nouvelle généralisation qui lui faisait retrouver souvent les taux en vigueur à la fin du XIX^e s. Les populations circulaient à pied ou en autocar en emportant les divers produits de leurs régions d'origine, ainsi que d'autres, plus rares, qui avaient traversé la mer. Beaucoup convergeaient vers cette Castagniccia dans l'ensemble assez bien lotie, produisant ses châtaignes, ses haricots secs, céréales, huile et salaisons. La venue des Niulinchi, marchands de fromage, était habituelle. S'agissant des Portu-vechjoli, c'était bien plus original et F. M. Alfonsi dans son intervention précise bien pourquoi ils pouvaient se sentir plus en confiance à U Poghju (elle fait preuve de son souci d'exactitude dans la description des ancrages relationnels et des réseaux de solidarité qui, à partir d'eux, se définissent et prennent forme).

Donnant bien l'impression d'une population nombreuse et active, ces discours nous en paraîtraient presque *archéologiques* tant ils sont en contraste avec l'actualité de ces terres quasi désertées — excepté l'été — et quand semble s'être défait pièce à pièce l'essentiel des formes d'intégration traditionnelles, leurs modalités d'action collective. Prononcées aujourd'hui par des femmes qui se souviennent et disent ainsi ce qu'elles sont, ces paroles redonnent de la vigueur, pour un moment, à une sorte de totalité villageoise postulée, encore soutenue par les lois d'un équilibre élémentaire entre la vie et la mort.

— Niculetta Bernard : *La mésaventure de Cucca*.

"Allora, ti racontu a storia di Cucca; ùn l'ai mai intesa quessa? Chì Cucca era partutu... era partutu cun Memè è po dopu sò ghjunti in Bastia... In Bastia, hà incuntratu à Sciarlu, Sciarlu era partutu quallà... Charles D... Allora:

"Allez! allez! andemu à beie un bichjeru, à "cassà a cruta"! Ghjè andatu. Anu manghjatu, anu betu è po dopu quand'elle'hè surtitu, ùn sapia più s'ellu era a matina o a sera... "Allora, hà dettu, hè megliu ch'io mi ne vaghi à piglià un mio carru", u carru ùn ci era più... Memè facia e cumissioni è era partutu... E' quand'ell'avanzava, Cucca hà dettu: "Allora, s'ell'hè partutu, hè megliu ch'o m'avanzi" ... Quand'ellu cuminciava à cullà u boulevard Paoli, u carru li hè passatu davanti, l'hà fattu l'attu ma Memè ùn hà micca... ùn s'hè micca arrestatu pè piglià à Cucca... era pò esse ondecì ore di mane... Allora Memè hà filatu... "Avà, mi s'hà lacatu, mi ne collu à pedi." Avia un pacchettu, avia u so pacchettu, ùn a sò ciò ch'ell'avia compru... Hè partutu à pedi da Bastia... E' viaghja, è viaghja, è viaghja... quand'elle'hè ghjuntu sopr'à i Zinzali, Memè l'hà vistu... avia fattu tuttu u viaghju à pedi... Hà dettu: "ma t'aghju vistu! Unti si micca arrestatu!" ... "A bè! Un' t'aghju micca chjappu perch'andava à fà e cumissioni..." ECucca, ellu, cridia chì fussi l'ora di a partenza di u carru... Sott'à U Prunu, u carru l'hà richjappu... (F.M. Alfonsi dice: "è cusì, avia fattu penitenza!") Un' avia mancu vistu Bastia! Ghjustu pè "cassà a cruta" in una cava... Dicenu chì andavanu tutti indu e cave à "cassà a cruta" à quell'epica."

Ce qui nous donne en traduction française :

"Alors, je te raconte l'histoire de Cucca ; tu ne l'as jamais entendue celle-là? Que Cucca était parti le matin... il était parti avec Memè et puis ils sont arrivés à Bastia... A Bastia il a rencontré Charles, Charles était parti là-bas... Charles D... Alors: "allez! allez! allons boire un verre, casser la croûte!" Il y est allé. Ils ont mangé, ils ont bu et puis après quand il est sorti, il ne savait plus si c'était le matin ou le soir... "Alors, il vaut mieux que je m'en aille prendre mon car", parce qu'il n'avait pas l'heure. Il est allé prendre le car, et là où était le car, eh bien, le car n'y était plus... Memè faisait les courses et il était parti... Et tout en marchant, Cucca s'est dit: "s'il est parti, il vaut mieux que je m'avance"... Quand ils commençait à remonter le boulevard Paoli²³, le car lui est passé devant, il a fait signe, mais Memè n'a pas... il ne s'est pas arrêté pour prendre Cucca... il était peut-être onze heures du matin... Memè a filé... "Maintenant, il m'a laissé, je monte à pied." Il avait un paquet, je ne sais pas ce qu'il avait acheté... il est parti à pied de Bastia... Et marche, et marche, et marche... quand il est arrivé au-dessus de I Zinzali²⁴, Memè l'a vu... il avait fait tout le voyage à pied... Il a dit: "mais je t'ai vu! Tu ne t'es pas arrêté!" ... "Al-lons! Je ne t'ai pas pris parce que j'allais faire les courses..." Et Cucca, lui, avait

cru que c'était l'heure de départ du car. Juste en dessous de U Prunu, le car l'a rattrapé... (Mme Alfonsi intervient, à ce moment du récit: "et comme ça, il avait fait pénitence!") Il n'avait même pas vu Bastia! Juste pour casser la croûte dans une cave... On dit qu'ils allaient tous dans les caves casser la croûte à cette époque-là."

— **Francesca Maria Alfonsi** : *Un trajet particulier*

"Una volta ne aghju fattu unu, eiu, di viaghju cun Memè!... quandu a mio figliola s'hè troncù u bracciu... allora (à U Prunu, u duttore hà dettu:) "ùn vi possu fà nunda... ai u to bracciu rottu, ci vole ch'è tù fali in Bastia, ch'elli ti mettinu u "platru"... Pigliemu è falemu in Champlan... à pedi... tremindui à pedi... "In Champlan, avemu dettu, s'è no truvemu un'occasione"... E' ghjunghjimu in Fulelli... è in Fulelli avemu truvatu à Memè... è Memè, avianu una botte per daretu... ùn sò chì vittura ch'ellu era... ci era ghjustu a piazza pè a mio figliola davanti, sai... cusì, cun ellu... è po daretu ci era una tavula. Eiu, à pusà nantu a tavula è po daretu à mè, una botte, sai; ogni "secussa" mi minava qui... indu u spinu... è po di l'astra parte — quant' à mè chì Petranghjulu ùn ci duvia esse — di l'astra parte ci avia à Antontò chì pusava vicinu à mè... E' Antontò durmia è si lampava nantu a mio spalla... Aghju purtatu à Antontò da Fulelli à Bastia sempre nantu a spalla... Quando sò ghjunta in Bastia, tandu ci eranu Sgiosgiò è Mimì, à San Ghjiseppu... ci anu dettu: "state custì"... Eiu avia un vestitu di seta negra — ghjera sempre vestuta di negru — ... tuttu stracciatu... da a botte... è dopu ùn a sò cum'è l'aghju "arrangiatu"... s'è u m'avianu cugitu."

Soit, en version française

"Une fois, j'en ai fait un, moi, de voyage avec Memè!... quand ma fille s'est cassé le bras... alors (à U Prunu, le docteur a dit:) "je ne peux rien vous faire... tu a le bras cassé, il faut que tu descendes à Bastia, pour qu'ils te mettent le plâtre"... on descend donc à Champlan, on s'est dit, si nous trouvons une occasion"... Et on arrive à Folelli... et là nous avons trouvé Memè... et Memè, derrière, ils avaient un tonneau... je ne sais pas quelle voiture c'était... il y

avait juste la place pour ma fille devant... comme ça, avec lui... et derrière il y avait une planche. Moi, j'étais assise sur la planche et avec, derrière moi, un tonneau; chaque secousse me frappait là... dans le dos... et puis de l'autre côté — je pense que Petranghju lu ne devait pas y être — de l'autre côté il y avait Antontò assis près de moi... Et Antontò dormait et me tombait sur l'épaule... J'ai porté Antontò de Folelli à Bastia, tout le temps sur l'épaule.. Quand je suis arrivé à Bastia, à l'époque il y avait Jojo et Mimi, à San Ghjiseppu²⁶... elles nous ont dit: "restez ici"... Moi, j'avais une robe en soie noire — j'étais toujours habillée en noir — ... toute déchirée... à cause du tonneau... et après je ne sais pas comment je l'ai arrangée... si, elles me l'avaient un peu recousue."

– Niculetta Bernard et Virga Maria Alfonsi : *Eléments d'une discussion*

- N. — "Durante a guerra quand'ellu ci era u "gazogène"... di e volti ci vulia à arrestassi pè caccia tuttu u carbone... ci eranu tutte e legne, ci vulia à incende torna u focu... si partia di bon'ora pè ghjunghje tardi... fumava... Ghjera in paese in 42 è 43, sò andata et puis après il y a eu le sabordage de la flotte... è po eramu megliu quallà ch'è qui in tempu di guerra... u mio maritu era prigiuneru, chì facia?..."
- V. M. — ci era u mondu à veru... ci era ancu a giuventù à veru...
- N. — è u serviziu marchjava, à u contrariu, incù i "gazogènes"... avianu quelli pezzuculi di legnu... daretu, ci era u furnellu, cusì... daretu, ci era un'affare tondu cusì chì cullava tuttu u longu è aprianu una porta, cum'un "poêle", lampavanu tutte e legne nentru... incendianu avanti di parte... è po dopu, di e volti... suvente... era in panna, ci vulia à arrestassi à guarnillu... Puru in tempi di guerra, a ghjente viaghjavanu... ci si andava apressu... pè cambià, pè...
- V. M. — venia assai ghjente portuvechjoli... ghjunghjarianu incù e vitture...
- N. — ùn ci eranu astre vitture.

- V. M. – ghjunghjjanu in Fulelli, sbarcavanu in Fulelli è cullavanu incù u carru...
- N. – i Niulinchi cullavanu u furmagliu è pigliavanu a farina, cambiavanu a farina o i fasgiolli... M'arricordu chì mamma avia fattu u viaghju da qui... cun una Bastiaccia... u maritu era panatteru è dopu, avianu fattu a cuniscenza, era cullata... ci cullava u zuccheru è mamma li dava i fasgiolli, a farina...
- V. M. – faciamu u scambiu.
- N. – ci avia datu u fiore trà chì u maritu era panatteru, era cullata, ghjustamente, a sera, incù u carru...
- V. M. – quelli di U Portu Vechju cullavanu sin'à in Fulelli è po dopu aspettavanu u carru di Memè.
- F. M. – perchè, indu U Poghju, ci era a moglia è a cugnata di Ghjiseppu chì eranu di quallandi, allora ghjunghjjanu induve elle... sapianu ch'ell'avianu un locu ch'elli pudianu ghjunghje...
- N. – pè cunniscenze...
- V. M. – ghjunghjjanu parecchi... purtavanu u vinu, purtavanu... certi purtavanu ancu u caffè...
- N. – è ùn sò qual'hè chì ghjunghjia u potassium... pè u sapone... è e spazzule... ùn sò qual'hè chì... è aviamu datu l'oliu pè u potassium, mi n'arricordu..."

Soit, en version française :

- N. – "Pendant la guerre quand il y avait le gazogène... des fois il fallait s'arrêter pour enlever tout le charbon... il y avait tout le bois, il fallait rallumer le feu... on partait de bonne heure pour arriver tard... ça fu-

mait... Moi, j'étais au village en 42 et 43, j'y suis allée et puis après il y a eu le sabordage de la flotte... et puis on était mieux là-bas qu'ici en temps de guerre... mon mari était prisonnier, qu'est-ce que je pouvais faire?...

- V. M. – il y avait vraiment du monde... il y avait aussi vraiment de la jeunesse...
- N. – et le service marchait, au contraire, avec les gazogènes... ils avaient ces petits morceaux de bois... à l'arrière, il y avait un fourneau, comme ça... à l'arrière, il y avait quelques chose de rond comme ça qui montait tout le long et ils ouvraient la porte, comme un poêle, ils jetaient tout le bois dedans... ils allumaient avant de partir... et puis après, des fois... souvent... c'était en panne, il fallait s'arrêter pour le garnir... Même en temps de guerre, les gens voyageaient... on allait à la recherche de... pour échanger, pour...
- V. M. – il venait pas mal de gens de Portu Vechju... ils arrivaient avec les voitures...
- N. – il n'y avait pas d'autres voitures.
- V. M. – ils arrivaient à Folelli, ils débarquaient à Folelli et ils montaient avec le car...
- N. – les gens du Niolu montaient le fromage et prenaient la farine de châtaigne, on échangeait la farine de châtaigne ou les haricots secs... Je me rappelle que ma mère avait fait le voyage depuis ici... avec une Bastiaise... son mari était boulanger et après, elles avaient fait connaissance, elle était montée... elle nous montait du sucre et ma mère lui donnait des haricots, de la farine de châtaigne...
- V. M. – on faisait échange...

- N. – elle nous avait donné la farine de blé puisque son mari était boulanger, elle était montée le soir, justement, avec le car...
- V. – ceux de Portu Vechju montaient jusqu'à Folelli et ils attendaient le car de Memè.
- F. M. – parce que, à U Poghju, il y avait la femme et la belle-soeur de Ghjiseppu qui étaient de là-bas, alors les gens arrivaient chez elles... ils savaient qu'ils avaient un endroit où arriver...²⁷
- N. – par connaissance...
- V. M. – ils arrivaient nombreux... ils amenaient du vin, ils amenaient... certains amenaient même du café...
- N. – je ne sais pas qui amenait du potassium... pour le savon... et les balais... je ne sais pas qui c'est... et, nous, on avait donné de l'huile contre le potassium, je m'en souviens..."

Un vrai récit épique

La longue pièce présentée ici et dite en français mêlé de corse a été recueillie à U Poghju di San Gavinu, au mois d'août 1988, auprès de Mme Battistina Grenier, née Franchini, pendant ses vacances au village²⁸. Le propos y est fort allègre et dynamique. Avec le sens d'un comique de situation et celui de l'auto-dérision. L'humour y est accumulatif, énergique et parfois brutal. Il recourt volontiers à la scatologie, cette grande ressource du burlesque traditionnel.

En nous faisant participer à une telle expérience du voyage au long cours – thème récurrent s'il en est dans toute la littérature orale –, la conteuse trace son portrait ainsi que celui de sa société d'origine. Car il s'agit de "son" histoire. Elle la formule souvent et l'a bien mise au point, à force de la répéter, pour la rendre bien expressive et significative. Elle y mêle les règles du récit corse traditionnel à celles de la *blague* méridionale (la référence

à Pagnol est d'ailleurs explicite). Le développement se construit en tableaux successifs, fourmillant de détails qui font vrai.

Le tout début où sont bien évoquées les relations mère-fille nous présente les derniers préparatifs de départ du village et on peut voir comment, sur le mode ancien, s'y organise encore le terroir à flanc de montagne, tirant partie au mieux des possibilités que le relief ménage. "On peut voir ces minuscules espaces verts (les jardins) dans les endroits les plus inaccessibles, dans le lit des torrents, au fond de gorges rocheuses, où le propriétaire doit se rendre, chevauchant au pas lent de son âne à travers l'immense paysage sauvage pour aller soigner un petit carré d'oignons et de haricots. Le même homme peut fort bien posséder des châtaigniers à une altitude plus élevée, et une olive ou une vigne plus bas, de sorte qu'il passe son temps à monter et à descendre le long du flanc de la montagne comme s'il vivait sur une échelle joignant les sommets à la mer"²⁹.

Le séjour à Bastia, avant l'embarquement et une traversée mouvementée (un grand classique chez les insulaires qui ont voyagé à l'extérieur) est intéressant comme illustration du principe selon lequel "qui ne tente rien n'a rien" et parce qu'on y entrevoit quelque chose du rapport possible aux notables dans la société traditionnelle : les rappeler à leurs devoirs, leur parler vrai, mais dans les bornes du respect nécessaire, ne pas se laisser impressionner par les sous-fifres qui vous en bloqueraient la route... On voit également le rôle de recours rassurant que peut représenter le réseau familial, les cousines efficaces, l'oncle qui dédramatise (encore qu'il semble aller un peu loin dans cette attitude...). Et, vers la fin, cette jeune femme qu'on avait vue si astucieuse dans sa communauté d'origine ne sait plus, littéralement, "où elle est". Alors qu'elle se jouait de bien des règles corses avec invention, confrontée soudain, après plusieurs années de séjour au village, à la complexité de la ville continentale, elle ne sait plus la déchiffrer. Arrivée au terme de son aventure, dans sa grande fatigue, elle fait honte à son frère et à sa soeur. Ils la fuient. Pouvant parcourir une même famille pour en différencier les membres, au niveau des représentations et des modes de vie, on reconnaît bien là ces fractures qui caractérisent des sociétés rurales très typées et à fort taux d'émigration.

La thématique du départ et de la séparation les traverse profondément. Parce qu'il jette les hommes sur les chemins et sur les routes maritimes,

le voyage est source d'émois et sensations inattendues. Il est épreuve. On peut s'en trouver mal à l'aise et risquer le ridicule. Il est occasion d'expériences innovantes, d'événements à peine croyables. "Et pourtant c'est ça, et pourtant c'est vrai. C'est des choses réelles!" Venant en conclusion, une telle déclaration, signe surtout d'habileté — et de grande énergie —, ne peut qu'emporter l'adhésion.

"On est parti... simu partute... C'était en 45 puisqu'on est arrivé au mois de décembre 45 à Toulon. Mamma dice: "Avà, avemu da parte, ci hè u zuccu chì ghjè à bastanza grossu... Avemu da falà, mì!"... Allora hè falata induve Serena, quaghjò: "O Serè! — on n'avait pas d'âne au village — Prête-moi un peu u sumere, vai, ch'aghju un cosu quaghjò, andemu à circà u zuccu³⁰ que, à Toulon, ils meurent de faim! Je vais leur porter la courge!" Mais je crois bien que, sans exagérer, elle faisait trente-six kilos. Une courge! Trente-six kilos! Ils étaient costauds à l'époque, ma mère, elle me prenait pour un cheval de remonte. Ma mère, elle m'a tué la colonne vertébrale: "Bom! Allez! Mettila custi, a mio figliola³¹" Alors on a monté la courge. "Aspetta, avà, u sumere, chì ci avemu à mette di l'astru parte? Elle est tellement lourde!" Avemu messu un pocu di legne³². On monte et puis ma mère dit: "Maintenant, on a une corbeille, on va la couper en morceaux, on va faire des tranches pour les Toulonnais!"... "Eh bien, s'ils sont constipés! Parce qu'il paraît que la courge!"... Hà dettu mamma: "I corci, ùn anu nunda à manghjà, ùn anu nunda à manghjà! Ne farannu ancu e frittelle!" Aghju dettu: "Ma ùn anu micca oliu, mì, per fà e frittelle!"... "E farannu coce cusi!"³³ On va, on emporte la courge, tout le bataclan, on a tout emporté, les lampes à huile... Il semblait qu'on n'allait plus revenir. Et après, on est parti.

Enfin, moi, je suis partie quelque temps avant parce qu'il n'y avait pas trop de bateaux à l'époque et quand je suis arrivée à Bastia, moi j'ai vu le truc, là, j'étais rayée! Devant la compagnie... moi et maman, on était rayé! Je rentre à l'agence, je dis:

"Mais enfin, pourquoi vous m'avez rayée? Nous, on descend du village, tout ça... j'ai ma mère qui est âgée et tout!" Hà dettu: "Je regrette, mais il y a une famille avec des enfants, pour vous il n'y a pas de places." C'est que les places, ils les donnaient au compte-gouttes. "Comment je vais faire! — on était le 5 décembre — si je remonte au village, en haut, il va y avoir de la neige!

Comment on va faire? On a tout fermé, on a tout emporté, même le chat! Il y avait Jojo et Mimi³⁴, heureusement... je disais: "Comment je vais faire?... Je vais voir mon oncle Ambroise. "Mon Dieu, l'oncle! On nous a rayées! On a tout descendu, on a fermé la maison, tout, on n'a plus rien... On a vendu même les chaises! comment on va faire!"... "Ah! mon oncle il me fait, t'inquiète pas, tu partiras après!"... "Où je vais aller maintenant? Il commence la neige! N'aghju da stà quì nantu a piazza Santu Niculaiu³⁵?" Hà dettu: "Hè! tu partiras après!" Et moi: "Ah oui, je partirai après? Attendez!" Je suis allé voir maître de Casalta³⁶ qui, à l'époque, était premier adjoint à la mairie. C'était dix heures. J'arrive. Il y avait deux plantons, là. Ils me disent: "Où vous allez?... "Je vais voir de Casalta!"... "Vous pouvez pas le déranger, il est en conférence avec Moro-Giafferi³⁷!"... "Et qu'est-ce que j'en ai à faire, moi?" Et eux, ils se mettent en faction: "Maintenant, il faut attendre midi ou une heure, et tant, ils sortent pas avant deux heures!"... "Mais, moi, je suis pressée parce que le bateau part! Le bateau part! Moi, j'attends pas!"... "Comment vous voulez faire? Asseyez-vous!"... Moi, je me suis assise, il y avait un petit banc, là... un, il est allé fumer une cigarette, et l'autre il est parti. "Attends, moi, je rentre!" J'ouvre la porte, toc! et puis je rentre. Les autres, ils étaient peut-être une douzaine, ils se lèvent tous: "Oh! Qu'est-ce qu'il vous arrive?"... "Qu'est-ce qu'il m'arrive? Je veux voir maître de Casalta!" Alors, il me dit: "Oui, mais on est occupé"... ci et là... "Il y a le budget"... je ne sais pas quoi. "Moi, le budget, je m'en fous, le bateau s'en va!"... "J'arrive.. j'arrive!" Et il est venu. Il a dit: "Venez avec moi, et ne pleurez pas." Il est venu et on est allé à la compagnie, il a fait un malheur, il a commencé à taper sur la table, sur le banc, moi, je ne savais plus où me mettre. Il a dit: "Il me faut les deux billets, hein! Vous me les aviez promis, je les veux! Et vous allez voir que demain les journaux vont en parler! Donnez-moi vite les billets pour Mme Franchini et pour sa fille!" Et ça a été fait comme ça, je ne l'oublie pas... mais si je n'y étais pas allée, moi, avec le toupet que j'ai... je suis rentrée. J'irais même voir... j'ai ouvert la porte, j'ai dit: "Ah, moi, je vais rentrer!" Et puis les billets, ils me les ont donnés... 'Mbòh! ils voulaient pas! Maître Moro-Giafferi, il me disait: "Calmez-vous!" ... J'ai dit: "Moi, je suis calme, mais il faut vous dépêcher, que le bateau il part!"

Finalelement, il y avait Jojo, heureusement qu'il y avait Jojo. On était les dernières, le bateau levait déjà l'ancre. "Qu'est-ce que je vais faire, moi! J'ai dix-huit colis!" Mamma dicia: "Conta!"³⁸ On avait même les poules, le sac à

chapeau, tout le bataclan. Ah, il fallait le chapeau à l'époque! Ma mère ne portait pas sans chapeau, et puis avec le grand sac. Bon, alors, on porte... Mon Dieu! Ces poules! On porte les poules, peuchère! Mamma dice: "Scioglele appena, isse gallinucule, mi, ch'anu a sete!"³⁹ Je les ai fait boire... On monte sur le bateau. Il y avait quatre ou cinq poules. Avec tout ce monde, elles étaient pas habituées, elles étaient à San Gavinu, là-haut! "On est là!" ... Ces poules! Maman a voulu que je les défasse, après, elles partaient. Il y avait toutes les valises, elles faisaient caca de partout. Mon Dieu! Moi! Cacavanu dappertutto. Dice Mamma: "Sò dui ghjorni ch'ell'un anu manghjatu è cacanu sempre!"⁴⁰ Alors les *pinzuti*⁴¹ faisaient: "Eh bien mon vieux, elles sont pas constipées! Non alors!" ... De partout, là-dedans, cette merde qu'il y avait!... "A qui elles sont ces poules! Si je les prends, je les étrangle!" J'ai dit: "Dites, monsieur, n'étranglez pas mes poules!"... "Alors, elles sont à vous" ... "Ben oui, vous ne voyez pas que j'ai mal au cœur? Je ne peux pas!"... Aghju dettu à mamma: "Un' di nunca chì m'anu da fà nettà tutta a merda, custine!"⁴² Alors, moi, je disais rien... Tous les jeunes qui couraient après les poules: "Allez, ne vous inquiétez pas, va, on va aller vous les chercher vos poules! Remettez-les dans le panier et ne les touchez plus, hein!"

Dans le bateau... il y avait une mer affreuse, le monsieur, le monsieur dit: "Voilà, on va faire l'appel des passagers. On va voir si tout le monde y est – parce que c'était encore la fin de la guerre ; je voudrais Franchini Annie!" Dice mamma: "Un' sò micca eiu!"⁴³ Aghju dettu: "O mà! Annie ou Anna, c'est pareil!"... "Je ne m'appelle pas Annie, Monsieur, je m'appelle Anna!... Finalement, j'ai dit : "Aid! Posa, o Mà!"⁴⁴ déjà qu'on est fatigué!"... Il a voulu me faire essayer le gilet de sauvetage. Moi qui tenais pas debout, il me dit : "Venez un peu ici, vous! – j'étais tranquille dans mon coin – Vous allez faire la démonstration, mettez-vous le gilet de sauvetage." J'ai dit : "Moi? Avec tout ce monde, là, vous voyez pas?... J'étais là et je ne savais plus comment mettre le bras..." "Moi, je ne sais pas où je vais," "Vous voulez me mettre encore le gilet de sauvetage!"... Mon Dieu, moi, j'étais au milieu... au milieu de tout ce monde! S'ils se mettaient le gilet de sauvetage comme je me le suis mis, s'il y avait quelque chose, ils se noyaient tous! Je ne savais même pas comment on se mettait le gilet. J'ai dit : "Il n'y a que moi?" J'étais bien tranquille dans mon coin, les marins sont venus me chercher. J'avais quelque chose en plus!...

Arrivées à Nice, ça a été l'épopée... alors! alors! Pagnol, s'il était là... A Nice! Oh non! A Nice!... Chaque fois, on comptait les colis. "Ma quesse sò sceme!"⁴⁵ On descend. Moi, j'en pouvais plus, j'étais fatiguée, j'avais eu le mal de mer. On avait eu mauvaise mer. Dix-huit colis on avait! Dix-huit colis! Je me dis que... c'era ancu u ghjattu... quant'à mè hè partutu⁴⁶, celui-là, il a dû faire cinq kilomètres à pied pour revenir ici... Après, à Nice, on arrive... Moi, j'en pouvais plus, j'étais fatiguée. On s'asseyait sur un banc de la Promenade des Anglais. Encore que je savais pas si c'était la Promenade des Anglais ou quelle promenade c'était, moi! On était là, on était. "Ah!" ma mère faisait, et moi : "Ah!"... et on avait tous les colis... Mamma facia: "Conta! Conta!... un, deux, trois, quatre, cinq... il a fallu compter au moins dix fois les colis. "Bon! maman me fait, ces pauvres poules, elles me font de la peine, elles ont souffert en mer, quant'à mè anu u mal di mare, mi, anch'ella... allora, disciogliete appena... l'emu da fà beie!"⁴⁷ Ma belle, les poules, on les défait et vrout!... elles s'en vont. Elles se promenaient les poules, elles partaient et : "Mon Dieu! comment je vais faire, m'man, pour les rattraper? Tu me les fais défaire et regarde, maintenant elles partent, les poules!" Et puis arrive un facteur, heureusement, qui me dit : "Vous débarquez?"... "Ça se voit pas!"... J'ai dit : "Pour moi, ça se voit quand même, non? Je sais même pas où je vais, je débarque, et les poules..." "Les poules? attendez, gardez ma sacoche — à l'époque, maintenant, il me la donnerait plus la sacoche — Gardez-moi la sacoche, je cours après les poules"... Il nous a rattrapé toutes les poules. On lui a gardé la casquette, tout. C'était sûrement un Corse, autrement il ne l'aurait pas fait. Ça devait être un Corse. Oui, je crois qu'après il m'a parlé corse. Il a rattrapé toutes les poules, je les ai mises dans le panier. Les poules, elles criaient. Pense, ces poules, elles avaient faim, elles avaient soif. Mamma facia : "Cacanu sempre?"⁴⁸.

Pour prendre le train, après... moi, je ne sais pas... il y avait tous les gens, les porteurs et tout, je disais : "Aidez-moi, le train s'en va! portez-moi les colis!" Ils m'ont aidée, heureusement... il y avait la courge, aussi. Elle était dans le panier, un panier d'osier, et ma mère elle avait mis dessus un saccu, un sac, tout cousu. Elle était à moitié moisie, tu penses, quand on est arrivé... la chaleur et tout, cette chaleur dans le bateau, le transport... On arrive à Toulon, il y avait Jacques et Marie⁴⁹ qui nous attendaient, heureusement. Moi, il me prend envie de faire pipi! Ma belle, je baisse la culotte, je fais pipi... Ma

soeur : "Où tu te crois! A San Gavino? mais tu es folle!"... Je les ai plus vus... Moi, il y avait cinq ans que je mettais plus les pieds à Toulon, je me demandais où j'étais. "Tu vois pas? au Cercle Naval! mais tu es folle"... J'ai dit: "Et bien, s'il sort, l'officier, il en perdra pas la vue!" C'est que j'étais mal, vous savez que c'est mauvais!(...) Eux deux⁵⁰, ils n'avaient pas trop souffert, et ma soeur elle a dit : "Moi, je sais pas, vous êtes toquées, qu'est-ce que vous avez amené la courge, là? Ça va pas, vous!" Elle était à moitié pourrie. Ma soeur elle a fait un malheur. Elle appelait tous les voisins : "Dites, Madame, vous ne voulez pas de la courge? "Elle a donné de la courge à tout le monde. On l'a presque toute jetée, après. Les gens, qu'est-ce qu'ils en avaient à faire de la courge... On avait dit à ma mère qu'on mourait de faim à Toulon, qu'il n'y avait rien, alors, elle a apporté même la courge. "Il paraît qu'il n'y a plus qu'une maison à Toulon!" Elle le croyait, elle. J'avait apporté l'huile et il y a un bidon qui avait dû crever... cinq litres d'huile!... et le plus, c'est que ma lampe à huile, je l'ai perdue... je ne sais pas, aussi... Et oui, on avait porté là dedans? Je me le demande... la farine, les châtaignes, i faggioli... c'era tuttu, ancu i pomi quant' à mè⁵¹. On est arrivé chargées comme des mulets. Moi, je me le demande! Et dans le train, Mon Dieu! On avait mis tous les colis, tu sais, le train était pour nous. On avait mis tous les colis tout le long du train. Heureusement que j'ai eu des braves gens ; j'ai eu des gens formidables, tout le monde m'aidait, portait les colis... Tu parles, avec ma mère! Et pourtant c'est ça, et pourtant c'est vrai. C'est des choses réelles."

NOTES

1. i.e. "Les montagnes ont une finalité : elles tiennent compagnie aux personnes qui y sont nées devant, elles contribuent à la félicité que produit l'horizon fermé, c'est-à-dire qu'elles suscitent une forme biologi-

- que de la patrie" (Préface à *Les Illes*. Barcelona, Ed. Destino, *Obra Completa*, Volum XV, 1970).
2. Ferrier (J. P.), *Leçons du territoire*. Aix-en-Provence, Edisud (Coll. *Dossiers régionaux*), 1983, p. 56.
 3. ancienne division territoriale, religieuse et administrative, que reprisent les cantons.
 4. extrait de la *Description du Département de la Corse*, par Eusèbe Girault de Saint-Fargeau (1838).
 5. ou du moins celle qui furent telles...
 6. André Meynier, in Collectif, *Géographie Régionale I*. Paris, Gallimard (*La Pléiade*), 1975, p. 470.
 7. voir, à ce propos, le récit sur une famine d'Orezza recueilli auprès de S. Orsini, ancien muletier (*U Poghju di San Gavinu*, 1978) et rappelant comment "L'Orezzinchi, per ùn esse morti, fecenu u pane di dicesette sorti!" (i.e. les gens d'Orezza, pour ne pas mourir, trouvèrent dix-sept façons de faire le pain), allant jusqu'à consommer des fougères – in Collectif, *Arburi, Arbe, Arbighiule – Savoirs populaires sur les plantes de Corse*. Ajaccio, Parc Naturel Régional de la Corse, 1985 p. 243. sur les disettes corses, voir Pomponi (F.), *Histoire de la Corse*, Paris, Hachette, 1979; et aussi Prete Guglielmu Guglielmi, d'Orezza (1644-1728), *A Malannata*, long poème inspiré par la terrible année 1702.
 8. U Castel d'Acqua, nom traditionnel de la micro-région signifie "le château d'eau".
 9. cf. Ardouin-Dumazet, *Voyage en France – La Corse*. Paris-Nancy, 1898 (reprint Ed. Slatkine, Genève-Paris, 1982), pp. 203-204.

10. et d'ailleurs plus de la moitié de la population insulaire vit aujourd'hui dans les deux principales agglomérations corses.
11. leur assainissement à grande échelle a été dû aux initiatives des troupes américaines (à compter de 1943).
12. rappel du temps où le transporteur au village faisait aussi la poste.
13. pendant quelques années scolaires, ce transporteur a eu en charge d'accompagner les adolescents du Castel d'Acqua vers les établissements secondaires de Bastia, et de les en ramener (essentiellement le lundi matin et en fin de semaine); il utilisait alors pour son service un mini-bus. Ce n'était déjà plus le cas en 84-85.
14. 16 h., c'était l'heure du départ du train avant-guerre (vers la plaine orientale et donc Folelli, partie de ligne endommagée pendant la guerre et abandonnée).
Un informateur: "Ghjè un arrestatu... ùn a sò... a merria quant'à mè di Bastia vole ch'elli sortinu à quattr'ore... per ch'ell'ùn ci sia troppu... dopu ci hè ancu e surtite di i travaglii... pensu ch'ella sia per quessa, postu ch'i tutti i carri partenu à quatt'ore" (i.e. "C'est un arrêté... je ne sais pas... la mairie d'après moi, de Bastia, veut qu'ils sortent à quatre heures... pour qu'ils n'y ait pas trop (de trafic)... après il y a aussi les sorties du travail... je pense que c'est pour ça, puisque tous les cars partent à quatre heures").
15. Une informatrice âgée nous fournit quelques précisions: "Pour lui seul, il s'en tire et puis il a sa retraite... Et puis alors, quelquefois, une course... je veux dire, vient un enterrement ou quelque chose... s'il faut se rendre d'un village à l'autre, les gens le prennent même si ce n'est que pour monter à San Damiano". Elle évoque aussi de petites courses vers U Prunu où elle est allée rendre visite à son frère. Le taxi l'a accompagnée, puis il est venu la rechercher plus tard. "Et puis quand il me descendait à la tombe, je lui donnais toujours mille francs (i.e. dix

francs)... C'était près, là. Je les lui mettais dans la poche... ça n'était que trop juste, on perd son temps, et..."

(témoignage traduit du corse, et repris, comme d'autres données citées ici, d'une première étude datée de 1985, Paul Dalmas "Transports collectifs institués et pratiques d'autoproduction en Castagniccia (Corse) – enjeux économique, enjeux relationnels". Institut de Recherche des Transports (Arcueil).

16. au cours de l'année 1985.
17. *Le Mémorial des Corses*. Ajaccio, 6 volumes (publication échelonnée de 1979 à 1982).
18. cette thématique amère se retrouve dans la poésie de tradition populaire : "(u mio paese) U core strintu guardu e to casi/ A' ogni finestra vecu cent'ochji/ Chi seguidanu i mio passi", i.e. "(mon village) le coeur serré je regarde tes maisons/ A chaque fenêtre j'aperçois cent yeux/ Qui suivent mes pas" (V. Franchini, né en 1909, U Poghju).
19. Cassola (C.), *Fausto e Anna*. Turin, Einaudi, 1959.
20. propos traduits du corse et recueillis auprès de Antone Mariani, ancien berger, né en 1905 à L'Alzi (San Damianu). U Poghju, août 1987.
21. Condominas (G.), avant-propos à : *Nous avons mangé la forêt*. Paris, Mercure de France, 1974.
22. F.M. Alfonsi est née Donsimoni à Champlan (U Prunu), en 1902. Mariée en 1919 à un militaire de la coloniale originaire de U Poghju. Elle le suit en Allemagne puis revient au village pendant ses affectations en Afrique et en Indochine. Elle vit ensuite à Toulon pour rentrer dans le Castel d'Acqua en 1943. Après le décès de son mari (1967), elle rejoint sa fille à Toulon. Elle aime à raconter des histoires, plutôt des anecdotes, des notations de moeurs que des récits très formalisés. Excel-

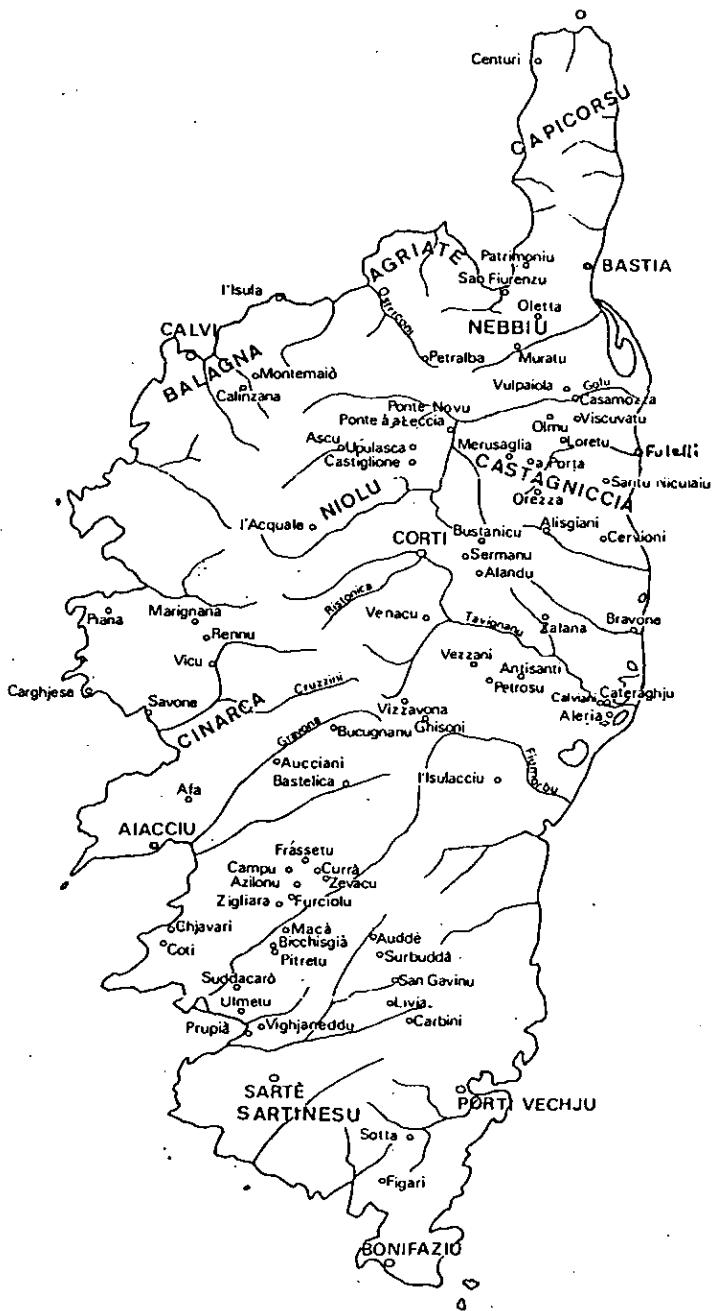
lente connaissances des proverbes. Sa fille est née, elle aussi, à U Prunu en 1920. Elle vit sur le continent à compter de 1931. Réfugiée en Corse en 1943. Mariée à un militaire continental en 1945, elle a depuis toujours résidé hors de l'île (Maroc, sud de la France), retournant au village chaque année pour les vacances. Connaissance certaine du répertoire des chants traditionnels. Grand intérêt pour les récits. Niculetta Bernard est née Alfonsi en 1915 à U Poghju (San Gavinu) dans une famille de propriétaires. Mariée en 1935 avec un instituteur dont la mère était originaire du village, elle le suit sur le continent. Veuve jeune, non remariée, elle rentre chaque année, à la bonne saison, dans le Castel d'Acqua. Elle raconte bien les histoires ; elle en a d'ailleurs dit à plusieurs reprises à sa cousine Virga Maria qui les a soigneusement consignées par écrit. Niculetta, quand elle se rappelle sa jeunesse, explique combien elle enviait les garçons de sa classe d'âge qui partaient au service militaire. Ils pouvaient, eux, quitter le village...

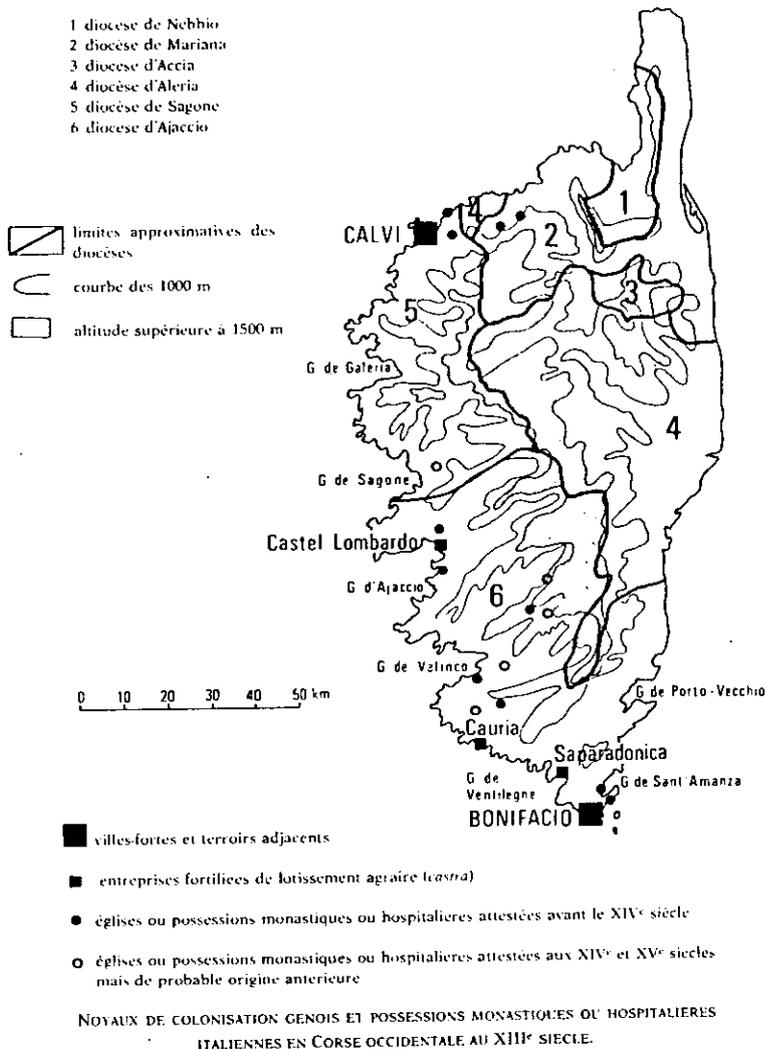
23. principale artère du centre-ville de Bastia, traditionnellement dite *A Traversa*.
24. littéralement "Les Moustiques"; l'embranchement sur la route de La Porta et Orezza, près du Fiumaltu, à quelques kms. du village.
25. Hameau de U Prunu, donc, situé sur la route d'Orezza.
26. Quartier situé à l'entrée de la vieille ville de Bastia.
27. Intervention de F.M. Alfonsi qui précise le réseau relationnel à l'œuvre.
28. Maria Bastistina Grenier est née Franchini en 1916 à U Poghju. Elle est familièrement connue sous le nom de Tittina, selon le principe des

urnons hypocoristiques si fréquents dans l'usage corse et dont ces récits donnent plusieurs exemples. Vivant à Toulon dans "un quartier corse" – Le Pont-du-Las –, elle se réfugie au village. Elle se marie avec un continental et travaille dans un service municipal. Elle retourne toujours régulièrement au village. Elle aime bien rire, et faire rire, raconter ce genre d'histoires un peu bizarres où, sous la verve, sait poindre l'émotion.

29. Carrington (D.), *La Corse – Ile de Granit*. Paris, Arthaud, 1980, p. 79.
30. Maman dit : "Maintenant, on doit partir, il y a la courge qui est assez grosse... Il faut qu'on descende, dis!"... Alors, elle est descendue chez Serena, en bas: "O Serè! – on avait pas d'âne au village – Prête-moi un peu un âne, va, que j'ai un truc en bas, on va chercher la courge.
31. Mets-la là, ma fille.
32. Attends, maintenant, l'âne, qu'est-ce qu'on va y mettre de l'autre côté? On a mis un peu de bois.
33. Maman a dit : "Les pauvres, ils n'ont rien à manger, ils n'ont rien à manger! Ils en feront même des beignets! J'ai dit: Mais ils n'ont pas d'huile, pour faire les beignets!... "Ils les feront comme ça!"
34. Ses cousines (on les a déjà aperçues dans le récit de Mme Alfonsi).
35. Il faut que je reste ici sur la place Saint Nicolas?
36. Célèbre avocat et homme politique.
37. Id.
38. Maman disait: "Compte!"

39. Maman dit : "Défais-les un peu, ces petites poules, elles ont soif!"
40. Elles chiaient partout. Maman dit : "Ca fait deux jours qu'elles n'ont pas mangé et elles chient toujours!"
41. Les continentaux.
42. J'ai dit à maman : "Ne dis rien sinon ils vont me faire nettoyer toute la merde, là!"
43. Maman dit : "C'est pas moi!"
44. "Allons! Assieds-toi, maman!"
45. "Mais celles-là, elles sont folles!"
46. Il y avait même le chat... d'après moi il est parti.
47. D'après moi elles ont le mal de mer, tu vois, elles aussi... Alors, défais-les un peu... on va les faire boire!
48. Maman faisait : "Elles chient toujours?"
49. Son frère et sa soeur.
50. Id. eux étaient restés sur le continent pendant toute la période de la guerre.
51. Les haricots... il y avait tout, même les pommes de terre, je pense.





ENTRE LE DESTIN ET LA SCIENCE

*Dorothy CARRINGTON (Docteur Honoris Causa de
l'Université de Corte)*

Le pêcheur ne revenait pas. La veille, il était parti dans sa petite embarcation, avec son équipe composée d'un homme et d'un garçon de quatorze ans, lâcher comme toujours ses filets pour les reprendre à l'aube. Mais ce matin-là, on ne les vit pas sur le quai d'Ajaccio ; ni le matin d'après, ni le matin suivant. On était au mois de novembre. Un temps d'orage. Ce ne fut que le soir du troisième jour que le pêcheur reparut, en voiture, avec son équipe : hagard, épuisé, vivant. "Son heure n'avait pas sonné" : c'est ainsi que sa voisine explique pourquoi il n'était pas mort.¹

Pas un mot pour applaudir l'énergie dont il avait fait preuve, avec son équipe, en s'agrippant sur un récif tandis que la barque s'y écrasait, ni pour le féliciter d'avoir escaladé une falaise, près de Gargalo, qui aurait pu déconcerter des alpinistes. Il n'y était pour rien : le Destin l'avait sauvé.

Le récit du pêcheur était hallucinant : "Le bateau se brisait. Aucun de nous trois ne savait nager. J'ai sorti mon revolver ; mieux vaut mourir d'une balle. Nous avons demandé au gosse s'il voulait tenter sa chance à la mer : il dit qu'il préférerait mourir avec nous. Mais juste à temps, nous avons pu nous tenir sur un rocher. "Pour lui, sa survie était l'oeuvre du Destin comme l'aurait été sa mort. Pas un instant, il ne réfléchit au danger de s'aventurer sur un tel bateau, sans gilet de sauvetage, loin de la baie d'Ajaccio, par un temps instable. Jamais il ne songea à la témérité insensée de poursuivre un tel métier

sans savoir nager. "Le Destin!" s'écria-t-il avec un large geste du bras vers le ciel. "Faites ce que vous voulez, vous n'y pouvez rien. Le Destin est plus fort que Dieu!". Pourtant, il avait songé à se révolter contre la tyrannie du destin par un geste de violence : s'il fallait périr, il substituerait sa façon de mourir à celle que le Destin lui avait infligée.

L'anecdote n'a certes rien de surprenant : dans la Corse traditionnelle, c'est le Destin qui décide des circonstances de la vie et de la mort. Si l'on considère les croyances et pratiques qui paraissent les plus anciennes, on s'aperçoit que tout se passe sous le signe du Destin. Les *mazzeri*², hommes et femmes qui chassent la nuit, après avoir tué un animal en rêve, regardent celui-ci et reconnaissent le visage de quelqu'un de leur village. Le matin d'après, ils déclarent ce qu'ils ont fait et vu, et la personne concernée meurt infailliblement dans l'année. On devient *mazzeru* par transmission de pouvoirs, d'un parent, d'un voisin, mais non par choix : la vocation est toujours imposée. Manipulés par des entités surnaturelles, les *mazzeri*, comme le précise Georges Ravis-Giordani, "obéissent à une force irrésistible". "Que la Sainte Miséricorde me soit témoin, je n'ai jamais dit que ce qui était écrit", ainsi s'exprimait la *mazzera* que j'ai rencontrée, à la tombée d'une nuit d'hiver, debout sur un promontoire faisant face au flanc de la montagne où elle chassait toujours. "C'est plus fort que moi, c'est le sang qui me pousse".

Force impérieuse, qui oblige hommes et femmes à sortir en rêve, à tuer, à prédire : cette force – l'un d'eux me l'a expliqué – oblige aussi tel animal, représentant telle personne, à se trouver sur le chemin du *mazzeru*. Le Destin se réalise dans cette double contrainte. Certains *mazzeri*, m'a-t-on dit, prennent goût à la chasse nocturne, comme à une drogue ; d'autres en souffrent. Peu parviennent à s'y soustraire, bien que leur fonction leur pèse lourdement. Parfois un *mazzeru* reconnaît dans l'animal qu'il chassait – à coups de bâton, puis de fusil – un parent, son propre enfant même. Eviter de le tuer est dangereux car il risque de s'attirer la hargne d'autres *mazzeri*, ses compagnons de chasse, et d'être malmené par eux. De toute manière, il ne peut épargner totalement la victime désignée, mais faire en sorte qu'elle, seulement, s'en tire avec une maladie grave.

Pour le *mazzeru*, le seul espoir valable de libération est le recours au Christianisme : se faire exorciser, selon des rites coutumiers pratiqués de mé-

moire par le clergé rural. Ou bien se faire baptiser à nouveau : ainsi un *mazzeru* de ma connaissance fut délivré de vingt années de sombre servitude. Les *mazzeri* sont généralement considérés comme des personnes mal baptisées, le prêtre ou les parrains ayant omis quelque mot ou geste dans la cérémonie : de cette manière la population exprime sa conviction qu'ils agissent sous le contrôle d'un pouvoir qui n'est pas chrétien. Nul doute que leur science remonte à des temps pré-chrétiens et on peut penser, comme le confirme Ravis-Giordani, qu'elle est ancrée dans la préhistoire. Trouver une date d'origine à travers cette succession de cultures millénaires serait évidemment impossible. Il suffit de constater que le savoir des *mazzeri* semble lié à une économie de chasse : celle qui fut pratiquée – d'après des témoignages archéologiques – à partir de la première occupation de l'île, et qui jouait toujours un rôle important (sinon exclusif) à l'époque gréco-romaine. Ainsi, Timée observe que les Corses s'adonnaient à la chasse sans connaître d'autre occupation.

La croyance en un monde second, non substantiel, mais qui domine le monde matériel, est inhérente aux *mazzeri* comme à une grande partie de la population de la Corse traditionnelle. Pour le *mazzeru* de ma connaissance, non seulement la mort de ses semblables, mais tous les grands événements de l'histoire : guerres, révolutions, catastrophes naturelles, se sont déroulées dans l'autre monde avant d'avoir lieu dans celui que l'on dit réel. Ici, on touche peut-être aux racines du fatalisme corse. "L'homme... n'est pas même une marionnette entre les mains du destin : il n'est que le reflet d'une marionnette, un figurant dans un théâtre d'ombres dont la pièce véritable s'est déjà jouée ailleurs". Telle est la conclusion que m'a suggérée le *mazzeru*.

Par leur passivité devant les puissances invisibles, les *mazzeri* se distinguent des autres maîtres des sciences occultes, communs dans les sociétés archaïques. Ils ne peuvent détruire un ennemi par leurs techniques ni protéger entièrement un être aimé : ils agissent sous ordres, incapables de faire une démarche ou d'intervenir auprès du pouvoir qui les dirige. En cela ils diffèrent radicalement des chamans, avec qui ils ont été comparés. Quelles que soient les ressemblances qui les rapprochent en tant qu'intermédiaires entre l'Au-delà et les vivants, les *mazzeri* jouent un tout autre rôle. Tandis que le chaman de la Sibérie et du Grand Nord entreprend de sa propre initiative des voyages dans les "espaces sacrés", s'entretient avec les esprits "dont il est essentielle-

ment le manipulateur et jamais l'instrument" afin d'assurer leur bienveillance envers sa tribu, et qu'il discute ferme avec le terrible dieu des régions infernales pour obtenir la guérison des malades, le rôle du *mazzeru* est limité à celui d'agent involontaire de la mort.

Que de telles pratiques soient restées vivantes au vingtième siècle en Corse, comme en Sibérie, n'est pas réellement étonnant si l'on songe combien les conditions historiques séculaires de la Corse ont favorisé la survivance de ses traditions les plus anciennes. De même que la Sibérie a été marquée par son climat, son étendue physique, la Corse l'a été par son histoire. Ou plutôt, pour citer Marie-Francoise Poizat-Costa, par une histoire qui "n'a pas eu lieu". Constamment convoitée de par sa situation stratégique, constamment attaquée, elle n'a offert à ses habitants que le choix "de se battre ou de partir". Sa civilisation propre n'a donc pu se développer : "il y a eu étouffement, colonisation".³

Chaque occupation étrangère, même sous ses aspects neutres ou bénéfiques, a eu pour résultat de figer la population autochtone dans des attitudes de rejet. Ce qui existait avant l'intrusion est conservé comme symbole d'une identité toujours menacée. Les croyances des colonisés deviennent des "valeurs-refuges", comme l'écrit Albert Memmi à propos du Maghreb.⁴ Les traits marquants des peuples colonisés sont accentués en Corse du fait que la domination étrangère a été pratiquement ininterrompue depuis les Romains. Pour les Corses, le pouvoir a toujours été ailleurs, lointain et implacable comme le Destin et souvent perçu comme tel. La résignation alternait avec la révolte, la résistance armée. Combats dont l'issue était prévisible : les Corses ont lutté contre une suite d'envahisseurs avec l'audace délirante des vaincus.

Croire au Destin est une caractéristique bien connue des peuples méditerranéens. Dans la Corse traditionnelle, cette croyance a perduré dans sa forme primordiale. Ici, c'est le Destin qu'on trouve chez Homère : impitoyable, plus fort que les dieux. Zeus veut sauver Hector, mais celui-ci est "marqué... par le Destin" et Apollon est obligé de le laisser tuer par Achille. "Aujourd'hui donc la destinée m'atteint. Toutefois, je ne veux point périr sans effort ni gloire", s'écrie Hector : cri qui résonne à travers l'histoire de La Corse.

Si Homère est le premier auteur à avoir parlé du Destin, comme le remarque Voltaire, la notion du Destin était déjà ancienne lorsque furent com-

posés ses poèmes.⁵ Les Moires, les Erynnies, personnifications du Destin, comme l'a démontré B.C. Dietrich, appartenaient à des croyances populaires antérieures à l'oeuvre d'Homère.⁶ Chez les tragédiens, l'idée du Destin évolue : il devient moins aveugle, moins intraitable. "Richesses, armes, remparts, navires battus des flots. Rien ne résiste à la puissance du Destin" proclame le choeur dans *Antigone*. Pourtant le Destin qui poursuit inlassablement les Atrides n'est point injuste. Comme l'observe Jacques Lacarrière : "à l'origine des ces enchaînements, de ces malédictions, se situe toujours quelque désobéissance à un ordre divin... Les dieux ne châtent jamais arbitrairement les hommes".⁷ Chez Euripide se dessine une contestation contre le Destin : Apollon obtient des Parques le droit de substitution pour qu'un autre puisse mourir à la place d'Admète. Alceste se sacrifie pour son mari et Hérakles la ramène du royaume des morts.

Rien de semblable n'apparaît dans les traditions et légendes corses. Le Destin frappe les innocents comme les coupables. On ne revient point de l'enfer. La légende ne reflète que l'élément d'échec du mythe grec analogue. Mariuccia, instruite par sa fée et armée d'une petite croix, descend dans l'enfer retrouver son fiancé Matteo tué par les Sarrasins. Mais pas plus qu'Orphée, elle ne satisfait aux conditions qui lui sont imposées. Elle est avertie qu'elle ne réussira qu'à condition de ne pas répondre aux appels, de ne pas prononcer un seul mot. Après maintes épreuves, elle découvre Matteo enchaîné ; elle le libère ; mais, à la vue d'un monstre vomissant des flammes sur leur passage, elle laisse échapper une exclamation et les deux jeunes gens sont enlevés dans un tourbillon éternel.⁸

Quant au droit de substitution, il n'est pas accordé aux *mazzeri*. Je n'ai trouvé en Corse qu'un seul témoignage sur ce sujet. Un paysan, averti de la mort de sa fille par les esprits de ses ancêtres (selon des croyances distinctes de celles des *mazzeri*), somme les esprits de prendre à la place de celle-ci, sa meilleure vache. Il n'est pas dit, cependant, s'il fut écouté. Je n'ai pas pu savoir, non plus, si cette croyance est répandue : peut-être s'agit-il là d'un cas rare ou unique.

On peut remarquer que le symbole chrétien n'a pas suffi à sauver Mariuccia et son fiancé. Pourtant, le Christianisme est reconnu dans la Corse traditionnelle, comme une force capable de s'opposer aux desseins néfastes du Destin. Les *mazzeri* l'invoquent pour obtenir leur libération. Dans la Corse

profonde, les *signadori* aussi cherchent à guérir des maladies et à écarter le "mauvais oeil" par des rites comportant des appels directs à Jésus Christ et aux saints. En Corse on croit que n'importe qui, même une personne bien intentionnée, peut "jeter l'oeil", inconsciemment. "L'oeil", un aspect du Destin, est toujours et partout présent, comme flottant dans l'atmosphère, guettant la santé et le bonheur humains afin de les détruire.⁹ Ceux qui le transmettent, tout comme les *mazzeri*, agissent en instruments, en esclaves. Dans la pensée de la Corse traditionnelle, l'homme n'est souvent pas responsable du mal qu'il fait : d'où une certaine désinvolture dans l'action, et aussi une tendance à se sentir victime, voire à la paranoïa. L'enseignement de l'Eglise selon lequel l'Incarnation de Jésus Christ a libéré l'homme des chaînes du Destin, en lui accordant la faculté de choisir sa voie, n'a eu, semble-t-il, qu'un impact limité sur la population. Pour beaucoup, le christianisme semble représenter plutôt une espérance que l'on sollicite discrètement, avec humilité, dans des occasions graves.

C'est sous son aspect implacable, homérique, que le Destin est ressenti le plus souvent dans la Corse traditionnelle. En général, il est conçu comme porteur de malheur : rarement on parle d'un Destin heureux. Le Destin intervient dans les circonstances importantes de la vie, et surtout dans la mort, qui est son aboutissement : le bonheur n'est que contingent.

La conscience très profonde et étendue du Destin a forgé un certain caractère qui n'a pas manqué de frapper les étrangers et qui constitue un mythe corse non dépourvu de vérité, ni d'une certaine noblesse. On peut noter certains traits distinctifs, chacun ayant son aspect positif et négatif. Acceptation digne, par exemple, d'un sort pénible ; mais aussi inertie, immobilisme. Réaction contre un mauvais sort par des actes de violence, parfois héroïques, parfois irréflectifs : nombre de Corses avec qui j'en ai parlé affirment, en se faisant écho de leur histoire, que la violence est la révolte naturelle contre le Destin, inévitable même. Révolte trompeuse, car le Destin récupère l'acte pour re-enchaîner son auteur, condamné à subir contre-violence, prison, exil, mort. Dans la Corse traditionnelle, la mort semble toujours présente, envahissante. Elle est célébrée dans des cérémonies émouvantes et dans un art d'une déchirante intensité : celui des *voceri*.¹⁰ Forme d'expression authentiquement corse, mais non pas spécifique à l'île : en Grèce, dans des régions reculées de montagne, on chante toujours le *voceru*, appelé, de façon significa-

tive, le *moirologi* "chant du Destin".¹¹ Ainsi se manifeste le sens du tragique profondément imprimé dans l'esprit corse : "Le tragique c'est le tête-à-tête avec le Destin et la mort" comme dit le psychanalyste Guy Delpierre dans son bel article, "La conscience tragique et le conflit".¹²

On peut également citer comme caractéristique de la Corse traditionnelle le goût du jeu, qui incite les bergers du Niolo à miser biens et troupeaux sur le tables de roulette à la foire de "la Santa". On risque le tout pour le tout : c'est le Destin qui en décide. En revanche, on remarque ailleurs un comportement grave, pondéré : on ne blague pas lorsqu'on vit côte à côte avec le Destin. Ou bien un comportement théâtral, surtout chez certains marginaux : il faut se montrer à la hauteur de cette lutte inégale dans laquelle on est involontairement engagé. Les bandits, en particulier, étaient maîtres du grand geste spectaculaire : les exemples ne manquent pas dans la littérature qui leur est consacrée.

Croire au Destin est aussi source de courage exceptionnel, comme celui des baroudeurs corses tant estimés dans des opérations de commando. On n'hésite pas à risquer sa vie : le Destin décide de la mort. Dans ce contexte, le Destin peut devenir allié. Napoléon sut s'en servir, tout en respectant sa loi. "Accoutumé... aux boulets des batailles, et sachant toute l'inutilité de vouloir m'en préserver, je m'abandonnais à ma destinée" confia-t-il à Las Cases. "Depuis, lorsque je suis arrivé à la tête des affaires, j'ai dû me croire encore au milieu des batailles, dont les conspirations étaient les boulets ; j'ai continué de m'abandonner à mon étoile..." Cette belle assurance faiblit cependant lorsqu'en 1815 il se sentait abandonné par le Destin: "Ce n'était plus cette fortune attachée à mes pas qui se plaisait à me combler, c'était le Destin sévère auquel j'arrachais encore, comme par force, quelques faveurs, mais dont il se vengeait aussitôt..."¹³

La crise subite de découragement, quand on sent le Destin devenir hostile, c'est la contrepartie de la hardiesse triomphante que suscite la conviction d'être soutenu par lui. La Milice de Paoli victorieuse de l'armée Française à Borgo, n'a pu soutenir l'échec de Ponte Novo : la défaite répandit "la consternation", d'après J.A.H. Guibert, auteur du célèbre *Essai général de tactique*, qui participa à la campagne ; la milice se désagrégea, la résistance s'écroula.¹⁴

Le régime de Paoli, seul moment où la Corse connut l'indépendance, aurait-il pu alléger le poids du Destin qui pesait sur elle? Sa durée fut trop courte pour que l'on puisse en juger. La philosophie des Lumières que Paoli apporta d'Italie ne toucha qu'une partie de la population. Charles Bonaparte a bien appris à l'université de Corte, dans les cours d'Ethique, que l'homme est né libre, qu'il est doté de raison dont il peut se servir pour obtenir son propre bonheur, mais cet enseignement ne fut dispensé qu'à une petite élite, et pour peu de temps. Un admirateur de Paoli m'a souligné que celui-ci introduisit en Corse l'esprit scientifique en envisageant le gouvernement du pays comme une science plutôt qu'un exercice du pouvoir, et en le dotant d'une constitution conçue selon ce critère. On ne peut nier le caractère éclairé, rationnel et équilibré de cette constitution ; pourtant Paoli n'était point exempt du fatalisme insulaire. Convaincu que Dieu s'interposerait pour compléter la libération de la Corse, comme il le dit à son visiteur britannique Boswell, il se confia "à la Providence". Quand Boswell lui demanda, pertinemment, pourquoi la Providence "avait attendu si tard pour s'en mêler", il répondit: "Parce que ses voies sont impénétrables. Je l'adore dans ce qu'elle a fait, je la révère dans ce qu'elle n'a pas jugé à propos de faire". Elevé en Corse par des parents dévots ; éduqué ensuite à l'université de Naples qui s'ouvrait alors à la pensée avant-gardiste de l'époque, Paoli présente un curieux mélange d'homme des Lumières et de chef traditionnel corse. Mélange qui se reflète dans sa constitution, où l'on distingue, à côté des principes de Montesquieu, certaines institutions coutumières de l'île.

Sa confiance dans la Providence est celle de nombreux croyants dans la Corse de nos jours, qui tendent à assimiler la Providence au Destin. "Vous me demandez si je crois au Destin?" me dit l'un d'eux. "C'est évident que oui. Je suis croyant, donc je me soumetts à la volonté de Dieu". Car le Destin, on l'observe, habite toujours les esprits corses. Malgré une instruction étatique, rationnelle et en principe cartésienne. Malgré les guerres, provoquant une ouverture obligatoire vers le monde extérieur. Malgré le succès de la Résistance lors de la seconde Guerre mondiale, propre à racheter les échecs du passé. Malgré, aussi, le prestige accru des communistes qui ont naturellement cherché à remplacer la philosophie du Destin par la leur. Malgré, enfin, les bouleversements des dernières vingt-cinq années, pendant lesquelles la te-

chnologie moderne a déferlé sur l'île ; transformant économie, démographie, environnement : mais non pas les esprits.

L'idée du Destin s'est bien sûr modifiée, scindée ; de sorte que l'on trouve diverses interprétations du terme qui correspondent moins à une appartenance idéologique qu'au niveau d'instruction et au type de culture. Pour les gens simples, le Destin est toujours cette force inaccessible, inexorable qui contrôle la vie entière : force terrible parce que ses jugements sont sans appel, étant donné qu'il n'existe aucun pouvoir qui lui soit supérieur. Pour d'autres, parmi les personnes instruites, le Destin ressemble à ce qui est souvent appelé la Chance : on naît avec un bon ou un mauvais destin qu'on porte à travers la vie, sans guère pouvoir le changer. D'autres encore considèrent que le destin, force indépendante et extérieure à soi, n'est responsable que d'une partie limitée de l'existence : l'imprévu, les accidents, et bien sûr la mort. Chez eux, selon la belle expression qui m'a été donnée : "Le Destin a reculé". De nombreux intellectuels, en revanche, ont intériorisé le Destin : il est en vous, c'est ce qui vous pousse à prendre telle attitude, telle décision devant un événement, prévu ou non. Certains d'entre eux estiment, en accord avec les psychanalystes d'aujourd'hui, que ces choix sont déterminés par l'hérédité.¹⁶ La plupart croient à la possibilité de maîtriser le Destin dans la mesure de leur propre degré d'évolution. Bien que ce procédé implique un grand effort de volonté, comme une lutte constante avec le Destin, ceux qui le pratiquent en subissent une oppression moindre.

On entend également parler, bien plus souvent que par le passé, d'un Destin collectif de la Corse ; et d'une façon plus positive qu'autrefois. Tandis qu'à une session du Conseil Général de la Corse dans les années cinquante, on avait fait état de "la malédiction qui plane sur l'île", actuellement un jeune nationaliste, membre de l'Assemblée Régionale, interviewé à la télévision, a insisté sur la nécessité pour la Corse de "maîtriser son propre Destin". Sous la présidence de Toni Casalunga, le Conseil de la Culture parlait dans une récente publication d'une "Corse nouvelle" qui "réclame la maîtrise de son Destin". Corse nouvelle composée de personnes jeunes, de formation moderne. En quoi devra-t-elle consister ? Le Conseil de la Culture propose une série de mesures pour la valorisation des "Ressources naturelles de l'île" allant de pair avec celle "Ressources humaines", au moyen de la création de centres de recherche-développement qui enseigneront des technologies modernes.¹⁷

Le programme est révolutionnaire dans son contexte, car jusqu'à présent, l'île a tourné le dos à la technologie moderne ainsi qu'à la science dont elle est issue. Bien que la médecine – exercée depuis longtemps avec succès par nombre de Corses – se soit efficacement substituée à la science des *signadori* (qui se bornent en général aujourd'hui à une guérison psychologique), les techniques agricoles, sont restées archaïques jusqu'à ces dernières années tandis que la volonté de production est restée très mimoritaire. La technologie moderne a été assez mal accueillie, en effet, en Corse. Apportée le plus souvent par des étrangers à l'île et mise au service du profit, son action semblait à certains une exploitation, une spoliation humiliante : encore un mauvais sort, une manifestation du Destin contre laquelle il fallait résister, même avec violence. Ainsi une partie de la population a pris conscience de la science en s'opposant à elle.

Peu nombreux en effet sont les Corses qui participent à l'aventure scientifique de notre ère. Les exceptions sont néanmoins remarquables. L'encyclopédiste Roger Caratini se consacre à la rédaction de *L'Année de la Science*, qu'il décrit comme "un reportage permanent sur la science en train de se faire".¹⁸

Publié annuellement, il a pour objectif de récapituler l'évolution des diverses disciplines scientifiques – astronomie, physique, chimie, biologie, médecine, mathématiques – tout en résumant ce qu'il faut déjà savoir sur elles. Cette publication, Roger Caratini l'aurait volontiers intitulée "La science en marche", puisqu'elle indiquera, volume par volume, tel un "roman feuilleton", les découvertes et innovations, ainsi que les échecs et modifications dans les différentes disciplines. S'adressant "au grand public cultivé", l'auteur se voit "dans la situation d'un guide chargé de faire visiter une grande ville à des visiteurs étrangers".

L'esprit scientifique est évidemment l'antithèse de la philosophie du Destin : la technologie moderne, en offrant à l'homme des moyens accrus pour dominer son environnement, et même son propre corps, risque de réduire à peu de chose la portée des anciennes craintes et croyances. Actuellement en Corse, la notion du Destin est confrontée à la remise en question la plus importante qu'elle ait jamais connue. Pendant que certains rejettent les applications de la science, d'autres sont en train de s'y initier. L'Université de Corse, sous la présidence de Jacques-Henri Balbi, mathématicien, s'est réso-

lument orientée dans la voie scientifique. Une douzaine de professeurs, en majorité des Corses, enseignent les sciences naturelles et physiques à plus de deux cents étudiants. Chiffres qui seront certainement bientôt dépassés. On enseigne déjà, dans le cadre de "Valorisation des ressources naturelles", la génétique, l'écologie, physiologie, la microbiologie, la chimie, l'agronomie... avec des spécialisations dans l'étude des systèmes d'élevage et des productions végétales et marines. Parallèlement, la formation professionnelle offre des cours de "Science pour ingénieurs" aboutissant à un diplôme universitaire.

Jacques-Henri Balbi voit loin. "La tâche que je me suis fixée, explique-t-il, est d'anéantir cette vieille idée qu'on ne peut rien faire en Corse, qui a tant fait pour décourager les initiatives. Je tiens à lever cette chape de plomb qui a si longtemps pesé sur les esprits. Nous entrons dans une société post-industrielle où l'élément le plus important est l'élément humain. Or, nous avons ici les hommes et aussi l'intelligence : il suffit de les former". Jacques-Henri Balbi vise à établir une banque de données informatisées sur des plans mondiaux de développement, disponibles pour des chercheurs corses aussi bien que maghrébins, africains et autres. Il prévoit également la création d'une "technopole", où seront réunis, à l'Université, et accessibles au public, les compétences et les moyens qui puissent favoriser des entreprises innovantes.

Ainsi, la nouvelle université de Corse reprend-elle le rôle de celle de Paoli : changer le visage de l'île par l'enseignement des disciplines d'avant-garde de l'époque. Comme les professeurs de Paoli enseignaient la philosophie des Lumières, ceux d'aujourd'hui enseignent les sciences et leurs applications modernes. "Je souhaite de cette manière" dit Jacques-Henri Balbi, "qu'on n'entendra plus jamais ce vieux dicton: *"Corsica n'averà mai bene"*.¹⁹ La puissance du Destin, issue de la nuit des temps, serait-elle ainsi vaincue? Est-il permis de le penser?

NOTES

1. Le présent article s'appuie en partie sur des témoignages oraux recueillis en Corse à partir de 1947 en vue de la rédaction de *Granite Island* (Londres, 1971, 1984, 1988, trad. française, *La Corse* de Dorothy Carrington (Paris, 1980, 1987).
2. Le nom "mazzeri" vient du mot corse "ammazzà" : tuer. Il désigne des personnes qui rêvent de chasses nocturnes au cours desquelles elles tuent des animaux qu'elles reconnaissent comme des habitants de leur village, et qui meurent effectivement dans un temps allant de trois jours à un an. Dans la Corse traditionnelle les "mazzeri" étaient considérés responsables de tous les décès de leur village, bien qu'ils agissaient selon la volonté d'une puissance invisible. Voir Dorothy Carrington et Pierre Lamotte, "Les mazzeri", *Etudes Corses* (1957, n° 15-16) ; Roccu Multedo, *Le mazzerisme et le folklore magique de la Corse* (Nice, 1981) ; Georges Ravis-Giordani, "Signes, figures et conduites de l'entre-vie-et-mort : finzione, mazzeri et streie corses", *Etudes Corses* (1979, n° 12-13), pp. 361-383, *Bergers corses* (Aix-en-Provence, 1983). Sur les chamans : Mircea Eliade, *Le chamanisme et les techniques archaïques de l'extase* (Paris, 1951, 1970) ; Mario Mercier, *Chamanisme et chamans* (St.-Jean-de-Braye, 1987), pp. 18, 93 et passim. Timée, cité par Polybe, XII, 3, 7.
3. M.F. Poizat-Costa, *Le problème corse* (Paris, 1987), pp. 16-21, 44.
4. Albert Memmi, *Portrait du colonisé* (Paris, 1987), pp. 128-29.
5. Homère, *L'Illiade*, trad. Mario Meunier (Paris, 1956), chap. XXII ; B. C. Dietrich, Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, "Destin".
6. *Death, Fate and the Gods* (Londres, 1956), pp. 183-86, 328-29.

7. *Antigone*, trad. Jacques Lacarrière, *Le Théâtre de Sophocle* (Paris, 1982), "Réflexions sur Sophocle", *ibid.*, p. 149.
8. F. Ortoli, *Les contes populaires de l'île de Corse* (Paris, 1883), 'La croix magique'.
9. Piérette Bertrand-Rousseau, *Contributions à l'étude des conduites médico-magiques en Corse* (Paris, 1978) ; Ravis-Giordani, *Bergers corses*, *op. cit.*, pp. 408-410; D. Carrington, *La Corse*, *op. cit.*, pp. 86-88.
10. F. Ortoli, *Les chants de la mort et de la vendetta de la Corse* (Paris, 1898).
11. Dikaios Vayakatos, *Mani* (Athènes, 1968), pp. 13-21.
12. Guy Delpierre, "La conscience tragique et le conflit", *Lychos* (1981, n° 9, nouvelle série), pp. 11-16.
13. Napoléon à Las Cases, voir Napoléon, *Pensées politiques et sociales*, éd. Adrien Dansette (Paris, 1969), pp. 424-426.
14. J.-A.-H. comte de Guibert, 'Opérations militaires de la réduction de la Corse du 1er au 25 mai 1769', dans 'Pontenovo', éd. Letteron, *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse* (1889, n°s. 103-106).
15. Charles Bonaparte, *Exercitiores Accademiae in secundam partem Ethicae de jur. mat. et gent.* (Corte, 1766). D. Carrington, "Le texte original de la constitution de Pasquale Paoli", *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse* (1976, n°s. 619, 620). James Boswell, *An Account of Corsica* (Londres, 1768), voir trad. en français par S.D.C., 1769 (ré-édité Marseille, 1977), pp. 268-69 ; Fernand Ettore, "La formation intellectuelle de Paoli (1725-1755)", *Annales historiques de la Révolution Française* (1974, n° 218).

16. Voir Romano Guardini, *Freedom, Grace and Destiny* (Londres, 1961), pp. 153-218. Destin et hérédité : selon la théorie de Szondi, nommée "anacologique", la destinée humaine 'peut-être considérée comme étant une série de choix entre nos possibilités existentielles héréditaires', voir Norbert Sillamy, *Dictionnaire de psychologie*, 2 vol. (Paris, 1980), vol. 1, p. 351.
17. Conseil de la Culture, de l'Éducation et du Cadre de Vie *Corsica de l'an 2000* (Ajaccio, 1986).
18. Roger Caratini, *L'Année de la science* (Paris, 1987), "Avant- propos", pp. XIII-XXIII.
19. 'La Corse n'aura jamais du bien' (le bonheur) : paroles attribuées à Arrigo Bel Messere, seigneur corse qui domina l'île vers l'an mille de notre ère.

LA FEMME, LE MOT ET LE POUVOIR EN CORSE

Alexandra JAFFE (Indiana University)

Cet essai vise à explorer le dynamisme du rapport de la femme à la langue corse. C'est un essai sur le pouvoir ; le pouvoir du mot et de la distribution sexuelle du pouvoir dans la société traditionnelle. Puisque la réalité langagière du passé nous est apprise par un discours dans le présent qui tente d'expliquer l'affaiblissement d'une langue, c'est aussi un essai sur le statut du corse dans la société actuelle. Car je pars d'un constat qui est très répandu dans toute la littérature récente sur la Corse, et qui se trouve fréquemment dans le discours populaire : que c'était la femme qui a laissé mourir la langue corse en s'accrochant au français. D'un côté, ce discours doit être analysé comme une prise de position actuelle vis-à-vis du recul de la pratique du corse. Suite aux vingt dernières années de revendication et de militantisme linguistiques et une mise en valeur de la langue, il existe, chez certains, un sentiment de culpabilité, et chez presque tout le monde, le désir, peut-être même le besoin, de se situer et de s'expliquer par rapport à l'histoire linguistique du corse. Mais je crois que, par ailleurs, ce constat témoigne, par sa seule fréquence, d'un réel comportement féminin qui mérite d'être expliqué plus profondément qu'il ne l'était jusqu'à présent.

Le discours de la responsabilité dans le présent

Le sens général de ce discours se résume dans les citations suivantes :

"les mères optaient résolument pour le français, langue dont elles pensaient qu'elle symbolisait la réussite... elles qui, dans l'île, avaient été, durant des siècles, les remparts de la culture...tournaient maintenant le dos...aux valeurs traditionnelles." (Culioli, 1986, p.274)

"La mère corse a mieux accepté la francisation linguistique, peut-être parce que son rôle d'éducatrice la prédisposait à comprendre l'importance du français pour l'avenir de ses enfants, mais certainement aussi parce que l'adoption d'une langue nouvelle relève...des phénomènes de distinction imitative dont la mode constitue l'aspect le plus voyant. Actuellement...les mères (et à leur exemple, le reste de la famille) ne parlent que français à leurs enfants." (Ettori, 1980)

D'abord il faut remarquer que le côté culpabilisant de ces deux citations est très net. La mère corse est accusée d'avoir trahi sa culture, sa langue ; d'avoir trahi son rôle traditionnel de conservatrice du patrimoine, des valeurs anciennes. Il est significatif que ce *patrimoine* n'est pas perçu comme le domaine, ou la responsabilité du *père*, des hommes, qui ne figurent, dans ces discours, que dans la famille qui est entièrement soumise à la volonté de la mère francisante. Dans le climat actuel de revalorisation linguistique et culturelle corse, la femme corse "dans le temps" sert, dans ces exemples, de bouc-émissaire convenable pour un passé qui ne convient pas.

Mais la logique de ce discours de responsabilité est encore plus subtile et profonde. Elle a pour socle deux concepts : celui de langue maternelle, et celui de la puissance féminine dans la société corse. Chacun évacue la question de la responsabilité individuelle. Le sens culturel de "langue maternelle" dépasse largement son aspect évident et naturel du rôle de la mère dans l'apprentissage linguistique de l'enfant. "Langue maternelle" évoque l'intimité du foyer, de la famille, de la communauté ; tous représentés, incarnés dans l'image de la mère, gardienne de la tradition, "assurant l'intégrité de la famille, dont elle est l'âme" (Rocca, 1985, p. 149). Dans une logique diglossique commune à toute langue minoritaire, il y a un cloisonnement de la valeur et des qualités de la langue maternelle qui s'opposent nettement à celles de la lan-

gue dominante. Les catégories deviennent closes et exclusives ; donc la langue apprise aux seins de la mère ne saurait l'être nulle part ailleurs. Pas, par exemple, à l'école..."car on ne va pas à l'école pour apprendre à marcher ou à respirer" (Foata, 1980, p.4) La plupart des corsophones actuels ont appris, et vécu cette langue comme maternelle ; pour eux le côté émotionnel et naturel prime toujours. Ils l'affirment afin de repousser l'appel d'une revendication linguistique de l'enseignement du corse dans les écoles, et d'un apprentissage (ou un réapprentissage) adulte de la langue par ceux dont la langue maternelle est maintenant le français. Dans la session de l'Assemblée de Corse de 1983, à propos de la motion du peuple corse, on pouvait entendre des conseillers émettre des propos du genre : "pour parler le corse, les origines suffisent, et non son instruction, car il s'agit de laisser parler ses fibres viscérales..."

Donc, en Corse, le concept de langue maternelle pris dans ce sens très étroit et exclusif, insiste sur le rôle capital de la mère dans sa transmission, puis constate qu'elle ne l'a pas effectuée. Ceci permet une négation de toute responsabilité individuelle, car l'enfant de ces mères n'est ni responsable de l'échec de transmission, ni, plus tard, pour un apprentissage académique, hors du cadre de l'intimité familiale. Même la fameuse affiche de l'association linguistique Scola Corsa de Corte, maintes fois reproduite dans des ouvrages consacrés à la promotion de la langue (y compris dans les écoles) alimente cette logique, avec son image d'un petit enfant qui tourne ses yeux vers sa mère, dont il tient la main, et dit, "O mà, parlami corsu!" ("Oh maman, parle-moi corse!").

La puissance de la femme dans le domaine intime de la famille est, à l'évidence, un préalable à un raisonnement fataliste dans lequel l'enfant (et, par extension, la culture corse entière) est déterminé/dominé par sa mère. D'après F. Ettori, tous les membres de la famille suivent sans objection l'exemple de la mère, et ne parlent que français aux enfants. On ne peut pas contester que la mère jouait un rôle capital dans l'éducation des enfants, et qu'elle exerçait un certain, voire un grand pouvoir au sein de la famille pour laquelle elle était "l'âme du foyer. Sereine, épouse fidèle, fille modèle, pieuse, la mamma respectée, écoutée, adulée par ses enfants...Soumise au mari qu'elle adore, elle n'est cependant pas sa servante. Souvent elle tient les cordons de la bourse..." (Marzocchi, 1981) ou bien, "la gardienne...plus... attachée

aux traditions, soucieuse de l'honneur familial, appliquée à transmettre le sentiment aux enfants." (Hubert, 1935, p. 375)

Le thème du décalage entre l'image et la réalité du pouvoir de la femme a été souvent repris, très récemment dans une plaquette éditée par l'association "A Bandera" dans un effort de dignifier l'image de la femme corse. On y lit que ce sont "des stéréotypes" qui décrivent "une femme soumise, effacée, contrainte à la vie dure," que malgré le fait que "la femme corse ne partage pas traditionnellement le repas de son mari," il y avait une "complémentarité homme/femme en cas de nécessité, créant un équilibre de rapports," (p. 5) et que la femme dans la famille "était l'égale du mari en dignité...l'apparence masque la réalité de la force de la mère." (p. 18)

Cette image de complémentarité dans le partage du travail et l'estime mutuelle des époux s'exprime, d'ailleurs, dans la tradition orale. On y trouve des dictons du genre:

"Sè a donna di casa s'occupa cun ghjudiziu, a so ghjurnata vale per a famiglia quant'è quella di l'omu in campagna." (Si une femme s'occupe consciencieusement de sa maison, sa journée de travail vaut celle de l'homme qui travaille dans les champs)

"A moglia hè a cumpagna di l'omu, micca a serva." (la femme est la compagne, et pas la servante de son mari.)

"U maritu chì sà ragiunà cù a moglia un hà mai bisognu di cureggela." (le mari qui sait raisonner avec sa femme n'a guère besoin de la corriger.)

"L'omu travaglia è porta in casa, a donna cunserva a roba è hà cura di a famiglia" (L'homme travaille et approvisionne la maison, la femme conserve ce qu'il apporte et prend soin de la famille.)

Mais, pour chaque dicton, il y a toujours un contredicton. Je n'en citerai qu'un:

Per chì s'hà da marità
L'omu pò sceglie
A donna hà da accettà
Pour ceux qui vont se marier
L'homme peut choisir
La femme acceptera.

En fin de compte, la vérité du pouvoir de la femme ne saura pas dissimuler le côté exagéré d'un discours qui ne tient pas compte de ses limites, qui prétend, en effet, que le pouvoir familial de la mère compensait entièrement la domination masculine dans tous les autres domaines de la vie sociale. Bien que M. Susini décrive une femme qui est "la force de la maison," c'est une force qui lui permet de se soumettre, de vivre avec le pouvoir masculin ; elle écrit qu'un homme qui quitte la maison a le droit de revenir vingt ans plus tard, prendre sa place sans le moindre mot de reproche de sa femme (1981, p.81). Marzocchi, cité plus haut, fait état du même genre de force :

"et si l'homme se ruine au jeu, ou en faisant de la politique, elle ne fait aucun commentaire en public mais reprend les rênes en main et relève la maison qui tombe."

...la relevant, sans doute, de l'intérieur, parce qu'elle était exclue du domaine public/politique, où elle n'avait aucune liberté d'action ou d'expression. L'espace public, pour la femme, est une zone de contrôle ; elle y est jugée par les regards des hommes qui agissent. Elle réagit.*

En effet, le couple "langue maternelle" et "femme puissante" réduit la complexité du champ linguistique et social dans lequel le français a avancé au préjudice du corse. L'argument de la femme forte a été vivement critiqué par G. de Zerbi (1983) qui s'attaquait à l'extension scientifique de l'idée : la société matriarcale. Elle souligne à la fois l'âpreté de la vie féminine et la domination juridique et sociale de l'homme dans la société traditionnelle *le film *Avà Basta* de Marie-Jeanne Tomasi est une illustration éloquent de ce thème, du renfermement et étouffement de la vie de la femme corse. Ses protestations semblent s'inscrire dans une résistance contre une lecture de l'histoire qu'elle trouve désinvolte et fautive par rapport à l'expérience féminine. De surcroît, et plus indirectement, elle s'en prend au discours de responsabilité qui se cache derrière toute image du pouvoir ; donc contre la logique qui attribue le pouvoir linguistique aux femmes pour leur donner, rétrospectivement, la seule responsabilité. Le fait de reconnaître qu'une prise de conscience et de responsabilité par la population entière est un préalable au développement d'une langue minoritaire sur son propre terrain a aussi amené le président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et du Cadre de Vie (CECV) de l'Assemblée Régionale de Corse à prendre position contre la notion de Langue Maternelle. Il la remplace par le concept de "Lingua Ma-

tria" (Casalonga, 1988). Ainsi, essaye-t-il de découpler la valeur sociale de la langue de son moyen d'apprentissage, de déculpabiliser la seule femme, et de responsabiliser un peuple par rapport à un symbole fort de son existence – une langue, qui peut être apprise hors du foyer et a une valeur hors du foyer (ici, il fait référence à l'intégration de la Corse dans le bassin méditerranéen, dans l'Europe de 1992).

Une autre technique d'écart par rapport au comportement langagier des mères dans le discours actuel se révèle dans l'explication des motifs derrière leur attachement au français. Ces explications témoignent d'une tension entre deux images contradictoires de la femme. D'une part, il y a le souci de l'éducation de l'enfant qui s'accorde avec l'image traditionnelle et valorisée de la mère. Mais la femme est aussi impliquée dans un jeu de prestige qui, sous-entendu, est une tendance féminine un peu méprisée. D'après Culioli, "elles pensaient" que la langue symbolisait la réussite ; il ne leur accorde pas raison. F. Ettori, affirme que c'est le phénomène de "distinction imitative" qui poussait les femmes à adopter le français, de la même façon qu'elles achetaient des vêtements à la mode. Ici, la femme se présente comme frivole, irrationnelle, incapable de distinguer les symboles du prestige – les phénomènes de surface de ce qui est sérieux. Le sérieux, dans ce cas, c'est le patrimoine de la langue.

Dans ce discours de désimplication (de l'homme) la survalorisation et la déception à l'égard de la femme corse se cotoyent d'une façon contradictoire et angoissée. Contre l'image de la femme-mère puissante, qui représente, incarne et transmet la langue et la culture, il y a l'image de la femme faible et frivole, qui suit les courants de l'histoire sans conscience culturelle, qui trahit son pays. Etre trahi par sa mère est la pire des choses ; ce sentiment représente une espèce d'aliénation linguistique, culturelle et historique.

Comportement langagier féminin

On aurait pourtant tort de limiter le sens du discours actuel sur le rôle linguistique de la femme au seul domaine psychologique, qui est en soi trop complexe et contradictoire pour être facilement expliqué. Il est évident que

ce discours témoigne d'une réalité historique : une relation particulière de la femme corse avec la Langue qui se traduisait par des comportements linguistiques particuliers pratiqués *par* et *envers* des femmes. Dans mes propres enquêtes sur le terrain, j'ai relevé un bon nombre de témoignages qui soutiennent la thèse suivante face à la pénétration rapide du français en Corse consécutive à l'instauration de l'éducation universelle et obligatoire et au service militaire, les femmes avaient une tendance plus marquée que les hommes à parler français à leurs enfants, bien qu'elles aient continué de parler français avec leurs maris. D'ailleurs, on remarque qu'elles s'efforçaient davantage de parler corse avec leurs filles, ce qui servait à reproduire la francisation féminine. Ainsi, dans la génération qui a maintenant trente-cinq à quarante-cinq ans, il existe des cas de frères et soeurs dont le frère parle et la soeur ne parle pas (mais comprend) le corse. Dans son étude de l'usage du corse dans la communauté de Sotta, (1976) M. Giacomo-Marcellesi fait état de ce phénomène, observant que les femmes parlaient français aux enfants plus que les hommes, qui conservaient plus de nostalgie vis-à-vis du corse. On me raconte qu'il y avait des grand-mères qui n'utilisaient le français que pour s'adresser aux petits-enfants, les jeunes parents d'aujourd'hui. D'après d'autres, il existe toujours une classe citadine de femmes (qui ont dépassé la soixantaine) qui s'efforcent de parler français (avec un fort accent) à ceux qui s'adressent à elles en corse. On peut parier qu'elles savent toutes le parler, donc qu'elles affichent un "véritable snobisme" linguistique. On remarque dans la jeunesse actuelle, un taux d'usage du corse un peu plus élevé chez les jeunes hommes/garçons que chez les jeunes femmes/filles.

Mais, j'insisterai sur le fait que ces phénomènes de distinction sexuelle du comportement linguistique, sont très complexes, et demandent à être étudiés plus systématiquement qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. D'après la connaissance que j'en ai, je me bornerai à deux observations : 1) qu'il y avait une tendance, chez des femmes, à accepter ou à encourager l'usage du français et 2) que par rapport à l'éducation des enfants et leur promotion sociale, la différence de comportement des mères et des pères à ce sujet n'était pas aussi importante qu'on ne le supposerait. On relève même, sous certains témoignages, de nombreux exemples de pères qui soutenaient l'apprentissage du français de l'enfant, mais pas toujours plus passivement que la mère. Il ne faut pas croire que les grand-mères qui s'adressaient aux enfants en français

avaient, seules, ce comportement. Celui-ci était, et est toujours, assez généralisé sans distinction de sexe. On remarque, d'après l'observation du comportement linguistique quotidien, que la fréquence de l'utilisation du corse a un rapport beaucoup plus important avec l'âge qu'avec le sexe ; les vieilles dames parlent corse autant que les vieux monsieurs, mêmes si cet usage n'occupe toujours pas le même espace public que celui des hommes.

Il est évident qu'un ensemble de facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels sont responsables de l'affaiblissement. Ceux-ci dépassaient largement la capacité de la mère de conserver (ou de laisser mourir) cette langue. Dans cette optique, on peut lire le discours culpabilisant comme un effort de réduire la complexité du phénomène, l'évacuer en lui donnant une seule explication. Dans ce sens, ce discours n'est pas mysogine, mais fataliste. L'individu est impuissant parce que sa mère est forte, et il ne peut pas lui résister. Cela veut aussi dire qu'il se livre au "destin", parce que sa mère forte est aussi faible, ne sachant pas résister à la force de la société ni à celle de l'histoire. Elle est emportée par la vague du pouvoir de l'Etat français et de sa langue ; elle vit et elle assume pour la société entière l'angoisse devant les forces incompréhensibles et incontrôlables de la vie.

Pouvoir des femmes : identité et rapports de force

Pour tenter une explication de notre première observation à savoir qu'il y avait un rapport féminin particulier avec la langue, il faut examiner le paradoxe du pouvoir/impuissance de la femme de l'intérieur, à travers l'expérience féminine. Cette analyse se situe au niveau de la philosophie du pouvoir, seule démarche analytique admissible, faute de données linguistiques suffisantes. Or, la femme corse a toujours vécu le pouvoir social comme quelque chose d'extérieur, donc quelque chose qu'elle éprouvait indirectement. Elle n'avait de contrôle direct que dans sa maison, dans le privé, *l'intérieur*. Elle n'avait jamais qu'un accès indirect au domaine du pouvoir public. C'était la distinction entre la capacité de faire, et celle de faire faire (Crespi, 1983, p. 157).

Le pouvoir de faire faire n'est pas négligeable, et on trouve, parmi les nombreux dictons qui ont trait aux relations entre les sexes, une reconnaissance de ce contre pouvoir :

"La donna hà menu forza di l'omu, eppure u vince" (La femme a moins de force que l'homme, mais elle le vainc quand même.)

"A donna ùn circa l'omu, ma sa fassi circà da ellu" (La femme ne cherche pas l'homme, mais sait se faire chercher de lui.)

Dans ce dernier dicton, la forme grammaticale traduit parfaitement ce pouvoir indirect ; la femme a la capacité de se faire objet du verbe, objet du désir. Et le premier démontre que même si son aire d'influence était limitée, elle la manipulait bien.

Dans une autre version du premier dicton, la femme "a moins de force et moins de raison" ; ce qui révèle une source redoutable de sa puissance – l'irrationnel, l'émotionnel. Dans un autre dicton, on compare la femme avec le vin ; tous les deux font tourner la tête de l'homme. La force de la femme, donc, était la force de l'imprévisible, du désordre. Dans beaucoup de dictons, elle est décrite comme jalouse, envieuse, bavarde, changeante (d'avis, d'émotion), curieuse ; un peu enfantine. Mais, si l'homme méprise ses qualités, il est aussi la proie des fortes émotions qu'elle provoque. Donc, elle représentait le danger : "Donne è focu, danni in ogni locu" – les femmes et le feu font partout des dommages.

Ce danger était institutionnalisé dans les coutumes des fiançailles et du mariage, qui cherchaient à contrôler les risques sociaux entraînés par la jeune fille célibataire. Elle devait être encadrée dans l'ordre strict du mariage, insérée dans le tissu social qui contenait et canalisait ses forces dans les devoirs ménagers et maritaux si bien ordonnés. Une fois devenue épouse et ensuite, mère, il lui revenait le rôle de protectrice des valeurs culturelles : "Chì un hà vulintà è perserveranza, d'avè grazie da donne ùn hà speranza" (Celui qui n'a pas de volonté et de persévérance n'a aucun espoir de recevoir la bonne grâce des femmes). Néanmoins, le paradoxe de la vulnérabilité et la puissance de la femme dans ses relations avec l'homme continuait à menacer la cohérence du modèle social. Dans une société qui exigeait à la fois l'honneur familial (qui nécessitait la pureté féminine) et la virilité masculine, le rôle de l'homme était par définition contradictoire : lui qui "doit interdire à sa soeur ce qu'il de-

mande à toute autre femme" (Ravis, 1978, p. 196). La femme faisait ressentir l'ambiguïté et la fragilité de l'ordre social, domaine masculin.

On voit dans la fameuse vendetta une convergence de cette autorité morale de la femme corse avec tous ses pouvoirs de faire faire, par les émotions et par l'influence indirecte. À propos d'une mort injuste, les femmes chantaient les *voceri*, qui exprimaient non seulement la douleur, mais réclamaient aussi la vengeance. Après le déclenchement d'une vendetta, la femme continuait à jouer "un rôle essentiel. Elle entretenait, ranimait et développait à l'extrême le désir de la vengeance chez le fiancé, le mari ou les enfants." (Martinetti et Pianelli, 1989, p. 20) La femme jouait aussi un grand rôle dans le domaine de l'occulte, où elle employait son lien avec l'au-delà, l'inconnu et le dangereux aussi bien pour le mal — *e mazzere, e streie* — que pour le bon — *a signadora* (voir R. Multedu, 1981 et D. Carrington, 1974).

Au niveau du processus d'individuation, l'expérience du pouvoir indirect ou hors du domaine des structures sociales dominantes a plusieurs effets possibles. Pour celle qui a toujours dû *manipuler* le système à cause de son manque d'influence directe, et pour celle dont le rôle change dramatiquement de nature et de valeur (avec le passage du célibat au mariage et à la maternité), ce système prend forme à part entière et risque d'être conçu comme extérieur à l'expérience de l'identité. La femme vit son pouvoir dans le privé, le secret, le non-dit, le magique ; aux marges des structures centrales dominées par l'homme. Donc, elle vit quotidiennement un décalage entre le privé et le public ; d'un domaine à l'autre, il y a un changement de la relation entre son expérience personnelle et son expression publique d'identité. Par contre, l'homme éprouve son identité et son pouvoir social d'une façon beaucoup plus cohérente et consistante. Cette cohérence se manifeste aussi sur le plan linguistique. L'homme qui restait en Corse, dans l'intérieur, n'avait presque aucun besoin du français ; il passait toute sa vie, y compris sa vie économique, en Corse. Les lieux privilégiés d'échange, de sociabilité et de l'individuation masculins — le travail (l'agriculture, le pastoralisme), le café, la chasse — étaient inconnus à la langue française. Ils servent toujours à perpétuer l'usage du corse chez les jeunes hommes. Cette langue faisait partie d'un ensemble social qui permettait l'épanouissement identitaire de l'homme et restreignait celui de la femme. Le corse appartenait à un système dominant que la femme avait l'habitude d'extérioriser, de voir comme un aspect incontournable

ble de la vie, il fallait "faire avec." De ce point de vue, l'arrivée de la langue française n'était pas perçue par la femme comme un grand changement des rapports de pouvoir. C'était *encore* une puissance extérieure à laquelle elle devait *réagir*. En fin de compte, une langue est un système de signes arbitraires qui peut, en tant que système, devenir un symbole puissant d'identité – personnelle, communautaire, culturelle. Mais, aussi en tant que telle langue peut être dépouillée de toute signification symbolique, peut être utilisée et aperçue uniquement comme code, moyen de communication. Un moyen, dans cette optique, en vaut un autre ; au fur et à mesure que la femme corse voyait la langue comme extérieure à son identité profonde, elle était capable de réagir d'une manière très pragmatique à la pression du français.

Le français, d'ailleurs, avait une valeur pratique très claire ; c'était le préalable du succès scolaire et donc un moyen pour leur enfants "d'échapper à l'âpreté de la vie qu'elles ont connue" (Giacomo-Marcellesi, 1976, p.169). Ayant été les dominées dans une société agro-pastorale et traditionnelle, elles se faisaient difficilement des illusions à son égard. Le patrimoine était précisément cela : l'optique culturelle des hommes, une image unitaire et idéale dans laquelle langue, culture et identité étaient indivisibles. Mais pour la femme, elles étaient déjà et depuis longtemps divisibles et divisées ; la distinction entre Soi et Société était faite. La perte, donc, du patrimoine n'atteignait pas une identité plutôt ancrée dans la famille, sa qualité de vie, ses relations sociales. Dans un sens, la dépendance de la femme sur le système l'en a libérée. Néanmoins, c'était une liberté partielle, puisqu'il s'agissait de recommencer le jeu, de faire faire avec une nouvelle langue et une nouvelle culture. En fin de compte la force de la femme était conservatrice ; comme les *voceri* servaient à renforcer le patrilignage (de Zerbi, 1988), son action sur le plan linguistique confortait le système dominant.

Désormais, le français était un moyen de faire avancer les siens, d'assurer un avenir moins dur que le présent qu'elles connaissaient. Ensuite, il y avait la transformation du moyen du succès (le plus souvent, conçu comme ayant lieu "ailleurs" – "sur le continent") en symbole du succès, et donc moyen d'accéder à un certain statut dans la société corse. Était posé ici un problème de classe et de démographie, aux débuts de l'éducation nationale, l'accès au secondaire étant loin d'être universel. Seuls les garçons les plus doués (les boursiers) et les fils de la bourgeoisie citadine allaient au lycée. La pratique

du français en famille était, à cette époque, signe de distinction, de différenciation.

Savoir bien parler le français représentait, pour certaines, la promotion sociale — le fils qui allait faire une bonne carrière, la fille qui allait plutôt faire un bon mariage. Les aires du mariage s'ouvrant de plus en plus vers l'extérieur, peut-être les mères voulaient-elles permettre à leurs filles d'échapper aux limites de la structure sociale traditionnelle avec une langue qui donnait accès à un marché de travail, ou un marché matrimonial "étranger." Peut-être certaines jeunes filles raisonnaient-elles aussi ainsi, et s'appliquaient volontiers à l'apprentissage du français. L'école était aussi un domaine où la jeune fille pouvait cueillir les fruits du succès ; se faire valoir par la maîtrise du sujet le plus important, (et celui qui est toujours dominé le plus vite par les filles) le français.

Si la femme était plus active que l'homme, comme il est souvent constaté, dans la recherche du prestige, c'était vraisemblablement parce que c'était un des seuls domaines publics ouvert à l'influence féminine. Cette influence se jouait par la manipulation, la mise en scène des apparences, une activité qui tombait pleinement dans le cadre du devoir et de l'influence traditionnels de la femme qui "relève la maison qui tombe," est obligée de surveiller constamment son comportement public et de s'occuper aussi du comportement des siens — afin de protéger l'honneur de la famille. Celui, donc, qui est dominé par le regard de l'autre a toujours recours au contre-pouvoir de la manipulation de l'image qu'il présente. Il était donc naturel pour la femme d'utiliser le contre-pouvoir de toute forme disponible d'expression sociale qui contribuait à cette image ; de jouer indirectement du pouvoir social du mot. Si le discours public en corse, était réservé aux hommes, la femme, elle, avait accès au pouvoir symbolique du français.

Gagner dans le jeu du prestige n'est pas une acte de libération, mais encore une fois, un hommage aux structures dominantes et à leur bénéfice. On ne peut pas dire que les femmes conservaient une distance vis-à-vis du prestige, qu'elles n'y croyaient pas. Car, en ce qui le concerne, il y a aussi un autre aspect du statut de la femme qui aurait pu entrer en jeu : l'identification du dominé avec le système dominant. C'est la tendance (voir A. Memmi, 1985) du dominé d'avaloir les images dominantes, même quand elles lui sont défavorables, afin d'éviter la tension identitaire du décalage entre le privé et

le public. La femme corse, deux fois dominée, s'identifiait peut-être volontiers au modèle français ; d'une part, à cause de sa puissance, et d'autre part, parce qu'il était le plus éloigné des deux systèmes, et lui permettait de se sentir plus libre du vase clos de la société corse.

Les comportements langagiers des femmes sont des barèmes de rapports de pouvoir, entre femmes et hommes, entre deux langues et entre deux cultures. A l'évidence, le paradoxe de la puissance/impuissance de la femme était vécu aussi contradictoirement davantage de l'intérieur, dans l'expérience féminine, que de l'extérieur, dans le discours de responsabilité. Finalement, rompre avec la langue, ou avec n'importe quel aspect de la culture corse, ne saurait pas avoir le même sens pour la femme que pour l'homme ; leurs expériences culturelle étant tellement différentes. Au plan de l'épanouissement identitaire, chose perdue pour lui pouvait être chose acquise pour elle.

Dans le même sens que la femme corse symbolisait la fragilité et les contradictions de l'ordre social traditionnel, sa double domination dans cette société peut être lue comme un métaphore de l'état actuel de la langue corse, celle-ci a du mal à trouver un champ d'action ou d'expression qui la libère, qui ne reproduise pas le système dans lequel elle est minoritaire. La relation de la femme avec la langue dans la Corse moderne a changé avec l'évolution de son rôle social vers un statut plus égalitaire. Le corse n'est plus la langue maternelle de la plupart des enfants ; maintenant que l'emprise du français est incontestable, le champ de la valeur, voire de la survaleur symbolique et culturelle pourrait être reconquis par le corse. Reste à savoir si le corse, qui n'a plus de mère, pourra trouver la voix consensuelle et populaire d'une "matrice" qui saura le sortir de l'impasse de la minorisation et le faire vivre dans l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- CARRINGTON, Dorothy. *Corsica*. John Day, New York : 1974.
- CASALONGA, Toni. *Rapport du groupe de travail "langue et culture"*. CCECV, Assemblée de Corse, Ajaccio : jan. 1989.
- CRESPI, Franco. *Médiation symbolique et société*. Librairie des Méridiens, Paris : 1983.
- CULIOLI, Gabriel Xavier. *La terre des seigneurs*. Lieu Commun, Paris : 1986.
- DE ZERBI, Germaine. "Pleureuses traditionnelles corses : le panégyrique du patrilinage." *Peuples Méditerranéens* 44-45, juillet-décembre 1988, pp. 73-87.
- "Riflettendu una cria sopra u cusidettu matriarcatu corsu." *Etudes Corses* 20-21, 1983, pp. 327-333.
- DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE, Session 22-24 novembre 1983.
- ETTORI, Ferrandu et FUSINA, Ghjacumu. *Langue corse : incertitudes et paris*. A Stampa, Ajaccio : 1981.
- FOATA, Pierre. *Essai sur les dialectes du sud de la Corse*. Association Foi et Culture, Appietto : 1980.
- GIACOMO-MARCELLESI, Mathée. "Reflets de la condition de la femme corse dans le langage de la communauté rurale à Sotta." *Etudes Corses* 6-7, 1976, pp. 160-173.

- HUBERT, René et Georgette. "Le peuple corse: les genres de vie et les institutions familiales." *Revue de l'Institut de Sociologie* 1935, pp. 367-378.
- KHADDA, Naget. "L'allégorie de la fémininité : deuil d'une civilisation et mutation d'identité." *Peuples Méditerranéens* 44-45, 1988, pp. 73-87.
- MARTINETTI, Jean-Pierre et PIANELLE, Jacqueline. "La femme corse à travers l'histoire." *A Bandera* 6, décembre 1988.
- MARZOCCHI, Jean-Pierre. *La Corse: album d'un collectionneur*. Jeanne Laffitte, Marseille : 1981.
- MATTEI, Antonio. *Pruverbj, detti è massime corse*. Arnaldo Forni, Bologna : 1979.
- MEMMI, Albert. *Portrait du colonisé*. Gallimard, Paris : 1975.
- MULTEDO, Roccu. *Le mazzèrisme : un chamanisme corse*. Accademia Corsa, Nice : 1981.
- RAVIS-GIORDANI, Georges. "La femme corse : images et réalités." dans *Pieve è paesi, communautés rurales corses*. éd. CNRS, Paris : 1978.
- ROCCA, Pierre. *Connais-tu la Corse?* Agence Parisienne de Distribution, Paris : 1965.
- SUSINI, Marie. *La renfermée, la corse*. Editions du Seuil, Paris : 1981.

L'INDIVIDUATION ET LE VIDE DU SUJET PROBLEMATIQUE D'UNE SOCIÉTÉ DE TRANSITION

Marie Françoise POIZAT COSTA

I. La souffrance comme expression d'une impossibilité à s'exprimer

En Corse, beaucoup d'affects se manifestent corporellement. Le corps parle là où n'existe plus d'autre voie d'expression possible.

Ces difficultés somatiques ne sont qu'une expression des difficultés du sujet dans la société corse, des difficultés de l'individu à se constituer comme sujet dans une société de transition. La question du sujet est certainement la question fondamentale de l'être corse aujourd'hui, la question somatique n'en étant qu'un aspect; celle d'une difficulté à dire "je" dans un manque de points de repères aussi bien anciens que nouveaux.

Quelle sont les parties du corps concernées? A peu près toutes. Le foie, l'estomac, l'intestin (mal au ventre, ulcères, colites), les douleurs de la colonne vertébrale (centre du corps) et, chez les femmes, la partie gynécologique: hystérectomies qui se faisaient encore jusqu'à une époque récente, douleurs pelviennes, plaintes et pertes. On utilise beaucoup le corps pour signifier que quelque chose ne va pas.

Parce que le corps est quelque chose qui se montre, une preuve de la souffrance. La maladie est un appel au soin de l'autre, un appel au regard. On étale ses souffrances. On en parle. *Cumu va?* Bah! Il y a toujours quelque

chose. Je me souviens de cette salle d'attente d'un chirurgien de Bastia où chacun étalait ses souffrances. C'était à celui qui en savait plus que les autres et qui pouvait devancer l'autre par le degré de ses souffrances. Ça ne paraît pas honteux. On en parle sans aucune pudeur. Parler de sa souffrance n'est pas interdit. Parler de son plaisir, ça, oui, ça l'est. Sortir, s'amuser est interdit. Avoir une pension parce qu'on a quelque chose à la jambe : les souffrances physiques ne sont pas honteuses (honneur, fierté, travail). Les plaintes sont tolérées. Par contre, on ne parle pas des problèmes relationnels. La famille? "ça marche bien". On est "mieux" que les autres. On n'a pas besoin de dire les souffrances internes à la famille. On peut dire: "J'ai la nausée, ou des migraines, ou des vertiges", mais on ne peut dire "ce" qui ne va pas, c'est-à-dire des difficultés par rapport à un père ou à une mère, une angoisse de mort. Il faut passer par le corps pour le dire.

Pour certains psychiatres, l'angoisse se dit beaucoup plus comme telle ailleurs, à Paris par exemple : l'angoisse envahissante, profonde. Il y a en Corse beaucoup moins d'obsessions, de phobies qui servent, sur le continent, de défenses contre une angoisse profonde. (On se fabrique un ennemi dans la phobie.) Par contre, toute est somatique. L'expression de l'angoisse profonde paraît beaucoup plus somatique ici qu'ailleurs.

Un rapport spécifique au corps?

Ceci s'inscrit dans une tradition et un rapport tout à fait spécifique au corps en Méditerranée. On le voit dans les manifestations d'auto-punition lors d'un enterrement, que l'on trouve dans la tradition d'auto-mutilation méditerranéenne ; se faire mal, se griffer pour montrer que l'on souffre. On retrouve ces expressions en Algérie. On fait participer le corps : il faut que "ça" apparaisse, soit par des pleurs, soit par un organe malade. Le "montrer", la démonstration physique, le théâtralisme. Il y a plusieurs types de souffrance morale: certains événements donnent le droit d'être triste (par exemple, la mort d'un mari), mais être angoissé, c'est mal vécu. Si "tout va bien", les malades ne peuvent dire qu'ils sont déprimés : ils utilisent le passage par le corps.

Cette transcription corporelle s'inscrit dans une tradition de mépris du corps. Les corps sert à la maladie et non au plaisir. Où le plaisir peut-il se placer en Corse?

Le cas de deux patientes traitées par le docteur Stalla, psychiatre à Bastia, est tout à fait significatif. Il s'agit de deux soeurs, corses et pieds-noirs, rapatriées d'Algérie, habitant l'intérieur de l'île. L'une a 46 ans, l'autre 43. Elles sont angoissées toutes les deux. On rencontre chez l'une et chez l'autre une très grande difficulté par rapport au sexe, un mépris du sexe et, conjointement, de grandes difficultés par rapport au corps. Le corps est là pour souffrir. Il n'est pas sexualisé. Elles ont toutes deux du plaisir dans la douleur, dans ce que l'on pourrait appeler "la fausse fête", le manger. C'est une attitude très archaïque, très traditionnelle. L'aînée parle beaucoup de l'absence de pudeur. elle se fait littéralement "découper en morceaux" sur le plan de sa santé par des "contrôles", des "tubages". Elle a choisi au niveau de l'identité corse l'option Comité pour la France dans la République (C.F.R.). Elle milite. Elle veut reprendre la tradition, s'occuper de sa maison, de sa famille. La cadette, elle, a choisi l'option nationaliste. Elle milite aussi. Elle a la réaction inverse, "couche" partout, a des amis plus jeunes qu'elle. Elle cherche dans la sexualité un plaisir plus individuel.

Mais les deux réactions traduisent une même chose : un conflit oedipien de l'enfance, une difficulté relationnelle au père. Un père corse, certainement très distant et qui était là pour interdire sans que l'amour ne passe.

Les somatisations sont souvent l'expression d'un mauvais "oedipe". Ici une relation difficile avec le père, une certaine froideur, une crainte du corps. Il y a une difficulté de la sexualité dans ces somatisations. Elles expriment en général un conflit pré-oedipien, conflit inconscient de l'enfance.

Un autre cas, traité par le docteur Stalla, est tout à fait typique d'une somatisation, cette fois-ci pratiquement complète de problèmes internes. Il s'agit d'une jeune bastiaise de vingt-cinq ans, mère d'un enfant de huit ans. Elle est titulaire d'une allocation d'adulte handicapée sur le plan psychiatrique. Elle est frigide, n'a plus ses règles. Ses seins "grossissent". Elle fume beaucoup. Elle présente des troubles cardiaques, bronchiques. Des symptômes de spasmophilie : elle a des sueurs froides, s'évanouit. Elle se plaint de tachycardie, d'un engourdissement du bras droit. Elle a aussi des troubles digestifs, une colite, une constipation alternée par des épisodes de diarrhée. Un

cœur qui "bat fort". Gynécologues et pneumologues consultés lui disent qu'il n'y a rien. "Que faire de cette patiente?" se demandent les médecins.

"Je suis fichue de tous les côtés", dit-elle. "Je ne suis plus capable de rien." Elle n'a pas de vie sexuelle. Elle ne sait parler que de sa souffrance. Elle a la bouche sèche, mal au dos. Son corps est incapable de tout. Elle ne mange pas, se met à vomir. Il s'agit d'une somatisation pratiquement complète.

Elle présente un symptôme anxiodépressif. Mariée à seize ans, elle a fait une tentative de suicide peu avant son divorce, à l'âge de dix-neuf ans. Pour elle, son père n'est pas le sien. Car elle était l'enfant de la maîtresse, son père étant déjà marié et père de famille au moment de sa naissance. On a même voulu frapper sa mère. Elle vit tout ceci comme un viol dont il est difficile, à travers ses dires, de savoir s'il a été réel ou fantasmé.

Il s'agit de lui faire dire où sont les difficultés plus profondes dont ces somatisations ne sont que les symptômes : les événements qui ont marqué sa vie, la façon dont elle les a intériorisés, son rapport à la vie, à la mort, ses difficultés par rapport à la sexualité.

Au bout d'un an et demi de traitement, à raison de deux séances de psychothérapie par semaine, les troubles sont moins nombreux. La malade retrouve ses règles. L'amélioration se situe au niveau de la vie quotidienne. Elle a des moments de bien-être, un travail, un appartement. Elle a aussi un "petit copain".

Elle entretenait avec son médecin généraliste une relation de dépendance : on la sentait à la recherche d'une image paternelle. Cette relation pouvait même prendre la forme d'une recherche paternelle érotique. Elle avait écrit au médecin. Elle se sentait sécurisée.

Ce besoin d'être sécurisée s'adresse au parent qui manque, le parent déficient. Il faut trouver "ce" que le corps dit. Là où la parole n'est plus possible, le corps investit. "Que" dit-il? "Que" parle-t-il? Où sont les difficultés profondes?

Les somatisations sont des détournements de l'angoisse. Détournement organique posé sur le foie, l'estomac, n'importe où. On peut les considérer comme des économies inconscientes. Cette utilisation de la somatisation est très corse. "On peut en faire un problème de statistiques", dit le docteur Stalla, "comparer avec la symptomatologie telle qu'on la trouve à Paris ou ailleurs. L'hystérie est corse et méditerranéenne". Il s'agit d'un rapport

physique d'expression. La pathologie hystérique est plus fréquente chez les hommes méditerranéens qu'ailleurs. Il y a toute une pathologie sensitive dans l'île.

Que se passe-t-il?

Que se passe-t-il dans cette économie inconsciente? "Il y a un malaise", dit le Dr. Stalla. "Cette énergie, d'une manière ou d'une autre doit sortir. Si nous avons affaire à l'angoisse pure, elle rend mal à l'aise." La véritable angoisse, c'est être mal dans sa peau, avoir peur. Or, dans une somatisation, le malade est gêné et même très gêné par le mal physique, mais il n'a plus peur. Les détournements organiques gênent, mais la peur n'est plus là. Elle est détournée et focalisée.

Souvent les patients nient cet aspect psychique du symptôme somatique. "Tout va bien", disent-ils. Le fait qu'ils consultent un psychiatre affirme le contraire, prouve qu'ils ne nient pas complètement. "Nous sommes dans une période où, paradoxalement, à force de parler, dit le docteur Stalla, on ne peut pas parler. Beaucoup de paroles sont prononcées, mais le contenu est vide."

Or, les médecins généralistes gardent ces malades. Il faut que les médecins vivent! Tout un système fonctionne avec pour conséquence une surmédicalisation de la population. Un malade envoyé à un psychiatre, dans ces conditions, est perdu pour eux. Souvent les médecins entretiennent cela et soignent régulièrement. Ceux qui par contre ont de "gros cabinets", lassés d'un "bobo" par-ci, d'un "bobo" par-là, envoient le patient chez le psychiatre.

Le généraliste écoute une plainte à propos d'un organe. On entend souvent les mêmes conversations: "Qu'a dit le généraliste? Qu'a dit le docteur?" *Che cera nulla*, "qu'il n'y avait rien". Mais le corps souffre quelque part. Le patient veut être écouté. Écouté pour lui chez le psychiatre. Le symptôme est quelque chose de très important par ce qu'il veut dire.

Le patient est très déçu lorsqu'il sort de chez le médecin et que celui-ci a dit: "Il n'y a rien." *Cosa sara?* Dans tout les cas, le symptôme est un "appel".

Écoutons le docteur Casanova, psychiatre à Bastia: "La moitié de la clientèle des médecins généralistes, dit-il, sont des malades disfonctionnels, c'est-à-dire qui n'ont pas de problèmes organiques. Parler de soi, de sa dépression, des avatars de son désir, de son fonctionnement mental, est interdit. Le fait d'être malade donne le droit d'exister. L'essentiel se situe sur un registre dépressif. Par exemple, la "spasmophilie" n'existe pas. C'est un mot magique qui sert à obtenir une reconnaissance sociale médicale, tout en gardant le non-dit. Les bénéfices secondaires sont tels qu'on ne peut plus sortir de la maladie."

La personne veut attirer l'attention. La première personne dont elle veut attirer l'attention, c'est elle-même d'abord. Le fait d'être malade. Et puis des autres, l'entourage ne pourra plus se dire très occupé, etc. Il va falloir faire attention à elle. La maladie est une carence affective, un appel à l'affectivité. Un appel à l'amour, à la sexualité : "Regarde-moi, je suis là!"

Elle prend quelquefois un côté théâtral méditerranéen : on s'enferme dans l'obscurité, sans bruit. On retrouve l'importance du paraître, du regard de l'autre que l'on appelle du théâtralisme.

Quelle est la réaction de l'entourage?

L'entourage répond par une aide matérielle. "La mère gave", va aider le malade sur le plan matériel. L'influence dans les cliniques et les chambres des cliniques le prouve : on étouffe le malade. La famille manifeste sa présence par une aide matérielle. Mais au travers des discours des malades que l'on entend chez le psychiatre, on s'aperçoit que l'amour ne passe pas.

La carence affective, l'appel à l'affectivité ne sont pas comblés. La mère gave, donne à manger. C'est tout.

On retrouve là un aspect de la pathologie infantile. On donne à manger à l'enfant avant qu'il ne crie. Car, pour la mère, le cri est souffrance. Il faut éviter cette souffrance. Or, combler les enfants de peur de les voir souffrir d'un manque, c'est créer une pathologie du désir. Le désir est satisfait avant de naître, l'enfant désire moins. Au niveau des adultes, on retrouve une même attitude. Cette aide matérielle ne comble en rien l'appel affectif, la carence affective dont la maladie est le symptôme.

Le corps comme plaie narcissique. Un appel à l'individuation

La maladie est appel à l'individuation, une souffrance du sujet. Le corps est utilisé comme blessure, comme plaie narcissique, corps meurtri ou incomplet, dans une difficulté générale à dire "je". Le corps investit.

Ces difficultés d'être renvoient au narcissisme, à la difficulté de dire "je", au regard de l'autre et à la parole occultée. L'autre m'entendra-t-il dans ma difficulté à dire "je"? Réussirai-je à établir une relation avec lui et surtout d'abord avec moi-même?

Un problème d'identité

Réussirai-je à m'identifier, à savoir qui je suis, ce que je veux, quels sont mes désirs, quelle est mon identité? Les difficultés corporelles sont en rapport avec les difficultés de l'individuation. Ce sont les difficultés du sujet.

Fonctionnement social de la maladie : le statut de malade

"On ne demande pas d'être guéri, dit le docteur Casanova, mais d'être reconnu comme malade. Il faut être reconnu comme invalide. C'est une demande de prise en charge." On reste enfant, enfant malade, pour être aimé tout en étant malade. On se repose sur "papa-maman" pour qu'ils fassent tout. Ce "papa-maman", ce peut être l'Etat français.

Le psychiatre a une position difficile : il prend position après une intoxication médicamenteuse et après un échec thérapeutique. Les malades ont gardé leurs symptômes et sont toxicomanes. Le fait de parler de soi pour un généraliste est interdit.

On demande au médecin de ne pas guérir. Cette souffrance qui peut exprimer un désordre psychologique. Ce qu'il faut, c'est avoir des médicaments, être soigné par le docteur un tel et être reconnu socialement dans sa souffrance. Le médecin doit légitimer, donner une expression sociale acceptable, la maladie. Mais on ne parle jamais de ses relations avec les autres.

Une souffrance du sujet

Le corps, lui, fonctionne comme écran. Il sert à projeter les conflits intrapsychiques et à les masquer. Mais le sujet de parole n'existe plus. Celui qui dit "je" n'existe pas. L'organe masque la dépression, la parole vraie.

Cet écran est aussi un sécateur : il y a une détérioration, un "blanc", une impossibilité de fantasmer : c'est la destruction du sujet. Pour le sujet, c'est l'impasse. Il y a une possibilité à être dans la maladie. Ce qui est exhibé, c'est le trou de sa souffrance. Le sujet ne pouvant parler de lui ne peut exister.

Le médecin a un rôle de *shaman* ; il donne le sceau de la maladie, le tampon. Il y a un fonctionnement social de la maladie : toute une société peut être malade de cette absence du sujet, de cette occultation de la parole du sujet.

II. Le corps comme expression l'une mauvaise structuration de l'oedipe.

Les difficultés du sujet

Les difficultés du corps disent les difficultés de l'individuation, celles du sujet. On peut se référer au très beau texte de Marie Albertini "La passion d'être corse ou le risque d'en mourir"¹. Je le présenterai brièvement et le mettrai en correspondance avec les conclusions de ma propre recherche² et particulièrement avec l'attachement à la Terre-mère et sa fermeture comme négation du mouvement de l'individu.

L'enfant se structure dans le rapport à ses deux parents, le père et la mère. Dans cette triangulation se joue l'identification. Or apparaît en Corse, dans cette triangulation, un manque fondamental : le père en tant que père symbolique. "C'est dans l'insuffisance de la relation tierce, dit Marie Albertini, que se trame la souffrance de l'être corse. La place du père n'est pas soutenue comme signifiante, c'est-à-dire comme père symbolique." Ce sont les effets pathogènes de cet oedipe qu'il faut envisager.

Rôle de la mère

La mère enferme l'enfant dans une relation duelle, close.

"Il faut prendre garde au danger de capture narcissique et de son agressivité destructrice de l'altérité. La mère devient une sorte d'absolu qui empêche le surgissement du grand Autre" (théorie lacanienne). "C'est un piège d'autant plus dangereux, observe encore Marie Albertini (p. 147), qu'il est méconnu. L'amour devient pour l'enfant, et pour toujours, un impératif catégorique : tu dois aimer ta mère, tu ne dois pas cesser de l'aimer, elle seule. Cet impératif confisque la demande. Il est impossible à l'enfant de se libérer de cette double capture ; personne ne comprendrait. Tu es tout pour moi est devenu : Je suis toute pour toi."

Cet enfant, objet mythique de la mère, dit Marie Albertini, "comment l'être lui viendra-il au corps?" Quel sujet peut-il devenir? Comment le grand Autre pourra-t-il surgir de tant d'impossibilités? Comment rencontrer l'Autre? Compromission chez cet être de toute rencontre, parce que sous condition d'aimer la mère. Quel sens donner à une rencontre quand on a remis son désir à sa mère, image idéale non castrée?

Le fils et la fille vont en pâtir dans leur narcissisme.

Considérons le cas du fils. Mère et enfant, satisfaisants et satisfaits, forment un espace clos. Dans cet espace clos, n'apparaît pas de possibilité de fonder son être.

"La parole, fondatrice du sujet, qui est reconnaissance de l'existence de l'autre est ici remplacée par la parole impérative: "Tu es mon fils et du dois aimer ta mère." La mère s'attache à l'enfant comme phallus. Elle reste fixée à la seule position phallique pour elle : l'enfant. "Tout en se pliant aux relations sexuelles, elle renonce à aller demander ce qui lui manque au père."

A cet amour filial, privé de désir, il n'est pas question que la mère renonce. Tout autre objet féminin que la mère sera déprécié, sans valeur. "Le

sexe du fils reste à usage d'organe, dépossédé de valeur significative." Il n'est pas symbolisé. Chez le garçon, corps et sexe non symbolisés, cette confusion a pour effets divers symptômes névrotiques et somatiques. "Les symptômes sont langage", dit Marie Albertini.

Peur de la femme en général, et de la femme corse en particulier. Toute femme corse, comme la mère, est vécue comme incestueuse, donc interdite.

"Une femme non-corse, l'étrangère, permise, peut dans certaines conditions lui restituer sa puissance phallique. Les mères corses se sont toujours méfiées de ces étrangères raptieuses de fils corses."

"Se poser comme être sexué en Corse, ajoute-t-elle, ne rencontre pas les interdits du discours de la religion et de la morale. L'activité sexuelle des jeunes Corses n'est limitée, entravée que par la mère."

Les symptômes sont très divers :

- L'éjaculation précoce ; le don-juanisme. Le don-juan exige le transfert dans l'ordre du phallus et du désir, de l'attachement de type prégénital : toutes les femmes, inlassablement, ils les lui faut. Toutes doivent l'aimer comme la mère, pas moins ! Toutes sont toujours insatisfaisantes. Le plaisir d'organe ne vaut que ce qu'il vaut, détumescence.
- Les positions perverses, perversions vraies ou réactions de défense névrotique ; homosexualité latente ou effective (le phallus, il va le chercher avec l'organe, chez celui qui l'a) : le proxénétisme : préserver l'image vénérée de la mère, toutes les autres femmes étant des "putes".
- Le célibat, le refus du mariage. Avec parfois un refus de la sexualité. Le fils célibataire, le "tonton". Leur nombre est très élevé en Corse, en milieu rural comme en milieu urbain. Il peut s'agir d'une inhibition à aimer, de s'exclure de toute recherche d'objet féminin pour éviter de rencontrer la rivalité, du refus de la sexualité, par tabou incestueux étendu à toutes les formes.
- La multiplication des états dépressifs névrotiques.
- Les névroses : l'hystérie masculine, les manifestations phobiques (en rapport avec la question du phallus qu'on fait semblant d'igno-

rer), les névroses obsessionnelles (parce que le désir est impossible).

- Enfin et surtout, les symptômes somatiques : "Quand il n'y a plus d'autre issue, le corps entre en jeu". Somatisations de type "conversion", migraines, vomissements, constipations, allergies, spasmes de tous les organes ou parties du corps. Le corps est branché au discours parental. "Nous sommes tous comme ça dans la famille", dit un migraineux. Se différencier d'eux est impensable. Diverses maladies de type hypocondriaque disent cette difficulté de l'être corse à symboliser le corps.

Le corps, c'est la santé, le bon fonctionnement des organes. Être en bonne santé devient alors un idéal, et même un vœu sans cesse répété: "*Pace e salute*". "Paix et Santé". "La mère est vigilante, toujours prête à donner à manger, avec ou sans appétit. Comme si manger était le viatique", dit Marie Albertini. Nous retrouvons l'aide matérielle évoquée plus haut, au niveau de la maladie, sans que l'amour passe. Il y a aussi toutes les pratiques magiques qui visent à prévenir ou à guérir le corps atteint, et qui sont nombreuses. "La difficulté d'avoir un narcissisme si mal repéré, avec celle de donner consistance au grand Autre débouche sur ces pratiques."

Enfin, autre symptôme qui n'est pas somatique, mais tous à fait symptomatique de la relation mère-fils, les sujets asociaux, truands, gangsters, minables de haut vol. Ils sont hors-la-loi, parce que hors-la-loi de l'oedipe. "*Gattivi sugetti*", "mauvais sujets". Assujettis à la loi de la mère, ces fils sont des hommes rongés, entamés, dévorés par la mère.

Nous voyons comment toutes ces somatisations sont la transcription d'un mauvais "oedipe". Le corps parle.

Qu'en est-il de la fille? "Pour Lacan, souvent la relation mère-fille est ravageante pour la fille", dit Marie Albertini. Les manifestations d'envie du pénis chez la fille seront dissimulées à la mère. Cette mère est toujours présente, même absente. Ses interdits portent sur la coquetterie, le désir de plaire aux garçons. Il est interdit de sortir pour son plaisir.

Nous retrouvons le cas des deux sœurs et de leur mépris du corps. L'entreprise de dépossession de son être par la mère, c'est ça, la situation ravageante pour la fille. La relation fille-mère se perpétue, invariable. Comment la femme corse va-t-elle poser la question de sa féminité? Quels seront ses choix? "Ses symptômes disent sa souffrance", dit Marie Albertini.

- La frigidité est celle de toute femme fixée au père : elle fait pourtant beaucoup d'efforts pour en aimer un autre.
- La masochisme, dont le moindre des bénéfiques est de se poser en victime, devient chantage efficace quand il est porté à l'extrême d'avoir à en mourir.
- Les névroses : névroses hystériques florissantes, névroses phobiques fréquentes, souvent camouflées parce que les manifestations phobiques apparaissent comme des signes d'anormalité.
- Les célibataires, les vieilles filles. Les tantes à la charge des couples, des frères et soeurs mariés, et les parasitant. "Le mariage, c'est pour la procréation, comme pour leurs mères."
- Enfin et surtout, les "malades somatiques" disent la douleur et la solitude physique et morale des filles. Les anorexies, les dépressions nerveuses, névrotiques, voire mélancoliques, n'y sont pas rares.

"Mais, note Marie Albertini, cette fille douloureuse se redresse dès lors qu'est posée l'éventualité de la rencontre d'un homme différent" : un Corse mais qui vient d'ailleurs, ou un non-Corse. Aussitôt, elle devient bien portante. Si elle est regardée comme femme non-interdite, aussitôt, elle trouve, comme toute femme, les voies de son désir; elle fait partie de la catégorie des femmes.

Sa réalité d'être sexué lui est restituée lorsqu'une distance réelle et suffisante l'éloigne de la mère et instaure un espace médiateur. Un homme la trouve désirable et elle le devient. Et Marie Albertini de conclure: "Le mal dont souffrent les femmes de nos jours, y compris les femmes corses, c'est l'inconsistance des hommes. "Il n'y a pas moyen d'échapper, dans la dialectique du désir de l'homme et de la femme, au phallus comme signifiant.

Et le père? Le père est finalement réduit à peu de choses dans sa fonction symbolique. Il est tenu à distance par la mère.

"La question de la privation, dit Marie Albertini, qui intervient au troisième temps de l'oedipe et impose au père de castrer la mère est

ici nulle et non avenue. Le père, auteur de la Loi et du désir, a purement et simplement abandonné sa position phallique."

"Les "machos", dit de manière très virulente Marie Albertini, sont les fils de ces pères couchés. Ils ont le jour l'apparence et le masque virils, la nuit le membre flacide."

Le père campe par rapport à la mère sur des positions dérisoires. Comme il ne peut reconnaître cette situation, il va chercher une issue.

Il n'en trouve qu'une, lieu privilégié de tous les leurres, de toutes les tromperies : le jeu politique.³ Dans le clan, le pouvoir, un seul l'exerce : les autres ne le détiennent que par délégation. La boucle est bouclée : le phallus a chuté.

La structure du clan, fonctionne de façon perverse. Elle n'offre de place qu'à un seul, le chef. L'autre est là comme objet nécessaire au fonctionnement du chef. Une fois qu'il a voté, l'autre n'est rien. Il est annulé.

"La conquête du pouvoir politique, dit Marie Albertini, faut avoir envie d'un curieux phallus pour s'y adonner ; faut vraiment être à cours d'idées. [...] Les hommes corses, conclut-elle, auraient-ils à ce point acquis le goût de la dépendance comme passion mortelle? La politique, celle du clan y compris, met en place une structure de type pervers, manipulant toutes les agressivités et les haines méconnues et refoulées. Elle acquiert une certaine puissance, exerce une certaine fascination et vient alors se proposer comme idéal au foules. Si la politique vient à prendre cette position d'idéal, c'est dû à l'effritement, au déclin des autres idéaux. Le combat politique, avec ses enjeux de pouvoir pervers, met en jeu l'affrontement de pulsions destructrices, tombeau des civilisations."

Nous voyons comment une mauvaise transcription de "l'Oedipe" peut être destructrice du sujet-corse, de l'individu. On a envie de dire avec Marie Albertini : "Mères impératives, silence! Pères couchés, debout!" Nous voyons comme les nombreuses somatisations dont nous étions témoins sont les symptômes de cette difficulté à être de l'être corse, difficultés qui se situent dans les premiers temps de l'enfance, dans un mauvais oedipe dont les structures

bancales, dues à l'absence du père symbolique, vont créer les difficultés de l'inconscient.

C'est celui-ci que l'on retrouve comme "voulant parler" dans les différents symptômes somatiques, cette angoisse globale qui se focalise sur un point du corps, cette passion pour la mort, le négatif, les files d'attente chez les médecins. C'est un appel du sujet à l'individuation.

C'est un appel des femmes dans leur corps, leur sexualité (leurs féminité mal assimilée et dont les symptômes de l'absence disent la souffrance). Un appel des hommes, peu sûrs d'eux dans leur virilité, souvent peu capables d'établir une relation durable dans un couple (car trop attachés à leur mère), des hommes aussi noyés dans la politique et qui ne comprennent pas que la politique, dans son état actuel, est la négation de l'individu⁴, la destruction du sujet. Politisation à outrance de tous les rapports humains et oubli fondamental : celui du sujet. "Lorsqu'on n'est inféodé à aucun parti et qu'on veut se situer uniquement du côté de l'homme, on est confronté à deux discours murés", dit Marie Albertini (p. 177).

Nous voyons comment la maladie fonctionne⁵, comme un moyen d'identification, ou, plutôt, un avatar de l'identification. Il y a probablement un rapport à faire entre cette mauvaise structuration de l'oedipe et l'attachement au corps primitif que nous décrivons. Celui qui empêche le développement de l'individu : la symbolisation de la terre-mère, du corps global, de la fermeture de l'île ; le ventre de la mère, le corps premier où l'on est sûr d'être tranquille, mais, de ne pouvoir rien faire, rien construire, de ne pas exister en tant qu'individu⁶. Celui où tous les Corses sont frères dans le ventre d'une même mère, le corps premier, la terre, mais où il n'existe pas de rapport d'individu à individu⁷. Temps de la fermeture de l'espace clos, auquel correspond l'absence d'individu, de mouvement personnel, d'identification par rapport à soi-même. Il y a rapport entre cet attachement à un corps premier (le ventre d'une même mère, la Corse, la terre) et l'attachement à la mère dévorante sur le plan de la structuration de l'oedipe.

Cette résonance est à étudier au niveau de la fermeture, de l'absence de mouvement individuel, de ce que nous appelons, pour la Corse, une théorie de prénaissance de l'individu.

La terre : un rapport de nourriture où l'on puise sa force et qui donne de la force (le rapport à la terre a toujours renforcé l'homme, donné un sens

à sa vie et une solidité), mais en même temps un rapport strangulateur, castrateur pour employer le langage de la psychanalyse, étouffant. Y a-t-il correspondance? Est-il intéressant scientifiquement de poser cette question?

Sur le plan historique, les hommes corses n'ont pas toujours été des hommes couchés, les mères corses n'ont pas toujours été des mères dévoratrices. Il serait intéressant de voir pourquoi et comment ces phénomènes apparaissent historiquement. Comprendre, avec les historiens par exemple, le pourquoi de la science du père, pourquoi il ne fonctionne plus comme père symbolique.

Ne faut-il pas voir là les symptômes de ce que l'on peut appeler pour la Corse une société de transition? Le passage d'une société où l'individu a du mal à se reconnaître comme sujet à une autre société en voie de gestation?

Lieu clos et mauvaise structuration de l'"oedipe" sont liés. (La terre et la mère.) L'individu n'est jamais identifié par rapport à son histoire personnelle, jamais par rapport à lui-même, ni encore moins par rapport à ce qu'il fait⁸. Cette histoire personnelle a bien du mal à exister dans l'île. L'individu étant toujours identifié par rapport à d'autres personnes, à une famille ou à un lieu géographique.

De plus, toute initiative individuelle, toute réussite personnelle sont très mal tolérées, jalouées. L'équilibre du lieu est alors menacé. Le lieu clos : on ne tolère pas la réussite d'un Corse en Corse. Le Corse menace le groupe s'il réussit. Par contre, en dehors de la mère, de la terre, le Corse peut réussir. Parce qu'il peut avoir une histoire personnelle.

"Ailleurs signifie bien la mère inhibitrice de désir. Cet ailleurs c'est l'au-delà de la mer, au-delà de la mère", dit Marie Albertini : "Ailleurs, partir⁹".

C'est le lien de fomentation du grand Autre, lieu de la parole comme fondatrice.

"Ailleurs, on y est regardé comme être sexué, capable de dire non, de poser une demande. L'ailleurs, c'est le lieu du grand Autre, à travers lequel on tente de poser sa question de femme ou d'homme concerné par le désir. [...] La coupure d'avec l'ici joue comme point essentiel sur lequel peut se fonder le sujet, l'être-corse."

"L'ailleurs : partir par crainte qu'ici la semence ne reste stérile. Sauver la procréation par la diaspora. Partir, c'est sauver l'être corse en emportant, avec la semence, l'interrogation de soi comme être de

désir, être désirant et désirable, dans la loi du désir. [...] "Ce qui donne la division entre l'ici et l'ailleurs comme structure du sujet de l'être corse."

Nous retrouvons au niveau de la structuration de l'oedipe ce que nous avons vu dans le développement de l'individu. Réussir au dehors, là une histoire individuelle est enfin possible, là où la mauvaise structuration de l'oedipe ne se fait plus sentir. Le lien du lieu clos et de la mauvaise structuration de l'oedipe est ici établi.

Ce ne sont pas les meilleures conditions économiques qui font réussir les Corses à l'extérieur, mais la possibilité qu'ils y ont d'avoir une histoire personnelle, individuelle, un "moins mauvais" oedipe. On ne peut tolérer que l'équilibre du lieu fermé, composé d'un certain nombre d'éléments, soit rompu. On ne peut tolérer qu'un poisson soit plus fort que les autres dans un bocal, dans un lieu fermé. Cela angoisse les autres. L'équilibre du lieu est alors menacé. Lieu clos et absence d'individualité sont étroitement liés. Le lieu clos est la symbolisation du corps maternel. On empêche les initiatives. Les Corses tournent en rond dans un arrêt du temps, une absence d'histoire. Le temps de la fermeture, de l'espace clos, auquel correspond l'absence d'individu. Comme si tout était possible à l'extérieur et non à l'intérieur du lieu clos.

"Cette absence d'histoire personnelle, d'un mouvement de l'individu, a une signification analytique. Les gens sont anormaux dans un rapport à la mère, au ventre maternel qui est le corps premier."¹¹

Tout se passe comme si le rapport au ventre maternel, en même temps rapport de nourriture, était aussi rapport strangulateur. Retourner au ventre de la mère, où l'on est sûr de ne pas exister comme individu.

La corrélat de tout ça est l'absence de sexualité, le mépris du corps.¹² Cette oppression du corps est due à l'appartenance à un corps primitif, maternel, à un préoedipe en quelque sorte.

Elle a trouvé chez la femme un exutoire dans la maladie qui fonctionne comme un avatar de l'identification¹³. La maladie est l'expression somatique d'un rapport du corps primitif.

Elle devient une raison d'être. "Je" m'identifie dans la maladie. "Je" me fais reconnaître par les autres.

"S'individuer au prix d'une souffrance qui est un moyen de se faire reconnaître. Comme si l'individu n'était pas encore né et avait besoin de souffrir pour naître.¹⁴"

Nous sommes dans un état de prénaissance.

"Souffrir pour être reconnu car on n'est pas encore né. Attirer à soi ce lien affectif, celui du corps primitif, qui se resserre autour du souffrant pour le reconnaître, l'aider à naître et, par sa très grande force, provoquer aussi cette absence d'existence, cette souffrance qui l'empêche de naître.¹⁵"

On voit qu'en raison de cette oppression du sexe, tout ce qui est relation individuelle, d'individu à individu, est mal toléré à cause du poids de la communauté et de la famille. L'amour est collectif, communautaire. Peu de relations entre deux individus, deux sujets. L'affection est générale. Les relations amoureuses sont rendues difficiles. Tout s'agence autour d'un mouvement de l'individu qui ne se fait pas : oppression du corps, du sexe, peu de relations interindividuelles, mais par contre une affectivité générale, globale, une fonction de l'argent particulière. Au total, une histoire individuelle qui ne se fait pas. La correspondance mauvaise structuration de l'oedipe/attachement à la fermeture de la terre-mère a une transcription corporelle.

Pour les hommes, cette absence du sexe, due à l'appartenance à un corps primitif, a trouvé un exutoire dans le discours politique. "Le langage politique sert de palliatif à un mouvement de l'individu qui ne peut se faire, (...) la politique signifie l'absence de l'individu¹⁶." Nous disions, en 1982, au niveau du mouvement de l'individu et de sa vie sociale, ce que dit M. Albertini au niveau de la structuration de l'Oedipe. "Le père a remis son désir au chef de clan". Le lien entre la sexualité et la politique, comme corrélat de la mauvaise structuration de l'Oedipe, est fait.

"Le père, par rapport à la mère, campe sur des positions dérisoires. Comme il ne peut reconnaître cette situation. Il va chercher une issue. Il n'en trouve qu'une : le jeu politique, le clan.¹⁷"

La politique, de nos jours, infiltre tous les rapports humains.

"Ce surinvestissement est suspect, parce qu'il désigne une place laissée vacante par le vide du sujet ; il faut bien qu'il y ait un amarrage quelque part.¹⁸"

D'où ce souhait, formulé par Marie Albertini pour l'être-corse comme sujet : réduire la place de la politique à de plus justes proportions ; lui assigner la place strictement nécessaire à la vie de la cité.

Le rapport sexualité/politique est en Corse un rapport profond. Il est à étudier de près, dans le cadre du vide du sujet. Et l'on peut se demander si ces symptômes (maladie, politisation à outrance, etc.) ne sont pas les symptômes de ce que l'on peut appeler une société de transition, de ce que l'ethnopsychiatrie a baptisé comme telle.¹⁹ Nous faisons ici allusion en particulier aux travaux de Georges Devereux.

III La société corse comme société en transition — Le vide du sujet.

Il y a, en Corse, passage d'une société traditionnelle à une autre. Dans une société traditionnelle, l'espace communautaire est investi affectivement. Le village sert de corps maternel, de sein maternel. Chacun n'a conscience de son identité qu'en référence avec le groupe tout entier avec lequel il tend à confondre ses limites propres.²⁰ L'individu, le sujet, celui de la parole qui exprime ses désirs et dit "Je", renvoie à tout son groupe. Son identité s'établit par rapport *au groupe*. Le groupe prime sur l'individu. La société qui devait maintenir cette cohésion le faisait au détriment de l'individu.

Le village est investi libidinalement : la peau de chacun se joue au niveau de cette communauté. L'individu n'a pas le choix de ses représentations

mentales : ensuite seulement apparaît la liberté individuelle, avec corrélativement un manque de points de repère.

La communauté était investie comme corps maternel. Il y a investissement de tout le groupe social : celui-ci sert de référent comme un corps maternel culturellement admis. Chacun partage des pans de son référent mental avec les autres. Il faut se battre pour dire "je". Un malade du docteur Casanova rêve qu'il fait sauter le village. La conscience que chacun a de lui-même se fonde avec la conscience que chacun a de son groupe. Il y a un investissement libidinal en ce qui concerne la terre. Dans les sociétés post-industrielles, le problème est inverse : chacun cherche à former des liens (groupes de quartier etc..).

Dans la société corse traditionnelle, les voies étaient tracées pour chaque sexe, un rôle défini pour chacun. Les mécanismes étaient fournis par la culture.

Considérons la question de l'identité sexuelle : on rencontre des comportements stéréotypés. Ainsi le mythe de la virilité : comment être un homme? On joue au cowboy dans sa façon de marcher, pour vouloir rester corse. Comment être une femme? Comment doit-on être, quand on est une femme? Il faut être reconnue comme identique aux autres, par un comportement stéréotypé, le maquillage, etc. Parce qu'on n'est pas sûr de son identité. Il y a beaucoup de faillies dans l'émergence de l'individu.

La maladie est un fait social autant que de pathologie individuelle. Elle donne le droit d'exister. Elle a une fonction sociale : il faut être reconnu comme malade par le sceau du médecin. C'est dans cette perspective que fonctionne le rapport argent-maladie ; la pension, réparation narcissique, qui comble le vide du sujet. La difficulté à dire "je" est un phénomène social. Elle existe à la fois sur le plan psychologique du sujet et sur le plan social.

Toute une société peut être malade de cette occultation de la parole du sujet, de l'absence du père. Il y a rupture qualitative de fonctionnement de la société corse par rapport au fonctionnement du siècle dernier.

Il y a un vide du sujet. Ce vide fonctionne sur le plan social. Le psychisme est déficient, le sujet déliquescent. Il devient étranger à lui-même. C'est un fait social autant qu'un fait de pathologie individuelle. La problématique occidentale moderne arrive en Corse. La problématique traditionnelle demeure. Les repères continuent à s'effriter. Tout ce que nous avons dit est

certainement plus valable pour la génération des quarante-cinq-soixante ans que pour celle des gens qui ont vingt ans maintenant. Le docteur Casanova souligne que les "problèmes actuels sont encore plus importants, plus régressifs. Les jeunes qui ont vingt ans maintenant sont des toxicomanes". Toute une société souffre de cette difficulté de dire "je".

Certains repères d'identité fétiches masquent les manques : la culture, la langue, la terre, peuvent servir de peaux secondaires. On utilise l'idole de l'être corse pour masquer un trou, car on n'est pas sûr de son identité. L'individu est vacillant. On peut voir le discours politique comme un refuge. "Prenez-moi en charge pour réparer quelque chose". C'est un refus de la différence de l'autre et la reprise d'une image de soi puissante. C'est très manichéen : c'est bien si on est dans le parti, mal si on est dehors. L'autre est noir, mais celui qui est identique à moi va conforter l'image que je peux avoir de moi. L'individu est vacillant, narcissique : le miroir doit renvoyer une image de soi morcelée et bonne. Dans le parti actuel, qui n'est plus le référent traditionnel, encore moins le parti politique français, la parole authentique, celle qui permet de dire "je" est occultée au profit d'une idéologie. C'est toujours l'autre qui a tort, l'organe ou l'autre. Il y a une impossibilité de se remettre en question soi même. C'est ce que les ethnopsychiatres appellent "butées identificatoires".

Cette société en transition fait que l'individu a bien du mal à se constituer comme sujet dans la société moderne. Il y a un vide. C'est là une question fondamentale pour l'être corse aujourd'hui. La question somatique n'en est qu'un aspect. Celle d'une difficulté à dire "je" dans un manque de points de repère aussi bien anciens que nouveaux. Toute une société souffre de cette difficulté à dire "je". Toute une société peut être malade de l'absence de sujet.

NOTES

- * Cet article reprends ici des passages d'un ouvrage paru aux éditions l'Harmattan.
1. In *Corse, une affaire de famille*, Editions Jeanne Laffitte, 1984.
 2. Voir thèse "Pour une philosophie générale du problème corse" publiée sous le titre "Le problème corse, essai d'anthropologie philosophique". Paris. L'Harmattan, 1987.
 3. Etudié dans ma thèse, *op. cit.*
 4. *Idem*, pp. 61-113.
 5. *Idem*, p. 59.
 6. *Idem*, p. 58. Sur l'absence d'histoire personnelle, cf. "L'absence de l'individu", communication au congrès de l'I.D.I.M. novembre 1984, Université de Corse, et conférence à l'Institut d'Etudes Corses, Université de Corse, mai 1984.
 7. *Thèse, op. cit.*, p. 57.
 8. *Idem*, seconde partie, chapitre I : "Faire exister l'individu".
 9. Marie Albertini, *op. cit.*, "Ailleurs, partir", pp. 161 à 164.
 10. Revue de l'INSEE : *Economie corse*, mars-avril 1977.
 11. Thèse, *op. cit.*, p. 57.
 12. *Idem*, p. 58.

13. *Idem*, p. 59.
14. *Idem*, p. 59.
15. *Idem*, p. 60.
16. *Idem*, p. 61.
17. Marie Albertini, *op. cit.*, p. 155.
18. *Idem*, p. 174.
19. Georges Devereux, *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Gallimard, 1970 ; *Ethnopsychanalyse complémentaire*, Flammarion, 1972.
20. Dr. Casanova, *La Corse et la folie*, Bastia, 1974.
21. On peut au sujet de cette troisième partie renvoyer à l'article de Najib El Bernoussi, "De quelques considérations sur la psychopathologie de la transplantation", *Peuples méditerranéens*, 31-32, avril-sept. 1985. El Bernoussi y fait une critique de l'ethnopsychiatrie et de la notion de sujet, d'individu comme profondément "ethnocentriste". Le "sujet" serait un concept "occidental" qu'il serait difficile d'appliquer à des sociétés traditionnelles dites "de groupe" et de les comprendre, en particulier, d'en comprendre les ressortissants au sein de l'immigration. Il faut voir qu'il s'agit en Corse de la mutation d'une même société soumise bien entendu aux influences extérieures, et non du phénomène émigration-immigration tel que l'étudie El Bernoussi en ethnopsychiatrie au sein des groupes d'"immigrés" en France. J'adhère tout à fait aux critiques et mises en garde d'El Bernoussi concernant la notion d'individu et de sujet comme étant occidentale dans l'étude et les soins donnés aux populations immigrés en France, mais la question du sujet demeure à mon sens fondamentale en Corse. On la rencontre dans la souffrance des êtres humains, dans ce qu'ils disent et ce qu'ils font. En ce sens nous rejoignons ces mots d'El Bernoussi : "La démarche ne doit point

partir des classifications classiques de la sociologie, mais de ce que disent et font les personnes" (p. 198). Il est vrai aussi qu'une approche "globalisante", conduite dans une perspective historique et anthropologique est indispensable". Et que seul "un travail véritablement interdisciplinaire est capable de faire sortir la psychopathologie de la transplantation de l'impasse dans laquelle elle se trouve actuellement". Mais nous nous intéressons à la mutation d'une même société et non à l'immigration d'une société étrangère dans une culture dominante une autre culture pour "faire disparaître les symptômes" et à voir ces symptômes maladifs avec sa propre "culture à soi". "Cela suppose, dit El Bernoussi, qu'on accorde une supériorité intrinsèque à la manière dont cette pensée perçoit les choses." Ce qui correspond en fait sur le plan intellectuel, à la position dominante de l'Occident.

AU-DELA DU MALAISE CORSE, UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT A LA RECHERCHE DE SON PRÉSENT

Nathalie ROSSINI (EHESS-Paris)

Comment parler de la Corse en 1988, si proche d'un nouveau millénaire que l'on voudrait porteur de réponses aux maux de ce siècle, et encore si proche du tumulte des années 70, des espoirs qu'elles ont portés ainsi que des nombreuses questions qu'elles ont laissées sans réponses?

Pourtant on ne peut, sous le couvert d'une perspective historique, poser la réflexion dans le simple cadre d'une Corse du passé et d'une Corse de demain sans pouvoir donner à son présent une existence propre, un présent embarrassant que l'on ne saurait définir que dans son rapport à ces deux images et sur lequel on a assez communément admis d'apposer l'étiquette de "malaise corse". Cette expression qui tend à être la description d'un certain état des choses s'est mise à fonctionner dans l'esprit de chacun, tant au niveau de la présentation de la Corse d'aujourd'hui qu'à celui de ses représentations, comme un concept que l'on ne saurait plus décomposer.

En effet, derrière "le malaise corse" peuvent venir s'agencer un certain nombre de conceptions qui ne relèvent plus du tout de la simple image descriptive et conduire à une approche spécifique de cette société dont les problèmes sont alors souvent posés en terme de "crise". Certes. Ce mot est de ceux qui nous parle le plus aujourd'hui. Mais, lorsqu'il s'agit d'approche ou d'analyse où il devient lui même concept, il faut être attentif aux nouvelles significations qu'il peut porter.

Sortir de la "crise"

Comme tout choix de contexte théorique dans lequel s'ancre une démarche, la vision que l'on y expose de la société et les repères analytiques que l'on s'y donne ne sont pas neutres.

Il ne s'agira à aucun moment ici de prétendre poser une théorie dont les données qui suivront seraient l'argumentation.

C'est bien dans un esprit de recherche qu'il faut comprendre ce qui suit. C'est pourquoi il nous semble important d'exposer brièvement notre démarche.

La raison première qui me fait rejeter une problématique centrée sur la notion de crise ou de malaise est qu'elle prédétermine la nature des faits observés et le mode d'analyse.

Celle-ci induit davantage une recherche des origines, des causes ou des tentatives d'issues à la crise au détriment de l'étude des processus.

Je préfère faire la démarche inverse qui est de rompre premièrement avec cette image descriptive très communément admise au quotidien et de la décomposer afin d'observer des processus laissant possibles d'autres types d'interprétation.

Qu'il s'agisse donc de crise ou d'équilibre, ce sont là déjà des constructions intellectuelles qui ne peuvent rendre compte de tous les aspects de la réalité.

Nous proposons de reposer la question autrement ; il faut pour cela rompre au préalable avec la notion de "malaise corse".

Pour terminer cette mise au point théorique, nous adopterons la conception selon laquelle une société n'est pas un ensemble statique régi par la recherche de son propre équilibre, mais qu'elle est davantage un lieu de conflits et de rapports sociaux, d'acteurs et d'actions, ayant une capacité d'action sur elle-même.

Nous postulerons donc plutôt que nous avons affaire à "une société qui chercherait plus sa transformation que son équilibre".¹ D'autre part, on ne peut réduire l'analyse d'une société aux seuls rapports entre des "forces de changement" et des "forces de reproduction" ; ces découpages nous empêchent de prendre en compte d'autres systèmes de relations et d'actions pro-

duisant également du social. En ce sens, ce sont des acteurs plus que des forces qu'il nous faut identifier ici.

Une analyse en terme d'acteurs

L'objet est donc de réfléchir et de tenter une analyse sur la société corse actuelle (à travers certains acteurs) notamment par le biais de ses orientations culturelles.

Pour cela, il s'agit de se placer du point de vue de l'acteur mais moins au regard de ses actions concrètes qu'à travers le discours par lequel il se considère élément constitutif et producteur de cette société. En même temps qu'une sorte de tableau impressionniste sur la manière dont les Corses pensent et vivent leur réalité aujourd'hui, nous allons essayer de faire ressortir différentes catégories de l'action. Nous allons essayer de percevoir à travers certains acteurs, ce qui relève de la production culturelle (repères, référents...) et, par la notion de modèle culturel, ce qui transparaît aussi de la conception de l'action sociale.

En effet, si l'on jette un bref regard historique sur la Corse ne serait-ce qu'en partant de l'immédiat après-guerre, on voit selon les générations, différents paradigmes de l'action et de l'acteur se succéder :²

de la réaffirmation d'appartenance à la France et du désir de s'y identifier des débuts de la seconde guerre mondiale aux années cinquante, à la période charnière des années soixante porteuses de la "modernisation" et des contestataires de celle-ci, apparaissent déjà des modèles d'actions et des figures d'acteurs différents. Avec les années soixante-dix, l'idéologie régionaliste débouche sur "la revendication corse", l'idée d'autonomie et, pour certains, d'indépendance.

Il faudrait bien sûr analyser plus en détail ces périodes. On ne peut nier l'emprise sur la réalité qu'ont eue les diverses conceptions ou formes d'actions qu'elles ont produites. Ce sont autant d'éléments précieux qui jalonnent les chemins de l'Histoire corse.

Il est intéressant de revenir sur la période 1970-1975 par le biais de la terminologie : comment est-on passé de la notion de "problème corse" ou de "question corse" à la fin des années 60 jusqu'à l'après Algérie, à celle de "malaise corse" de la fin des années 70 aux présentes années 80?

Des contenus différents correspondent à des expressions. A travers les événements et les discours des années 1970-1975, il apparaît nettement qu'il y a, tant pour les acteurs des divers mouvements que pour le gouvernement ou l'opinion publique, un caractère unidimensionnel des problèmes de l'île qui en faisait "le" problème ou "la" question corse.

Il est frappant de voir à quel point chacun d'eux avait fait sienne l'image d'unicité de toutes les questions qui émergeaient au fil des mois : les problèmes viticoles à l'origine de l'affaire d'Algérie ont fait apparaître au grand jour "la revendication corse";³ les problèmes économiques de l'île ainsi que les questions identitaires et culturelles constituaient désormais un même problème politique auquel l'A.R.C., mouvement autonomiste prépondérant, proposait de remédier par un statut d'autonomie interne.

Le gouvernement, sans pour autant traiter la question corse sous l'angle politique, montra à sa manière par la répression, puis par des démarches d'apparente conciliation (mission L. BOU), qu'il fallait mettre tous ces maux sous un seul et même problème.

A travers le regard que portait le mensuel corse KYRN⁴ sur ces événements, on observait l'adhésion d'au moins une partie de la population à l'idée de la globalité du problème corse et donc d'un certain type d'actions coordonnées à mener.

Quels qu'aient été les propos du gouvernement en place à cette période, les secousses, les questions et les luttes qui ont émergé dans ces années ont contribué à construire "le problème" corse.

Puis vint 1981, et un an après la solution *particulière* tant demandée auparavant : le statut particulier et une assemblée régionale élue au suffrage universel. Et pourtant, l'on parle encore de malaise. Sans considérer pour l'instant le fonctionnement et les actes effectifs de cette assemblée, le malaise peut se comprendre par le seul fait que "le problème corse" n'a finalement pas été résolu. Après ces nouvelles institutions de nombreuses questions restent posées. Mais, aujourd'hui, on semble avoir plus de mal encore à les cerner et

à bien les définir. Les différents acteurs semblent difficilement identifiables à travers des enjeux de plus en plus rétifs à l'analyse.

Tout se passe comme si l'on était passé de l'idée de crise à celle de "crise des issues de la crise". Différents modèles coexistent sans pour autant que l'on puisse entrevoir la nature de leur articulation.

Ne doit-on pas simplement accepter de considérer que nous sommes face à une société en questionnement, un questionnement dont il faudrait définir la nature, la portée et ce qu'il nous apprend en terme d'action et d'acteur.

Rupture de référents et modèle culturel

C'est dans cette perspective que j'ai donc entrepris une recherche à partir de diverses sources en adoptant comme démarche un repérage des formes sous lesquelles apparaissait ce questionnement et par là même les tentatives de redéfinition de l'action et de son sens. C'est à travers des discours essentiellement qu'il est possible de le repérer, même si ceux-ci s'accompagnent parfois d'activités et d'actions concrètement observables. Le principal matériau est donc constitué par des entretiens, des documents portant sur la Corse, émis en Corse par des Corses dont certains sont issus de KYRN, presse locale fondée en 1969 qui, comme le souligne P. SILVANI,⁵ est une des rares à être libre de toute affiliation clanique, et de témoignages d'initiatives locales.

Il est fait là inévitablement une certaine sélection parmi les acteurs de cette société.

Notre approche est ici synchronique et assume son caractère "conjuncturel". Elle ne vise donc absolument pas à une généralisation et c'est le sens de cet exposé que de se limiter à certains cas de figure. Sans chercher une représentativité, ces investigations n'en constituent pas moins, malgré leur diversité, un ensemble homogène qui prend sens rapporté à l'objet d'étude.

A travers tous ces documents, ce qui a retenu le plus notre attention dans ces discours, c'est le souci d'être créateur, producteur d'actions, d'idées

ou de projets en dehors des cadres institués ; cela se traduit par la volonté de produire des pratiques sociales et non plus de les reproduire. Cette conception n'est certes pas le lot de tout le monde en Corse, mais lorsqu'on la retrouve dans le projet élaboré par le Conseil de la culture de l'Assemblée de Corse,⁶ à plusieurs reprises dans la presse locale, avec insistance dans KYRN, au colloque de l'IDIM en 1984,⁷ à travers les entreprises et les réflexions de certains artisans, libraires ou hôteliers, on peut être tenté d'en chercher la signification. D'autant que l'on sent de plus en plus émerger cette question dans la vie quotidienne et l'actualité de cette société à un moment où l'action semble difficile et ses anciens repères et modèles, dépassés.

Tout cela m'a incitée à poser l'approche de ce questionnement en terme de *rupture de référents*. Le fait que soient repensés voire remis en question certains repères, semble redéfinir certaines modalités d'actions et de positionnement en tant qu'acteur et laisse aussi supposer une transformation des modèles culturels.

Cette rupture ou cette transformation se situent autant par rapport aux modèles et valeurs des périodes antérieures que par rapport à ceux qui entretiennent la reproduction et la consommation aujourd'hui.

Ce qui suit est donc le contenu de propos tirés de la presse locale et d'entretiens avec certains acteurs. Spécifions auparavant qu'il ne s'agit pas d'acteurs politiques au sens habituel du terme.

Ce qui semblait le mieux définir au départ ces propos et leurs auteurs était, d'une manière générale, l'idée de se situer entre *la tradition et la modernité*. Mais de quelle modernité s'agit-il? De celle du "continent", de celle qui définirait l'Occident industrialisé? Finalement, pour la Corse, la référence n'est pas si claire.

Il ressort de façon prégnante dans ces discours que l'espace et le temps dans lequel on se place est le présent par opposition au passé et même au futur. Il s'agit là d'un thème central autour duquel s'agencent plusieurs références (culturelles, économiques et politiques).

"Etre Corse" ne se définit plus par rapport à l'image d'un "vrai Corse" ou d'un "Corse pur" à laquelle ont pu se référer certains Corses il y a encore deux ou trois générations, ou telle que l'ont véhiculée les mouvances nationa-

listes des années 70. Cette idée du Corse authentique, entretenue par un certain folklore, s'ancre dans une conception passéiste de traditions à perpétuer...

Or il ne faut pas y voir pour autant la négation d'une spécificité corse et une complète identification à la France comme ont pu le souhaiter certains hommes politiques du gouvernement ou chefs de "clans" locaux. Le rapport identitaire à la France (en tant qu'Etat-Nation) et à la Corse a toujours été très complexe et ne peut se limiter à ces deux extrêmes. C'est une banalité que de le dire, mais être Français est une chose, se sentir Corse en est une autre.

Ce qui apparaît d'important dans les propos que nous étudions aujourd'hui, c'est qu'à côté des protagonistes des deux images précédentes toujours présents, les références identitaires géographiques et culturelles sortent de cette bipolarité pour se situer dans un cadre qui n'est plus seulement national et transforme la nature même de cette identité. Celle-ci se conçoit moins comme un acquis que comme une construction réalisable grâce à l'apport de la culture corse mais aussi en référence à ce qui l'entoure : l'Europe pour certains, l'ensemble méditerranéen pour beaucoup. La Corse devrait ainsi se placer dans une perspective d'échanges avec les peuples qui l'entourent et ce dans l'idée qu'elle n'enrichira sa propre identité qu'en acceptant *"le brassage des peuples"*. *"Une tradition peut être vivante ; il faut prendre ce qu'il y a de bien dans la tradition en pensant qu'on vit en 1986"*. *"La culture est assez forte pour ne pas accepter n'importe quoi, mais le brassage est obligatoire"*.

Cette recherche identitaire prend aussi la forme d'un syncrétisme⁸ entre des images et des repères de temps et d'espaces divers afin de créer une image du présent riche de ses différents héritages, plus qu'une image en opposition à une autre.

Tout cela est encore plus explicite si l'on entre davantage dans la réflexion culturelle générale. Le domaine de la culture a un rôle central et primordial, il est le lieu par excellence du questionnement et des actions entreprises. Différents niveaux sont à considérer dans la question culturelle. Si l'on considère le contenu qui est donné à la culture corse, on retrouve évidemment ce syncrétisme, ce désir d'un brassage culturel par le biais d'échanges (colloques, expositions avec d'autres pays...) et le désir d'ouverture: *"Dans les an-*

nées 60 on se foutait de la tradition, puis il y a eu un phénomène de repli sur soi, aujourd'hui il y a un phénomène d'ouverture où l'on essaie de voir un peu tout".

Les chants traditionnels corses ont été repris dans les années 70 par des groupes musicaux portés par l'idée de retour aux sources et d'authenticité que véhiculait la mouvance nationaliste. L'évolution de ces mêmes groupes serait intéressante à relater mais ce qui est peut-être plus significatif ici est de voir qu'aujourd'hui se créent des ateliers de recherche musicale dont le but est de produire une musique s'inspirant de la chanson traditionnelle et d'un type de musique non local comme le jazz ou le rock. D'un point de vue artistique (sculpture, peinture, musique...), cette conception culturelle commence à prendre forme dans des réalisations diverses représentant la création d'une culture corse du présent. Outre le fait qu'on lui associe la recherche de créativité et parfois aussi de plaisir, c'est le terrain choisi pour se réfléchir et se définir, ainsi que lieu privilégié de l'action.

D'autres espaces d'intervention : De nouveaux enjeux?

Nous arrivons là à un niveau plus général qui fait intervenir le champ culturel comme enjeu et en tant que terrain d'action. Alors qu'en Corse le terrain de l'action a toujours été jusqu'à présent politique ainsi que les formes d'actions, que l'idée du renouveau culturel de ces vingt dernières années a été prise en charge et portée par des mouvements idéologiques et politiques, on observe ici la primauté du "culturel" sur le "politique".

C'est comme issus du langage des acteurs étudiés qu'il faut comprendre ici les sens de ces deux notions. C'est en référence à cette Histoire récente qu'on les fait s'opposer. En terme analytique, il nous faudra aller plus loin que ce sens premier ; c'est la redéfinitions de ces notions qu'il faut entreprendre et travailler.

Si certains croient en une spécificité de l'action culturelle⁸ et ne veulent plus la voir portée par un quelconque mouvement politique, tous s'accordent à considérer le champ culturel comme étant celui par lequel on peut agir sur la société et par où peuvent intervenir des transformations. Il ne faut pas

chercher pour autant à travers ces propos un esprit avant-gardiste car si certains peuvent dire: "*Je crois qu'un modèle culturel est sur les rails*", les gens que cela regroupe ne constituent qu'une mouvance. Même s'ils le désirent à long terme, ils ne constituent pas actuellement un mouvement. Si le terrain d'action semble défini, la forme de l'action prend des aspects divers.

On mise énormément sur la communication et les médias ; ce sont les outils les plus utilisés pour faire passer une action ou une idée. Mais ces considérations forment un tout qu'il convient donc aussi de cerner dans le champ politique.

On assiste à un rejet des modèles d'actions politiques qui s'accompagne du même rejet des grands discours eschatologiques. Ceci est amplifié par le discrédit général qui pèse dans l'île sur les acteurs politiques corses. On ne rencontre pas un rejet de l'institution politique en elle-même ; les élections ne sont pas vraiment remises en cause par exemple, pas plus que l'Etat mais c'est au niveau local surtout que pèse le discrédit, sur tout le système politique corse finalement. Ce problème est souvent perçu comme étant celui d'élus donc d'hommes politiques et l'Assemblée de Corse est donc considérée comme lieu "*d'autodestruction permanente*" ou "*de luttes d'intérêts personnels*".

On ne croit plus du tout à la forme ou à l'expression politiques de l'action plutôt perçues comme "*magouilles*" ou comme un embrigadement : "*Les mouvements très politiques ou très culturels sont finis aujourd'hui*". Même au sein des organisations culturelles qu'il reste comme la FALCE par exemple, on refuse aujourd'hui l'assimilation avec des partis ou des mouvements politiques ; on veut se démarquer des organisations comme des actions politiques.

Se définir comme acteur : Produire et non plus reproduire

L'heure du militantisme est peut-être dépassée. Nous assistons en quelque sorte à une forme de dégage⁹ment mais il serait totalement erroné d'y voir à la place l'avènement d'un certain narcissisme dans une société où

le social s'effriterait pour ne se réduire qu'à des rapports de séduction entre individus (Cf. Lipovetsky¹⁰).

C'est bien du social que nous rencontrons là, même s'il n'est pas toujours simple de le cerner et le définir ; peut-être aussi une autre conception du politique et de l'action dans ce champ mais cela reste à approfondir. La référence essentielle au présent apparaît dotée d'un certain pragmatisme : *"Ce que l'on veut c'est vivre bien en Corse en 1987"*.

Cette attitude ne traduit pas plus de l'individualisme qu'une atomisation : cela correspond à la valorisation de l'individu mais dans sa capacité d'être autonome, responsable et donc potentiellement créateur. C'est moins un rejet de la communauté comme ensemble socialement contraignant que la volonté de trouver en son sein une place dynamique de l'individu qui la constitue et la construit ce qui, il est vrai, mérite d'être souligné dans une société qui a longtemps été rurale et où l'unité sociale première était la famille. On peut l'interpréter comme le désir d'une responsabilisation et de la prise de conscience d'une capacité d'action mais d'une forme différente de celle qui avait pour sens une action ou une expression politique.

On pourrait définir cette conception qui est déjà pour certains une réalité, comme celle d'un acteur "civil", "entrepreneur" de sa vie et de son histoire. C'est la préoccupation *"d'être là"* dans une société qui bouge : *"Il se passe des choses, on sent que ça bouge en Corse même lentement et de manière diffuse"*¹¹.

Il n'y a pas de grand projet sociétal ni même une finalité qui s'énonce clairement.

L'idée domine de la recherche d'un dialogue, d'un consensus entre les divers acteurs présents mais aussi avec les instances gouvernementales. Chacun est persuadé que sans accord à long terme avec celles-ci, certaines situations ne pourront évoluer.

C'est notamment le cas en ce qui concerne l'économie locale considérée comme inexistante et entretenue comme telle par les subventions de l'Etat. Il est important de noter à ce sujet que dans les années 70, KYRN par exemple parlait d'une *"économie malade ou moribonde"* que l'on espérait voir survivre grâce alors à l'agriculture et la viticulture (avant Aléria du moins). On ne rejetait pas alors l'idée d'une possible industrialisation. Aujourd'hui, on considère que cette économie n'existe pas, la voie de l'industrialisation

n'est même plus envisagée. Bien sûr il y a eu entre temps des choix : le développement du tourisme et la tertiarisation ont changé la réalité.

Toujours est-il que cela traduit la volonté aujourd'hui de cesser une consommation assistée, afin de permettre réellement une production, qu'elle soit économique, culturelle ou sociale.

De ces recherches et de ces interrogations se profile l'image de ce qui pourrait être un nouvel acteur, une autre action sur cette société, guidés par le sentiment d'une collectivité à recréer à travers d'autres liens et d'autres rôles que l'on a essayé d'illustrer ici.

Il serait intéressant d'observer actuellement les traces concrètes de tout cela dans certaines initiatives. Il ne reste par exemple plus grand-chose aujourd'hui du mouvement associatif des années 70. On voit actuellement fleurir de plus en plus de petites associations très localisées, de gens qui tentent de mettre en valeur des lieux d'une autre manière que le tourisme habituel ou même que le tourisme vert : il s'agit d'un tourisme humain où l'on fait connaître les modes de vies... Il s'agit aussi souvent de créer de nouvelles activités aujourd'hui repérables.

La perception que l'on a du temps présent est qu'il est plus celui de l'action que de la projection. Un tournant est à prendre, l'heure est donc moins à faire des projets qu'à se doter de moyens et d'outils pour le réaliser.

Ce type de discours a bien sûr des variantes. On peut trouver des discours marqués par un certain déterminisme. Il peut être économique et faire appel aux institutions, à une ouverture internationale, à une professionnalisation ou à un esprit compétitif que l'on rencontre chez ceux qui ont une activité économique liée au commerce ou à l'entreprise.

On peut aussi discerner une sorte de déterminisme culturel chez certains militants ou certaines associations culturelles voulant promouvoir la culture corse en se référant aux pratiques anciennes, à la recherche d'une authenticité y compris de la langue. Mais ici les deux sortes de réponses que nous venons de rencontrer n'en traduisent pas moins le même questionnement. Ces deux exemples n'ont d'ailleurs pas été pris au hasard ; ils pourraient correspondre bien des années après aux orientations qui définissaient

l'A.R.C. et le F.R.C.¹² Disons simplement qu'à travers ces variantes se dégage tout de même aujourd'hui un pôle médian.

Mais, nous l'avons vu, les grands discours pas plus que les grands déterminismes ne passent facilement aujourd'hui. A ce niveau, il semble que l'on soit passé de discours annonciateurs à des discours efficaces, c'est-à-dire concernant le présent et non plus l'annonce d'un futur. On y dénote le souci d'une efficacité concrète ainsi qu'un appel à la responsabilisation de chacun en tant que Corse dans l'idée d'une production et d'une construction. Je pense qu'il faut refuser de considérer ce questionnement et le désir exprimé d'être un acteur de sa société à part entière, comme un simple désir de participation par refus d'exclusion ; ne serait-ce pas encore le moyen de n'y trouver que des réactions ?

Quelques lignes d'analyse . D'une société en questionnement à l'émergence de nouveaux acteurs. La place centrale du modèle culturel

Du point de vue de l'analyse les réflexions qui peuvent découler de ces données sont de plusieurs ordres. Elles conduisent tout d'abord à certaines questions.

Assiste-t-on au passage d'enjeux "politiques" institués à des enjeux "culturels" ? S'il est clair que "les culturels" ont pris une autonomie certaine vis-à-vis des mouvements politiques aujourd'hui et ce pour des raisons précises, il existe tout de même en dehors de ce secteur assez organisé, des activités et des acteurs moins formels se situant dans le domaine de l'action culturelle et sociale. Quelle est donc leur signification sociologique ?

Que signifie ce discours de distanciation par rapport au politique ? Si l'on porte une dernière fois un regard sur l'Histoire récente, on ne peut que convenir du tournant important qu'ont représenté les années 70 avec le moment essentiel d'Aléria,¹³ quant à la manière de réfléchir cette société et d'en poser les problèmes notamment à travers la nature et la configuration de certains mouvements. Cependant ce fut tout de même sous la forme précise

d'une revendication politique des thèmes culturels, identitaires, économiques et bien sûr politiques que tout cela se réalisa.

Aujourd'hui ce type de discours revendicatif existe toujours dans les mouvements politiques nationalistes tels que le MCA¹⁴ pour n'en citer qu'un, mais d'une manière générale, la forme politique de la revendication est moindre, et ce que l'on vient d'étudier tend à faire supposer que cette manifestation existe mais sous d'autres formes. L'aspect revendicatif et annonciateur laisse peut-être davantage la place à un travail de réflexion et de redéfinition apparaissant par des discours plus efficaces et moins publics. Il ne s'agit pas d'en déduire un enfermement sur la sphère du privé où primeraient les intérêts personnels.

Ne peut-on comprendre certaines conduites comme la tentative de créer un lien social autre que celui qui lie une communauté existant de fait par son insularité par exemple, mais comme le centre producteur d'une certaine idiosyncrasie inexistante aujourd'hui? Les divers partis politiques s'y attachent chacun selon sa logique, mais le désir souvent exprimé dernièrement de reconstruire une grande famille nationaliste pourrait entre autre en être une expression.

La nécessaire ambivalence

Enfin, l'idée principale que je voudrais faire ressortir de cette analyse très succinctement présentée, est celle d'*ambivalence*.

Il me semble en effet que les différents thèmes abordés puissent se lire à travers deux concepts : un premier que l'on pourrait qualifier d'*intégration*, non pas dans le sens strict d'une intégration à la Nation Française mais, si l'on considère ce domaine, l'idée de se situer dans des ensembles géographiques, culturels et économiques plus larges (Europe, Méditerranée) et donc d'adhérer à certaines conceptions, à certains repères et à certaines conduites. Cela se traduit aussi par la recherche du consensus sur le plan institutionnel et cet aspect pragmatique qui valorise l'idée de professionnalisation et "*de société viable et crédible*". C'est finalement l'attitude de vouloir se fondre dans "un ordre

des choses" qui n'est pas encore défini en Corse, et qui du point de vue de l'action constitue l'aspect le moins offensif.

Mais la caractéristique de ces concepts c'est qu'ils ne peuvent prendre sens ici l'un sans l'autre, qu'il y a irrémédiablement ces deux parties des choses.

Le second serait celui d'*autonomie* dans le sens de *maîtrise*, de "contrôle" et que l'on ne peut pas comprendre dans le simple cadre d'une autonomie politique. C'est ce désir de production par opposition à des pratiques de reproduction, donc aussi de maîtriser ce qui fait cette société et d'en être le plus possible acteur ; c'est-à-dire les actions qui y sont possibles, mais aussi, nous l'avons vu, les orientations culturelles.

Si l'on voulait pousser à l'extrême cette décomposition, le premier caractériserait un aspect consommateur, le second celui de l'acteur dans le sens de celui qui produit, indissociables ici l'un de l'autre dans le cadre du travail exercé sur cette société dont la traduction la plus manifeste aujourd'hui est la production de ce questionnement. Ici se situe donc l'ambivalence, dans l'articulation de ces deux concepts, et c'est à travers elle qu'il faut sûrement lire la réalité corse actuelle et tenter de poser son analyse.

Cet article a commencé par une interrogation, il serait sûrement mal venu de le terminer par des affirmations ; du moins peut-on proposer quelques pistes de recherche sur la manière de parler ou de réfléchir sur la Corse actuellement.

N'assistons-nous pas à la constitution d'un modèle culturel dont l'ambivalence des orientations pourrait nous faire penser à une culture charnière ? N'est-elle donc pas la manifestation d'une réelle rupture de référence dont on peut supposer alors qu'elle traduit de profonds bouleversements en cours depuis quelques années dont on commence à percevoir les manifestations. Cette période est peut-être celle d'un "entre-deux", d'un creux de la vague mais en tous cas, pas d'une impasse.

A ce titre, ne peut-on considérer que de nouveaux types d'actions peuvent voir le jour ; que l'impression de "malaise" ne traduit en réalité que l'inadéquation croissante de certains modèles et référents telle que nous l'avons relevée précédemment ?

N'y a-t-il pas l'émergence de nouveaux acteurs sociaux dont il est encore difficile de cerner le rôle et la substance, mais il nous faut peut-être savoir y prêter attention afin d'être en mesure de percevoir et de comprendre ce qui suivra. Il faut d'ailleurs se demander s'il n'y a pas dans cette mouvance, quelque chose qui serait de l'ordre de la recherche d'une modernité autre que l'on pressent à travers la quête d'un sens.

Accepter donc qu'il y ait des acteurs de tout cela mais dont l'action ne peut se comprendre que dans le cadre de cette ambiguïté et de cette ambivalence. On n'y trouve certes pas un mouvement corse mais peut-être une Corse en mouvement. Ce n'est plus le malaise corse mais un moment charnière de cette société en transition.

Pour terminer, rappelons qu'il ne s'agit pas, en posant cela, d'un jugement de valeur qui ferait fi de la situation critique et souvent douloureuse dans laquelle cette île est plongée. Il ne s'agit pas davantage de présenter la vision idéale d'une société sans conflit, pas plus que de faire l'apologie du chaos continu, ni d'oublier le poids politique des pressions locales ou nationales, qu'elles soient institutionnelles ou autres...

Plus simplement, plutôt que de chercher à identifier les crises (d'un ordre social virtuel?), considérer que cette société puisse avoir une capacité d'action sur elle-même et rechercher les systèmes d'actions, les acteurs et les enjeux qui la constituent comme telle afin de faire émerger les divers processus par lesquels elle construit son Histoire.

NOTES

1. TOURAINE, (Alain), *La voix et le regard*. Paris, Seuil, 1978, p. 17.
2. Cf. DRESSLER-HOLOHAN (Wanda), (en collaboration avec P. DALMAS-ALFONSI), "Le mouvement social corse. Evolution des paradigmes" in *Peuples méditerranéens*, l'île paradoxale, n° 38-39 janv.

juin 1987 : 301-335. L'auteur emploie l'expression de "paradigmes du mouvement social", nous avons retenu la notion de paradigme sans reprendre à notre compte celle de mouvement social qui aurait nécessité à notre avis une discussion théorique trop importante pour trouver place dans cet article.

3. Cf. DOTTELONDE (Pierre), *Corse la métamorphose*, Levie (Corse), Albiana, 1988. Voir l'analyse que fait l'auteur des événements d'Aleria (21 Août 1975).
4. KYRN, *Le magazine de la Corse*, n° 31 à 62, avril 1973 à mars 1976.
5. SILVANI (Paul), *Corse des années ardentes* Paris, Albatros, 1976.
6. Conseil de la Culture, de l'Education et du Cadre de vie, *Corsica 2000*. Ajaccio, Cyrnos et Méditerranée, 1986.

* (p.6) Nous nous appuyons ici sur un corpus constitué, d'une part d'entretiens et de questionnaires réalisés en Corse entre 1985 et 1987, et d'autre part sur des documents émis localement relatant des initiatives locales. Les acteurs étudiés sont pour une partie, des villageois d'OTA et de PORTO (berger, employés municipaux, hôteliers, femmes au foyer, commerçants...) auprès desquels j'avais testé l'hypothèse de nouveaux référents. A la suite de cela, j'ai étudié et donc interviewé plusieurs fois, des Corses qui tentent, par des initiatives professionnelles, de produire de nouvelles pratiques sociales et de véhiculer les valeurs précédemment repérées ("entre la tradition et la modernité") : libraire, éditeur de livres corses et réalisant des expositions d'art d'autres pays ; animateur de radio ayant élaboré un disque corse avec des musiciens de jazz non corses et des chanteurs de musique corse plus traditionnelle ; artisans (bijoutier, producteur de truites fumées...) ; chercheurs de l'université de Corte... Certains acteurs auxquels il est fait référence sont repérables au travers d'initiatives localisées dans diverses parties de la Corse et dont il est fait le témoignage

par oral ou par certaines presses locales ; ce qui n'enlève rien à leur importance.

7. Institut du Développement des Iles Méditerranéennes, 2^e journées d'études sur le thème : Insularité et développement local. Corte, 1984.
8. Cf. DRESSLER HOLOHAN (Wanda) (en collaboration), in *Peuples méditerranéens*, n° 38-39. op. cit.

LE POLUTROPOS ET LE MANGEUR D'HOMMES OU DU POLITIQUE EN CORSE: ETAT ET CLIENTELES.

Pierre TAFANI

Ce texte se propose d'élaborer une approche théorique d'une forme de clientélisme culturel que j'appellerais traditionnel et de l'opposer, à propos de la Corse, à deux autres propositions de modélisation : l'une dite segmentaire, l'autre, clanique .

Pourquoi la Corse? parce que l'île a conservé une part de son ordre social ancien dans le cadre d'un Etat réputé fortement centralisateur. C'est donc à une situation doublement intéressante que le chercheur est confronté!

Pourquoi le clientélisme traditionnel? Parce qu'il est analyseur de plus d'un débat mené dans le champ des sciences sociales et plus particulièrement, dans ceux, connexes, de l'*Anthropologie Politique* et des *Sciences Politiques*¹.

Ce texte n'a pu dépasser la regrettable, mais sans doute nécessaire, habitude de proposer une problématique sur la base d'une critique, en fait d'une double critique². La première souligne, à notre avis, le risque que l'on prend d'une part à importer une modélisation (*la segmentarité*) proposée sur un autre terrain de recherche sans se poser la question de son adaptabilité et d'autre part à emprunter la plupart des éléments d'analyse qui "remplissent" cette esquisse à une famille d'arguments puisés dans un unique courant contemporain d'interprétation autochtone de la société ancienne³. La seconde critique cherche à renverser ce fameux "modèle à la maison" — utile d'après C. LEVI-

STRAUSS à la formation du modèle structurel de l'ethnologue —, ici, à la fois populaire et savant, sous le nom de clan, étant donné ses conditions spécifiques de production. C'est dire que ces deux projets ont au moins un point commun, celui d'admettre, dans des phases analytiques, certes différentes, les modélisations autochtones, sans se questionner outre mesure sur les conditions de leur constitution, comme si la "pensée sauvage" des Corses pouvait se situer dans le même rapport à l'observateur que celle des Amazoniens, comme si elles étaient toutes deux, également, et synchroniquement étrangères au champ européen de production intellectuelle des connaissances politiques.

Sur ce terrain déblayé, nous entamerons ensuite deux débats : la relation entre le clan et l'Etat, enfin nous envisagerons l'avenir du dit clan. La première discussion cherche à mettre en relief la discontinuité qui sépare ces deux formes de pouvoir que sont le clan et l'Etat et à pointer les conditions offertes de contournement de l'Autorité Publique, laissées aux clientèles politiques par les contraintes que le régime démocratique véhicule contre lui-même.

Le dernier débat, à partir du renversement de perspective que nous autorise une problématique en terme culturalo-idéologique, découvre la solidarité au coeur du processus clientélaire et relativise les menaces de disparition qui le guetterait, même si la plupart des usages sociaux sur lesquels il a longtemps prospéré se sont effacés tout au long de la seconde partie du siècle.

Au pays où Ulysse est roi

On ne reviendra sur la proposition de la segmentarité égalitaire appliquée à la sociabilité corse que pour affirmer que — si une ethnologie de l'île est probablement indispensable pour comprendre ce qui s'y joue actuellement — cette théorie ne saurait en fournir le paradigme. On sait l'illusion démocratique que ce modèle permet de véhiculer. On sait encore la quantité de sociétés humaines fracturées en deux, sans qu'on puisse nécessairement en

faire la description dans le champ des outils théoriques propres à la segmentarité, fût — elle inégalitaire⁴. Au demeurant J. GIL n'apporte pas l'argumentation décisive selon laquelle une analyse de la société traditionnelle corse dans ces termes-là serait pertinente. Sans s'appesantir sur ce qui peut paraître aspects déterministes⁵ ou contresens⁶, constatons que sa démonstration ethnologique, qui n'est pas sans consistance, cède trop fréquemment le pas à l'anachronisme — les Corses auraient tout inventé dès le XIV^e siècle — : la Démocratie, l'Égalité, l'Opinion Publique et même le Nationalisme⁷! C'est là, très exactement ce que les principaux praticiens opérant dans le champ politique local répètent à satiété, dispositif central de neutralisation de tout changement puisque tout a déjà été réalisé et hypothéqué dans et par la tradition. Propos désormais mobilisés dans une autre perspective par une nouvelle catégorie d'"activistes" insulaires. C'est, du côté de l'ethnologue, faire la démonstration du risque que l'on prend à épouser l'interprétation (ou l'une des interprétations) indigène des faits historiques et sociaux proposés à sa vigilance. C'est, du côté des autochtones, produire une méta-interprétation de son propre destin à l'affectation équivoque : une théorie de Soi à l'usage de l'Autre qui, par l'intermédiaire du jeu fatalement réflexif de la littérature, peut escompter sur sa ré-insémination dans le champ politique originel, sous une apparence désormais savante⁸. Bref, il arrive encore que la *Mêtis* triomphe de la *Ratio*.

Clan ou clientèle?

C'est incontestablement dans la continuité des *Etudes Corses* ethnologiques⁹ que s'inscrit le texte de G. LENCLUD qui constitue comme une synthèse de ces recherches sous les auspices de la méthode structurale et institutionnelle (c'est à dire à partir de la mise en valeur d'une forme sociale comme la classe, la caste, le segment, la famille, le clan ici).

G. LENCLUD reprend le terme consacré pour désigner les traits caractéristiques du système politique corse : le "*clan*". Terme français adopté par les insulaires dans la première moitié du XIX^e siècle. Une fois encore, nous

voilà devant l'une de ces "traductions – dissimulations" que les Corses pratiquent couramment. On pourrait en fournir de nombreux exemples ; pour ce qui concerne notre centre d'intérêt, on citera *U Paese* traduit par *Le Village*. *Le Clan* serait la traduction de *U Partitu*.

Les connotations populaires du *clan* sont la famille, l'autarcie, le passéisme folklorique. Une telle traduction décalée n'est évidemment pas neutre. Elle relève de ce que nous suggérons de plusieurs manières dans cet article : une société dans laquelle le dispositif du pouvoir est étranger à celui du monde septentrional n'a pu coexister avec ce dernier que sur la base d'un art de la dissimulation spontanée et comme ingénue, pétrifiée de mimétismes et de dispositifs étanches. La duplicité du *Polutropos* est ici à l'oeuvre, au service d'une société comme posée en position de camouflage à la plume de la norme des pouvoirs étatiques et claniques¹⁰.

La définition savante du *clan* fait logiquement appel à l'observation empirique : bipartisme, affiliation obligatoire, organisation en clientèle, exercice partisan du pouvoir.

Mais cette combinaison n'est peut-être pas si satisfaisante puisque G. LENCLUD éprouve le besoin de la "doubler" par des données de type "idéologique" comme le holisme, l'honneur ou l'esprit de parti. On se rapproche désormais, explicitement d'ailleurs, du voisinage immédiat d'une autre perspective telle que l'a popularisée L. DUMONT¹¹.

Cette nouvelle position paraît au bord d'un retournement de perspective qu'elle ne produit finalement pas, si bien que nous voudrions en contester l'agencement ou ce qui forme, à notre avis, son incomplétude.

En fait, loin d'être en position d'autonomie réciproque, les composants de modélisation du clan paraissent plutôt à la réflexion comme enchaînés les uns aux autres. C'est bien la tendance à la bi-polarisation qui sous-tend la matérialisation concrète de ses constituants, et leur sert de point commun et de principe ségréatif. La division, répétitive et générale, n'est-elle pas, d'ailleurs, pensée comme universelle par les insulaires?

Risquons-nous donc à proposer un renversement dans l'ordre des relations causales : ce n'est pas la division sociale qui aurait la polarité comme écho ou comme reflet dans le ciel de l'idéologie, mais au contraire la "partitionnisme" qui, constituée en référentiel majeur, dicterait sa Loi¹². Si c'est bien

d'abord dans l'imaginaire collectif que le monde se fractionne en deux, on entrevoit mieux alors où se situe la fondation de la société et quelles sont les conséquences concrètes et immédiates de cette "idéologie" discriminante : guérilla entre *Partitu* et *Contrepartitu*, contrainte de s'affilier et de distinguer perpétuellement l'ami de l'ennemi, gestion partisane du maire... Bref, la société traditionnelle corse, dans une première approche, se comprendrait mieux, à l'envers d'une démarche recherchant un modèle souterrain sous la société apparente, et à partir de la proposition suivante : de l'idéologie de la partition, matrice du monde, s'écoule la société par le transit du *Parti* ou de la *Clientèle*¹³.

Mais précisément, nous n'avons rien dit du clientélisme. Revenons vers la modélisation proposée par G. LENCLUD, celui-ci entend que le terme est assez mal défini dans la littérature spécialisée tant il renvoie affirme-t-il à des réalités différentes. C'est sans doute ce qui l'amène à s'étendre plus longuement sur cette définition-là (qu'il comprend comme un des éléments de la définition du clan, au même titre que l'adhésion partisane, par exemple). On peut adopter une autre hypothèse : c'est qu'il apparaît spontanément et d'une manière réminiscente comme placé au cœur du système.

Le patron et son client formerait une dyade. Leur relation est dite réciproque et dissymétrique. Est écarté tout déterminisme économique : "il existe bien une économie du clientélisme mais cette économie tombe toute entière dans l'orbite de la culture (G.LENCLUD p 140)."

La configuration clientélaire proposée est dessinée par l'intermédiaire d'un schéma que l'on doit à G.RAVIS-GIORDANI¹⁴ comme un empilage de bas en haut de ces relations particulières. Elles courent donc dans toute la société, et forment secrètement comme une hiérarchie pyramidale (secrète car personne ne peut l'admettre, ce qui est logique sur un autre plan, celui de l'honneur qui sort du champ restreint de notre analyse¹⁵). C'est dire que nous nous éloignons de l'image autarcique que la communauté de base aime à donner d'elle-même.

Une étude dromologique des comportements dirigeants serait d'ailleurs révélatrice : elle mettrait à jour la mobilité et ses techniques propres permettant aux élites indigènes de déployer leur influence, à travers des agents intermédiaires, dans les communautés de base, dans les administrations (...),

et de joindre leurs électeurs où que ceux-ci se trouvent (sur le continent, à l'étranger...).

Précisément, il y a ceux qui bougent, dans un village, et ceux qui restent, oserons-nous dire que c'est une ligne de partage que l'on trace là.

On peut penser également à l'exilé¹⁶, ce grand méconnu de l'ethnologie (et pourtant ce n'est pas un personnage mineur ici, la communauté paraissant comme organisée d'une certaine manière autour des allées et venues probablement éternelles de ses membres).

Concentrons-nous sur le notable. La mobilité apparaîtra alors comme l'un des attributs du pouvoir (et comme telle elle s'insère dans les stratégies, qu'elles soient de positionnements, ou de confiscations¹⁷).

Ce faisant, elle isole, générée par les communautés de base une sorte de *Gentry* de notables ; fausse classe, en fait, dans la mesure où en amont, elle est divisée par l'affiliation clientélaire, discrètement hiérarchisée, et patronnée par un leader senior, et où en aval, elle est fortement insérée dans le groupe des membres "citoyens".

C'est dire, qu'on s'éloigne un peu plus encore, à travers les jeux du pouvoir, d'une apparente immobilité autarcique, impression apparemment réaliste pourtant, si on ne prend en compte que la scène de la vie quotidienne sur le plan strictement local¹⁸.

On peut désormais, à la lumière de la description clientélaire, relativiser les propositions suivantes : la société insulaire traditionnelle se composerait de groupes segmentaires antagoniques dont l'unité, selon une espèce de schéma dialectique, se ferait à l'échelon supérieur tout en s'affrontant toujours à la concurrente de ce nouveau niveau. Ce modèle qui prétend être descriptif impose une lecture "hégélienne" des faits qui les tord dans un sens invraisemblable (les ennemis ne se réconcilient que rarement ici contre un tiers supérieur, bien au contraire). Plus crédible, car intégrant mieux les réalités empiriques communément manipulées dans le champ insulaire des sciences sociales, la proposition selon laquelle la société corse traditionnelle est ce qu'elle donne à voir d'elle-même dans son immédiateté : une multitude de groupes divisés, une "mosaïque" de clans associés d'une manière plus ou moins lâche par une relation clientélaire. Mais cette proposition revient à négliger le rôle social essentiel du groupe dominant des chefs et des citoyens ma-

jeurs (qui ne sont pas nécessairement tous liés au chef immédiat, le maire ; les courts-circuits existent, autre négation de l'isolationnisme et du schéma clanique). Le Notable a beau traiter les relations extérieures comme s'il s'agissait d'*Affaires Etrangères*, comment se fait-il que, comme par enchantement, l'île entière se retrouve miraculeusement divisée en deux, parfois à propos d'un conflit de nature purement local au départ, les antagonistes répartis en camps découpés au cordeau, les partisans de la même cause liés entre eux par une série de filiations et d'associations serrées?

L'habitude de percevoir les sociétés de bas vers le haut, doit être incriminée ici. C'est elle qui rend mystérieux ce qui est parfaitement logique et explicable si on saisit la société dans l'autre sens : de Haut vers le Bas (c'est-à-dire de l'impératif idéologique et non de l'Etat vers la Société qui n'a rien ici de Civile).

Admettre la structuration idéologique de l'espace social facilite une meilleure compréhension d'un "jeu dans le jeu" tout à fait spécifique. Certains comportements s'en trouvent éclairés, comme cette série de paradoxes apparents qui s'établissent au coeur de l'existence de l'insulaire que ce soit dans la gestion courante de sa double identité (corse et française, citoyen du "Paese" et d'une fraction ...) ou que ce soit dans les multiples possibilités théoriquement non autorisées d'outrepasser les principes mais pratiquement tolérées.

C'est en effet le moment de rappeler que, dans un monde de type aristocratique, certains individus tiennent pour une de leurs prérogatives, non la capacité de se soustraire à la loi, mais celle de ruser avec elle ; (le citoyen majeur se doit de savoir jouer de la frontière entre l'interdit et le tolérable, tourner certaines règles mais respecter l'édifice d'ensemble...¹⁹).

L'affiliation nous fournit un autre exemple de contournement des règles ; elle est certes obligatoire. Mais il y aurait quelque naïveté à croire à l'automatisme dans le choix du camp. Non seulement l'évolution moderne montre bien que l'on peut en changer, mais cette occurrence, récente à la base, n'est-elle encore que la diffusion du comportement des élites de naguère.

Evoquons une dernière situation bien caractéristique : le "Tiers Parti" est souvent présenté comme l'émanation des partis en présence, ce qui est vrai à une exception près mais de taille : le parti protestataire ou ligue anti-clien-

télaire, institution essentielle, dans ce genre de système²⁰. L'antagonisme nous dit-on forme l'identité : "un parti n'a d'existence que parce qu'il en est un autre" (G. LENCLUD page 139 op. cité), ce qui est manifeste au premier abord et s'inscrit fort bien dans une saisie idéologisante de la société, néanmoins le contre-exemple de parti unique dans une commune ou un ensemble régional vient relativiser les choses (le Sud connaît périodiquement ce genre de situation²¹) ; et c'est précisément parce que le bipartisme est d'abord la conséquence de l'ordre idéologique, que sa transmutation réaliste est contre-carrée tendanciellement par un autre type d'obligation, plus impérieuse encore, peut-être : la politique étant ici la guerre (ce qui n'est pas pris comme dans les régions normalisées par les systèmes démocratiques comme seulement métaphorique), la guerre poursuit le but de détruire définitivement l'adversaire, et parfois elle y réussit.

La modélisation clientélaire, à partir de son instance idéologique, facilite la découverte de ce que les acteurs sociaux dissimulent (moins à eux-mêmes qu'à l'observateur extérieur) par un art de faire qui n'appartient qu'à eux : la hiérarchie.

Les associations clientélaires sont assujetties en effet à une autre polarité sous-jacente, fondée celle-ci sur la distinction, parmi les vivants, d'individus au statut valorisé : les Citoyens. Etre ou ne pas être citoyen, tel est le critère sélectif à partir de quoi s'ordonne par en bas l'édifice social.

C'est ainsi que l'adversaire, même bafoué dans sa communauté par son ennemi dominant, reste aux yeux de tous un citoyen ; d'abord, parce qu'il est le concurrent, l'Autre de l'Un, l'instrument de la réversibilité, l'Ennemi ; ensuite parce qu'il est soutenu de l'extérieur par une filiation clientélaire.

Ce qui revient à énoncer ceci : la position sociale — la citoyenneté masculine — est, en dernière analyse (même si celle-ci n'épuise pas le contenu de l'Etre-Citoyen), déterminée par l'appartenance et la reconnaissance clientélaire. Etre citoyen se confond donc avec un positionnement précis dans la chaîne des relations dyadiques ce qui s'énonce dans l'intimité publique des communautés et se décline dans la lumière sombre mais crue de la Reconnaissance et de l'Alliance extérieures (c'est pourquoi tous les citoyens ne sont pas égaux tout en s'en donnant l'air, exactement comme dans la pairie aristocratique).

Au point où nous en sommes, un dernier retour en arrière s'impose. Nous avons pu constater l'existence de trois niveaux hiérarchiques dans la société insulaire traditionnelle : — celui des différentes catégories d'exclus à cheval sur la frontière de l'appartenance aux cités autarciques de base — celui des citoyens, les membres "officiels" des communautés, enfin celui des notables groupés dans un réseau extra-communautaire derrière un *senior*. L'idéologie partitionniste s'impose non seulement dans le fait clientélaire mais encore dans la détermination de la hiérarchie et des exclusions. C'est ce qu'on peut percevoir dans la séparation des groupes de base, entre citoyens et exclus. On peut subdiviser ces derniers à leur tour en trois catégories : les exclus de la communauté (les personnages déshonorés, "les étrangers"), les exclus de la citoyenneté (les femmes, les jeunes...), les exclus du pouvoir local (les adversaires du maire et de sa clientèle).

Qu'advient-il du "Monstre froid" dans "le Terrier du Renard aux Sept Portes"?

Sans vouloir aborder vraiment le débat sur les relations entre clans et Etat, ce qui entraînerait trop loin, du côté d'une réflexion sur le contenu de ce qu'on a coutume d'appeler Etat et Société Civile, nous voudrions poser néanmoins à ce propos quelques simples jalons.

L'histoire du processus d'étatisation en Corse est répétitive : il a périodiquement échoué. La demande de Souverain, sensible dans l'histoire insulaire, a constamment cédé devant la préférence partitionniste. L'esprit individuel, revendiquant en faveur de la constitution d'institutions centralisatrices, exprimant le besoin d'une autorité légitime nettement identifiée, a toujours fini par se soumettre aux formules holistes de la centrifugité autochtone. Toutes les tentatives indigènes de constitution d'une tutelle légitime hors-clan ont par conséquent périclité²². Ce sont des Etats extérieurs qui se sont imposés mais sans pouvoir détruire vraiment la distance entre leur société de provenance et la conquise. C'est-à-dire sans jamais être en mesure de reproduire d'une manière exclusive dans la société locale ce type particulier

d'organisation du pouvoir dans le Monde qui sous-tend la normalisation étatique. Si celle-ci s'est finalement imposée, en l'espèce à la suite de l'Etat conquérant, ce fut, incomplètement, après bien des tâtonnements, supportée par la concession de renoncer à implanter les structures de base du bouleversement social qu'implique son succès ordinaire, et périodiquement de "lâcher" les autochtones prêts à jouer cette carte-là. L'Etat français, réputé exclusif, a donc été contraint d'accepter de coudoyer un concurrent²³. Et bien souvent d'en passer par ses conditions. Le cas n'est pas unique en Méditerranée.

Bref la société corse vit en commandes doubles.

Ce qui distingue automatiquement les dignitaires des autres catégories de citoyens : les premiers nommés ont la capacité de jouer sur les deux tableaux, de définir et de conduire le destin de la société locale par leur entree et leur position dans l'ordre de la clientèle et dans celui des institutions "supérieures".

On peut dès lors difficilement admettre la proposition selon laquelle le clan serait un rouage administratif au rabais, et s'il est un commissionnaire de l'Etat c'est sans prendre de grands risques, dans la mesure où il verrouille l'essentiel que l'on doit chercher du côté du jeu politique spécifique engendré par l'hétéromorphisme du pouvoir dans la société insulaire qu'il est seul à (savoir) gérer.

Il n'est pas anodin d'être précis ici. Soit les clientèles sont des agents indigènes de l'administration, soit elles se sont imposées comme des médiateurs incontournables. Dans le premier cas, on désigne un projet d'infrastructure de la société par l'Etat, à partir d'une survivance locale à vocation d'extinction douce, c'est l'Etat-soft ; dans le second cas, on découvre une parasitose de l'Etat au profit d'une société décidée à rester traditionnelle et qui réussit à bénéficier ainsi de deux protections, gage de sa stabilité conservatrice. C'est l'Etat marginal²⁴.

Dans la seconde hypothèse, qui paraît plus conforme à la réalité historique du siècle écoulé, la clientèle traditionnelle agit comme un relais placé en faveur des Corses dans l'Etat et la société française. Elle offrait ainsi à ses adhérents (et offre encore, mais à un degré désormais moindre) la double possibilité d'une intégration française et/ou d'un maintien de leur existence

culturelle propre, d'un exil promotionnel et/ou d'un retour dans leur société d'origine, "fossilisée" certes, mais survivante.

Une évidence peut nous guider sur le chemin de la relation exacte entre clientèle et Etat : ce dernier s'est bien moins embarrassé du problème minuscule que la question corse pouvait être pour ses agents, ses fonctionnements, ses rouages, son propre système de diffusion de valeurs (...) que les clans ne se sont inquiétés de l'Etat pour lesquels il représentait, en revanche, un obstacle à priori gigantesque²⁵.

Si le clientélisme corse a pu si facilement prospérer ces deux derniers siècles, il le doit probablement d'un côté à sa singularité dans l'ensemble français, à la faible quantité d'individus concernés et d'un autre côté aux rares tentatives d'investigations de la tutelle à l'égard d'un phénomène qu'elle a préféré comprendre, le plus souvent, comme un folklore et enfin aux protecteurs de tous ordres qui, depuis la Révolution, ont défendu sa cause jusqu'aux plus hauts sommets de l'Etat.

Bref le plus adroit, le plus compétent dans la manipulation du politique (pris au sens large) n'est peut-être pas celui qu'on croit, le schéma évolutionniste mériterait ici aussi d'être contesté.

Autrement dit les clans n'ont pas prospéré sous la houlette bienveillante de l'Etat mais plutôt à l'ombre de son indifférence ou mieux encore de son impuissance. Quel aurait été d'ailleurs le prix d'une éradication, d'une normalisation, si on y eut songé : une autre Vendée²⁶?

Mais maintenant, il nous faut changer de plan, passer d'une perception du rapport extrinsèque Etat/Clientèles, pour envisager l'hypothèse d'un mécanisme d'ajustement interne.

Nous voulons désigner ici la relation entre système démocratique et clientélisme culturel.

Il n'est guère difficile de se rendre compte des avantages que peut tirer la structure permanente, intime, solidaire et spécialisée qu'est la clientèle de la discontinuité d'autorité et de projets de la Puissance Publique, de ses diverses faiblesses, et de ses préoccupations paralysantes générées par les événements de la *Grande Histoire* au milieu desquels elle doit prospérer. Ajoutons à ce premier constat celui de la phagocytose que les partis légitimes subissent de la part des groupes clientélares.

Les clans ne sont donc pas hors-l'Etat ; et s'ils sont dans les collectivités insulaires une cristallisation particulière du pouvoir, ils ont su, par ailleurs, se spécialiser dans le contournement des exigences administratives tout en s'emparant grâce aux Régimes Républicains, de certains "rouages" publics, parfois au-delà de la part que la démocratie réserve à la société immédiatement civile. C'est en ce sens restreint, qu'on peut avancer l'idée d'une certaine étatisation des "clans" mais à la condition de prendre la mesure spécifique de ce processus. On préférera souligner l'étonnante plasticité de la clientèle. C'est dire qu'il est bien hasardeux de se prononcer sur le fait de savoir qui – de l'Etat ou du clan –, travaille pour l'autre.

Mais où va-t-on ?

La recherche d'une structure sous la structure conduit presque inévitablement à découvrir la famille endogamique sous le clan.

Si, en revanche, on abandonne cette démarche pour observer la société locale de sa "fondation" idéologique, on peut alors envisager d'inverser la relation causale : découvrir la famille à partir de la clientèle, imaginer que la première est instrumentalisée selon les canons de la dualité sociale par la seconde.

A partir de cette nouvelle position émerge un phénomène mal évalué au profit du constat plus immédiat et spectaculaire de la division : la solidarité²⁷.

Or, paradoxalement, et malgré les apparences, ces deux mécanismes de la vie sociale sont finalement associatifs. La clientèle rencontrant en effet sur la route du déploiement de sa puissance un formidable obstacle : sa force et sa capacité d'attraction sont placées sous la dépendance étroite de l'unité de ses membres. Elle ne survit que menacée perpétuellement de défections ou de trahisons. Ce qu'elle met en scène, au-delà du vraisemblable (au sens théâtral du terme) si nécessaire. C'est dire que l'univers traditionnel n'est pas le lieu d'élection d'un discours rationnel fondé sur une évaluation empirique des faits, mais plutôt l'espace muré, échelonné et encerclé d'un logos auto-

justificateur. On le perçoit dans l'obsession répétitive de la clientèle : comment s'assurer la fidélité de ses membres? Dès lors on comprend mieux la faveur dont jouit la famille, solidarité première et fondamentale²⁸.

Mais personne n'est dupe, c'est que le premier lieu de la division (et de son apprentissage) c'est le groupe consanguin lui-même. La Vendetta ne peut peut-être pas s'y projeter mais on n'en dira pas autant des querelles "pacifiques" et de leur débouché naturel : le Procès²⁹. Songeons encore à cette désapprobation pénalisante que les enfants majeurs insatisfaits de leurs parents faisaient subir à ces derniers, en prenant collectivement le chemin de l'émigration! Simplement cette division-là n'est pas destinée à une instrumentalisation politique, tout au moins en théorie! Et puis l'association de base traditionnelle tolérerait-elle tant d'exceptions attestées à la nuptialité endogamique si la famille consanguine était la vraie fondatrice de la société. Remarquons enfin que dans une communauté où tous se savent parent à un degré ou à un autre la division n'en est pas interdite pour autant.

Une fois encore, on repère l'idéologie de la partition à l'oeuvre : la parenté mobilisée pour défendre la solidarité clientélaire se transforme le cas échéant en incitation à un certain type de comportement matrimonial ; alors, l'alliance familiale recoupe la clientélaire, sécurise et poursuit la volonté de solidarité. C'est là une garantie de plus, inutile de démontrer qu'elle n'est pas toujours suffisante, ce qui milite une fois encore en faveur de notre inversion³⁰.

Enfin, si l'on admet que la famille s'emboîte dans le clan, on produit presque automatiquement une analyse selon laquelle ce dernier serait sur la voie du déclin puisque l'endogamie agnatique a disparu. Inutile de nous étendre là-dessus quand chaque élection actuelle fournit une trop évidente contradiction à cette thèse (faudrait-il réformer la loi électorale française si les pratiques du patronage politique étaient en déshérence?) .

En revanche si on adopte le schéma clientélaire, la position de la famille endogamique paraîtra finalement plus instrumentale que décisive dans la configuration sociétale autochtone. Dès lors la survie de la clientèle politique ne paraît plus aussi étroitement associée à l'endogamie qu'on l'a cru, il lui suffit simplement de trouver une autre "ancrage" solidariste ou, le cas échéant, de "vivre dangereusement".

Quelques mots enfin qui ne se prétendent surtout pas une conclusion sur l'évolution récente de la situation. La crise du clientélisme traditionnel est incontestablement la conséquence des évolutions des Corses contemporains et non d'une prise de conscience agressive de l'Etat. Cette crise aurait pu conduire à l'éradication des "clans". Mais ces derniers ont su réagir en s'appuyant sur leur compétence à se reconvertir dont ils ont fait la preuve maintes fois dans l'Histoire (le XX^{ème} siècle en est l'illustration magistrale). Ce processus est en passe de réussir une nouvelle fois.

Les patrons ont tendance à reconstituer la clientèle sous la forme d'une techno-structure politique comme une machine spécialisée dans l'obtention de crédits, d'emplois, de services, de biens, de gratifications dans un sens, et dans la "production" d'électeurs dans l'autre³¹. Rapprochant ainsi le clientélisme insulaire de ce qu'il est déjà sur le continent, dans une partie de l'*Italie* ou en *France* de *Nice* à *Marseille*

Il y rencontrera certainement les incertitudes qui entravent le déploiement de ces systèmes mixtes.

NOTES

1. A des fins purement pratiques nous distinguerons deux types-limites de clientélisme. Le premier est la forme que prend l'action d'une Personnalité qui recherche une consolidation de son influence dans les cercles successifs de l'autorité publique en multipliant le nombre de ses obligés parmi les fonctionnaires ou les citoyens (si ceux-ci sont dépositaires d'une parcelle de l'autorité) dans une collectivité où la centralité tend à concentrer le pouvoir et constitue un ensemble d'institutions spécialisées dans l'art de gouverner. Le second est la généralisation d'une formule associative de même type mais située

cette fois-ci dans les groupes de base d'une communauté où le pouvoir est diffus. Dans le premier cas la dyade patron/client est constitutive de proche en proche d'un réseau d'influence ; elle découpe dans la citoyenneté de base, une catégorie privilégiée d'individus. Dans le second cas, la relation dyadique est le segment apparent, finalisé et décisionnel d'une série automatique d'engagements mutuels qui conditionnent toutes les relations sociales et qui trouvent leur source dans la culture indigène. C'est un exemple plutôt situé de ce côté qui nous intéresse ici. Le clientélisme aboutit dans le premier cas à une parasitose aléatoire de la fonction décisionnelle, il tend dans le second cas à se confondre avec la structure de commandement politico-social de la communauté considérée.

2. Notre critique concerne José GIL dans "*La Corse entre la liberté et la terreur*" (Paris, 1984) et Gérard LENCLUD dans "*De Bas en haut, de haut en bas. Le système des clans en Corse.*" *Etudes Rurales* 101/102 p137-173 (Paris, 1987). En complément de la proposition de G. LENCLUD, on lira du même auteur "*Des feux introuvables. L'organisation familiale dans un village de Corse traditionnelle*" dans *Etudes Rurales* n° 76, (Paris 1979), qui met en cause d'une manière convaincante, à notre avis, les conclusions des études démographiques inspirées par la démarche de P. LASLETT "*La famille et le ménage, approches historiques*" *Annales Esc*; numéro spécial Paris, 1972. Et J. DUPAQUIER et L. JADIN "*Structure of household and family in Corsica, 1769-71*" in P. LASLETT "*Household and family in Past Time*", Cambridge 1972.
3. J. GIL ne donne pas d'indication sur l'origine théorique de sa proposition d'analyse, tout au plus fait-il allusion dans deux notes (p 42 et p 57) à E. E EVANS PRITCHARD ("*The Nuer*" 1940), le principal théoricien de la segmentarité. L'analyse de J. GIL se rapproche de celle de L. et P. BOHANNAN à propos des Tiv nigériens. "*The Tiv of Central Nigeria*" Londres 1953, dont on peut trouver un résumé dans BALANDIER G. "*Anthropologie Politique*" Paris, 1969.

4. Pour une critique d'ensemble de la problématique segmentaire adaptée aux sociétés méditerranéennes, et contre l'illusion démocratique et communautaire qui peut s'ensuivre : GALLISSOT R. *"Sociétés segmentaires et violence politique ; critique des interprétations de la segmentarité ; rapports d'exploitation et reproduction sociale"*. Les Cahiers de la Méditerranée (Nice, 1978).
Rappelons simplement, à la suite de R. LINTON et de G.P. MURDOCH, que la plupart des sociétés traditionnelles sont banalement divisées en deux parties antagoniques. cf LINTON R. *"De L'Homme"* trad. française Paris 1968 ; pour des exemples significatifs voir dans MURDOCH G.P *"De la structure sociale"*, Trad. française Paris 1972. Pour en revenir au texte de J. GIL, remarquons que la division qu'il propose entre une segmentarité populaire opposée à une segmentarité des élites "collaboratrices" d'un pouvoir extérieur, rappelle fâcheusement une formule syncrétique entre stratification sociale, segmentarité et nationalisme. Enfin, soulignons que tout notre propos est placé sous les auspices de la contre-épreuve de cette position dans la mesure où nous analyserons l'ordre social insulaire comme pleinement fondé par la culture locale, en ce sens que la clientèle nous paraît être la réglementation sociale concrète de l'impératif idéologique de la partition.
5. "On peut dire que la patrie boucle la boucle de l'identité individuelle du Corse. C'est là qu'il trouve l'accomplissement de sa reconnaissance en tant qu'individu appartenant à toutes les autres unités politiques." (GIL J. "La Corse..." op cité). On objectera que la *Patria* des Corses est leur communauté de naissance, comme pour la plupart des Méditerranéens. J. GIL qui ne peut ignorer ce fait l'écarte d'une manière bien trop péremptoire pour être acceptée : "repli sur soi dû à une segmentarité extrême" (sic). P 62, *La Corse, entre la liberté et la terreur...* op cité.
6. On se contentera de ne citer que trois cas. "Les Corses n'ont pas appris les comportements du "citoyen". Ils en sont à se définir contre le rival, à penser en terme de factions, de partis et de "contre-partis" (*La*

Corse entre... p 48 op cité), bref une très belle définition de la plus vieille citoyenneté du monde, celle qui prévaut depuis toujours dans une bonne part de la Méditerranée se conclut sur la négation de la citoyenneté en Corse (en fait, l'auteur pense citoyenneté contemporaine nord-européenne...).

J.GIL décrit ensuite le cas d'un véritable *Pinochet* de village, contre lequel, très moraliste (à juste titre,) il s'indigne mais... c'est là exactement l'une des conséquences spontanées de la forme politico-sociale locale (qu'il dénomme segmentaire). Et enfin quelle incompréhension de la structure clientélaire lui fait s'exclamer : (car) malgré toutes ses tentatives le clan n'a jamais pu résorber les inimitiés entre familles et villages en imposant son pouvoir" (p 74)? Quand la fonction juridico-fonctionnelle du "clan" le situe aux antipodes d'une position de pacification .

7. Sur les propos anachroniques, voir p 23-59, 68-75 "*La Corse, entre la liberté et la terreur*". GIL J. op cité. Rappelons l'usage du XIV^{ème} insulaire dans les théories contemporaines, depuis 1870, ce siècle a été tour à tour, républicain, radical, communiste, le voici nationaliste... A ce dernier propos, on rapprochera avec curiosité, le texte de J GIL de celui E. MASQUERAY : "*Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*" 1886 (Nouvelle Edition, Aix-en-Provence 1983,) à propos de l'articulation des strates des sociétés kabyle et corse. Pour MASQUERAY: "...la première de ces couches est le village ; la seconde, la tribu. Elles se solidifient lentement et pendant ce temps, les éléments qui doivent s'y ajouter pour trouver la peuplade, puis le peuple, puis la nation, flottent, plus ou moins consistants, tout alentour" (souligné par la préfacière F COLONNA). GIL est plus expéditif : "... de la famille, en passant par la communauté villageoise, la piève et enfin la nation".
8. Le phénomène auquel nous faisons allusion ici n'est pas nouveau. P. MERIMEE a véhiculé une certaine image de la Corse dont l'origine

est bel et bien, quoiqu'on en dise aujourd'hui, de provenance autochtone et qui, ensuite, a fait retour dans l'île.

Ce que nous voudrions souligner, dans tout cet article, c'est que pour respecter, dans le cas concret qui nous intéresse ici, l'exigence définie par C. LEVI-STRAUSS dans "*Anthropologie Structurale*", (Paris 1954), selon laquelle il faut "concevoir les structures sociales comme des objets indépendants de la conscience qu'en prennent les hommes" (p 134) sans négliger pour autant ce qu'ils en disent, il convient quelque fois de préciser la nature du rapport entre ce "dire" et l'usage qui en est fait à destination de l'observateur extérieur (car il faut bien supposer que certaines sociétés ne sont pas dénuées d'une vision d'elle-même pour l'Extérieur). Dans le cas qui nous intéresse ici, il ne suffit pas de constater que le(s) modèle(s) indigène(s) est auto-justificateur, il faut aussi comprendre qu'il est le produit d'un acteur social encombré (ou bénéficiaire, comme on voudra) d'une double culture qui fait interagir la tradition autochtone et la nord-européenne. Le modèle indigène intègre donc d'une certaine manière la dimension critique de la pensée occidentale. Le créateur collectif du dit modèle se sait parfaitement "sous le regard" de l'Autre, ce dont il sait parfaitement jouer, à sa manière.

9. POMPONI F. "*Un siècle d'histoire des biens communaux en Corse, dans le Delà des Monts.*" Etudes Corses n3. 1974; du même auteur "*Pouvoir et abus de pouvoir des maires corses au XIX^{ème} siècle*" Etudes Rurales n63/64. Paris 1976 ; du même toujours "*A la recherche d'un "invariant" historique : la structure clanique dans la société corse,*" Collectif Pieve e Paesi. Marseille. 1978.
RAVIS-GIORDANI G. "*Bergers corses, les communautés villageoises du Niolu*" Aix 1983.
10. Sur la *Métis* chez les Grecs : DETIENNE M., VERNANT J. P. "*Les Ruses de l'intelligence, la Métis des Grecs.*" Paris. 1974. Ces deux auteurs associent l'art de la parole du Sophiste et celle du Politicien dans l'image du *Poulpe aux milles tentacules (Polutropos)*. Rappelons que les carrières dans lesquelles les Corses excellent encore aujourd'hui sont :

hommes politiques et avocats. Certaines moins officielles exigent aussi une bonne dose de *Mètis*. Le *Polutropos* s'affirme par sa maîtrise du mouvement et sa ruse tentaculaire.

La reprise plus loin dans notre texte de la désignation de la ruse sous l'expression : "*le terrier du renard aux sept portes*" a la même provenance. A propos du *Partitu*, inutile de souligner qu'il est connoté par une référence immédiatement politique. Selon J. M. ARRIGHI "*Le clan. Renouveau et permanence*" dans "*Corse, île paradoxale*" n° spécial de *Peuples Méditerranéens* Janvier-Juin 1987 (p 49), la notion de clan en désignant en même temps "la famille élargie" (*sterpa* ou *razza*) et la structure politique (*partitu*) favoriserait une confusion qui n'a rien d'innocent en permettant de dissimuler les comportements collectifs. L'auteur poursuit "...il va de soi que si on ne peut changer de *sterpa*, on peut quitter le *partitu*, soit individuellement, soit le plus souvent par groupe familial."

11. C'est dans cette voie que, pour notre part, nous nous enfoncerons résolument.
L DUMONT "*Homo Hierarchicus, le système des castes et ses implications*", Paris 1966.
12. Sur la division de la société en deux groupes antagoniques voir G TILLION "*Le Harem et les cousins*" Paris 1966.
Pour mieux pénétrer le fonctionnement de la société insulaire traditionnelle, on peut se demander s'il ne serait pas opérant d'abandonner parfois, ne serait-ce que momentanément, la chaîne de la pensée causale au profit du parallélisme de l'idéologie dualiste. Ainsi la proposition selon laquelle le notable corse désire moins le pouvoir pour lui-même que pour en priver l'adversaire nous paraît ressortir de la pensée causale. En l'espèce cette proposition est contestable ne serait-ce que dans le domaine empirique, où l'on pourrait citer trop de faits démonstratifs du contraire ; ajoutons que cette proposition glisse sur la pente d'une définition psychologisante du pouvoir ; en fait la perception causale a bien saisi le côté aigu de la relation à l'autre ce qui l'amène mécaniquement à atténuer la première partie de sa proposition, navi-

quant ainsi vers un éventuel contresens. Si l'on se positionne autrement, d'après une perception dualiste le résultat paraîtra très différent et à notre avis plus probant : l'adversaire est agressé comme instrument du sort, comme menace de réversibilité, pour exorciser le destin et le souvenir des anciennes brimades ou la crainte des futures, avec le secret espoir de le voir se décourager définitivement. Et le pouvoir est certes recherché à ces fins-là ; mais parallèlement, il l'est, à l'évidence, pour lui-même (et si le patron Untel n'y met pas une ardeur extrême, c'est là le résultat d'une équation toute personnelle), ses attributs, ses avantages (qui ne sont pas que matériels), et son prestige (rappelons que nous sommes ici dans un monde dans lequel le notable est placé au sommet de l'échelle sociale). Ce parallélisme comportemental est certainement en rapport avec les systèmes de valeur différents que le même individu est contraint de gérer, en tant que Corse et que Français.

13. L'idéologie partitionniste ne nous paraît donc pas en position de représentation symbolique par rapport à ce qui serait un réel social et pas non plus en lieu et place d'un récit de fondation mythique, mais elle peut être comprise comme l'acte de fondation à partir duquel la société tend à se reproduire à l'identique.

Sur un plan parallèle, précisons que nous ne pensons pas que l'idéologie "partitionniste" soit la "structure" exclusive de la société à partir de laquelle tout le jeu du social s'ordonnerait. Croire qu'une société entière soit exclusivement explicable par une structure ou une instance principale ou dominante est sans doute illusoire, ces schémas sont finalement voisins et réducteurs. Bref la proposition "idéologique" ne saurait être positionnée comme l'explication ultime de plus ; au mieux, on peut s'en servir comme d'un analyseur éventuellement préférentiel dans l'étude entreprise, étant donné sa position interne dans la Corse traditionnelle.

14. RAVIS-GIORDANI G, "*Le Pouvoir politique*" dans R. CRESSWELL "*Eléments d'ethnologie*" Paris A. Colin vol 2: 175-211 (collection U)

15. Nous proposons sous la direction de Y LACOSTE, dans "*Géopolitique des Régions Françaises*" T3, *la Corse*, l'hypothèse d'une idéologie double, sur le modèle de la partition. Nous voulons dire par là que l'univers mental insulaire est entièrement dominé par la polarisation, qu'il n'a rien de dialectique, et n'est pas univoquement causal. Coexisteraient deux idéologies, celle de l'Honneur et celle de la Partition, toutes deux générant une hiérarchie propre, dominées dans un cas par le chef de Parti clientélaire et dans l'autre par le Bandit d'Honneur. (On remarquera l'étendue de la gemellité en Corse, même les sorciers y sont doubles). Rapportons un autre fait évocateur : la variante insulaire de la fondation (ici de la non-fondation) du pouvoir centralisé selon un auteur moderne qui dit la tenir de son enfance. *Romulus* et *Remus* s'appellent ici *Arrigo Bel Messere* et *Bianco*, son double-jumeau. Mais le conte insulaire ne suit pas le cheminement normal. Le récit est révélateur du refus du pouvoir centralisé entre les mains de l'Un. La Corse connaît en effet la paix tant que coexistent les jumeaux soutient la légende.

A la mort d'*Arrigo (Romulus)* et non celle de *Bianco (Remus)*, la Corse éprouvera une infortune éternelle. cf G. CULIOLI dans "*Les Contes corses de mon enfance*" Ajaccio 1988. Rappelons un autre fait rapporté par le Chroniqueur FILIPPINI "Histoire de la Corse", Marseille, 1975 : *Gênes*, cet autre Etat de la *Corse*, dû envoyer deux Gouverneurs au XIV^{ème} siècle pour chacune des deux fractions dont l'origine aurait été un conflit dans un village qui se serait étendu finalement à l'île entière.

Cette dualité obsédante guide l'essai psychopathologie de S.GIUDICELLI "*Les Corses entre l'insularité et l'exil*" dans "*L'information psychiatrique*" vol 54 n° 7 Sep 1978 qui étudie l'identité indigène à travers une série de polarisations psychologiques et sociales.

16. Voici ce qu'en dit E. WEBER dans "*La fin des terroirs*" Paris 1983. "...les migrations ne détruisaient pas la solidarité villageoise, mais au contraire la renforçaient, la préservant d'une détérioration qui, sans elles, se seraient peut-être produites plus tôt." (P 407) et plus loin "Bien que tous ces gens restassent en ville des mois ou même des années,

leurs yeux demeuraient fixés sur leur terre natale. Leur travail ne les insérait pas dans le monde urbain qui leur permettait simplement d'atteindre leurs buts : au contraire, il les enracinait encore plus dans le monde limité de la paroisse, de la famille, et dans la culture de leur pays d'origine." (p409). De tels comportements s'observent encore aujourd'hui, même s'ils se minorisent.

E. WEBER remarque plus loin, que ces émigrants se comportent sur d'autres plans en agents de modernisation.

On peut constater actuellement en Corse, un conflit indirect qui met au prise ce type de modernisateur-là (par ailleurs conservateur) à un autre type : l'agent modernisateur autochtone.

17. On peut se référer à une prérogative du maire local qui n'est pas sans rapport avec la mobilité : sa capacité à charcuter les listes électorales selon son bon plaisir et l'intérêt de son parti. Le Maire insulaire se comporte en effet comme un véritable Censeur Romain (exemple : lors de la campagne des municipales 1989, une cinquantaine de personnes d'un village du sud sont venues protester devant la Préfecture Régionale contre leur radiation abusive sur proposition du maire de leur commune, cf Nice Matin 7/3/1989). Le problème est abordé pour l'Antiquité par C. NICOLET: *"Le Métier de citoyen dans la Rome Républicaine"* Paris 1976 ou N. ROULAND *"Rome, démocratie impossible."* Aix-en-Provence 1981.
18. On devrait néanmoins se pencher sur un cas fréquent dans le sud de la Corse, et sans doute dans toutes les micro-régions dans lesquelles de l'espace était "libre", celui de ces scissionnistes qui quittent leur communauté de base pour aller s'installer à l'écart. On imagine mal ce comportement, rituel dans une bonne part de la Méditerranée, ne pas bénéficier d'alliés extra-communautaires. Voilà encore qui contredit le constat isolationniste. On remarquera, par exemple, grâce aux tra-

vaut de topographie humaine de l'INSEE régional que la quantité des "écarts" dans le sud est bien plus élevée que dans le nord.

19. Cette disposition se retrouve chez le "Sage" kabyle : "Il y a les réponses ordinaires de la routine codifiée, le bréviaire des us et coutumes, des valeurs admises, qui constituent une sorte de savoir inerte. Au-dessus, il y a le niveau de l'invention, qui est le domaine de l'amusnav (le sage), capable non seulement de mettre en pratique le code admis, mais de l'adapter, de le modifier, voire de le révolutionner." MOULOUD MAMMERI *"Dialogue sur la poésie Kabyle"* cité par P. BOURDIEU en exergue du chapitre *"Les usages sociaux de la Parenté"* dans *"Le sens pratique"* Paris 1980. P. BOURDIEU décrit une situation de ce type dans *"Trois études d'ethnologie Kabyle"* Paris/Genève 1972. On retrouve la même disposition dans la Grèce Ancienne si l'on en croit le portrait que fait P. FAURE de *Ulysse* dans *"Ulysse le Crétois"* Paris 1980. Pour une théorisation du clientélisme sous son versant Patronat voir V. LEMIEUX *"Le Patronage Politique"* Laval, Québec 1977.

20. Par exemple, les villes de l'Italie médiévale ou renaissance, ont périodiquement connu ce genre de parti, sur ce sujet J. HEERS *"Les Partis et la vie politique dans l'Occident Médiéval"* Paris 1981. Voir un cas concret dans CRISTIANI E. *"Nobiltà e Popolo del Comune del Pisa."* Naples 1962.
Ce rôle a été repris plusieurs fois depuis la dernière guerre en Corse : par la Résistance, par le PCF, par les Gaullistes, puis après 1968 par les autonomistes puis par les néo-indépendantistes.

21. Au niveau communal on peut évidemment citer de nombreuses situations de quasi-hégémonie d'un maire. Au niveau législatif le cas est, il est vrai, plus rare ; on peut rappeler néanmoins la victoire d'*Antoine Gavini* lors de la partielle de *Corte* en 1903 en remplacement du sortant *Giacobbi* devenu Sénateur, avec 9 103 sur 9 427 voix (ce dernier avait obtenu 75% des suffrages, l'année précédente). Si on peut soupçonner ici un accord exceptionnel, on rappellera qu'en 1902, encore, *Arène* avait obtenu à *Ajaccio* 10 084 des 11 246 suffrages. Quelques an-

nées plus tôt *Séverin Abbatucci*, le fils du Garde des Sceaux de *Napoléon III* avait conquis, sous la *République*, l'unanimité à quelques voix près, dans le *Sartenais*, région dans laquelle la tendance à l'homme fort sans concurrence est plus grande qu'ailleurs : en 1936, *Camille de Rocca Serra* emporte 4 229 des 5 953 suffrages législatifs ; son fils suit ses traces, puisqu'en 1988, il totalise sur son nom 60% des suffrages dès le premier tour, distançant nettement son premier adversaire (20% des voix). Les premiers tours des cantonales 1988 illustrent encore la particularité méridionale : à *Ajaccio*, le maire obtient dans le 2ème canton, près de 78% des suffrages exprimés, dans deux autres cantons, l'élu obtient près de 70%, mais on découvre une situation semblable à *Calenzana*, en *Haute-Corse*. (Sept cantons sur treize ont élu en *Corse du Sud* leur conseiller dès le premier tour contre trois sur seize en *Haute-Corse*.) Enfin, le cas d'une candidature unique, phénomène exceptionnel, il est vrai, peut être remarqué dans le canton de *Zicavo*, en 1982.

22. Sur ces sujets : de la constitution d'un pouvoir hors clan, de la géméllité du pouvoir initial, des aléas de la constitution de la Royauté, de son extraction des "clans" primitifs, G. DUMEZIL "*L'héritage indo-européen à Rome*" Paris 1949 ; L. De HEUSCH "*Ecrits sur la Royauté Sacrée*." 1987 Bruxelles; et "*Rois nés d'un cœur de vache, Mythes et Rites bantous*" Paris 1982.

23. Il y a sans doute une détermination profonde qui protège la clientèle, a priori plus faible, des entreprises de l'Etat. Cette détermination nous la croyons voir, bien que d'une manière imprécise, dans l'absence de continuum historique, social et surtout politique entre la société étatisée et la société clientélaire. On peut soupçonner l'action d'une hétérogénéité cachée dans les modalités respectives dont le pouvoir s'exerce ici et là et des contenus divergents de ce que recouvre dans chaque cas la notion de pouvoir. En effet, chaque civilisation comprend probablement spécifiquement cette abstraction auquel elle at-

tribue une définition dépendante des enjeux sociaux qui la traversent. Là-dessus prospère le comportement hétérospide de la clientèle.

C SCHMITT dans *"La notion de politique"* Paris 1972, remarque que le terme "Politique" varie selon les sociétés. Souligné par J.W. LA-PIERRE dans *"Vivre sans Etat"* Paris (1977) qui, dans cette oeuvre, fait une décapante critique des définitions classiques du politique et du pouvoir.

Sur l'échec des définitions du pouvoir voir J. GOETSCHY *"Les théories du pouvoir"* note critique, *Sociologie du travail* n4/81, oct/déc 1981.

24. Ce phénomène de marginalisation de l'Etat est repérable dans de nombreux faits concrets. Au lendemain même de la Conquête française de 1769, on peut déjà le supposer, ce qui ne manque pas d'étonner. Ainsi les plaintes des administrateurs français contre les plantations de châtaigniers, cet arbre à paresse et à révolte, selon ses contempteurs, conduit le *Conseil d'Etat* à prononcer un *Arrêté* le 22 Juin 1771 faisant "expressément défense à toute personne de désormais planter des châtaigniers, dans tous terrains susceptibles d'autres cultures avantageuses". En août de la même année, on ne sait quelle intervention a déjà permis la levée de cette interdiction!

Cette capacité du clientélisme à marginaliser ses concurrents est générale. On peut la découvrir, dans un autre cas, au moins, en comparant la Corse à la Sicile, et en se penchant sur ce couple que constitue le Politicien et le Bandit. Dans une partie de la Sicile, la logique de l'honneur semble avoir eu tendance à l'emporter sur celle de la partition et à permettre l'affirmation d'une hiérarchie de substitution, phénomène, au demeurant, moins rare qu'il n'y paraît. Ainsi, le mafieux s'est emparé de certaines des prérogatives du politicien.

En Corse, c'est généralement le contraire, le clientélisme a marginalisé le banditisme (et l'a récupéré au besoin).

Sur le comportement d'honneur à l'origine de la Mafia traditionnelle, sur l'esprit Mafia, sur les fonctions d'intermédiaires accaparées par le

Mafieux : PINO ARLACCHI "*Mafia & Cies, l'éthique mafiosa et l'esprit du capitalisme*", Grenoble 1986.

25. Cette disposition à contourner l'obstacle du pouvoir "extérieur" ne doit pas être récente, à entendre les récriminations de ceux qui ont dominé successivement les Corses. On peut étendre cette disposition dans l'espace et le temps ; déjà dans l'*Anabase*, XENOPHON remarquait que les peuples étaient insoumis dans l'Empire Perse dès que le sol s'élevait. Le bandit de *Molise* s'exprimant sur les Autorités italiennes et ses confrères sardes le dit à sa manière : "Ils sont les maîtres de la plaine, nous sommes les rois de la montagne" dans MOLFESE, "*Storia del brigantaggio dopo l'Unità*" Milan 1964.
26. Et c'est bien le chemin qu'a manqué de suivre la Corse pendant la période révolutionnaire. Elle doit au fait d'être une île de n'avoir pas été "reconquise" par les troupes françaises lors de l'insurrection fédérée qui donne la Corse aux Anglais, pendant deux ans ; on pense aussi à la manière dont l'insurrection dite de la *Crocetta* a été brutalement réprimée en 1798, ou à celle du *Fium'orbu* en 1815 qui s'est terminée, elle, par un compromis.
27. Sur ce sujet Y. DURAND "*les solidarités dans les sociétés humaines*" 1987. Nous partageons son point de vue que le marxisme, en insistant sur la division, a occulté ce mécanisme essentiel du vivre ensemble. On peut étendre cette constatation (DURAND le suggère d'ailleurs) à presque toute la pensée sociologico-politique du XIX^{ème} et du XX^{ème} dominée par des transpositions du darwinisme. Un cas exemplaire de modification de la structure familiale par solidarité politique ou économique nous est fourni par les *Alberghi* génois. Selon J. HEERS dans "Gênes au XV^{ème}", Paris 1971, l'*albergho* était le rassemblement de plusieurs familles nobles qui abandonnaient leur nom personnel au profit d'un patronyme commun.
28. M.D. SAHLINS propose dans "*On the Ideology and Composition of Descent Groups*", Man, Juillet 1965, de considérer que la filiation peut

être mobilisée à des fins politiques et idéologiques. VAN VELSEN à propos des Tonga du Malawi avait déjà remarqué les manipulations de la parenté dans les stratégies politiques, cf G. BALANDIER "*Anthropologie Politique*" p 61 (Paris 1969, 2ème édition).

Notons enfin que dans le monde méditerranéen, la clientèle politique s'appuie aussi bien sur l'endogamie que sur l'exogamie.

29. Un bel exemple de cette rage procédurière contre sa propre famille est fourni dans le "*Livre de Raison*" de *Charles Bonaparte* commenté et annoté par X. VERSINI sous le titre "*M. De Buonaparte ou le livre inachevé*" (Paris 1977). Par ailleurs, on peut se demander quelle est la finalité de ces partages héréditaires qui traînent en longueur, se poursuivant par d'éternelles querelles sur plusieurs générations et qui jouent un rôle évident dans les *Vendette*. Si ces dernières ont disparu ce n'est le cas ni des conflits, ni des partages contestés et non déclarés qui paraissent comme téléguidés par la mentalité collective locale.
30. Ce mécanisme est parfaitement maîtrisé dans les univers marginaux mafieux italien ou japonais par exemple, qui mobilisent tout un rituel de filiations symboliques et l'emploi d'un vocabulaire familial.
31. On devine sous l'actuelle relation clientélaire qui s'apparente de plus en plus à un troc : — un service contre un bulletin de vote — un système plus ancien dont il reste des traces assez consistantes pour qu'on puisse deviner qu'il obéissait à d'autres motivations. L'évolution récente fait que le troc tend à épuiser le contenu entier de la relation. Son corollaire est d'ailleurs repérable dans la circulation plus rapide des allégeances et des négociations.

***LE CLAN ENTRE ETAT PROVIDENCE
ET MOUVEMENTS SOCIAUX: VERS DE
NOUVELLES PRATIQUES POLITIQUES?****

Wanda DRESSLER-HOLOHAN (IRESCO-CNRS, Paris)

Cet article cherche à voir si l'idéologie régionaliste et les pratiques qui ont accompagné sa percée dans les années 60-70 ont modifié de façon significative le champ politique corse jusque-là dominé par le jeu réglé des clans et de l'Etat. Il reprend le modèle proposé par Gérard Lenclud du clientélisme politique dans son article intitulé "De bas en haut et de haut en bas, le système des clans en Corse" pour en tester la validité à la lumière des évolutions récentes. Il souligne l'importance des mécanismes idéologiques d'identification collective dans cette période de refonte des espaces politiques et économiques. Il essaie de montrer comment différentes forces sociales novatrices de la société corse prises dans le mouvement actuel de transnationalisation¹ s'y prennent pour forger de nouvelles représentations politiques et identitaires, à partir de quelles pratiques politiques elles contribuent à instaurer une autre vision du monde social et à déstabiliser un ordre politique que l'on croyait immuable, révélant par là-même sa nature idéologique. Il retrace ainsi tout le processus de mobilisation collective qui depuis trente ans restructure lentement le champ politique corse.

La Corse est un bon lieu d'observation de l'évolution de ces processus à la charnière entre deux mondes, l'Europe du Nord et l'Europe méditerranéenne.

néenne : on peut y observer la confrontation d'un ensemble politique historiquement constitué à la fin du XVIIIème par l'articulation de l'Etat français avec la structure clanique bipartite, clientélaire corse, profondément méditerranéenne² avec de nouveaux acteurs économiques et politiques surgis à la faveur du contexte actuel. Au coeur de ces recompositions, certaines fractions s'appuient sur de nouvelles idéologies anationales ou infranationales et sur de nouvelles pratiques politiques pour tenter de s'inscrire dans les nouveaux flux d'échanges qui se font jour au plan européen et y tenter un développement irréalisé dans le cadre des structures précédentes.

Sous l'impulsion de ces nouvelles forces hétérogènes, souvent synergiques dans leurs effets déstructurants, le système politique liant la Corse à l'Etat français semble se disloquer, se raidir, chercher de nouveaux équilibres et de nouvelles voies de consolidation. Les mécanismes de déstructuration-restructuration sont ici plus visibles, la décomposition des articulations sur lesquelles reposaient des équilibres politiques que l'on croyait solides devient plus évidente. Le mouvement national corse révèle le fonctionnement idéologique du système Etat-clan et l'intrication des intérêts des deux éléments discontinus de ce système. Son mode d'intervention participe de la décomposition idéologico – politique de celui-ci et de sa recomposition.

Cet article montre, enfin, comment le système clanique, vu comme instance idéologique, a su instrumentaliser l'ordre social à son profit : au point que, malgré le très fort mouvement de restructuration identitaire initié par les régionalistes dans les années 60 et poursuivi par les nationalistes, il résiste et tente d'infléchir la recomposition qui s'opère aujourd'hui dans un sens qui laisse son mode de structuration intact, intégrant fonctionnellement certains éléments de cette nouvelle conscience collective pour se reproduire.

Ce texte comprend trois parties :

La première énumère les grands traits du système clanique et de son articulation à l'Etat français à partir de la description de G. Lenclud pour discuter quelques-unes de ses propositions.

La seconde retrace brièvement les débuts du régionalisme des années 60, ses filiations antérieures, son inscription ancienne dans le champ politico-

idéologique corse, sa configuration actuelle et son insertion dans le champ politique aujourd'hui.

La troisième démonte les mécanismes par lesquels les nationalistes corses sont parvenus à acquérir une certaine légitimité politique. Elle évalue l'effet des pratiques politiques des mouvements sociaux nationalistes et des nouvelles pratiques étatiques sur le système des clans. Elle s'arrête sur le conflit social du printemps 89, significatif à la fois de la résistance des clans aux offensives dont il est l'objet et d'une évolution de la conscience collective.

I – Le système politique Etat – clans

1. Le système des clans : une modalité de la vie en commun en pleine évolution?

P. Tafani ayant longuement discuté le contenu de l'article de G. Lenclud sur le clientélisme politique, je n'en reprendrai ici que les traits susceptibles d'argumenter le propos de cet article et en particulier ceux qui me paraissent en voie d'être combattus par la réalité :

Pour G. Lenclud, le système des clans en Corse apparaît comme un "complexe de pratiques qui combine quatre principaux traits : bipartisme, affiliation obligée, organisation en clientèle, exercice partisan du pouvoir". "Expressions politisées de la structure sociale et de l'univers de pensée corse, les comportements claniques, souvent qualifiés d'invariants culturels³, trouvent leur genèse dans le fonctionnement de cette structure et dans la mise en ordre symbolique du monde social. Ils constituent une modalité de la vie en commun, une fonction plus qu'une structure"... "une invention culturelle".

Selon cet auteur, l'émergence et la reproduction de ces comportements claniques apparaissent liés "à des propriétés stables de l'organisation sociale comme l'autonomie de chaque unité sociale et leur non hiérarchisation" : "Le monde social est partagé entre alliés et ennemis virtuels. Il y a exigence structurale de l'opposition et nécessité fonctionnelle de la solidarité."

En ce qui concerne les oppositions entre familles, la configuration tend à rester stable "comme si la structure gardait en mémoire des événements et figeait en quelque sorte l'histoire des relations sociales".

"Le factionnalisme n'est rien d'autre que le dispositif en lequel prend forme cette propriété de discontinuité d'un monde social où chaque unité est sommée de s'opposer pour s'affirmer à toutes les autres". Cette organisation stable est attribuée essentiellement à la place dominante de la parenté qui régit les rapports sociaux par le biais des droits et des obligations ; chacun se définit d'abord par son sang. La parenté est aussi le langage grâce auquel est déchiffrée la totalité du monde social et des pratiques qui y ont cours. Elle offre les mots pour penser les relations. Relations d'alliance et relation d'opposition font partie de son patrimoine symbolique."

"La segmentation permanente en deux exclut l'anonymat et privilégie un mode de relation authentique : la cartographie politique et familiale est toujours présente dans la mémoire.

L'identité est ainsi largement livrée par les appartenances de chacun."

"Le clanisme est enraciné dans les dispositions d'ensemble de la vie en commun en ce qu'il emprunte certains de ses traits constitutifs aux modalités normales d'expression des rapports sociaux. Ses quatre traits ne sont rien d'autre que les manifestations de la séparation de soi et de l'autre. Tout aspect de la solidarité parentale et de jeu combine de l'opposition et de l'alliance. La généralité du système clientélaire est possible s'il y a authenticité du rapport social."

Le clan est ainsi "un produit de la société, une invention culturelle ainsi que la réalisation inachevée d'une idéologie au sens général du terme : les idées et valeurs constitutives de la société insulaire sont à l'oeuvre dans les comportements claniques. L'autonomie que chacun déploie dans l'espace public est une autonomie d'honneur. Le clan est dépositaire d'un honneur collectif. Ses pratiques sont imposées par un code d'honneur."

Un consensus profond sur les valeurs fait que chaque unité engage la même vision du monde. L'auteur souligne "le caractère holiste de l'idéologie insulaire où les représentations de l'être humain individuel subordonnent son destin à celui des êtres collectifs dont il relève et qui lui confèrent son identité propre. Chaque homme place son honneur dans celui du groupe auquel il

appartient. A la tête du groupe réside l'honneur qui fonde l'organisation clientélaire d'où l'intense personnalisation du champ politique et le culte de la personnalité des chefs.

Aussi, n'y a-t-il pas de chef sans racines historiques ou famille de chefs. "Les chefs sont des représentants chargés d'incarner exemplairement l'image que le groupe a de soi, de sa force, de sa valeur, de sa cohésion et de son histoire. Le parti se révèle lui-même en la figure de son chef. Le chef ne doit pas faillir à la représentation de l'être collectif, voué à assumer le destin collectif sur la scène politique. Il n'y a pas traditionnellement débat politique ni affrontement d'idées."

Ainsi, de ce fait, pour cet auteur, le discours clanique exclut la dimension idéologique de l'univers de la pratique politique sans empêcher pour autant la profession de foi politique. La lutte politique est considérée comme "plus conforme aux intérêts bien compris que les prétendues luttes d'idées qui ne sont génératrices que de malentendus et de querelles stériles."

"Si l'on ne débat des idées, c'est parce qu'on partage les mêmes idées et le même sentiment sur le pouvoir, sa signification, sa fonction, les modalités de son exercice, les fondements de sa légitimité. Elles sont la tradition : voter pour ses intérêts propres constitue le programme claniste. C'est l'expression d'une conception générale du monde social."

Cependant, ce "produit du génie social corse et de l'invention culturelle" s'actualise dans un cadre dessiné par l'Etat. Le clan fusionne les deux systèmes de pouvoir. "L'articulation clan Etat prend la forme d'une relation d'échange à vaste échelle : l'Etat confère aux chefs la fonction d'intégrer aux institutions la société civile locale en échange de concessions au pouvoir clanique dont celui-ci a toujours usé largement pour consolider sa propre assise. De ce fait, "l'Etat est devenu inévitablement un partenaire muet du clanisme" : il ne peut se passer du clan pour réaliser l'intégration institutionnelle et a du mal à prévenir la clanisation de ses propres institutions (régimisme, emprunt de l'étiquette des partis et des syndicats français).

La description ci-dessus énonce davantage le modèle du système clanique dans sa réalité idéologique, telle qu'elle a fonctionné jusqu'à une date récente que la réalité du système clanique tel qu'il fonctionne aujourd'hui. L'auteur souligne d'ailleurs que ce modèle est en déclin sous l'impact de nouvelles forces : en effet, si l'on se penche sur la réalité actuelle, on s'aperçoit

que nombre des descriptions avancées ici sont encore observables, attestant la validité du modèle mais que les comportements qu'elles signalent sont combattus sur plusieurs fronts. La mémoire de l'organisation et des oppositions familiales est toujours très forte et confère encore une certaine stabilité à l'organisation sociale. Elle s'étend parfois à des oppositions autres que binaires, là où une troisième force politique a réussi à s'imposer sur la scène politique. Par exemple, la mémoire des familles des partisans de P. Paoli, héros de l'indépendance corse au 18^{ème} siècle ou de ceux qui ont repris son héritage sous diverses formes, est aussi également forte ; occultée sur la scène publique, elle a été activement transmise par la parenté. La mémoire couvre aussi fidèlement les Corses de la diaspora, même si ceux-ci sont émigrés depuis longtemps. Elle remplit ainsi son rôle de maintien de la communauté dispersée.

La parenté a donc toujours une grande importance, comme cadre structurant du langage et des rapports sociaux. Mais sa fonction s'est déplacée, la base de sa fonctionnalité s'est transformée avec la désorganisation des communautés villageoises et des groupes familiaux organisés en unités de production (cf G. Ravis Giordani). Les bases de sa stabilité s'en sont trouvées ébranlées. Si la parenté est toujours instrumentalisée par le pouvoir politique, on ne trouve plus partout la belle unanimité derrière le chef de famille au moment du vote et du choix des orientations de vie ; le clan n'est plus considéré comme le seul dépositaire des valeurs du groupe. Sa légitimité en tant que tel lui est même contestée par d'autres qui prétendent mieux défendre et incarner les valeurs de l'ensemble de la communauté corse.

Un clivage générationnel est apparu ces dernières années surtout après les temps forts des mouvements sociaux qu'a connus l'île depuis les années 60 (et plus particulièrement en 1973, 1975, 1980-82).

Il a fracturé le consensus familial et plus largement communautaire sur la vision du monde, sur les modalités de l'exercice du pouvoir et sur les fondements de sa légitimité, rompant l'illusion de l'uniformité des intérêts qui entraînait l'adhésion au système Etat-clan et dévoilant la hiérarchie sociale qu'il favorise. Les chefs existants n'ont plus la même légitimité et n'incarnent plus de façon unanime l'honneur des familles mais plutôt leur collusion avec un système qui n'intègre plus les intérêts de tous de façon satisfaisante. Pour certains, ils ont failli, de ce fait, à la représentation politique du groupe et ne peuvent plus échapper au débat, à la confrontation avec les mécontents qui cher-

chent à instaurer le débat d'idées par delà leurs propres comportements claniques et leurs intérêts familiaux pour instaurer un autre modèle d'existence en Corse plus conforme aux intérêts de la majorité. Il n'est pas rare, désormais, de voir dans une même famille des jeunes voter contre leur père, braver la loi du groupe et tenter d'imposer leur vision des choses en prenant appui sur un mouvement organisé.

Médiatisation, mobilisations de masse, pratiques culturelles de réidentification à l'histoire des familles et des événements occultés par l'historiographie officielle, pratiques clandestines et violentes sont autant de nouvelles pratiques politiques utilisées par les opposants au système clanique qui prennent l'étiquette régionaliste à partir des années 60, nationaliste après 1975 et se construisent ainsi un nouveau cadre de référence idéologique. Ce dernier ne mettra pas moins de trente ans pour obtenir un début de légitimation repérable à partir des décomptes électoraux dans une partie significative de la population insulaire (de 12 à 15%).

II – Impact politique du régionalisme et du nationalisme populaire

2. Ancrage politico idéologique du régionalisme insulaire

Si, donc, le système clan-Etat constitue le plan le plus visible du champ politique corse, il n'en a pas moins toujours existé un autre plan, occulté mais toujours latent et prêt à réémerger sur le devant de la scène chaque fois qu'une brèche s'ouvrit dans ce système sous l'effet de trop grandes tensions sociales, notamment à certaines périodes historiques décrites dans le précédent article : au 14^{ème}, pendant la révolution communale contre le système féodal qui instaura le régime de "la Terra di cumunu", pendant la Révolution de Corse contre la domination génoise qui a duré de 1729 à 1755 et s'est résolue par l'édification d'un Etat corse indépendant conduit par Pascal Paoli, sous la Révolution française, en 1793, au moment où P. Paoli dut s'exiler après avoir été réhabilité dans l'île aux premières heures de 1789. Le XIX^{ème} siècle voit réémerger ce courant à plusieurs reprises sous différentes formes

après les ruptures démographiques des grandes guerres qui achèvent la déstructuration d'une économie agropastorale, à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème}. Cette période voit la naissance d'un courant culturel et politique autonomiste qui se donne pour objectif d'alerter l'opinion sur l'état de dégradation et de misère où la Corse se trouve plongée depuis la constitution de l'Empire colonial français. Ce courant jette les bases de la pensée régionaliste corse, nouveau cadre de référence idéologique que reprendront à leur compte les régionalistes des années 60 pour construire le leur.

Si donc, cette troisième force qualifiée à différentes époques de girondine ou de paoliste, d'autonomiste, de régionaliste ou de nationaliste aujourd'hui, n'a pu facilement s'exprimer entre les tenailles du système clan-Etat, elle n'en a pas moins, cependant, marqué l'imaginaire insulaire et l'histoire politique de l'île à travers ses tentatives multiples de réalisation : certaines pratiques politiques de consultation populaire observables dans les années 70 autour des principaux problèmes de l'île (les consultes) en sont directement issues. Certaines familles et certains lieux où des événements historiques marquants se sont déroulés, perpétuent cet héritage, prêt à être remobilisé le moment venu.

Ceci explique que les tentatives toujours renaissantes de protestation populaire à l'échelle de l'île contre l'Etat et ses relais locaux trouvent selon les conjonctures un ancrage et une légitimité plus ou moins grande dans le terreau insulaire.

Ceci complexifie la configuration politique décrite à travers le modèle bipartite dominant : cette troisième force s'est toujours reconstituée quand l'alliance Etat-clan et donc les mécanismes d'intégration clanique ne servaient plus les intérêts de la majorité ou marginalisaient des bénéficiaires de cette alliance un trop grand nombre de familles. Ce fut le cas dans les années 60-70 avec les débuts de la modernisation économique qui accrut de façon importante les ressources de l'île, pas toujours au bénéfice d'une majorité.

Si l'on compare le contexte politique des années 60 avec celui des années 80-88, on s'aperçoit que cette troisième composante politique existe désormais dans les décomptes électoraux même si sa traduction électorale est encore faible et masquée par les phénomènes de fraude. Elle est représentée à tous les niveaux institutionnels : régional, départemental et communal. Sa dernière percée aux municipales de mars 1989 dans les trois citadelles du

clan, Bastia, Ajaccio et Porto Vecchio où le maire fut pour la première fois en ballottage, est la plus spectaculaire⁴.

Par quels mécanismes cette troisième force a-t-elle pu se constituer et quelle peut être son incidence sur la vie politique insulaire actuelle?

3. Processus de mobilisation politique et délégitimation du système Etat-clan

Pour se constituer comme force politique dans un champ si fortement structuré, il fallait avant tout casser le bipartisme, délégitimer l'affiliation obligée au "partitu" (mot local que nous traduisons par clan), faire en sorte qu'une majorité puisse se dégager du système clientélaire (c'est-à-dire arriver à survivre sans dépendre du seul clan ni de l'Etat dont les subsides transitent par le clan et le système administratif bien souvent à sa dévotion), en fait se constituer en force concurrente remplissant les mêmes fonctions fondamentales pour la reproduction de la communauté insulaire.

Le discours régionaliste des années 70, progressivement construit par certains noyaux militants de la diaspora à partir de groupements aux statuts divers⁵ joua encore faiblement un rôle de délégitimation et de rassembleur. Il s'agit d'un discours développementaliste qui s'inscrit contre l'inopérationalité économique des pratiques clanistes et contre l'Etat gaullien désireux d'imposer ses vues autoritaires sur la Corse (projet de base nucléaire de l'Argentella en 1960 et de schéma d'aménagement en 1971). Il connaît une diffusion plus large à la faveur des mouvements sociaux qui se sont développés contre les projets gaulliens des années 60 et 70 car il trouve alors un écho favorable, une congruence dans certains noyaux de la population désireux de leur opposer un autre modèle de développement aux retombées plus locales.

A ce discours dont on suit la progressive élaboration à travers les écrits des différentes organisations qui ont vu le jour au cœur de ces mouvements se sont adjointes de nouvelles pratiques caractéristiques des mouvements sociaux modernes : pratiques de mobilisation de masse utilisant la médiatisation en particulier pour dénoncer les pratiques claniques et étatiques, réclamer la moralisation de la vie publique alors que les pratiques claniques sont plus secrètes, familialement ritualisées et très peu médiatiques. Les régionalistes ont

pris le parti d'informer le plus largement, de donner un récit globalisant des problèmes de la Corse, d'agir collectivement contre des décisions étatiques jugées menaçantes pour l'avenir de l'île, en ayant recours soit à des consultations larges ou consultes (tradition des assemblées de "pieve" (vallées) soit à l'action violente et clandestine (occupation de terres, plasticages). La violence politique en Corse n'est certes pas nouvelle : elle a cependant pris ici une forme assez spécifique dans la mesure où elle évite systématiquement la mort d'homme pour ne toucher que des cibles matérielles symboliques (banques, administrations, lots de colons pieds noirs, etc.)

Une des pratiques stratégiques importantes fut également l'action culturelle, menée parallèlement à la lutte économique et politique. Elle visa à re-baliser le champ de l'identité collective négativisée par l'idéologie dominante nationale et à faire admettre l'idée que la Corse pouvait prétendre à un avenir économique viable et à un développement respectueux de sa culture et de son environnement. Pour cela, il fallait au préalable réhabiliter la culture insulaire, sa langue, son histoire par le biais d'associations culturelles et la création d'une université d'été où viendraient se produire tous les intellectuels corses parties prenantes de ce projet. L'université donna l'impulsion à la recherche historique et linguistique qui n'a cessé depuis d'enrichir la connaissance de la culture locale.

Les données tirées de ces recherches ont régulièrement alimenté un courant de pensée soucieux de fonder ses revendications démocratiques sur des traditions anciennes⁶.

Par leur action multidimensionnelle, les régionalistes témoignaient d'une volonté modernisatrice et emboîtaient le pas aux réformateurs de l'Etat qui voulaient promouvoir la région.

Ils s'affirmaient en technocrates de la modernisation, capables de promouvoir des projets à l'échelle de l'île face à des élus dont le mode d'intervention était, selon eux, de contrer toute initiative planifiée trop contraignante qui les fassent modifier leur pratique de saupoudrage clientélaire et d'exercice partisan du pouvoir.

L'échec des tentatives de régionalisation de la réforme de 1972 obligea cependant les leaders régionalistes à ne plus privilégier l'approche institutionnelle.

Le contexte change brutalement après les affrontements violents qui opposent les forces de l'ordre au leader charismatique le plus populaire du mouvement régionaliste lors de l'Affaire de fraude viticole d'Aléria en 1975. L'événement marque un tournant important dans la vie politique insulaire et surtout dans la conscience collective. Edmond Siméoni, qui incarnait et incarne encore fortement l'idéal démocratique des régionalistes et des générations qui le suivirent à ce moment-là (on pourrait dire "le peuple" plus bastiais qu'ajaccien de petits artisans, hôteliers, entrepreneurs et commerçants, de ruraux modernistes, de jeunes en mal d'avenir) est emprisonné. La stratégie des nouvelles organisations politiques qui se créent après l'événement, les unes légales, les autres clandestines, fut de montrer la collusion des intérêts de l'Etat et des clans, de dénoncer "la situation coloniale" de la Corse et de construire une lutte de libération nationale d'inspiration tiers-mondiste.

Le discours nationaliste opère, dès cette époque, une rupture symbolique avec l'Etat et lui retire peu à peu, dans les générations jeunes notamment, le monopole de la vision du monde.

Il lui en substitue une autre créatrice d'identité collective nationale. Il en puise la légitimité dans l'histoire politique et culturelle de l'île, en particulier, dans l'histoire de la période paoliste de constitution nationale qui incarne les idéaux de liberté et d'égalité dans l'imaginaire corse. Celle-ci fut redécouverte à la faveur du mouvement culturel qui s'affirme de plus en plus après 1975 dans les fragments jeunes de la société, de retour au pays pour la plupart, et souvent éduqués sur le continent. Sous l'impulsion des nouveaux paradigmes antiétatiques et antiautoritaires du mouvement de mai, une nouvelle vision du monde, culturelle, sociale et philosophique arrive donc en Corse par la diaspora jeune et donne progressivement une impulsion anti autoritaire et anti étatique au régionalisme jusque-là très timide sur ce plan. Une frange jeune radicalisée, encore très minoritaire, s'en détache et fonde ses propres mouvements, le Partitu Populare Corsu et l'Associu di i Patrioti Corsi. Certaines parties de la jeunesse corse, moins sensibles à ces thèmes, vont venir au nationalisme par l'Action Régionaliste Corse animé par les frères Simeoni et se trouver plus en phase avec la population corse, très peu touchée dans son ensemble par le mouvement de Mai dans lequel elle ne se reconnaît pas. Un mouvement clandestin se forme en 1976, le F. L. N. C. (u Frunte di Libera-

zione nazionale di a Corsica), vraisemblablement issu de ces différentes composantes idéologiques.

4. Nouveaux paradigmes du mouvement social

Dès lors sont apparus de nouveaux éléments dans la configuration conflictuelle du système politique corse : le cadre politique institué va tendre à fusionner avec ce qui était non politique, entraînant une politisation nouvelle de la vie sociale. Il est difficile de mesurer ce changement aux seules échéances électorales car il déborde largement ce cadre et doit se lire dans la vie quotidienne, dans la conscience collective, dans l'affirmation d'une nouvelle identité peu visible dans les décomptes électoraux mais déjà sensible dans certains médias et dans certaines pratiques. N. Rossini fait bien ressortir cette dynamisation qui se réalise en marge des appareils politiques traditionnels. De nouveaux référents irriguent la société jeune, les anciens sont passés au crible de la critique ou revalorisés. Tout un mouvement de critique permanent libère des initiatives de toute sorte (artisanales, culturelles, agricoles).

Il s'instaure dans différents lieux : les associations, les foyers ruraux, etc. Les militants de cette cause tentent de s'imposer comme interlocuteurs sur tous les terrains.

On note, d'une façon générale, une moins grande passivité, un moins grand fatalisme, héritage vivace et désabusé de siècles de dépendance politique et de manque de confiance envers l'Etat.

Dans l'ensemble, la population a une plus grande capacité de mobilisation (mouvements sociaux activement suivis en 1973, 1982 et 1989, fort taux de participation à la préparation des élections régionales...), une capacité accrue d'organisation à des fins défensives et offensives : pour protéger son mode d'être des réductions modernisatrices, son patrimoine foncier d'une emprise trop forte des groupes financiers ou des magnats du tourisme, sa culture de la disparition.... La capacité créatrice en matière musicale est notamment spectaculaire pour une population corse autochtone qui ne fait pas plus de 140 000 habitants. Des modèles de rapports sociaux plus égalitaires et plus conviviaux, inspirés des traditions populaires locales, sont proposés à l'expé-

rimentation (coopératives de production, association de producteurs, scoop, hôtellerie familiale). A la déstructuration et à l'anomie, une fraction de plus en plus large de la société corse semble vouloir répondre par le renouveau communautaire, à la dérégulation par la violence politique stratégique, à l'homogénéisation culturelle transnationale par une identité culturelle repensée pour les besoins du présent.

Les nouveaux paradigmes du mouvement social contemporain de cette période vont affecter, ainsi, la Corse de façon spécifique. Ils vont nourrir avant tout la contestation des formes de la modernisation : protestation d'émancipation de la tutelle étatique au nom des droits de l'homme (droit à l'identité culturelle régionale, à la dignité, à l'autonomie politique, à la démocratie et au développement). On rejettera les formes de développement proposées par l'Etat au nom des valeurs locales du droit des Corses à disposer de leurs terres pour leurs besoins propres, de l'homme corse à préserver son identité que lui enlève une société entièrement tournée vers la consommation, de son amour pour la nature de son pays qu'il entend protéger de la dégradation, etc.

Protestation écologique, féministe, anti autoritaire et "anti coloniale" vont nourrir surtout dans la population jeune le mouvement de délégitimation de l'Etat et de ses relais claniques au point que l'Etat sera obligé de faire des propositions spécifiques devant le durcissement des positions nationalistes clandestines et la capacité de mobilisation grandissante des partis nationalistes légaux dans les années 80.

5. Le nouveau champ institutionnel

En 1982, le gouvernement octroie le Statut Particulier de la Corse élaboré par les socialistes corses après 1975. Celui-ci précède les lois de décentralisation. Les concessions accordées alors au plan culturel notamment sont rapidement étendues aux autres régions. Ce Statut voit ainsi sa portée politique restreinte. Les clans, soucieux de ne pas se laisser désaisir de leur pouvoir, interviennent pour réduire la spécificité et l'autonomie de l'institution régionale par rapport aux départements qui sont leurs fiefs privilégiés. C'est là toute l'ambiguïté d'une réforme qui restreint théoriquement le rôle de l'E-

tat au profit des élus locaux et régionaux et renforce en fait le pouvoir des clans malgré l'amélioration de la représentativité démocratique créée par le vote à la proportionnelle. La mise en oeuvre du potentiel démocratique du texte dépendait essentiellement du rapport de force que les minorités politiques pouvaient créer en s'alliant entre elles⁶.

Après un premier temps d'incertitude lié à la mise en oeuvre de la réforme, les clanistes livrent un combat sans merci aux nouveaux venus sur la scène politique (en 1982, les autonomistes obtiennent 15% des voix⁷). Le rôle de ces derniers, important au début du processus de décentralisation, s'est vu progressivement rogné par les clanistes ressoudés autour d'un bipartisme vigilant et sans concession. Les clans vont combattre tous les acquis de leurs adversaires un à un : lutte contre la médiatisation de l'information qui élargissait le champ de conscience de leur clientèle et accentuait le danger de leur délégitimation, lutte contre les associations porteuses de dynamisme économique et culturel, contre les mesures prises à l'Assemblée de Corse de 1983 en faveur de la langue et de la culture corse.⁸ Leur riposte est d'autant plus énergique que les nationalistes ne sont pas les seuls menaces à leurs prérogatives : une nouvelle classe politique transnationalisée, entreprenante et puissante économiquement est rentrée à l'Assemblée de Corse à la faveur des élections régionales sur un programme résolument moderniste : ces nouveaux acteurs prônent la modernisation des structures étatiques, l'élaboration d'un nouveau partenariat national et européen propre à produire un décollage économique impulsé par les aides européennes et ne s'embarrassent plus de polémiques identitaires franco françaises initiées par le Front National en Corse.

Aujourd'hui, le caractère ambivalent des nouvelles institutions, a plusieurs incidences : c'est hors d'elles, par "nécessité fonctionnelle" (C. OFFE)⁹ et en leur sein que les contestataires tentent d'exercer leur action politique.

En leur sein, les organisations nationalistes ont adopté, en effet, une stratégie institutionnelle offensive sous la pression de leur base et après l'échec des leaders historiques du mouvement régionaliste au sein de l'Assemblée régionale de 1983.

Désormais présents dans toutes les campagnes électorales, au sein d'une organisation unitaire "Unità naziunalista" qui préserve la diversité des tendances (Union du Peuple Corse, dirigé par un des frères Simeoni et la

Cuncolta, tendance nationaliste plus radicale), les représentants des différents courants sont entrés dans les principales instances de la vie politique : ils ont une centaine d'élus dans les petites municipalités rurales qui ont préconisé des listes d'ouvertures sous la pression des jeunes et, depuis les dernières élections, dans les deux plus grandes villes, ainsi que trois élus dans l'Assemblée de Corse et des leaders historiques dans les différents offices.

Ces derniers ont-ils réussi à échapper aux comportements clientélistes, à la personnalisation du pouvoir? Ce sont des questions que l'on peut se poser aujourd'hui. Rien n'est moins évident. L'observation de quelques années d'expérience de pouvoir de "ces néophytes en politique institutionnelle" laisse penser que la logique clanique dominante semble entraîner ceux qui lui résistent à l'échec politique et incite ses adversaires à se doter d'une structure de groupe suffisamment puissante pour la combattre sur son propre terrain. La proposition de G. Lenclud semble toujours vraie d'un monde divisé en alliés et ennemis même si la bipolarité de ces deux partis est de plus en plus brouillée par le fractionnement actuel des alliés d'un même ensemble. Les clanistes livrent une guerre permanente à tous leurs adversaires jusque dans les replis insoupçonnés de la vie sociale. Lutter contre eux contraint à une vigilance sans relâche pour gagner sur leur terrain ; non sans risque de basculement dans la même logique car il est difficile de lutter contre une "modalité de la vie en commun" si fortement inscrite dans le contexte insulaire. Comment transformer une modalité de la vie en commun qui assure de telles fonctions de protection et de reproduction matérielle et sociale face à un pouvoir d'Etat puissant et étranger sinon par la conquête du pouvoir politique et des leviers de commande économiques et sociaux en assignant d'autres exigences collectives aux conditions de cette survie et de cette protection telles que : survivre et s'insérer économiquement par d'autres moyens que l'assistance ou la dépendance à l'égard des clans fondée traditionnellement sur l'ignorance, le manque de formation technique et l'habitude de s'en remettre pour tous les actes de la vie publique quotidienne au "chef" politique, préserver sa dignité et son identité culturelle, créer un rapport de force suffisant pour ne pas se laisser dominer à tous les niveaux de la vie professionnelle et civique... Ces propositions constituent l'essentiel du programme des nationalistes qui est en fait un programme de modernisation des manières de faire de la politique et des représentations de celle-ci.

C'est à la réalisation de celui-ci que se sont employées, sans relâche, depuis quelques années les différentes organisations nationalistes, chacune dans un secteur particulier, la culture, le domaine social avec la création du Syndicat des Travailleurs Corses, l'agriculture avec le Syndicat Corse de l'Agriculture, les artisans avec la Fédération Corse du Commerce et de l'Artisanat, l'éducation avec le Syndicat Corse de l'enseignement, etc. Leur but était de promouvoir une nouvelle dynamique collective capable de créer un rapport de force suffisant avec l'Etat et les clans pour imposer des orientations plus conformes aux aspirations populaires de la société corse et favoriser une meilleure insertion économique de ses fractions les plus précarisées (employés du tertiaire privé, jeunes, etc.). Cette dynamique a porté ses fruits : beaucoup de leaders, notamment agricoles, ont conquis les leviers décisionnels de haute lutte pour se retrouver dans les mêmes positions de fonctionnement partisan du pouvoir que leurs adversaires d'hier...

Aussi, bien que cette dynamique revendicative se soit renforcée ces dernières années et ait apporté de nouvelles forces à ces initiatives, les forces qu'elles regroupent plafonnent aujourd'hui autour de 12% (municipales de Bastia en 1990) et incarnent de moins en moins un changement politique crédible ni même un rempart aux abus tels que pouvait le prétendre l'émanation militaire de leur organisation légale, le FLNC, il y a quelques années¹⁰. Il s'agit majoritairement de jeunes plus ou moins insérés dans la production dont le vote est un signe de protestation contre un système qui les précarise ou leur donne peu de chances de s'insérer dans des conditions satisfaisant leur niveau d'exigences actuel (non seulement de participation à la consommation mais aussi exigences de droit au travail, de justice sociale, de démocratie, etc.).

La majorité des Corses ne semble donc prête ni à abandonner le pragmatisme ancestral qui l'a rendue régimiste ni les comportements claniques qui façonnent profondément son mode d'être. On ne sort pas facilement d'une situation d'assisté surtout quand celle-ci a façonné vos comportements profonds et habitué à des expédients économiquement satisfaisants dans de nombreux cas. L'échec de la création d'un appareil de production sain sur lequel se fondaient les espoirs de redressement collectif des régionalistes et des nationalistes des années 60 en jouant la carte du développement ne fait que renforcer le sentiment que le clan, par son mode de fonctionnement "pervers" mais protecteur est la seule alternative éprouvée à la situation actuelle. De

nombreux Corses ont sacrifié leur liberté et leur formation pour rester vivre en Corse. Ils sont donc plus que jamais dépendants des clans pour l'emploi. Certains "se débrouillent" mieux que d'autres. La redistribution cilenténaire est loin d'être identique selon la position que l'on occupe dans l'échelle sociale, selon que l'on est de telle ou telle famille, etc. Une majorité reste ainsi repliée sur un clan surprotecteur et doté de moyens accrus par la décentralisation. Ces moyens servent avant tout les intérêts des familles qui ont accès aux leviers économiques et aux mécanismes de redistribution étatique puis ceux de leur clientèle. Une fraction de la population et surtout de la jeunesse maintient la tradition en raison des avantages que ce système de redistribution spécifique offre face aux difficultés d'insertion économique actuelles et malgré la délégitimation des élus qu'ils partagent le plus souvent. Cette fraction est comme en attente d'autres structures politiques et de nouveaux chefs qui prendraient en charge l'avenir de l'île.

La relève assurée par les clanistes au pouvoir depuis trente ans incarne une des alternatives possibles : un clanisme rénové porté par des "héritiers" d'un savoir-faire politique éprouvé dans lequel se retrouve l'ancienne population rurale restée dans ses villages ou transplantée dans les agglomérations urbaines. Cependant, pour ces héritiers formés aux appareils technocratiques de l'administration française (E. N. A., Polytechnique, etc.), moderniser la vie politique et économique corse n'est pas une tâche aisée quand on doit aussi concilier "les affaires de famille" : protéger les intérêts acquis de sa famille et des clients fidèles, garder le contrôle sur tous les leviers de commande de l'île obtenu à la faveur de la modernisation économique et technobureaucratique, s'assurer sinon le contrôle du moins des alliées dans les nouveaux secteurs porteurs, de plus en plus tenus en main par une nouvelle couche d'entrepreneurs bien armés économiquement mais pas encore maîtres de l'appareil politique. Leur forte intégration dans les sphères les plus élevées de la vie politique nationale les met souvent en contradiction avec les options de plus en plus régionalistes et européennes d'un nombre croissant de leurs électeurs et de leurs alliés politiques.

De ce fait, la nouvelle couche montante qui a progressivement bâti son pouvoir financier sur la modernisation économique de l'île durant les quinze dernières années (dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de la

distribution notamment) a tendance à incarner davantage un avenir politique de la Corse.

Son ascension politique s'est faite à la faveur de la décentralisation. Elle a investi l'Assemblée de Corse dans l'espace de trois élections régionales. Son atout consiste en son pouvoir de séduction de la jeunesse urbaine fondé sur sa capacité de réalisation économique concrète, un discours pragmatique tourné vers l'emploi, la modernité, le dialogue privilégié avec les instances supranationales et une nouvelle conception de l'action étatique (partenariat économique où l'Etat rentabilise ses investissements au lieu d'engager à l'infini des fonds perdus dans le système d'assistanat). L'ouverture des frontières favorise ses alliances avec des homologues italiens et européens.

Certaines de ses pratiques politiques et culturelles, qui ne sont pas très éloignées de celles des clanistes traditionnels, trouvent en Corse un terrain favorable. Parfois inquiétantes par leur appui sur des réseaux transnationaux non contrôlables, ces pratiques sont aussi symboliques de nouvelles formes de dépendance économiques et politiques qui touchent aujourd'hui nombre de pays sous-industrialisés ou non. Elles incarnent, semble-t-il, le dynamisme politico-économique d'une Italie du Nord démocrate-chrétienne en pleine expansion sur la scène européenne et sont donc capables de séduire ceux qui poursuivent le rêve d'une Corse dynamique économiquement, plus maîtresse de ses décisions politiquement et retrouvant une insertion culturelle au centre d'un ensemble régional méditerranéen. La volonté de ses leaders de dialoguer avec les instances nationalistes, même les plus radicales au plan politique et social, et de leur concéder quelques avancées sur ces deux plans n'est pas non plus le moindre de ses atouts.

III — Transmutation de l'invariant historique clanique

6. La société contre l'Etat et face à l'Europe

Ce dernier chapitre fait le point des rapports entre clan, Etat et mouvements sociaux dans ce contexte de construction européenne qui connaît

une accélération des processus de recomposition spatiale, sociale et politique.

Le dernier mouvement de protestation qui a embrasé l'île au printemps 1989 nous introduit de façon magistrale à cette période car il dévoile l'état exact des forces en présence et nous permet d'explorer plus avant leur configuration. On y voit, en effet, opérer de façon différenciée les groupes déjà cités et de nouveaux acteurs, notamment, les organisations syndicales : celles, traditionnelles, qui vont prendre en charge les revendications avancées par les syndicats des fonctionnaires en grève contre la vie chère en mars 1989, les socio-professionnels les plus touchés dans leur activité par le conflit et regroupés en collectif et une nouvelle organisation syndicale émanant du mouvement nationaliste, le Syndicat des Travailleurs Corses.

Le mouvement de grève des fonctionnaires du printemps 89 tire ses origines du profond malaise social et économique général qui touche la fonction publique en Corse de façon spécifique : celle-ci compte, en effet, beaucoup de petits salaires sans grandes perspectives de carrière, faute de formation ou de mobilité. Elle est, par ailleurs, un des principaux pourvoyeurs d'emplois en Corse. L'inflation qui érode le pouvoir d'achat de ses agents influe directement sur le secteur tertiaire dont le dynamisme provient largement de cette masse monétaire d'origine publique.

La crise qui l'atteint touche ainsi une très large portion de la population.

L'origine du mouvement est aussi politique. Pour les syndicalistes corses de la CGT des PTT qui relancent peu avant les municipales un conflit engagé depuis l'automne, il s'agit de réaffirmer localement leur vocation de défense des travailleurs et leur légitimité dans les discussions avec le pouvoir socialiste qui semble privilégier les interlocuteurs nationalistes, dans cette période de redéfinition de la place de la Corse sur la scène européenne¹¹. Autant les syndicalistes de la CGT que les membres du Parti communiste local semblaient en effet emportés, ces dernières années, par la vague de délégitimation générale des instances dirigeantes locales. Au point que l'on ait pu parler de "l'enclanification" de leurs structures respectives, tant syndicales que politiques ; phénomène qui apparaît dans la logique d'évolution de ce type de structure qui érode son potentiel révolutionnaire originel dans l'institutionnalisation, l'épreuve du pouvoir et la confrontation avec les structures

combattues initialement. Ce phénomène a été signalé aujourd'hui à propos des structures nationalistes. Il est patent chez les communistes nord de l'île après plus de vingt ans de collaboration gestionnaire au sein de la mairie de Bastia et du conseil général de la Corse du nord contrôlé par le clan qui porte l'étiquette "radicale de gauche", bien que les intéressés s'en défendent et ne cessent de réaffirmer leur volonté de lutte pour la défense de la démocratie, illustrant parfaitement la capacité des structures claniques d'intégrer un discours idéologique spécifique ou mimétique et de le faire fonctionner avec des pratiques et selon des ressorts politiques propres à l'île.¹²

Cette grève va bousculer cet ordre par trop réglé et le régénérer en quelque sorte : il s'agissait, en effet, pour les travailleurs regroupés dans ces instances, de reprendre la parole et de manifester leur lassitude devant la polarisation extrême des débats politiques autour du nationalisme et de la violence depuis de nombreuses années. Ces débats reléguaient au second plan les questions sociales et ne prenaient plus en compte la dégradation des conditions de vie de la majorité de la population laborieuse. Elle ne permettait pas non plus de larges confrontations sur l'avenir incertain de l'île. Or, la concertation qui s'ouvrait avec le gouvernement, depuis la trêve de la violence en 1988, semblait exclure ce type de problème pour aborder des perspectives à plus long terme, notamment avec le patronat local nationaliste, y compris¹³.

Les travailleurs du secteur public, un des plus importants secteur d'activité de l'île avec ses 12000 fonctionnaires d'Etat et ses quelques 10000 fonctionnaires territoriaux constituaient un terrain d'action privilégié du fait de la forte implantation syndicale dans ce secteur. Le conflit fut lancé sur la revendication d'une prime de 1000F par ménage plus 300f par enfants à charge, comme au plan national. Baptisée "prime d'insularité" pour concerner davantage les insulaires, celle-ci avait pour vocation d'aligner certains salaires de la fonction publique sur ceux d'organismes publics ou parapublics qui bénéficiaient déjà d'une prime. La masse silencieuse des salariés du secteur public trouvait là l'occasion d'exprimer son malaise social. Par ailleurs, pour certains fonctionnaires étroitement liés au clan par leurs fonctions, l'occasion était également bonne de faire diversion et de mettre un temps d'arrêt à la campagne gouvernementale en faveur de la moralisation de la vie publique qui risquait de menacer leurs prérogatives

Le mouvement fut ainsi lancé presque simultanément par la CGT et par FO, bien implanté également dans la fonction publique dans des couches souvent plus conservatrices : le mouvement englobait donc la majorité du secteur public, toutes tendances de parti ou de clan confondues. Pour l'heure, ces différentes instances démontraient leur capacité de mobilisation collective des travailleurs face aux nationalistes.

Le mouvement de protestation va s'étendre rapidement à toute la fonction publique et à tous les syndicats sauf un : le Syndicat des Travailleurs Corses, créé par les nationalistes en 1984.

Devenu en cinq ans, la troisième force syndicale de l'île, il est surtout implanté dans le secteur privé et animé par des militants jeunes, recrutés majoritairement dans le tertiaire urbain. Le salarié corse de ce secteur est aujourd'hui sans doute le plus désarmé face au petit patronat local qui tourne sur des marges de manoeuvre étroites. Pour le STC, la revendication d'une prime est inadéquate. Elle ne résoud rien et risque d'aggraver la disparité entre le secteur public et le secteur privé. Il en refuse le principe pour avancer la revendication d'une solution globale qui prenne à bras le corps les problèmes de l'île, stratégie qu'appuyera le gouvernement.

L'unité d'action entre la CGT et les autres syndicats (FO, CFDT, CGC, etc.) au sein d'une intersyndicale qui a joué le rôle de collectif, a pu surprendre. Elle est indicative d'un mouvement de protestation massif qui va déborder le cadre des organisations syndicales et des structures claniques. Les différents acteurs du conflit vont se découvrir dans l'action des points communs et donc une capacité d'organisation collective nouvelle. De nouveaux leaders jeunes vont émerger à cette occasion. Certains vont puiser dans leurs propres expériences de lutte (organisation exemplaire pendant la Résistance et les nombreuses luttes sociales menées depuis), mais aussi dans celle des nationalistes dont ils cherchent à se démarquer par l'adoption de toutes autres pratiques dans une surenchère démocratique (stratégie non violente visant à rassembler, assemblées multiples et ouvertes le plus souvent d'ailleurs imposées par la base, atmosphère de fête, etc.). Ils mobiliseront, de ce fait, dans de nouvelles couches de la population, jusque-là en retrait et peu habituées aux contraintes des mots d'ordre syndicaux.

Spectateur au départ, d'un mouvement qu'il n'avait pas déclenché, le STC a, quant à lui, rallié celui-ci avec sa propre stratégie pour faire avancer

ses idées, liant la marginalisation économique et l'inflation galopante au mode de gestion étatique.

Les efforts du mouvement nationaliste et autonomiste (tendance E. Si-meoni qui crée des collectifs avec les socio-professionnels) pour ne pas se couper des grévistes, leurs propres actions cumulées avec celles des autres syndicats (occupation des locaux administratifs, divulgation publique des dossiers...) vont accélérer la dynamique enclanchée et éviter qu'elle ne s'enlise dans un affrontement fratricide. La solidarité exemplaire de la population à l'égard des grévistes, malgré les aspects quelque peu suicidaires, anarchisants et inconfortables de cette grève, laisse penser que le message fut entendu et l'événement vécu comme un moment très fort de prise de conscience collective d'une situation de malaise général.

Il est intéressant de noter que bien des grévistes, toutes tendances confondues, vont nourrir une indignation ouverte contre l'Etat, se rapprochant des positions nationalistes à leur corps défendant. Malgré les divergences idéologiques exprimées, chacun se sentait soudain prisonnier des mêmes effets pervers des mécanismes d'une société assistée et solidaire des autres Corses contre Paris. Même les sections syndicales locales tinrent à marquer leurs distances par rapport à leur centrale nationale, affirmant leur volonté de négocier seules ce conflit qui les concernaient en tant que fonctionnaires de la fonction publique en Corse. Cette solidarité exprimait une volonté de plus en plus affirmée de cohésion pour faire face à la crise sociale et à l'Etat, rendu responsable de cette situation.

Celle-ci paraissait à ce point dégradée et inquiétante dans la perspective de l'intégration européenne de 1993 que s'est exprimée, durant la grève, une volonté de réconciliation et d'assainissement de la vie publique pour y faire face. "La prime" semble avoir joué le rôle de prétexte mobilisateur à un moment donné car elle apparaissait comme le seul dénominateur commun sur lequel pouvaient se rejoindre une très large catégorie de salariés du public et du privé confrontés à la même dégradation de leur niveau de vie. Au plus fort de la grève, le mouvement déclenché a, donc, par son ampleur, largement dépassé les visées politiciennes de certains de ses initiateurs pour prendre un moment la dimension d'une véritable mouvement social de type soixante huitard à l'échelle de l'île.

Un tel mouvement ne peut se comprendre que si on le resitue dans la continuité historique décrite. Il n'a également d'importance que s'il est perçu comme tel dans les cadres culturels de la société d'où il surgit et qui construit son sens dans l'action elle-même.

Dans les rencontres quotidiennes de ces trois mois de mise entre parenthèse du monde du travail et du monde extérieur en général, les habitants ont abordé pêle-mêle tous les problèmes de leur société, les uns décidés à faire un grand chambardement, les autres essayant de refermer le couvercle ainsi dangereusement soulevé. La solidarité des forces nationalistes à l'égard de ce mouvement, malgré leurs réticences politiques de départ, et le rôle de modérateur qu'ils ont joué pour éviter l'affrontement avec les socio-professionnels, témoignent de l'importance de l'apprentissage politique réalisé ces trente dernières années. Ils révèlent une maturité politique insoupçonnable, il y a quelques années, et une capacité de réflexivité plus grande.

Une autre lecture peut aussi être faite de ce rôle de modérateur de l'expression des contradictions entre les différents groupes d'intérêts : la position des nationalistes d'abord en retrait de la grève et en faveur d'une solution globale reprise stratégiquement par le gouvernement pour faire avancer son propre plan de réforme, n'a pas satisfait un certain nombre de salariés au sein du mouvement, notamment ceux du secteur privé. Ils ne manqueront pas d'emboîter le pas aux grévistes du secteur public dans les mois qui suivirent la grève. Le STC dut les soutenir dans le privé où il est majoritairement implanté à l'encontre du patronat local, partisan d'une solution globale dont il espérait tirer avantage à long terme (sur le plan de l'investissement, de la fiscalité, etc.). En insistant sur le problème social lié à la baisse du pouvoir d'achat de la masse des salariés considérés traditionnellement comme des privilégiés en Corse, les centrales syndicales avaient obligé l'ensemble de l'île à se définir en fonction de sa place dans le système économique, de son identité sociale et non plus en terme de parenté, d'affiliation clanique ou autres appartenances collectives nationalistes (corses ou françaises) comme c'était le cas jusqu'alors. De nouveaux clivages sociaux apparaissaient de ce fait : d'un côté les salariés de tous secteurs, de l'autre essentiellement les entrepreneurs du tertiaire, entre les deux, le petit commerce en état de précarisation croissante. A l'automne 89, une branche sudiste se détachait de la Cuncolta à peu près sur cette ligne de partage et fondait l'ANC¹⁴. Parallèlement, les instances sudistes

du parti communiste affirmaient des tendances rénovatrices proches de leurs homologues italiens et sardes, engagés dans un combat parallèle pour le développement énergétique de leur île¹⁵. Pour la première fois depuis l'après-guerre, le mouvement syndical et politique d'obédience communiste semblait s'être "décentré", intégrant plus largement la dimension corse comme par le passé, semble-t-il,¹⁶ fait impensable quelques années auparavant dans les rangs des communistes ni même des fonctionnaires. Un dialogue entre nationalistes et communistes pouvait dès lors s'amorcer, de ce fait, sur les grands dossiers.

La stratégie gouvernementale d'isolement médiatique des Corses, de mise en cause provocatrice par le Ministre du budget (accusation de détournement de l'argent de l'Etat) et d'octroi d'une indemnité symbolique de 30F à la délégation syndicale corse à Paris, vécue comme un outrage au cours du conflit, a entraîné une réprobation unanime à l'égard de l'Etat et de son gouvernement.

Par les formes qu'il a prises dans sa phase finale notamment, le mouvement des fonctionnaires a été aussi une révolte contre l'Etat et contre la majorité du corps politique institué qui se trouvait ainsi doublement délégitimé par l'Etat et par la population et accusé d'impuissance et de manque d'initiative face à l'Etat. Il eut ainsi pour effet d'accélérer les processus en cours, notamment la recomposition du champ politique et les projets de révision institutionnelle.

7. Réforme et recomposition politique

Pour terminer la grève et la faire oublier et préparer l'intégration européenne, "l'Etat" mis en accusation, va essayer de retrouver un consensus autour d'un certain nombre de propositions de réformes.

Dans un premier temps, le gouvernement tente de faire agréer des propositions du Ministère des finances, qui préconise un traitement non spécifique du problème corse (pas de sortie du droit commun, attention portée aux problèmes d'un point de vue strictement économiste, comme le souhaite la majorité de la classe politique traditionnelle, semble-t-il). Le rejet presque majoritaire de cette solution est un désaveu à son adresse : il amène le gou-

vernement à adopter à nouveau la stratégie inverse préconisée par le Ministre de l'intérieur, avant la grève : celle du traitement du problème corse dans sa spécificité culturelle et insulaire (sortie du droit commun, politique culturelle active, réforme institutionnelle visant à donner une autonomie interne). Destinées à retrouver des alliés et un consensus satisfaisant pour débloquer la situation, ces propositions vont de nouveau diviser la classe politique insulaire mais cette fois sur des lignes de démarcation claires : les partisans du statu quo, représentés par les deux principaux leaders de l'ancienne classe politique se sont exprimés dans "un front du refus" contre cette nouvelle stratégie. Élément nouveau, ce front se vide aujourd'hui au profit des partisans de l'autonomie que constituent, d'une part, la frange rénovatrice des différents partis du centre et de la majorité, voire maintenant de l'opposition libérale, prête à assumer des responsabilités économiques et politiques nouvelles ; d'autre part, l'essentiel des forces nationalistes en ordre dispersé : l'UPC séparé de la Cuncolta depuis les municipales de 1990, cherche un terrain d'entente avec les libéraux qui ont adopté ses principaux axes revendicatifs tout en essayant de reconstruire sa ligne stratégique au plan local avec les mouvements alternatifs verts et au plan international avec les autres mouvements autonomistes modérés ; les deux autres, ANC et Cuncolta,¹⁷ ont donné un avis favorable mais réservé sur un projet qui ne reconnaît pas encore la souveraineté du peuple corse. Mis à part le M.P.A. Ils n'apparaissent pas prêts à passer des compromis pragmatiques. Victimes en quelque sorte de leur succès, puisqu'il est dans la logique de leur mouvement de diffuser leurs idées dans la société corse, ils sont confrontés à la nécessité aujourd'hui de devenir des forces de proposition sur des projets de société concrets et réalistes pour rester des symboles de la régénération de la vie publique et des intérêts collectifs du "peuple corse". On sait aujourd'hui que ces projets sont en cours d'élaboration et de discussion au même titre que les autres.

Il semble, cependant, que ce front du refus d'un autre type ait du mal à représenter une alternative crédible et représentative de l'ensemble de la population. S'il est admis que l'on mette à l'actif du mouvement nationaliste la revitalisation politique en profondeur de la société insulaire, la reconstruction d'une identité régionale positive, la modification d'un rapport de force politique traditionnellement en faveur des seuls clans par l'introduction d'un tiers parti et de nouvelles pratiques politiques (organisationnelles, représen-

tatives, revendicatives), la population ne paraît pas prête à donner massivement aux nationalistes ses votes pour porter ses désirs de d'assainissement et de changement politique. Elle apparaît toujours en attente de nouveaux leaders et de nouvelles structures. Pour elle, ni les anciens clanistes ni les nationalistes, aujourd'hui divisés, ne lui semblent en mesure de les mettre en oeuvre. Si les divisions de ces derniers sont jugées, par certains, salutaires dans la mesure où elles permettent à chacun de clarifier ses positions hors de la nébuleuse de forces hétérogènes qui apparaissaient trop à la remorque des décisions d'un mouvement clandestin, pour la majorité, elles rendent l'identification plus facile avec les autres partis.

L'intégration de certains dans les institutions étatiques, dans des lieux de redistribution clientélaire ou dans des affaires commerciales avalise facilement ce type de critique. On ne peut méconnaître cependant l'expérience politique conséquente acquise par ces différentes forces durant ces vingt dernières années.

Tout se passe comme si chacun avait désormais sa place et sa fonction dans cet échiquier politique complexe : les élus ne peuvent plus reculer aujourd'hui l'échéance de la prise de responsabilité à laquelle semble les convier les nouvelles propositions gouvernementales faites sous les incitations insistantes de l'Europe. Ils se retrouvent dans leur majorité d'accord pour une révision critique du statut particulier dont la plupart ont pu juger des carences durant les huit ans écoulés (carences institutionnelles mais aussi financières). Le conflit a montré que la base revendicative n'était plus si minoritaire ni si facile à contrôler que par le passé et qu'elle pouvait se prendre en charge à l'encontre de ses leaders, si ceux-ci ne se montraient plus à la hauteur de leur tâche.

Est-ce à dire que le vieux clan est mort et que l'aube se lève sur un nouveau clan rénové qui aurait l'aval de l'Etat et de certaines franges nationalistes pour mettre en oeuvre un nouveau statut et un développement largement pris en charge par l'Europe?

A l'heure où se termine cet article, les réformes envisagées suscitent déjà de nombreux questionnements et certaines résistances contradictoires même parmi les partisans du changement. Le projet de réforme de la loi électorale visant à interdire le vote des Corses de l'extérieur comme palliatif à la fraude mobilise anciennes et nouvelles troupes, de même que le projet de ré-

forme fiscale visant à faire sortir la Corse de son inextricable situation foncière par l'abrogation des privilèges fiscaux indirects sur les droits de succession : deux réformes qui touchent de près les équilibres relationnels de l'île, son rapport aux exilés, à la racine du pouvoir de la classe politique régnante dans les zones rurales et son rapport à la terre mère, relativement protégée par les règles actuelles d'indivision favorisées par le statut fiscal en vigueur.

En s'engageant plus avant dans une politique manifeste de changement, l'Etat se voit aujourd'hui confronté aux aspects contradictoires d'une situation dont il a longtemps encouragé les différentes logiques : logique d'assistance et logique de développement sans parvenir à ce que la seconde prenne le pas sur l'autre.

En quête d'interlocuteurs qui porteraient un changement rendu nécessaire par le contexte transnational actuel, il se trouve aujourd'hui contraint à s'allier avec les forces politiques les plus représentatives de la région pour se maintenir comme interlocuteur privilégié auprès des instances européennes dont il garantit les investissements en Corse et la nature de l'aide publique. Il semble nécessaire, pour cela, d'engager une épreuve de force avec les instances du clan encore au pouvoir et, à travers eux, avec tout ce que le système d'assistance supportait à la fois dans ses bons et ses mauvais côtés.

Déstabilisé lui-même par le nouveau contexte de transnationalisation européenne, il est contraint de devenir le vecteur des nouveaux flux financiers européens dont il a charge, en tant qu'Etat, de garantir la destination tout en essayant de préserver ses intérêts d'Etat et de limiter, pour ce faire, la concurrence qui se joue aujourd'hui entre puissances européennes, dans cette zone du bassin méditerranéen par régions interposées. L'Italie vaticane et démocrate-chrétienne, est en voie de redevenir, comme par le passé, la grande puissance concurrente et d'attirer de plus en plus la Corse dans son orbite. Par l'essor économique de son nord et de ses ports et son intégration économique dans l'Europe centrale, elle devient le fer de lance de l'Europe des multinationales dans cette zone méditerranéenne et oblige les autres puissances comme la France à s'inscrire dans cette compétition.

A travers les transformations du champ politique corse, semblent s'exprimer ainsi la fin d'un monde et le début d'un autre dont les prémisses apparaissent dans le jeu des forces en interaction.

Le nationalisme a joué un rôle de ferment unificateur et modernisateur positif, dans ce champ de forces, en redonnant des bornes culturelles et sociales aux processus de modernisation pour rendre ceux-ci plus acceptables par une population fragilisée par sa déstructuration mais confortée dans ses traditions de lutte. Les militants communistes ont tenté de renforcer récemment ces bornes sociales qui avaient tendance à s'affaiblir dans le front nationaliste sous l'offensive d'une nouvelle classe politique liée au nouveau contexte transnational et pour laquelle l'idéologie nationaliste peut fournir le ciment nécessaire à son entreprise de réaménagement des rapports socio-économiques dans l'île.

Forte de ses traditions démocratiques revivifiées et de ses expériences d'organisations collectives nouvelles, la population paraît peut-être un peu mieux armée pour faire face aux recompositions de toutes sortes qui se préparent. Celles-ci seront-elles cependant assez fortes à la fois pour enrayer le processus de décomposition sociale observable avec une très forte accélération aujourd'hui¹⁸ et pour contrer les réflexes de peur qui ne manquent pas d'entraîner des attitudes conservatoires : peur de ceux qui redoutent le changement et se réfugient derrière l'immobilisme de leurs anciens leaders ou celle, d'une autre nature, que génèrent confusément, déjà, certains nouveaux venus sur la scène politique insulaire que l'on soupçonne d'avoir des liens avec le milieu italien. Vieux démon que cette force occulte qui a toujours eu plus ou moins d'implantation dans l'île et de liens avec le pouvoir politique¹⁹ mais que l'appât de gains considérables liés à un développement économique et touristique ramènerait en force sur les rivages corses? L'Etat, lui-même par certains côtés "illégal"²⁰, pourra-t-il encore jouer un rôle de protection à ce niveau, comme semble l'invoquer l'ancienne classe politique, ou ne fait-il que redoubler de sa propre logique politique les nouvelles contraintes qui pèseront sur l'île du fait des recompositions, sans prise effective sur les phénomènes transnationaux de "sicilianisation de la société corse"?

L'invocation du recours à l'Etat par l'ancienne classe politique contre "cet état de choses" fait apparaître celui-ci comme son dernier rempart. Elle est symbolique de leur articulation et de la menace de rupture qui pèse aujourd'hui sur elle. Le clan rénové, ne semble plus avoir besoin d'autant d'Etat pour subsister. Fort, désormais, de ses alliances extranationales et d'un soutien local grandissant, il semble avoir déjà assuré son avenir ainsi qu'un mode

de vie et de pensée en commun, apte à lui assurer une légitimité insulaire et le rôle d'épine dorsale d'un redéploiement économique régional.

Plongeant ses racines dans un passé lointain, fonction plus que structure, le clan, même rénové, semble rester à la lumière de cette analyse le garant le plus solide de la reproduction de cette société holiste sans Etat qui face à son nouveau destin, se nourrit en permanence du vivier de forces nouvelles que constituent pour elle aujourd'hui les mouvements sociaux, que ceux-ci puisent leur forces dans les nouveaux mouvements sociaux nationalistes ou dans les autres mouvements politiques et syndicaux revigorés sous l'impulsion du nationalisme insulaire.

NOTES

- *) Une première version de ce texte a été présentée dans une table ronde intitulée "Discours et représentations dans la pratique politique" organisée par le GROUPE EUROPEEN SUR LES PRATIQUES POLITIQUES les 16-17 Décembre 1988 à Paris, dans le cadre du CCRDA (Maison des Sciences de l'Homme).
- 1. Ce mouvement, souvent entendu au sens de transnationalisation économique est vu ici comme un processus qui déborde l'économique pour influencer sur le champ culturel et politique et notamment l'idéologie de l'autonomie et de la souveraineté des Etats Nation. Ceci se laisse percevoir à travers des indicateurs dont le développement des idéologies nationalitaires, identitaires, l'usure des identités nationales sont parmi les plus importants.

2. Si le système clientélaire est très bien représenté dans différents pays méditerranéens, la Corse cumule cependant tout un ensemble de traits que l'on voit rarement réunis ailleurs. in G. Lenclud "De bas en haut de haut en bas, le système des clans en Corse", *Etudes rurales*, Paris, janvier 1986, L'Etat en perspective, pp 137-173.
3. Cf notamment, F. POMPONI dans "A la recherche d'un invariant historique : la structure clanique corse", in *Pieve e paese*, CNRS Paris, 1979.
4. Cf les écrits de D. CARRINGTON, plus particulièrement significatifs à cet égard car on peut difficilement les taxer de présumés militants.
5. Cf P. DOTTELONDE "Pour une nouvelle approche du nationalisme corse : étude sur la diffusion du phénomène dans l'espace insulaire", *Etudes corses*, n° 23, 1984.
6. Aux débuts des années 60, fut créée un groupement sportif qui réunit à Paris les Corses de la diaspora sous le nom d'Union Corse l'Avenir. Un groupement corporatiste fut également créé à Bastia en 1962, le Centre d'Etudes et de Défense des Intérêts Corses. Celui-ci se transforma en Parti en 1966, sous le nom d'Action Régionaliste Corse. Des associations de promotion sociale et culturelle : UNEC, pour les étudiants, Scola Corsa pour l'apprentissage de la langue... virent le jour également dans les années 60 en Corse.
7. Si l'on regarde de près les modalités de réalisation de la décentralisation en Corse, on constate que l'entrée sur la scène politique de cette troisième force nationaliste date de l'adoption du scrutin à la proportionnelle imposée par le gouvernement en 1982.
8. Cf. Wanda DRESSLER-HOLOHAN "Le statut particulier à l'épreuve de la réalité corse", *Temps Modernes*, Paris, 1985.

9. C. OFFE "New Social Movements: Challenging the boundaries of institutional Politics", *Social research*, vol. 52, N 4, 1985.
J. L. COHEN "Strategy or identity : new theoretical paradigms and contemporary social movements", *Social research*, op cit., pour les positions de J. HABERMAS.
10. Une organisation clandestine, le Front de Libération Nationale de la Corse, a réussi à se maintenir activement malgré le maillage policier tissé contre elle. Elle est parvenue à apparaître aux yeux de l'opinion corse comme un rempart contre les abus de toutes sortes susceptibles de léser la communauté corse et de ce fait a recruté toujours de nouvelles troupes dans les tenants d'un nationalisme offensif dont une fraction minoritaire reste attentive à promouvoir de nouveaux rapports sociaux dans l'île.
11. Le gouvernement socialiste avec sa volonté manifeste de gestion sociale des conflits, a tenté, en effet, en 1988, d'ouvrir la discussion tant avec les clanistes qu'avec les nationalistes pour que la région élabore en concertation avec lui un programme de développement régional dans la perspective de l'intégration européenne. Les nationalistes les plus radicaux qui forment l'armature du Front de Libération Nationale de la Corse, ont répondu à cet appel en décrétant une trêve des attentats, pour répondre aussi, semble-t-il à l'attente de la population désireuse de retrouver la paix civile et le débat démocratique.
L'été 88 qui la suivit amorça cette réconciliation par de multiples réunions de concertation et de réflexion sur l'avenir qui permirent de recréer les conditions d'une reprise du dialogue sur de nouvelles bases.
12. Cf A. ROVERE: "Et si on parlait d'autre chose?", in S. GIUDICELLI éd., *La Corse, Une affaire de famille*, 1985.
13. Les nationalistes de l'UPC et de la Concolta comptent dans leurs rangs un petit patronat local de PME qui est plus ou moins bien inséré dans

le tissu économique insulaire et cela depuis l'origine du mouvement régionaliste en 1966 (ARC).

14. ANC : Accolta Naziunalista Corsa
15. Un rapprochement de vues et des échanges intersyndicaux avaient lieu au cours des années 89-90 en vue de l'adoption d'un projet de gazoduc qui relierait les deux îles à la Toscane et les intégrerait davantage dans une des futures eucoréions les plus dynamiques d'Europe.
16. Le PCF sut pendant la Résistance utiliser les ressources d'identité et d'un savoir-faire collectif pour organiser celle-ci. La dimension corse est très présente dans un de ses écrits de l'après-guerre, notamment *Pour une Corse heureuse dans une France Démocratique*, Fédération corse du PCF, FILIPPI, CODACCIONI, 1964.
17. Un autre mouvement est né d'une nouvelle scission de la cuncolta en novembre 1990 : Le Mouvement Corse pour l'Autodétermination – M.C.A. ce dernier cherche à créer une alliance avec les forces de progrès non nationalistes pour mettre en oeuvre le nouveau statut.
18. La société corse donne des signes très nets de turbulence et de désagrégation sociale: vols à main armée, règlements de comptes, racket, délinquance juvénile sont quotidiens.
19. Dans son article sur le clan (A la recherche d'un invariant historique), F. POMPONI souligne les risques permanents de dérive maffieuse du clan.
20. *L'Etat hors de loi*. Fayard, Paris, 1990.

RESUMOS DOS ARTIGOS / RESUMES DES ARTICLES

Wanda DRESSLER-HOLOHAN, Marie Antoinette LOVICON, Corse le Destin d'une île

Cet article sert d'éditorial et d'introduction problématique au numéro. Il rappelle que l'on doit traiter une île avant tout comme un isolat spécifique ayant sa logique d'existence propre et également dans son interaction constante avec son environnement global. A ce propos, la loi de dissymétrie est avancée comme principe explicatif de bien des aspects de ce que l'on a coutume d'appeler le "problème corse". Il évoque ses méfaits dans le passé et débouche sur la situation nouvelle de tertiarisation et d'urbanisation de l'île, posée comme donnée essentielle de la Corse d'aujourd'hui. D'elle découlent, en effet, nombre de comportements en rupture avec la tradition qui sont l'indice d'une certaine décomposition des structures traditionnelles et d'une nouvelle recomposition en marche. L'horizon 92 est évoqué ici dans la mesure où il interpelle les acteurs et mobilise le passé identitaire pour les besoins du présent.

Wanda DRESSLER-HOLOHAN, Marie Antoinette LOVICON, Corse le Destin d'une île

Servindo de editorial e de introdução problemática ao presente número, este artigo lembra que uma ilha deve ser tratada, antes de mais, como um caso específico, na sua própria lógica de existência assim como na sua

constante interacção com o meio envolvente global. A este propósito, a lei de dissimetria é avançada como princípio explicativo de muitos aspectos relativos ao que é hábito chamar "problema corso". Este evoca danos causados no passado e foca a nova situação de terciarização e de urbanização da ilha, posta como dado essencial da Corsega de hoje. De facto, desta nova situação deriva um certo número de comportamentos de ruptura com a tradição que são indício de uma certa decomposição das estruturas tradicionais e de uma nova recomposição em curso. O horizonte de 1992 é evocado na medida em que interpela os actores sociais e mobiliza o passado identitário em relação às necessidades do presente.

François de LANFRANCHI, L'archaïsme insulaire: un legs de la préhistoire

Cet article analyse quelques aspects de l'héritage préhistorique dont les techniques pastorales. Il met en évidence un lien entre le cycle d'errance quotidien des troupeaux (l'invistita), encore observable dans la Corse d'aujourd'hui, et l'implantation des sites préhistoriques. Dans bien des cas la coïncidence est évidente, établissant un lien entre les deux organisations de l'espace et notamment entre activités pastorales, jouissance communautaire de la terre et parcelles ouvertes. Pour l'auteur, le maintien du système de l'errance, considéré comme un système d'élevage protohistorique indicateur d'un espace et d'un temps maîtrisé lié aux caractères génétiques du troupeau (sa grégarité) et au niveau technico-économique de l'éleveur, constitue une résistance à l'appropriation du sol encore aujourd'hui.

François de LANFRANCHI, L'archaïsme insulaire: un legs de la préhistoire

Este artigo analisa alguns aspectos da herança pré-histórica, em particular as técnicas pastoris. Evidencia uma relação entre o ciclo de errância quotidiana dos rebanhos (a invistita) — ainda hoje observável — e a localização dos sítios pré-históricos. Em muitos dos casos a coincidência é evidente, podendo estabelecer-se uma ligação entre as duas organizações do espaço e designadamente entre actividades pastoris, utilização comunitária da terra e

campos abertos. Para o autor, a manutenção do sistema de errância, considerado como um sistema de criação de gado proto-histórico, indicador de um espaço e de um tempo controlado, ligado às características genéticas dos rebanhos (a sua gregaridade) e ao nível técnico-económico do pastor, constituem ainda hoje uma resistência à apropriação do solo.

Wanda DRESSLER-HOLOHAN, Un moment d'histoire de la Corse (Xème-XVIème siècle): société pastorale contre Cité-Etat

Cet article analyse les rapports de la Corse à l'Etat en partant de la reconstitution supposée du fonctionnement de la société pastorale corse à son origine, tel que nous le livre les travaux des archéologues et des historiens les plus récents. La spécificité de ses structures est vue comme adaptation originale à un environnement difficile mais aussi résultante dynamique d'une situation géopolitique particulière en Méditerranée. Enjeu permanent entre des puissances en concurrence pour sa maîtrise aux temps de la navigation à voile et du grand commerce méditerranéen, la Corse a forgé ses structures dans sa résistance à cet extérieur dominant. Est particulièrement analysée le jeu tripartite entre les puissances tutélaires en concurrence, les élites instituées en médiateurs entre l'Etat et des communautés agro-pastorales organisées très tôt en unités administratives et économiques à la fois autonomes et solidaires du fait d'une organisation foncière indivise. Les mécanismes décrits ici tentent d'avoir une portée qui dépassent la période historique analysée.

Wanda DRESSLER-HOLOHAN, Un moment d'histoire de la Corse (Xème-XVIème siècle): société pastorale contre Cité-Etat

O artigo analisa as relações da Corsega com o Estado Francês, partindo da suposta reconstituição do funcionamento da sociedade pastoril corsa nas suas origens, segundo a informação dada pelos trabalhos dos arqueólogos e historiadores mais recentes. A especificidade das suas estruturas é vista como adaptação original a um meio envolvente difícil, mas também como resultante dinâmica de uma situação geo-política particular no Mediterrâneo.

Objecto de competição permanente entre potências concorrentes, para o seu controlo nos tempos da navegação à vela e do grande comércio mediterrânico, a Corsega forjou as suas estruturas na resistência a este exterior dominador. No artigo, é particularmente analisado o jogo tripartido entre as potências tutelares concorrentes, as elites instituídas em mediadoras entre Estado e comunidades agro-pastoris, organizadas, desde cedo, em unidades administrativas e económicas, ao mesmo tempo autónomas e solidárias devido a uma organização fundiária indivisa. Os mecanismos aqui descritos tentam ter um alcance para além do período histórico analisado.

F. FLORI, Le NIOLO à la fin de 1769

L'année 1769 suit de près la défaite des troupes de P. Paoli et la cession de la Corse à la France par les Génois. Un premier recensement est alors réalisé dans la région montagneuse du Niolo qui compte parmi les zones pastorales les plus importantes de Corse. Ce recensement est occasion d'un récit ethnographique des conditions de vie des habitants du Niolo, de leurs moeurs, de leur habitat, de leurs habits et mobilier, une rapide incursion dans cette période charnière entre deux mondes.

F. FLORI, Le NIOLO à la fin de 1769

O ano de 1769 segue-se à derrota das tropas de P. Paoli e à cedência da Corsega à França pelos genoveses. Na época é realizado um primeiro censo na região montanhosa do Niolo, uma das zonas pastoris mais importantes da Corsega. Este censo dá oportunidade a um récito etnográfico sobre as condições de vida dos habitantes do Niolo, dos seus hábitos, do seu habitat, dos seus costumes e mobiliário, através de uma rápida incursão neste período charneira entre dois mundos.

**George RAVIS-GIORDANI, Une société archipel: famille, maison
et communauté en Corse aujourd'hui**

L'articulation entre le groupe familial et la communauté a évolué en Corse au cours des dernières décennies: à une communauté endogame, dépendant, pour son renouvellement, des alliances matrimoniales entre les familles, a succédé aujourd'hui une quasi communauté dans laquelle les familles ne sont plus représentées que par quelques uns de leurs membres; les autres, ayant émigré sur le continent, s'y sont mariés, souvent au delà des frontières ethniques, et en tout cas en dehors du cercle de l'ancienne communauté. Seules les maisons, réoccupées saisonnièrement au moment des vacances, témoignent encore du tissu social ancien: à une société de beaux-frères s'est substituée une société de cousins, de plus en plus éloignés.

**George RAVIS-GIORDANI, Une société archipel: famille, maison
et communauté en Corse aujourd'hui**

A articulação entre o grupo familiar e a comunidade evoluiu na Corsega durante os últimos decénios: a uma comunidade endogâmica, dependendo, para a sua renovação, das alianças matrimoniais entre as famílias, sucede hoje uma comunidade na qual estas já quase só são representadas por alguns dos seus membros; os outros, tendo emigrado para o continente, casaram-se muitas vezes fora da comunidade e em todo o caso fora da antiga comunidade. Só as casas, reocupadas sazonalmente no momento das férias, testemunham ainda o antigo tecido social: uma sociedade de cunhados deu lugar a uma sociedade de primos, cada vez mais afastados.

**Paul DALMAS-ALFONSI, Quatre récits de voyageuses originaires
du Castel d'Acqua**

Le propos est centré sur un petit ensemble, le Castel d'Acqua, situé en Castagniccia, au Nord Est de l'île, et dont on entend évoquer la déstructuration générale, tant au plan de l'économie – et partant, du "paysage" – qu'à

celui des ressources humaines. Il s'agit du rappel d'une société rurale aujourd'hui très affaiblie qui survit dans des pratiques de sociabilité et dans l'imaginaire. Chez les tenants du lieu, encore sur place ou résidant ailleurs, dans les villes insulaires et sur le continent, se reconnaît une conscience d'autochtonie signe d'un fort arrimage affectif et relationnel au "village". L'indicateur concret choisi pour signifier un tel état de fait a été celui du système de transport collectif dans ses évolutions récentes. Ont été rapportés des récits, anecdotes un peu développées, fragments de conversation, péripéties épiques d'une traversée maritime. Sous ces actes de paroles féminins, efficaces et souvent allègres, se déchiffrent des expériences et des traits de mentalité.

**Paul DALMAS-ALFONSI, Quatre récits de voyageuses originaires
du Castel d'Acqua**

O assunto centra-se sobre um pequeno aglomerado, o Castel d'Acqua, situado na Castagniccia, no Nordeste da ilha, do qual é evocado a destruturação geral, tanto no plano económico — e desde logo da "paisagem" — como no dos recursos humanos. Trata-se do relembrar de uma sociedade rural, actualmente muito enfraquecida, que sobrevive em práticas de sociabilidade e no imaginário. Nos seus habitantes, ainda no local ou morando fora dele, reconhece-se uma consciência de autoctonia, sinal de uma forte ligação afectiva e relacional com a "aldeia". O indicador concreto escolhido para significar este facto, foi o sistema de transporte colectivo nas suas recentes evoluções. São referidos récitos, anedotas um pouco desenvolvidas, fragmentos de conversa, peripécias épicas de uma travessia marítima. Sob estes actos de palavras femininas, eficazes e alegres, é possível decifrar experiências e marcas de mentalidade.

Dorothy CARRINGTON, Entre le destin et la science

Selom l'auteur, la quotidienneté corse est encore imprégnée par le *fatum*, le "destin": les corses croient et ont toujours cru plus à la force du "destin" qu'au seul pouvoir de la raison scientifique. Ce qui guide encore bien des

aspects de leur existence, de leurs actions et de leurs comportements face au présent. Réduire le poids du "destin" c'est se frayer un passage difficile vers la modernité: l'auteur montre que plusieurs éléments convergents tentent de réaliser ce passage aujourd'hui, l'université en particulier. Mais, le travail de celle-ci semble commencer à peine à entamer la force du "destin" dans la mentalité corse.

Dorothy CARRINGTON, Entre le destin et la science

Segundo o autor, o quotidiano corso encontra-se ainda impregnado pelo *fatum*, o "destino": os cursos acreditam e sempre acreditaram mais na força do "destino" que unicamente no poder da razão científica. Facto este que ainda serve de guia a muitos aspectos da sua existência, das suas acções e comportamentos face ao presente. Reduzir o peso do "destino" é abrir uma passagem difícil para a modernidade: nesta perspectiva, o autor mostra que vários elementos convergentes tentam actualmente realizar esta passagem, em particular na universidade. Mas o trabalho desta parece começar apenas a abordar a força do "destino" na mentalidade corsa.

Alexandra JAFFE, La femme, le mot et le pouvoir en Corse

Le constat que la femme corse a été en grande partie responsable du recul du Corse est analysé comme 1) un discours actuel de responsabilité et de culpabilité vis-à-vis de la langue qui exagère le rôle de la femme et 2) le témoignage d'une réelle différence entre les relations des hommes et celles des femmes avec la langue. A partir d'une analyse des images et des réalités du statut de la femme corse dans la société traditionnelle il est suggéré que l'expérience féminine du pouvoir étant toujours indirecte, la femme voyait tout aspect de la société, y compris la langue, d'une façon très pragmatique. Dominée dans une société dominée, la femme corse était donc prête à jouer du pouvoir de la nouvelle langue dominante sans sentir la perte du corse au niveau identitaire.

Alexandra JAFFE, La femme, le mot et le pouvoir en Corse

A constatação que a mulher corsa foi, em grande parte, responsável pelo recuo da língua corsa é analisado no presente artigo como: 1) um discurso actual que exagera o papel de responsabilização e de culpabilização da mulher perante a língua; 2) o testemunho de uma real diferença entre as relações dos homens e das mulheres com a língua. A partir de uma análise das imagens e realidades do estatuto da mulher corsa na sociedade tradicional, sugere-se ter sido a experiência feminina do poder sempre indirecta. A mulher considerando qualquer aspecto da sociedade, incluindo a língua, de forma muito pragmática. Dominada numa sociedade dominada, a mulher corsa encontrava-se sempre pronta a jogar com o poder da nova língua dominante (o francês) sem sentir como uma perda identitária a perda da língua corsa.

Marie Françoise POIZAT COSTA, L'individuation et le vide du sujet: problématique d'une société de transition

Cet article met l'accent sur la difficulté des corses à faire face à la situation actuelle de l'île soumise comme toutes les sociétés à de nouvelles valeurs au centre desquelles se trouve la réalisation de l'individu. Selon l'auteur, la société holiste corse ne permet pas à celui-ci de se réaliser en tant qu'individu mais seulement en tant que membre d'un groupe dont la logique contraignante règle son existence. L'exutoire à cette situation de malaise est pour les femmes la maladie, la somatisation corporelle de cette impossibilité de réalisation satisfaisante de soi; pour les hommes l'investissement dans la politique.

Marie Françoise POIZAT COSTA, L'individuation et le vide du sujet: problématique d'une société de transition

Este artigo sublinha a dificuldade dos corsos em fazer face à situação actual da ilha, submetida, como todas as sociedades, a novos valores, no centro dos quais se encontra a realização do indivíduo. Segundo o autor, a socie-

dade holista corsa não permite que este se realize enquanto indivíduo mas somente enquanto membro de um grupo cuja lógica constrangedora regula a sua existência. A escapatória para esta situação de mau estar é para as mulheres a doença, a somatização corporal da impossibilidade de uma realização pessoal satisfatória; enquanto para os homens esta escapatória passa pelo o investimento na política.

**Nathalie ROSSINI, Au delà du malaise corse, une société en mouvement
à la recherche de son présent**

Pour désigner ce qui se passe en Corse aujourd'hui, on a fréquemment employé les termes de "malaise" et de "crise". Les actions des uns et des autres sont souvent saisies comme des moments de réaction face à une situation complexe.

Cet article pose la perspective d'une approche sociologique sur la Corse relevant d'autres principes. Là où il y avait "crise", il y a peut-être action, et cette complexité est aujourd'hui aussi la traduction d'un questionnement. On assiste à une rupture de référents qui laisse supposer des transformations au niveau du modèle culturel.

Aujourd'hui, les formes et le terrain de l'action n'appartiennent plus de manière exclusive aux seuls acteurs politiques. L'acteur social qui se dessine prend une toute nouvelle dimension. Nouveaux acteurs, nouvelles actions, nouveaux enjeux. Nouvelle modernité?

**Nathalie ROSSINI, Au delà du malaise corse, une société en mouvement
à la recherche de son présent**

Para designar o que se passa na Corsega de hoje, utilizam-se frequentemente os termos "mau estar" e "crise". As acções de uns e de outros são muitas vezes apreendidas como momentos de reacção face a uma situação complexa. O artigo coloca a perspectiva de uma abordagem sociológica da Corsega dependente de outros princípios. Assim, onde se diz haver "crise" talvez haja acção, e esta complexidade é hoje também a tradução de um ques-

tionamento. Assiste-se a uma ruptura de referentes que deixa supor transformações ao nível do modelo cultural.

Actualmente, as formas e o campo da acção já não pertencem, de forma exclusiva, unicamente aos actores políticos. O novo actor social que surge toma uma nova dimensão. Novos actores, novas acções, novas causas em jogo. Nova modernidade?

Pierre TAFANI, Le polutropos et le mangeur d'hommes ou du politique en Corse: Etat et clientèles.

Après avoir écarté, comme inapproprié, l'hypothèse de la segmentarité égalitaire dans l'analyse du système politique particulier de la Corse, l'auteur présente une redéfinition de ce dernier à partir de la notion de clientélisme politique plutôt qu'à partir de celle de clan. Il estime que l'étude des relations entre clientèles et Etat doit être reprise en tenant compte de l'hétéromorphisme de ces deux organisations du pouvoir dans le Monde. Et, enfin, sur la base du constat de la survie d'un clientélisme renouvelé et différent, il propose de rompre, dans ce cas précis, avec la recherche de la structure sous la structure (ici la famille endogamique sous le clan) au profit d'une démarche identificatoire des formes idéologiques prescriptives qui conditionnent les règles sociales élémentaires des communautés citoyennes insulaires.

Pierre TAFANI, Le polutropos et le mangeur d'hommes ou du politique en Corse: Etat et clientèles.

Após ter afastado, como imprópria, a hipótese da segmentarização igualitária na análise do sistema político particular da Corsega, o autor apresenta uma redefinição deste a partir da noção de clientelismo político, em vez da de clã.

Ele considera que o estudo das relações entre clientelas e Estado deve ser retomado tendo em conta o heteromorfismo destas duas organizações de poder no Mundo. Por fim, sobre a base da verificação da sobrevivência de um clientelismo renovado e diferente, o autor propõe romper, neste caso preci-

so, com a procura da estrutura sob a estrutura (aqui a família endogâmica sob o clã) em proveito de uma abordagem identificadora das formas ideológicas prescritivas que condicionam as regras sociais elementares das comunidades insulares.

**Wanda DRESSLER-HOLOHAN, Le Clan entre Etat Providence
et mouvements sociaux : vers de nouvelles pratiques politiques?**

Cet article reprend le modèle de comportement politique clanique proposé par G. Lenclud dans son article "De bas en haut et de haut en bas, le système des clans en Corse", (*Etudes rurales*, 1986) pour en tester la validité à la lumière des évolutions récentes. Il essaie de décrypter les mécanismes de la revendication nationaliste actuelle, d'en saisir ses fondements et sa réémergence récente pour évaluer le rôle qu'elle a pu jouer dans la déstabilisation actuelle du modèle clientélaire. Il en relativise la portée en mettant l'accent sur les possibilités toujours actuelles de rééquilibrage et d'adaptation à de nouvelles situations de ce système. Il montre cependant, le rôle dynamique que jouent les mouvements sociaux nationalistes, porteurs des idéaux des "nouveaux mouvements sociaux" de la période post soixante huit, dans cette évolution socio-politique qui prépare la Corse à son intégration à l'Europe. Il montre comment se recompose le champ politique pour faire face à cette intégration.

**Wanda DRESSLER-HOLOHAN, Le Clan entre Etat Providence
et mouvements sociaux : vers de nouvelles pratiques politiques?**

O artigo retoma o modelo de comportamento político clânico proposto por G. Lenclud no seu artigo "De bas en haut et de haut en bas, le système des clans en Corse", (*Etudes Rurales*, 1968) para testar a sua validade à luz das recentes evoluções. Tenta-se aqui, decifrar os mecanismos da reivindicação nacionalista actual, de apreender os seus fundamentos e a sua reemergência recente para avaliar o papel que esta tem na destabilização actual do modelo de clientelismo. Relativiza-se os seus efeitos, acentuando as possibilidades

sempre actuais de reequilíbrio e de adaptação a novas situações deste sistema. O artigo mostra, entretanto, o papel dinâmico que desempenham os movimentos sociais nacionalistas, portadores dos ideais dos "novos movimentos sociais" do período pós 1968, na evolução sócio-política que prepara a Corsega para a sua integração na Europa. Mostra também, como se recompõe o campo político para fazer face a esta integração.

**SOMMAIRES DES DERNIERS NUMEROS
SUMÁRIO DOS ÚLTIMOS NÚMEROS:**

MERIDIES Nº 4 JULHO/DEZEMBRO 1986

Antonio Reyes AGUILAR (Univ. de La Laguna - Tenerife)
Del tomate al platano con el riego por "dulas".
sistemas de riego en la isla de la Gomera

José Antonio FERNÁNDEZ DE ROTA y MONTER
Paleontologia semantica de la casa gallega

David D. GILMORE (Univ. of New York à Stony Brook)
Fonctions sociales du carnaval en Andalousie
rurale, 1936-1975

Juan J. PUJADAS (Univ. de Barcelona-Tarragona)
Identidad cultural y cambio social en Aragon (España)

**Marta MONTMANY MADURELL (Museu d'Arts, Indústria i Tradicions
Populars Barcelona) Museos etnograficos: una propuesta
de explotacion**

MERIDIES Nº 5/6 DEZEMBRO 1987

- Stuart WOOLF (I.U.E., Firenze)**
Gramsci e i Contadini nella Storia Moderna
d'Italia - una nota
- Maurice AYMARD, (E.H.E.S.S., Paris)**
Interviewé par Lucia Carle
La Sicile: Histoire Récente et Longue Durée
- Lucia CARLE (I.U.E., Firenze)**
L'opposition Nord-Sud et les exemples regionaux
Pluralité et diversité des modes d'exploitation
dans l'agriculture italienne
- Robert ROWLAND (I.S.C.T.E., Lisboa)**
Nella retroguardia del fascismo: conflitto ed
integrazione in una comunità meridionale (1914-1927)
- Rossano PAZZAGLI (I.U.E., Firenze)**
Agricoltura razionale e agricoltura nazionale.
Proprietari e agronomi in Italia prima dell'unità
- Itria CALIA (Univ. de Sassari)**
Dinamiche e realtà dell'allevamento
Nella Sardegna settecentesca
- Serge COLLET (C.N.R.S., Paris)**
Le baron et le poisson féodalité
et droit de la mer en Europe Occidentale

7 / 8 JANEIRO / DEZEMBRO 1988

- Michel DRAIN (CNRS, Marseille)**
Sociétés et espaces ruraux en Europe du sud

Virginie LAFFON (CEP-EHESS, Paris)

Une cooperative agricole en Alentejo: partir ou rester?

Quelques éléments relatifs aux travailleurs agricoles
de l'UCP "Trabalho e Paz"

Mouette BARBOFF (CEP-EHESS, Paris)

Le pain de maïs dans le bearn et dans

le Minho: des analogies surprenantes

João Ranita da NAZARÉ (UNL, Lisbonne)

L'étude de la musique traditionnelle portugaise et sa

contribution au développement des sciences sociales

Anne CAUFRIEZ (CEP-Paris/SEMI-Bruxelles)

Femme et musique dans le Portugal traditionnel

Colette CALLIER - BOISVERT (CEP-EHESS, Paris)

L'illegitimite en question: les enfants naturels et leurs mères d'après

les registres paroissiaux d'une freguesia de l'Alto - Minho

António CASTANHEIRA (UNL, Lisboa)

Transmitir para manter: Transmissão e preservação

do património numa aldeia do Barroso

Roselyne de VILLANOVA (IPRAUS-CNRS, Paris)

Le migrant constructeur Transferts de pratiques et de savoir-faire

dans l'habitat au Portugal

Sandra FROSSARD URBANO (CEP - EHESS, Paris)

Discours culinaire et pratiques alimentaires chez les travailleurs

immigrés portugais de la région parisienne

Danièle FAVRE (enseignante - Paris)

Pour un enseignement du portugais en France: les arguments

invoqués en 1971-1972 par des parents d'origine portugaise

9 / 10 JANEIRO / DEZEMBRO 1989

Gilles BAZIN (INRA, Paris)

**Crise de l'activité agricole et régression
de la mise en valeur dans les Alpes du Sud (France)**

Rudi BUHAGIAR (Paris)

**Les locations foncières dans l'agriculture grecque:
évolution générale et remarques sur une enquête locale**

Pierre COULOMB (INRA, Paris)

Quel espace agricole pour demain?

Bertrand HERVIEU (CNRS, Paris)

**Le désert du capital: interrogations
sur l'intégration capitaliste des zones
désertifiées méridionales françaises**

Marcel JOLLIVET (CNRS, Univ. de Paris X)

**Sociétés nationales, sociétés locales
et utilisation de l'espace**

Guy BURGEL (Université de Paris X)

Vingt ans de modernisations en Messara Crétoise

Lucia CARLE (IUE, Florence)

**L'ouvrier paysan: nouveauté et continuité dans le modèle
social des Langhe, XVIIe - XXe siècles.**

Dolors COMAS d'ARGEMIR (Université de Barcelona)

**Les exploitations agro-pastorales familiales
dans le processus d'intégration capitaliste: le cas des
Pyrénées centrales espagnoles.**

Jesus CONTRERAS (Universidad de Barcelona)

**Del mito del desarrollo a la crisis del mito: visiones
del cambio social en la sociedad rural española**

Stathis DAMIANAKOS (CNRS, Univ. de Paris X)
Réflexions sur le travail agricole en Grèce: catégories
statistiques et observation sociologique

Fernando MEDEIROS (Univ. de Paris X)
La stagnation agricole comme processus d'adaptation
et de transformation des systèmes de production.
L'effondrement de l'économie paysanne au Portugal

Michel SIVIGNON (Univ. de Paris X Nanterre)
Pierre-Yves PECHOUX (Univ. de Toulouse le Mirail)
L'exploitation agricole en Grèce: un exemple en Epire

Claude SERVOLIN (INRA-PARIS)
Le modèle agricole de l'Europe
du Nord-ouest et les agricultures
méridionales, contrastes et convergences

11 / 12 JANEIRO / DEZEMBRO 1990

**Frank ALVAREZ-PEREYRE Centre Français de Recherche
de Jérusalem (C.N.R.S., Jérusalem)**
Regards sur l'école sociologique de Bucarest

Alain BOURAS
Entre symbolisme et technologie:
"le feu vivant" en Roumanie

Georges DRETTAS (L.A.C.I.T.O., C.N.R.S., Paris)
Les temps héroïques

Bernard LORY (I.N.A.L.C.O., Paris)
Les enjeux de la culturologie en Bulgarie

J. F. GOSSIAUX (L.A.S., Paris)
Une communauté idéale: la zadruga yougoslave

Nathalie CLAYER et Alexandre POPOVIC (C.N.R.S., E.H.E.S.S., Paris)
Le problème des sources pour les recherches en sciences humaines
dans l'espace balkanique: la presse musulmane albanaise

Marie-Elisabeth HANDMAN (E.H.E.S.S., Paris)
L'adoption traditionnelle a Arnaia (Chalcidique)

Helène KOVANI (E.K.K.E., Athènes)
Jeunesse et travail dans un village thessalien (Grèce)

REVIEW

FERNAND BRAUDEL CENTER

A Journal of the
Fernand Braudel Center for the Study of
Economies, Historical Systems, and Civilizations

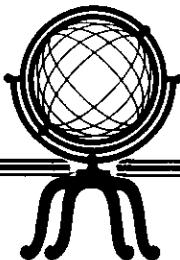
The contents of Volume XIII include:

- | | |
|------------------------|--|
| Christopher Chase-Dunn | Resistance to Imperialism: Semi-peripheral Actors |
| Andre Gunder Frank | A Theoretical Introduction to 5,000 Years of World History |
| Immanuel Wallerstein | World-Systems Analysis: The Second Phase |
| Giovanni Arrighi | The Three Hegemonies of Historical Capitalism |
| Silviu Brucan | Historical Evolution of Classes and Class Policy in the U.S.S.R. |
| Teshale Tibebu | On the Question of Feudalism, Absolutism, and the Bourgeois Revolution |

A brochure containing the Tables of Contents of past issues is available on request.

Vol. X, No. 1, our Anniversary Issue: The Work of the Fernand Braudel Center, is still available.

Institutions \$80/yr.
Individuals \$28/yr.
Non-U.S. addresses,
additional \$6/yr.



Managing Editor, *Review*
Fernand Braudel Center
SUNY-Binghamton
P.O. Box 6000
Binghamton, NY 13902-6000

Semestral/Semestrielle
Publicada pelo Museu Etnológico de Monte Redondo
Associação de Defesa do Património Cultural de Monte Redondo
2425 Monte Real - Portugal

ASSINATURA - ABONNEMENT.

DATE
DATA ___/___/___

un abonnement
uma assinatura

numéros
simples

Nom _____ Profession _____
Nome _____ Profissão _____

Adresse _____
Direcção _____

	Institutions Instituições	Individual Individual	Numéro simples Número simples
. EUROPA			
. Portugal	1.100 Esc.	900 Esc.	600 Esc.
. Espanha	1.100 Pts.	900 Pts.	600 Pts.
. Autres pays			
. Outros países	120 FRF.	110 FRF	65 FRF.
. AUTRES CONTINENTS			
. OUTROS CONTINENTES	\$17 US.	\$15 US.	\$10 US.
.	(Frais de port compris)		

. Moyen de paiement – Chèque bancaire ou mandat international
. Forma de pagamento – Cheque ou vale internacional

Le règlement doit être adressé à:
O pagamento deve ser enviado para:

MERIDIES, Museu Etnológico
Monte Redondo 2425 MONTE REAL PORTUGAL

POINTS DE VENTE AU NUMERO/LOCAIS DE VENDA:

. Librairie, 41, Rue du Cherche-Midi 75006 Paris
Librairie du Musée de l'Homme, Palais de Chaillot
17, place du Trocadéro 75116 Paris
Livraria Martins - Leiria - Portugal

